



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 144
Le jeudi 8 décembre 2022

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 8 décembre 2022

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à six pétitions.

* * *

LOI SUR L'APPRENTISSAGE ET LA GARDE DES JEUNES ENFANTS AU CANADA

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-35, Loi relative à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants au Canada.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de l'Association parlementaire Canada-Afrique concernant sa participation à la visite bilatérale à Accra, au Ghana, du 21 au 27 mai 2022.

* * *

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD) demande à présenter le projet de loi C-310, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (crédit d'impôt pour les pompiers volontaires et les volontaires en recherche et sauvetage).

— Monsieur le Président, c'est un privilège d'intervenir aujourd'hui pour présenter ce projet de loi, qui demande au gouvernement du Canada de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour faire

passer le montant des crédits d'impôt pour les services de pompier volontaire et de volontaire en recherche et sauvetage de 3 000 \$ à 10 000 \$.

Nous savons que les volontaires en recherche et sauvetage et les pompiers sont toujours prêts à prêter main-forte...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je demanderai au député de reprendre du début. Je suis sûr que nous voulons tous l'entendre parler de son projet de loi. Je demande aux députés de baisser le ton pour que nous puissions entendre ce qui se passe.

Je prierai donc le député de Courtenay—Alberni de bien vouloir reprendre depuis le début. Cela passera à l'histoire. En effet, c'est la première fois que je dois dire à tout le monde d'arrêter de parler pour qu'on puisse entendre une intervention sur un projet de loi d'initiative parlementaire du début. Veuillez continuer.

M. Gord Johns: Monsieur le Président, je crois que les pompiers vous en seront reconnaissants.

C'est un privilège d'intervenir aujourd'hui pour présenter ce projet de loi, qui demande au gouvernement du Canada de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour faire passer le montant des crédits d'impôt pour les services de pompier volontaire et de volontaire en recherche et sauvetage de 3 000 \$ à 10 000 \$.

Nous savons que les volontaires en recherche et sauvetage et les pompiers sont toujours prêts à prêter main-forte en temps de crise, notamment lorsque surviennent des incendies de forêt, des inondations ou des accidents dans nos collectivités. Des 126 000 pompiers au Canada, 90 000 sont des pompiers volontaires. Ces travailleurs essentiels donnent de leur temps, suivent une formation et font des efforts bénévolement pour leurs concitoyens, souvent au péril de leur vie, ce qui permet aux municipalités de maintenir leurs impôts fonciers à un niveau inférieur à ce qu'il devrait être si elles devaient recourir à des services rémunérés.

Augmenter le crédit d'impôt permettrait à ces bénévoles essentiels de conserver une plus grande partie de l'argent qu'ils ont durement gagné et qu'ils dépenseraient probablement dans les collectivités où ils vivent. De plus, une augmentation du crédit d'impôt favoriserait le recrutement de volontaires et leur maintien en poste.

J'ai déjà présenté le projet de loi C-201 qui portait sur ce sujet. Cependant, je présente ce projet de loi aujourd'hui, parce qu'il définirait les services de pompiers volontaires admissibles, en plus de préciser le moment où ce crédit d'impôt s'appliquerait.

Je remercie l'Association canadienne des chefs de pompiers pour son travail dans ce dossier, ainsi que les nombreux Canadiens qui ont signé les pétitions à l'appui.

Affaires courantes

J'espère que tous les députés appuieront le projet de loi et feront preuve de respect envers tous les pompiers volontaires du Canada qui risquent leur vie pour servir leur collectivité.

Je remercie ma collègue de Nanaimo—Ladysmith d'avoir appuyé le projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

• (1005)

PÉTITIONS

LES HAZARAS

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter aujourd'hui au nom de Canadiens qui sont solidaires de la communauté hazara, qui est victime de violence en Afghanistan depuis des décennies.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de reconnaître officiellement que le nettoyage ethnique perpétré contre les Hazaras de 1891 à 1893 constituait un génocide et de désigner le 25 septembre comme jour de commémoration de ce génocide.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je joins ma voix à celle de mon honorable collègue du Parti conservateur pour déposer une pétition. J'ai l'honneur de déposer aujourd'hui à la Chambre cette pétition qui a été signée par des citoyens qui, comme nous, veulent défendre les droits des opprimés.

Cette pétition vise à ce qu'on reconnaisse formellement le nettoyage ethnique de 1891 à 1893 perpétré contre les Hazaras comme étant un génocide et à désigner le 25 septembre comme journée commémorative du génocide des Hazaras.

Si nous ne parlons pas pour les opprimés, qui le fera?

[Traduction]

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition signée par des Canadiens de partout au pays qui sont très préoccupés par les persécutions et le génocide qui ont été perpétrés contre le peuple hazara à partir de 1891. Nous savons que le peuple hazara continue de faire l'objet de persécutions systématiques et ciblées, comme les meurtres de nouveau-nés ou les attaques incessantes contre des hommes, des femmes, des enfants et des aînés.

Puisque le Canada entretient une relation spéciale avec l'Afghanistan, ces citoyens demandent au gouvernement du Canada de reconnaître officiellement que le nettoyage ethnique de 1891 à 1893 perpétré contre le peuple hazara constituait un génocide. Ils nous demandent de désigner le 25 septembre comme jour de commémoration de ce génocide.

LA SANTÉ

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Monsieur le Président, le nombre croissant d'aînés canadiens est associé à une hausse exponentielle de l'apparition de certaines maladies touchant le cerveau et les fonctions cognitives, ce qui exercera d'énormes pressions sur notre réseau de la santé et aura de lourdes conséquences pour les aînés, leurs familles et leurs aidants.

Il faut réunir les intervenants ayant une expertise afin de définir la politique publique sur ce sujet. Les pétitionnaires demandent qu'on désigne une semaine nationale sur la santé du cerveau et des fonctions cognitives, qui commencerait le premier lundi d'octobre.

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le Falun Gong est une discipline spirituelle chinoise traditionnelle qui préconise la méditation, l'exercice et des enseignements moraux fondés sur les principes de la franchise, de la compassion et de la tolérance. Les signataires de la pétition demandent aux parlementaires de faire leur possible pour adopter une résolution visant à établir des mesures pour empêcher le régime communiste chinois d'assassiner de façon systématique des adeptes du Falun Gong afin de prélever leurs organes.

Je présente cette pétition en vue du vote de mercredi prochain.

POSTES CANADA

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter une pétition au nom des habitants de Winnipegosis qui ont dû faire plus de 40 minutes de route pour aller chercher leur courrier après que Postes Canada a fermé à plusieurs reprises le bureau de poste de leur localité. Ces Canadiens se sentent punis simplement parce qu'ils vivent dans une région rurale. Ce sont des préoccupations légitimes qui prennent une dimension encore plus grave pour les aînés, les personnes handicapées et les personnes qui n'ont pas la capacité de se déplacer.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement libéral d'expliquer en détail pourquoi ce service essentiel a été fermé même si les pénuries de personnel étaient attendues, et demandent au gouvernement de collaborer avec Postes Canada et la ministre du Développement économique rural pour veiller à ce que ces fermetures temporaires de bureaux de poste dans les régions rurales ne soient pas normalisées. J'appuie les habitants de Winnipegosis.

• (1010)

LA MOUSSE DE POLYSTYRÈNE

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NDP): Monsieur le Président, j'ai ici une pétition signée par des gens de ma circonscription qui sont très préoccupés par la mousse de polystyrène, communément appelée styromousse, et par ses répercussions sur le milieu marin. Il est incroyablement difficile de nettoyer la styromousse qui pollue les plages et les rivages. Nous savons qu'elle se retrouve dans le milieu marin et qu'elle pose de nombreux défis. Nous savons également que le district régional qathet et l'Association of Vancouver Island and Coastal Communities ont appuyé à l'unanimité l'interdiction de la styromousse dans les milieux marins.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'agir, et j'espère qu'il le fera bientôt.

L'IRAN

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui deux pétitions au nom des habitants de ma circonscription.

La première est signée par des Canadiens de Calgary qui sont d'origine perse et kurde du Rojhelat. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de mettre immédiatement en œuvre une motion des conservateurs adoptée en 2018 et d'inscrire le Corps des Gardiens de la révolution islamique de l'Iran sur la liste des organisations terroristes.

Les pétitionnaires rappellent au gouvernement du Canada que le vol 752 d'Ukrainian International Airlines, qui a été abattu par le régime iranien, a coûté la vie à 176 personnes, dont 57 Canadiens et de nombreux résidents permanents du Canada. Ils rappellent également au gouvernement du Canada que le Corps des Gardiens de la révolution islamique est responsable d'actes de terrorisme à l'échelle du Moyen-Orient. Il représente une grande partie des forces du régime iranien, qui s'en sert actuellement pour opprimer le peuple iranien qui se bat pour sa liberté.

LE COÛT DE LA VIE

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée par des électeurs de ma circonscription qui demandent à la ministre des Finances de suspendre l'application de la taxe d'accise fédérale et de la taxe sur le carbone pour les Canadiens jusqu'à ce que la crise du coût de la vie soit derrière nous.

Ils rappellent au gouvernement du Canada, dans leur pétition, que le prix de l'essence est à la hausse partout au pays, que la norme sur les carburants propres coûtera plus de 1 300 \$ à la famille moyenne, que les prêts hypothécaires coûteront environ 7 000 \$ de plus l'an prochain, et qu'en raison des dépenses inflationnistes du gouvernement le coût de la vie augmentera en moyenne de 3 000 \$ pour une famille. Ils demandent donc au gouvernement d'éliminer la taxe sur le carbone et la taxe d'accise sur le carburant, le chauffage et l'épicerie.

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES PREMIERS INTERVENANTS

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, il n'est pas surprenant que je présente maintenant une pétition sur le crédit d'impôt pour les pompiers. En effet, les pompiers, surtout ceux des collectivités rurales, risquent leur vie. Cette pétition a été signée par des habitants de ma circonscription, Courtenay—Alberni, c'est-à-dire de Courtenay, Cumberland, Royston, Dashwood, Parksville, Qualicum, Beaver Creek, Cherry Creek et Sproat Lake. En vertu du régime d'impôts canadien, les pompiers volontaires et les bénévoles en recherche et sauvetage peuvent actuellement réclamer un crédit d'impôt de 3 000 \$ s'ils ont accumulé 200 heures de services bénévoles au cours d'une année civile. Les pétitionnaires veulent faire passer ce montant à 10 000 \$. Ils réclament qu'une telle mesure soit prise, et ils espèrent que tous les députés y seront favorables.

L'UKRAINE

M. Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, PCC): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition au nom de 136 Canadiens respectables qui soulèvent certaines difficultés rencontrées par les Ukrainiens arrivant au Canada. Les pétitionnaires demandent au gouvernement fédéral de prendre les quatre mesures suivantes: élaborer un programme fédéral pour faire venir au Canada les enfants ukrainiens ayant besoin d'un refuge temporaire; veiller à ce qu'ils aient accès aux services médicaux essentiels par l'entremise des régimes d'assurance provinciaux; faire en sorte qu'ils puissent aller à l'école, recevoir des services et avoir accès à des bourses d'études au Canada; fournir un soutien financier aux familles canadiennes qui accueillent ces enfants.

Travaux des subsides

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA TAXE SUR LE CARBONE

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC) propose:

Que, étant donné que, (i) selon le Rapport annuel sur les prix alimentaires 2023 du Canada, l'exploitation agricole type payera chaque année 150 000 \$ en taxe sur le carbone lorsque la taxe aura triplée, (ii) les familles payeront 1 065 \$ de plus pour l'épicerie en 2023, des dépenses qui totaliseront 16 288 \$ en raison de l'augmentation des prix qui est répercutée sur les consommateurs, (iii) les visites dans les banques alimentaires ont atteint un sommet historique de 1,5 million en mars 2022, une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente selon Banques alimentaires Canada, (iv) 20 % des Canadiens sautent des repas et l'inflation des prix d'épicerie se situe à 11 %, la Chambre demande au gouvernement d'annuler la taxe sur le carbone appliquée aux intrants alimentaires et à la production alimentaire, y compris: a) tous les carburants agricoles; b) le séchage du grain; c) les engrais; d) le transport; e) les autres éléments pertinents du système d'approvisionnement alimentaire.

[Traduction]

Le vice-président: Comme c'est aujourd'hui le dernier jour désigné de la période des crédits se terminant le 10 décembre, la Chambre suivra la procédure habituelle pour examiner les projets de loi de crédits et en terminer l'étude.

Compte tenu des pratiques récentes, les députés sont-ils d'accord pour que l'on distribue maintenant le projet de loi?

Des voix: D'accord.

• (1015)

[Français]

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, le jeudi 8 décembre passera peut-être à l'histoire. C'est une grande journée pour tous les Canadiens parce que la Chambre des communes a aujourd'hui une chance unique de donner un peu de répit à tous les consommateurs canadiens qui souffrent de l'inflation, de la hausse du coût de la vie et de celui des aliments, en faisant une chose qui est juste.

Je suis rempli d'espoir et d'optimisme à l'idée que l'ensemble de mes collègues de la Chambre puissent enfin, cette fois-ci, faire la bonne chose et voter en faveur de notre motion, laquelle fera en sorte d'annuler la taxe sur le carbone sur tout ce qui vient de la chaîne alimentaire et sur toute la production de la chaîne alimentaire.

Nous offrons à l'ensemble des députés de la Chambre une occasion unique de faire la seule chose qui est juste pour donner un peu de répit à tous les Canadiens. Cette motion vise à rétablir un peu les choses pour les Canadiens qui souffrent, qui ont de la misère à mettre de la nourriture sur leur table.

Travaux des subsides

Nous l'avons demandé à plusieurs reprises. Nous avons plusieurs fois supplié le gouvernement et les autres partis d'appuyer des motions visant à tout simplement réduire la taxe sur le carbone, à tout le moins de ne pas l'augmenter. Cette fois-ci, nous allons plus loin. Nous leur demandons d'annuler cette taxe sur un besoin essentiel de la population: se nourrir.

C'est une journée qui peut devenir mémorable ou dont les Canadiens vont se souvenir longtemps. En effet, il est possible que des partis décident de voter contre la motion visant à leur donner un peu de répit.

Je me permets de dire une petite chose d'entrée de jeu. Je sais que des députés vont probablement demander pourquoi le député de Mégantic—L'Érable se lève pour réclamer l'abolition de la taxe sur le carbone alors que cette dernière ne s'applique pas au Québec.

Je tiens juste à rappeler aux gens d'en face que le Québec n'est pas autosuffisant sur le plan du pétrole, sur le plan de la nourriture et sur le plan de l'approvisionnement. Le Québec doit s'approvisionner en produits de partout au monde, et particulièrement, nous le souhaitons, de partout au Canada.

Les aliments qu'on fait venir de l'Ouest, les pommes de terre qu'on fait venir des provinces atlantiques, doivent être transportés par camion. Malheureusement, une taxe sur le carbone s'applique sur tout cela, et cette taxe va augmenter au cours des prochaines années. Telle est la réalité. Nier ce fait, c'est nier une réalité qui fait que, présentement, les Québécois sont les citoyens de la province la plus affectée par la hausse des coûts de la nourriture, selon le Rapport annuel sur les prix alimentaires 2023, présenté par l'Université Dalhousie, l'Université de Guelph, l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université de la Saskatchewan. On parle de 11 %. Le Québec est la province la plus affectée. Pourtant, c'est la seule province à ne pas être soumise à la taxe sur le carbone. C'est ce que vont nous dire aujourd'hui les libéraux, alors que je viens de faire la démonstration qu'il est complètement ridicule d'avancer de tels arguments.

J'aimerais parler d'une autre chose. À qui la taxe sur le carbone va-t-elle faire le plus mal? C'est aux producteurs agricoles et aux fermiers de l'Ouest qu'elle va faire le plus mal. Ceux-ci devront payer des factures de taxes qui vont beaucoup grimper, et ils devront probablement mettre leur production en faillite au cours des prochaines années si rien n'est fait, si le gouvernement ne fait pas ce qui est juste, c'est-à-dire abolir la taxe sur le carbone.

Qu'arrivera-t-il si on a moins de producteurs de l'Ouest pour fournir des aliments au Québec? On va devoir s'approvisionner encore plus loin et donc payer encore plus cher pour la même nourriture. Si on s'approvisionne plus loin et qu'on paie plus cher, on dépensera encore plus de pétrole pour apporter la nourriture au Québec. On va donc complètement contrecarrer les effets de la présumée taxe sur le carbone, alors qu'on sait très bien que le gouvernement, avec cette taxe sur le carbone, n'a réussi à atteindre aucun de ses objectifs en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Je ne parlerai pas plus longtemps de tout ce qui se passe dans l'Ouest parce que mon collègue de Foothills, avec qui je vais partager mon temps de parole, se fera un plaisir de faire la démonstration des effets de la taxe sur le carbone sur les provinces de l'Ouest.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Nous en sommes à lire dans les journaux des titres comme « Les prochains mois seront très pénibles » et « Un gros paquet de cruels effets ». On parle bien sûr de

la hausse des taux d'intérêt décrétée hier par la Banque du Canada, combinée à la hausse du prix de la nourriture dont je vais parler dans quelques instants et qui est assez bien détaillée dans le Rapport annuel sur les prix alimentaires 2023.

● (1020)

Je vais lire un paragraphe d'un article de Michel Girard paru ce matin dans *Le Journal de Montréal*, dans lequel il mentionne que les prochains mois seront très pénibles. « À qui la faute? Selon les économistes Jean-François Perrault et René Lalonde de la Banque de Nouvelle-Écosse [...], les dépenses du gouvernement fédéral pour les programmes de soutien COVID-19 ont forcé la Banque du Canada à augmenter agressivement les taux d'intérêt. Ils estiment que le soutien fédéral aux victimes de la COVID-19, soit plus de 200 milliards \$, était "bienvenu, mais probablement exagéré". Ces dépenses ont créé une demande excédentaire que la Banque du Canada tente de freiner en augmentant les coûts d'emprunt. »

Voilà. Comme nous l'avons dit, il était nécessaire de faire des choses, mais les libéraux ont manqué de rigueur encore une fois. C'est d'ailleurs ce qui a été dit cette semaine dans un rapport de la vérificatrice générale. On a manqué de rigueur, on a fait du gaspillage, on a fait trop de dépenses, et c'est pour cette raison que nous subissons aujourd'hui une inflation de plus en plus forte. C'est ce qui force la Banque du Canada à augmenter ses taux d'intérêt. En même temps, si tout augmente, si l'inflation monte, si les taux d'intérêt montent, ce n'est pas surprenant de voir le coût de la nourriture monter.

Dans le « Rapport annuel sur les prix alimentaires », on voit que le prix du poisson a augmenté de 10 % et que celui du beurre a augmenté de 16 %. Même le prix des pâtes sèches et fraîches a augmenté. Quand nous étions étudiants et que nous n'avions pas les moyens d'acheter de la nourriture, nous achetions des pâtes. Nous mangions des pâtes cinq jours par semaine, et, la fin de semaine, au lieu de manger des spaghettis, nous mangions des macaronis. Le prix des pâtes a augmenté de 32 %. Il n'est pas surprenant que les étudiants n'aient plus les moyens de se payer un logement et qu'ils doivent vivre dans le sous-sol de leurs parents.

Le problème, actuellement, c'est que le gouvernement a tellement créé cette inflation. C'est une inflation qu'on pourrait qualifier d'inflation libérale. Le prix d'absolument tout augmente. Dans le Rapport, on prévoyait par exemple que les dépenses alimentaires d'une famille de quatre atteindraient environ 14 700 \$ en 2022. D'après ce qu'on a observé en 2022, on pense que ce sera une augmentation de 455 \$ pour l'année 2022. Le pire, c'est que, l'an prochain, la hausse pour cette même famille de quatre sera de 1 065 \$. C'est énormément d'argent.

Comme je le disais tout à l'heure, le Québec est la province la plus touchée par la hausse des prix des aliments. Effectivement, selon le Rapport, au Québec, l'augmentation des prix alimentaires est de 11 %. Partout au Canada, cette augmentation varie entre 9,2 % et 11 % pour une seule année. Je ne connais pas beaucoup de gens qui ont obtenu des augmentations de salaire qui vont leur permettre de payer ces augmentations. De plus, il ne s'agit que du coût des aliments. Je n'ai pas parlé du coût des loyers, des prêts hypothécaires, ni des frais supplémentaires que les gens devront payer pour leur prêt automobile. Toutes ces nouvelles dépenses que les citoyens auront à assumer au cours des prochaines années sont absolument aberrantes.

Travaux des subsides

Il y a pire encore. Selon le « Bilan-Faim 2022 » publié par Banques alimentaires Canada, le recours aux banques alimentaires a augmenté au Canada de 15 %. Dans ce rapport, on indique que les Canadiens sont confrontés à un manque d'accessibilité alimentaire en raison de la hausse du prix des aliments. On estime que 23 % d'entre eux mangent moins qu'ils ne le devraient. C'est ce qui se passe au Canada en 2022. En temps normal, durant l'été, il y a un fléchissement de la demande dans les banques alimentaires. Cette année, cela n'a pas été le cas, il n'y a pas eu de fléchissement de la demande. Les banques alimentaires ont dû affronter l'été le plus difficile en 41 ans.

Le gouvernement peut agir, le Parlement peut agir, la Chambre peut agir. Tous les députés peuvent faire quelque chose aujourd'hui même en votant pour la motion de l'opposition, qui demande que la taxe sur carbone appliquée aux intrants alimentaires et à la production alimentaire, y compris les carburants, le séchage, les engrais, les transports et les autres éléments pertinents du système d'approvisionnement alimentaire, soit tout simplement annulée pour donner un peu de répit et pour permettre aux Canadiens et Canadiennes de mettre plus de pain, plus de beurre et plus de lait sur leur table.

• (1025)

Le vice-président: Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai faim pour du Kraft Dinner.

Le secrétaire parlementaire du premier ministre et de la présidente du Conseil du Trésor a la parole.

L'hon. Greg Fergus (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter mon collègue de l'opposition, car il a enfin reconnu un tant soit peu les problèmes sur le plan de l'environnement et le fait qu'il y a une tarification de la pollution.

Il a parlé du prix que doivent payer les entreprises. Croit-il vraiment que la pollution doit être gratuite, ou croit-il qu'on devrait mettre un prix sur la pollution? Est-ce que les gens devraient pouvoir polluer sans conséquence? Devrait-on plutôt dire aux gens que, plus ils polluent, plus ils doivent payer?

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, la taxe sur le carbone ne fonctionne pas. Tout ce que cela fait, c'est aller chercher de l'argent dans les poches des Canadiens pour le mettre dans les fonds du gouvernement, mais cela ne permet au gouvernement d'atteindre aucune de ses cibles.

Il y a eu une conférence internationale récemment et on a évalué les performances des différents pays. Avec sa tarification du carbone, le Canada se situe au 58^e rang sur 63 pays. Souvenons-nous de ce chiffre. Nous sommes le 58^e sur 63 avec la taxe libérale sur le carbone. Cela ne fait pas grand-chose pour aider l'environnement.

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, soit dit en passant, moi, je mangeais des nouilles ramen quand j'étais au cégep.

Je remercie mon honorable collègue du Québec que j'estime beaucoup d'ailleurs. C'est toujours agréable de travailler avec lui.

Maintenant, je suis d'accord avec lui que le gouvernement fédéral est un dernier de classe sur le plan de la protection de l'environnement et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Je pense que c'est clair, net et précis. Les statistiques le démontrent. Le Canada est 58^e sur 63. Ce n'est pas très glorieux. Cela dit, est-ce que cela signifie qu'on va permettre aux grands pollueurs de polluer impunément?

Il y a une chose que les conservateurs ne font jamais quand ils parlent d'aller chercher l'argent où il faut. Est-ce que les conservateurs se sont déjà demandé pourquoi les grandes entreprises pétrolières sont des profits faramineux, des profits records cette année, et que le gouvernement ne va pas chercher cet argent-là pour le redistribuer à la population?

Je n'ai jamais entendu les conservateurs se demander pourquoi les grandes entreprises pétrolières font autant de profits et pourquoi on ne va pas chercher cet argent-là. J'aimerais que mon collègue réponde à cette question.

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, je suis allé faire l'épicerie avec mon épouse la semaine dernière et j'ai fait le tour des allées. Quand j'ai vu que les prix de tous les aliments avaient augmenté, je me suis posé de sérieuses questions. Comment va-t-on permettre aux familles de faire face à l'augmentation des prix?

Selon le rapport, le prix de la laitue a augmenté de 12 %. C'est inexact: le prix de la laitue est passé de 99 ¢ à 7 \$. C'est rendu qu'on ne peut même plus se permettre de manger des légumes. Imaginons quand vient le temps d'acheter de la viande avec l'augmentation des prix. Il est absolument essentiel qu'on donne un peu de répit aux citoyens. L'accent doit être mis sur ce dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin maintenant. Ils doivent mettre de la nourriture sur la table et en quantité suffisante pour qu'ils puissent manger à leur faim.

On peut les aider immédiatement en mettant fin à la taxe sur le carbone sur tout ce qui s'appelle « chaîne d'approvisionnement alimentaire ». J'invite mes collègues du Bloc québécois à réfléchir à cela.

[Traduction]

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, à mon avis, la crise climatique et les pratiques abusives des magasins à grande surface et des grands détaillants en alimentation ont des répercussions beaucoup plus importantes sur les prix des aliments que la tarification du carbone.

Ma question est la suivante: alors que les agriculteurs canadiens ont de mauvaises récoltes et que l'infrastructure servant au transport de nos aliments est détruite par des catastrophes climatiques, pourquoi les conservateurs n'ont-ils aucun plan de lutte contre la crise climatique, la crise la plus importante à laquelle la population canadienne doit faire face? Pourquoi refusent-ils d'élaborer un plan crédible?

• (1030)

[Français]

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, je pense qu'il y a certaines données dont mon collègue n'est pas au courant. Cette année, au Canada, on a connu la troisième meilleure récolte de l'histoire. D'habitude, quand on rend de plus en plus de nourriture disponible sur le marché, on serait censé voir une réduction des prix pour les consommateurs. Cela n'arrive pas. Malgré la troisième meilleure récolte de l'histoire, les prix demeurent les plus élevés depuis les 40 dernières années.

Il y a un problème. Il est causé premièrement par la taxe sur le carbone des libéraux. Nous leur demandons de mettre fin à cette taxe pour donner un peu de répit aux Canadiens et aux producteurs agricoles de partout au pays.

Travaux des subsides

[Traduction]

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Mégantic—L'Érable d'avoir présenté cette motion de l'opposition aujourd'hui, car elle traduit bien la triste situation des agriculteurs, des producteurs et des éleveurs du pays, sans parler des consommateurs. Le Parti conservateur est tout à fait conscient du problème qui se pose en matière de sécurité alimentaire et de viabilité économique des exploitations agricoles.

À mon avis, les libéraux vont avoir une décision cruciale à prendre au cours des prochains mois. Ils vont devoir décider s'ils continuent de viser leurs objectifs militants et idéologiques en maintenant les augmentations de la taxe sur le carbone et des taxes sur les producteurs, ou bien s'ils commencent à comprendre que la sécurité alimentaire et le prix des aliments sont les priorités de tous les Canadiens. Pour un gouvernement qui se targue de prendre des décisions fondées sur la science, il semble bien que les politiques qu'il applique ne soient pas du tout fondées sur la science.

Ce qui est frappant, et c'est en fait la raison d'être de cette motion, c'est ce que révèle le Rapport sur les prix alimentaires. Il dit en effet que, d'ici à 2030, lorsque la taxe carbone aura été triplée par les libéraux, les agriculteurs possédant une ferme de 5 000 acres, ce qui est une superficie moyenne pour une exploitation agricole, payeront 150 000 \$ par an en taxe sur le carbone. Comment le gouvernement peut-il s'imaginer qu'une exploitation agricole familiale va pouvoir absorber ce coût et continuer de produire des aliments sains à un prix abordable, non seulement pour les Canadiens mais pour le monde entier?

Comment le gouvernement libéral peut-il s'imaginer qu'une exploitation agricole familiale va pouvoir payer 150 000 \$ par an rien que pour la taxe sur le carbone et continuer d'être rentable? C'est tout simplement impossible. C'est la dure réalité que le gouvernement libéral a besoin de comprendre, et le plus tôt sera le mieux. Quand on met en place des politiques idéologiques aussi extrêmes, il faut s'attendre à de graves conséquences.

Le rapport indique également qu'une famille moyenne de quatre personnes verra sa facture d'épicerie augmenter de plus de 1 000 \$ par an, pour atteindre un total de près de 17 000 \$ par an, je dis bien par an. Le résultat est que, comme nous l'avons observé en mars dernier, 1,5 million de Canadiens fréquentent une banque alimentaire, ce qui est un chiffre record dans toute notre histoire. Je n'arrive pas à croire que cela se passe au Canada, un pays membre du G7, et que nous sommes devenus incapables d'alimenter notre propre population et d'assurer la sécurité alimentaire de tous.

Comme l'a dit mon collègue en réponse à une question du Bloc, le volume des récoltes de cette année arrive au troisième rang des volumes annuels dans l'histoire du pays. Comment se fait-il donc qu'on parle de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité économique de nos exploitations agricoles? Quand la récolte est aussi abondante, il ne peut y avoir qu'une seule explication: le coût des intrants est trop élevé par rapport à la valeur de la récolte, et par conséquent, l'agriculteur se retrouve encore plus endetté à la fin de l'année.

Au comité, hier, nous avons entendu Rebecca Lee, directrice exécutive des Producteurs de fruits et de légumes du Canada. Elle nous a dit que 44 % de ses membres vendent leurs produits à perte. Autrement dit, près de la moitié des producteurs canadiens vendent leurs produits à perte, à cause de la flambée des prix des engrais et du carburant.

Combien de temps le gouvernement libéral pense-t-il que ces producteurs vont pouvoir tenir? S'ils font faillite, nous serons obligés d'importer davantage de fruits et légumes des quatre coins du monde. Quel effet cela va-t-il avoir sur nos émissions de gaz à effet de serre? Quel effet cela va-t-il avoir sur la philosophie et les politiques du gouvernement en matière de changement climatique?

Au comité, nous avons également entendu Sylvain Charlebois, de l'Université Dalhousie, qui est l'un des scientifiques canadiens les plus réputés en matière de produits alimentaires. Je paraphrase un peu, mais il a dit carrément que la taxe sur le carbone était une mauvaise idée, parce qu'elle va acculer des producteurs agricoles à la faillite et qu'elle compromet notre sécurité alimentaire. Ce sont là les propos de l'un des scientifiques les plus réputés du Canada en matière de produits alimentaires. Selon lui, la taxe sur le carbone est une mauvaise idée qui conduit les agriculteurs à la faillite.

Quand des exploitations agricoles disparaissent, le prix des aliments augmente, et quand le prix des aliments augmente, la sécurité alimentaire est compromise. Le résultat, c'est ce que nous constatons déjà, soit que de plus en plus de Canadiens fréquentent des banques alimentaires.

Ce n'est pas tout. C'est là, je pense, que les libéraux sont à côté de la plaque lorsqu'ils prennent des décisions qui ne sont pas fondées sur des données scientifiques probantes.

● (1035)

Par exemple, nous avons demandé à la ministre de l'Agriculture hier, au comité, pourquoi les libéraux imposent des augmentations massives de la taxe sur le carbone aux agriculteurs canadiens alors que nous sommes déjà plus efficaces que n'importe quel autre pays au monde. Les études montrent en effet que les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada représentent environ 2 % des émissions mondiales, et que 8 % de ces 2 % proviennent de l'agriculture. Je dis bien 8 % de 2 %. C'est infinitésimal à l'échelle planétaire. La moyenne planétaire est de 26 %. Le contraste est donc frappant lorsqu'on se compare au reste du monde. Pourquoi le gouvernement libéral ne se réjouit-il pas de la performance des agriculteurs canadiens?

Au lieu de punir les agriculteurs à coups d'augmentations massives de la taxe sur le carbone, ce qui ne manquera pas de compromettre la sécurité alimentaire au Canada, pourquoi le gouvernement ne dit-il pas au reste du monde: « Si vous voulez réduire vos émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture, nous, nous avons déjà atteint notre cible et nous sommes prêts à vous montrer comment en faire autant. Utilisez nos technologies et nos pratiques, et nous vous exporterons notre production manufacturière »?

Nous pratiquons déjà la culture sans labour, la culture de couverture et l'agriculture de précision. Nous fabriquons au Canada des perceuses pneumatiques que nous nous ferons un plaisir d'exporter pour que d'autres pays puissent les utiliser dans leur production. Nous pratiquons aussi la gérance des nutriments 4B. Tout cela se fait déjà au Canada, mais le gouvernement actuel ne semble pas en tenir compte.

Nous avons demandé à la ministre hier comment, à son avis, une exploitation agricole familiale allait pouvoir absorber des augmentations de coûts pareilles. Elle nous a répondu qu'elle ne savait pas quelle était notre définition d'une exploitation agricole familiale. Elle est ministre de l'Agriculture. S'il y a quelqu'un qui doit savoir ce que c'est qu'une exploitation agricole familiale, c'est bien la ministre de l'Agriculture.

Le pire, c'est que les libéraux ont présenté le projet de loi C-8, qui propose un remboursement de la taxe sur le carbone pour les exploitations agricoles. Nous savons que les membres de Grain Farmers of Ontario récupèrent à peu près 15 % de ce qu'ils payent en taxe sur le carbone. Le ministère des Finances du Canada estime que les exploitations agricoles familiales récupéreront, en moyenne, 860 \$. Le gouvernement devrait comparer cela aux 150 000 \$ que cette taxe va leur coûter. Elles vont donc récupérer 1 000 \$. La ministre de l'Agriculture n'est-elle pas capable de comprendre cela? Elle nous a dit que c'est ce que les familles vont récupérer, mais qu'une exploitation agricole est une entreprise. Environ 95 % des exploitations agricoles canadiennes sont des exploitations familiales. Certes, elles sont peut-être constituées en société, mais ce sont essentiellement des exploitations familiales. Il est impossible de faire la distinction.

C'est la raison pour laquelle nous avons présenté un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-234, qui exempte le gaz naturel et le propane de la taxe sur le carbone afin de faciliter le séchage des céréales, le chauffage des granges et les opérations typiques d'une exploitation agricole familiale. Pour ce projet de loi, nous avons l'appui de tous les partis de l'opposition, c'est-à-dire le Bloc, le NPD et le Parti vert. L'opposition est consciente de l'importance de l'agriculture pour l'économie canadienne et pour la sécurité alimentaire, non seulement la nôtre, mais celle du monde entier.

J'espère que les partis de l'opposition appuieront aussi notre motion d'aujourd'hui, car elle souligne l'importance de l'agriculture canadienne et elle affirme que les décisions qui touchent les familles canadiennes doivent être fondées sur des données scientifiques probantes. Au lieu de déplorer la performance incroyable de l'agriculture canadienne, le gouvernement fédéral devrait en être fier et en faire la promotion dans le monde entier.

• (1040)

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, je salue le député d'en face, avec qui j'ai le grand plaisir de siéger au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Au cours de son intervention, il a parlé de Sylvain Charlebois, qui a comparu devant notre comité. Quand on lui a demandé si la tarification de la pollution avait un effet sur l'augmentation du prix des aliments, il a répondu très clairement que non. Le député d'en face s'en souvient-il?

J'aimerais ajouter ceci. Le rapport publié récemment par l'Institut climatique du Canada indique que d'ici à 2025, le changement climatique causera des pertes de l'ordre de 25 milliards de dollars, et que ce chiffre passera à 100 milliards de dollars au cours des 10 à 15 prochaines années. C'est précisément cela qui va compromettre la croissance de notre économie. Comment le député peut-il concilier ces chiffres avec ce qu'il a dit tout à l'heure?

M. John Barlow: Monsieur le Président, au comité, des pressions sont exercées pour augmenter la taxe sur le carbone afin d'atteindre nos objectifs climatiques. Cela fera disparaître toutes nos exploitations agricoles. Il n'y aura plus de fermes ni de produits alimentaires. Si nous acculons les agriculteurs à la faillite à cause de la taxe, que se passera-t-il?

Le plus frustrant dans tout cela, c'est que les libéraux demeurent indifférents aux progrès de l'agriculture canadienne, notamment en ce qui concerne la réduction des émissions, la séquestration du carbone, l'intendance et la conservation. Ils continuent toutefois d'aug-

Travaux des subsides

menter la taxe sur le carbone, sans pour autant avoir atteint un seul objectif. Ils prétendent que l'augmentation de la taxe sur le carbone est le meilleur moyen d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais ils n'en ont pas encore atteint un seul. C'est au fruit qu'on juge l'arbre.

Cette taxe ne donne aucun résultat et elle cause du tort partout au Canada.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, cela me fascine. En effet, j'ai l'impression que je vais encore poser la même question aujourd'hui à mes amis conservateurs et qu'il n'y en aura pas un pour y répondre.

Comment se fait-il, en 2022 et probablement pour les années à venir, que les pétrolières, les banques et les grosses entreprises d'alimentation fassent des profits records et que ce Parti conservateur, qui dit défendre les citoyens de la classe moyenne et les travailleurs, au lieu d'aller chercher cet argent où il y a des surprofits de grosses entreprises, s'en prenne à la taxe sur le carbone?

Si le Canada est au 58^e rang sur 63 en matière de lutte contre les gaz à effet de serre, c'est parce qu'il continue à subventionner l'industrie pétrolière, que le Parti conservateur protège.

J'aimerais que quelqu'un me dise, du côté du Parti conservateur, quand ils vont s'attaquer aux surprofits des pétrolières et remettre l'argent dans les poches des gens qui paient leur essence trop cher.

[Traduction]

M. John Barlow: Monsieur le Président, je m'attendais à ce qu'on me pose cette question. En tant qu'Albertain, je peux évidemment répondre que ces entreprises énergétiques sont essentielles à notre économie. Elles offrent des emplois aux travailleurs de la classe moyenne et assurent le bon fonctionnement de notre économie, non seulement en Alberta, mais dans l'ensemble du Canada.

Je ne préconise pas l'abolition de la taxe sur le carbone pour les grands émetteurs. En fait, l'Alberta a été la première province canadienne à imposer une taxe sur le carbone aux grands émetteurs comme les sociétés du secteur énergétique. Nous comprenons qu'il existe des moyens d'encourager les améliorations et les innovations technologiques, mais certains secteurs devraient être exonérés de cette taxe. Au Canada, l'agriculture et la production alimentaire font certainement partie de ces secteurs.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier mon collègue d'avoir présenté cet excellent projet de loi d'initiative parlementaire. Il améliorerait la situation de tous les agriculteurs.

Travaux des subsides

Je suis toutefois surpris de constater que la motion des conservateurs ne fait pas mention des chaînes d'épicerie. Premièrement, nous savons qu'il y a un manque de concurrence flagrant. Nous savons que certaines de ces chaînes mettent une partie de leur argent à l'abri à l'étranger et qu'elles ont dû payer une amende à l'Agence du revenu du Canada pour avoir caché de l'argent à la Barbade. Elles ont fixé le prix du pain; le Bureau de la concurrence l'a prouvé. Elles réalisent des profits faramineux grâce aux politiques liées à la COVID-19, parce que les restaurants ont fermé leurs portes et qu'elles n'avaient pas de concurrence. Elles ont mis fin à leurs programmes de rémunération des héros de façon unilatérale, malgré le fait qu'elles ne devraient pas travailler de concert en coulisse. Les primes qu'elles ont versées à leurs hauts dirigeants et les salaires des gestionnaires feraient rougir les requins de la finance. Enfin, elles imposent des prix abusifs pour les produits locaux, ce qui empêche les agriculteurs de distribuer leurs produits.

Pourquoi les conservateurs omettent-ils de mentionner la situation en ce qui concerne les chaînes d'épicerie?

• (1045)

M. John Barlow: Monsieur le Président, je rappelle à mon collègue que les néo-démocrates ont déjà présenté une motion qui a été adoptée à la Chambre il y a quelques semaines et qui est à l'étude en comité.

M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec mon ami et collègue le député de Hull—Aylmer, qui sera le prochain intervenant.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à un débat sur la hausse du coût de la vie qui frappe non seulement les Canadiens, mais les populations du monde entier. Je tiens à rassurer mon collègue: le gouvernement est tout à fait conscient de ces difficultés. Il s'efforce avant tout d'aider les personnes les plus vulnérables de notre société à faire face à l'augmentation du coût de la vie.

C'est pourquoi en 2022, le gouvernement a élaboré un plan en matière d'abordabilité, une série de mesures ciblées totalisant 12,1 milliards de dollars d'aide supplémentaire. Ce plan vise à répondre aux besoins des Canadiens à faible revenu qui souffrent le plus de l'inflation. Grâce aux investissements que le gouvernement a déjà effectués dans les deux derniers budgets fédéraux, bon nombre des mesures de son plan d'abordabilité sont actuellement en vigueur et ils aident les Canadiens.

Dans le budget de 2021, le gouvernement a bonifié l'Allocation canadienne pour les travailleurs, ce qui permettra aux familles à revenu modeste de recevoir jusqu'à 2 400 \$ de plus à compter de cette année. Je suis heureux de souligner que la plupart des bénéficiaires ont déjà profité de ce soutien accru dans leur déclaration de revenus de 2021.

Cette bonification de l'Allocation canadienne pour les travailleurs étend le soutien offert à environ 1 million de Canadiens et aide près de 100 000 personnes à sortir de la pauvreté. Le gouvernement propose également de verser, dès juillet 2023, des paiements anticipés automatiques de l'Allocation canadienne pour les travailleurs aux personnes qui y étaient admissibles l'année précédente. Les travailleurs recevraient une allocation minimale pour l'année en versements anticipés calculés en fonction du revenu qui figure dans leur déclaration de revenus de l'année précédente.

Nous sommes tout à fait conscients qu'une hausse de l'inflation a frappé le Canada et le reste du monde, notamment dans les domaines de l'alimentation et de l'épicerie. Cela fait partie d'un phénomène mondial, alimenté par les répercussions de l'invasion russe de l'Ukraine, qui a entraîné une forte hausse des prix des aliments et de l'énergie, comme on l'a dit aujourd'hui. Cette hausse découle aussi des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la pandémie de COVID-19. C'est pourquoi nous offrons également un soutien ciblé à environ 11 millions de personnes et de familles en doublant le crédit pour la taxe sur les produits et services pour une période de six mois. Cela représente une aide supplémentaire de 2,5 milliards de dollars pour ceux qui reçoivent déjà le crédit d'impôt, parmi lesquels figure plus de la moitié des aînés canadiens.

Depuis l'adoption du projet de loi C-30, de nombreux Canadiens ont déjà reçu ce montant supplémentaire. Cette année, les Canadiens célibataires sans enfant recevront jusqu'à 234 \$ de plus et les couples avec deux enfants, jusqu'à 467 \$ de plus. Les aînés reçoivent en moyenne 225 \$ de plus. De plus, l'argent leur est versé par un moyen très simple. En effet, le montant supplémentaire du crédit pour la TPS est versé à tous les bénéficiaires actuels, sous forme de paiement forfaitaire, dans le cadre du système de crédit pour la TPS. Les bénéficiaires n'ont donc pas besoin de présenter une demande pour recevoir ce paiement. Ils n'ont qu'à produire leur déclaration de revenus de 2021, s'ils ne l'ont pas déjà fait, pour recevoir à la fois le crédit pour la TPS actuel et le paiement supplémentaire.

Enfin, nous savons que les coûts liés à la lutte contre les changements climatiques sont élevés. Les changements climatiques sont réels et nous savons que la tarification de la pollution par le carbone demeure un pilier du plan climatique du Canada et un moyen efficace d'encourager la réduction des émissions et de stimuler l'innovation. La tarification du carbone permet à l'industrie, aux ménages et aux entreprises de choisir les moyens les moins coûteux de réduire leurs émissions et crée une demande à l'égard de technologies, de biens et de services à faibles émissions de carbone.

L'approche pancanadienne de tarification de la pollution par le carbone, annoncée en 2016, confère aux provinces et aux territoires la souplesse nécessaire pour mettre en œuvre leurs propres systèmes de tarification du carbone harmonisés avec les exigences nationales minimales en matière de rigueur, c'est-à-dire le « modèle fédéral ». Le système fédéral sert de filet de sécurité dans les provinces et territoires qui en ont besoin ou qui n'ont pas mis en place un système conforme aux exigences nationales minimales. Toutes les recettes directes générées par le système fédéral continueront à être retournées à la province ou au territoire où elles ont été perçues.

• (1050)

Pour qu'un gouvernement provincial ou territorial puisse recevoir ces redevances directement et les utiliser comme bon lui semble, il doit demander la mise en place du système fédéral et s'engager à ne pas utiliser ces recettes pour annuler le signal de prix du carbone.

Ce qui est encore plus important, c'est que 90 % des produits prévus issus de la redevance sur les combustibles seront retournés aux ménages sous la forme de paiements trimestriels de l'Incitatif à agir pour le climat, administré par l'Agence du revenu du Canada. La majorité des ménages recevront un remboursement supérieur à ce qu'ils paient dans le cadre du système fédéral. Ce versement aidera les Canadiens à payer la nourriture et les produits de première nécessité dont leur famille a besoin.

Les ménages à faible et à moyen revenu sont ceux qui en bénéficieront le plus. De plus, un montant supplémentaire de 10 % sera versé aux résidents des petites collectivités et des collectivités rurales. Une autre portion de 10 % des recettes prévues sera remboursée dans le cadre de programmes fédéraux, tandis que 1 % des recettes sera retourné aux bénéficiaires autochtones en fonction des approches et des priorités élaborées conjointement; les 9 % restants des produits sont remboursés par le biais de programmes environnementaux et de lutte contre les changements climatiques aux petites et moyennes entreprises des secteurs à forte intensité d'émissions et tributaires du commerce.

Le mois dernier, la ministre des Finances a précisé le montant des paiements de l'Incitatif à agir pour le climat pour les années 2022 à 2024 de la redevance sur les combustibles. Ces mesures ont été annoncées à la Chambre. Dans les provinces où les paiements de l'Incitatif à agir pour le climat continueront d'être versés, il y aura quatre paiements trimestriels égaux à partir d'avril 2023. Les ménages n'auront donc pas à déboursier pour couvrir les coûts. Une famille de quatre personnes recevra 386 \$ quatre fois par année en Alberta, 340 \$ en Saskatchewan, 264 \$ dans ma province, le Manitoba. Ces familles recevront donc plus de 1 000 \$ par année. Les familles de quatre personnes de l'Ontario recevront 244 \$ chaque trimestre.

Dans les provinces où la redevance fédérale sur les combustibles commencera à s'appliquer le 1^{er} juillet 2023 et où les paiements de l'Incitatif à agir pour le climat seront versés pour la première fois, il y aura trois paiements trimestriels égaux à partir de juillet 2023. Il s'agira des montants suivants pour une famille de quatre personnes: 248 \$ en Nouvelle-Écosse, 240 \$ à l'Île-du-Prince-Édouard et 300 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador.

Dans l'ensemble, la tarification de la pollution par le carbone réduit la pollution au coût global le plus bas pour les entreprises et les consommateurs. Elle incite à agir pour le climat et favorise l'innovation verte tout en protégeant la compétitivité des entreprises.

En conclusion, les mesures que j'ai soulignées aujourd'hui apportent une aide financière opportune et efficace à des millions de Canadiens. Nos concitoyens qui ont le plus besoin de ce soutien recevront plus d'argent cette année pour que leur vie soit plus abordable. Bien que la tarification de la pollution demeure la façon la plus efficace de lutter contre les changements climatiques, elle rend la vie plus abordable pour les Canadiens. Grâce à cette tarification, on ne pourra plus polluer sans en payer le prix. De plus, grâce au système fédéral de tarification de la pollution, les huit Canadiens sur dix qui reçoivent des paiements de l'Incitatif à agir pour le climat garderont plus d'argent dans leurs poches.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, mon collègue vit à Winnipeg. Juste au sud de Winnipeg, je suis certain qu'un certain nombre de ces fermes familiales typiques de 5 000 acres se trouvent très près de chez lui. Que dira-t-il à dire à ces agriculteurs qu'il vient d'accuser de polluer en utilisant des engrais?

Travaux des subsides

Que dira-t-il aux Canadiens lorsque la taxe sur le carbone aura triplé et que ces agriculteurs devront verser 150 000 \$ de plus? Qu'advient-il des émissions du Canada lorsque ces agriculteurs cesseront leurs activités et que nous importerons plus d'aliments? Quel sera le prix de nos aliments lorsque la taxe sur le carbone aura triplé?

M. Terry Duguid: Monsieur le Président, j'invite le député à se rendre au Manitoba pour y admirer des paysages magnifiques. J'ai parcouru la région au printemps dernier. Elle était inondée. Environ le tiers du sud du Manitoba était privé d'eau. Le printemps a été tardif, et les agriculteurs n'ont pas pu faire leurs plantations comme d'habitude.

En revanche, en 2021, un grand nombre de ces agriculteurs ont dû enfouir leur récolte de canola suite à la pire sécheresse qu'on ait connue depuis 60 ans. Nous avons subi deux inondations comme on n'en voit qu'une fois tous les 300 ans, qui ont coûté chacune un milliard de dollars et qui ont détruit les récoltes d'une bonne partie de la vallée de l'Assiniboine.

L'impact du changement climatique est réel, et j'en profite pour demander au député où est son plan climatique, car je sais que le Parti conservateur n'en a pas.

• (1055)

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je suis assez d'accord avec mon collègue que les conservateurs n'ont pas nécessairement de plan climatique. Par contre, il faudrait peut-être se demander si le plan des libéraux est bon.

Effectivement, les libéraux ont donné des arguments au Parti conservateur pour s'attaquer à la taxe carbone, car le Canada est 58^e sur 63 dans la lutte contre les GES. Le problème, ce n'est pas la taxe carbone, mais les subventions à l'industrie pétrolière. Le problème, c'est qu'on donne des permis pour forer au large de Terre-Neuve dans des zones où la biodiversité est en danger.

Le Parti libéral est bon sur le plan de l'image, mais il ne l'est pas du tout sur le plan des résultats. J'ai posé la question aux conservateurs, mais je n'ai pas eu de nouvelles. Est-ce que c'est possible de me dire si les libéraux ont une opinion différente? Vont-ils aller chercher l'argent chez les pétrolières qui font des surprofits? Vont-ils aller chercher l'argent des banques qui font des surprofits? Les grandes chaînes d'alimentation font des surprofits. Vont-ils aller chercher cet argent et le redonner à la classe moyenne afin de s'attaquer non seulement aux GES, mais aussi au coût de la vie?

[Traduction]

M. Terry Duguid: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député pour dire que les profits des sociétés pétrolières ont atteint des niveaux records, et qu'elles doivent faire leur part dans notre combat pour la réduction des émissions. Nous travaillons avec elles afin de plafonner les émissions de ce secteur. Nous allons mettre en œuvre une norme sur les carburants propres et nous allons supprimer les subventions inefficaces aux combustibles fossiles. Nous en avons déjà supprimé huit. Nous sommes sur le point de les éliminer toutes, avec deux ans d'avance.

Travaux des subsides

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, nous pensons nous aussi qu'il faut absolument tarifer le carbone. En Colombie-Britannique, c'est un gouvernement libéral plutôt à droite qui a mis en place la taxe sur le carbone en 2009, et celle-ci est aujourd'hui appuyée par tous les partis provinciaux, car nous sommes conscients des impacts du changement climatique. Nous nous souvenons que Lytton a été ravagée par un incendie. Nous avons eu des inondations. Bref, nous voyons régulièrement les impacts du changement climatique, et j'ai eu l'occasion d'en parler souvent à mon collègue.

Ce qui me préoccupe, et je partage l'avis du Bloc, c'est qu'il n'y a toujours pas de taxe sur les profits excessifs des sociétés pétrolières et gazières. Nous savons que le Royaume-Uni a joué un rôle de chef de file à cet égard, et que d'autres pays lui ont emboîté le pas. Les sociétés pétrolières et gazières ont engrangé plus de 100 milliards de profits records, mais les libéraux et conservateurs sont d'accord pour les laisser continuer de s'en mettre plein les poches.

C'est inacceptable parce que cet argent pourrait servir à atténuer les difficultés des Canadiens par la suppression de la TPS sur le chauffage, y compris sur le chauffage électrique, ce que les conservateurs proposaient autrefois dans leur plateforme électorale, mais qu'ils ne proposent plus du tout aujourd'hui, au contraire, et par la suppression de la surtaxe de 39,5 % pour Postes Canada qui est parfaitement inacceptable.

Mon collègue est-il prêt à imposer une taxe sur les profits excessifs aux sociétés pétrolières et gazières afin d'alléger la pression qui s'exerce chaque jour sur les Canadiens ordinaires?

M. Terry Duguid: Monsieur le Président, je suis sensible aux questions de mes collègues de l'opposition. Les profits des sociétés pétrolières augmentent. Les émissions doivent diminuer. Les sociétés pétrolières et gazières et le secteur énergétique doivent mettre l'épaulé à la roue. Ils doivent collaborer avec nous. Quoi qu'il en coûte, nous devons atteindre nos cibles de réduction de 40 à 45 % des émissions par rapport au niveau de 2005. Nous nous sommes fixé des cibles, et nous devons les atteindre.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur les excellentes questions posées par nos collègues du Bloc et du NPD au sujet des montants précis. Le directeur parlementaire du budget a déjà produit un rapport. L'impôt sur les bénéfices exceptionnels réclamé par d'autres générerait près de 4,4 milliards de dollars par année, alors qu'Imperial Oil a réalisé des profits de 6,2 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021 seulement. Ils s'en sortent comme des bandits en pleine crise climatique, et le gouvernement fédéral a déjà appliqué cette mesure aux banques et aux compagnies d'assurance-vie.

Le secrétaire parlementaire peut-il nous parler de l'importance d'appliquer le dividende de la relance du Canada aux sociétés pétrolières et gazières en pleine crise climatique?

M. Terry Duguid: Monsieur le Président, mon collègue et ami du Parti vert et moi parlons souvent de l'importance d'agir pour lutter contre les changements climatiques. C'est un défenseur dévoué de l'environnement.

Encore une fois, je suis d'accord avec ses observations sur la forme, mais pas sur le fond. Nous allons travailler d'arrache-pied pour réduire ces émissions, et nous n'allons pas donner au secteur de l'énergie un passe-droit, comme l'ont laissé entendre les députés de l'opposition.

• (1100)

[Français]

L'hon. Greg Fergus (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter mon collègue de Winnipeg-Sud pour l'excellent discours qu'il a prononcé aujourd'hui et pour ses réponses aux questions, parce qu'il a vraiment mis le doigt sur le problème.

Dans cette motion de l'opposition, on fait brièvement référence au prix sur la pollution. Or, le prix sur la pollution est une bonne chose, parce que la pollution a un prix. Ce n'est pas gratuit de polluer. Mon honorable collègue de Winnipeg-Sud a mentionné que, dans sa province, des inondations qui devraient normalement survenir une fois par siècle sont survenues deux fois. C'est arrivé deux fois.

Dans ma propre circonscription, la rivière des Outaouais est sortie de son lit et a causé des inondations en 2017 et en 2019. Selon les statistiques, de telles inondations devraient se produire une fois par siècle. C'est arrivé deux fois en trois ans. La crise climatique est ici et nous devons éliminer les pratiques qui ne fonctionnent plus. Les jours où on laissait les individus, les entreprises, les organisations et les gouvernements polluer impunément sont révolus. C'est la raison pour laquelle je suis très fier de dire que nous allons tarifier la pollution.

Je crois fermement au capitalisme. Je pense que c'est une bonne chose que les gens gagnent de l'argent. Nous félicitons toutes les personnes qui veulent gagner de l'argent en produisant un bien ou en fournissant un service. Par contre, si en faisant cela elle pollue, il faut qu'elle paie. J'ai confiance en la sagesse et en l'ingéniosité des Canadiens et, certainement, de nos entrepreneurs, qui sauront trouver des façons de produire des biens tout en réduisant leurs émissions de carbone. Ainsi, ils vont payer moins, leur produit sera plus efficace et moins cher et les individus vont l'acheter, parce que cela fonctionne. Voilà l'idée derrière la tarification de la pollution.

Toutefois, la motion qui est à l'étude aujourd'hui tente de faire un lien entre l'inflation que nous vivons aujourd'hui, l'augmentation des prix, et la tarification de la pollution. Il n'y a pas de lien. Lorsque mon collègue de Whitby a posé une question, il a parlé d'un témoin qui a comparé au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, auquel mon collègue siège. Ce témoin est une personne très renommée au Québec qui connaît l'agriculture comme le fond de sa poche. On lui a demandé si la taxe sur le carbone contribuait à l'inflation, à l'augmentation des prix des denrées à l'épicerie, et il a dit que ce n'était pas le cas.

Ce qui cause les problèmes d'inflation, c'est le contexte mondial. Il y a plusieurs éléments. Tout d'abord, il y a eu la pandémie, et, tout d'un coup, toutes les entreprises ont fermé leurs portes pour s'assurer que les gens étaient en sécurité et que le virus de la COVID-19 ne se répandait pas. À un moment donné, grâce aux innovations qui ont mené à la création des vaccins, on a commencé à rouvrir l'économie en suivant les conseils des autorités sanitaires.

Travaux des subsides

• (1105)

Tout à coup, beaucoup de gens ont voulu acheter des choses en même temps. Ils ont voulu regagner leur liberté. C'est correct quand il s'agit d'une ou de deux personnes, mais, quand il s'agit du monde entier, cela crée toute une demande. Il y a eu des problèmes avec les chaînes d'approvisionnement partout au monde, surtout en Chine en raison de sa politique zéro COVID. Cette dernière a entraîné des fermetures d'usines et des bouleversements dans les chaînes d'approvisionnement partout sur la planète. Comme si ce n'était pas assez, il y a aussi cette guerre détestable de Vladimir Poutine contre l'Ukraine. Cette situation nuit encore plus à la circulation des marchandises. Elle a créé des pénuries de produits et doublé la hausse des prix.

Voilà des tendances mondiales qui surviennent. Que fait-on alors avec cela? Les Canadiens font face à une augmentation des prix, mais notre gouvernement a une réponse, contrairement à l'opposition officielle. Notre réponse est de venir en aide aux Canadiens les plus vulnérables. Nous l'avons vu de plusieurs façons. Je m'explique.

La première chose que nous voulons, c'est rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Grâce au projet de loi C-30, nous avons doublé pour une durée de six mois le crédit pour la taxe sur les produits et services, ou TPS. Ce crédit pour la TPS, que nous avons déjà pour venir en aide aux Canadiens les plus vulnérables, est un paiement non imposable versé aux particuliers et aux familles à revenu faible ou modeste. Ces personnes, peu importe la situation, ont besoin d'un coup de pouce, et c'est particulièrement vrai à l'heure actuelle. Notre mesure mettra 2,5 milliards de dollars dans les poches d'environ 11 millions de Canadiens, des personnes et des familles qui seront vraiment heureuses d'avoir ce montant pour les six prochains mois.

Avec le projet de loi C-31, nous avons créé la Prestation dentaire canadienne. Encore une fois, cela représentera à peu près 1 300 \$ dans les poches des Canadiens pour s'assurer que les jeunes de 12 ans et moins ont accès aux soins dentaires. Il y a autre chose. Nous avons aussi versé 500 \$ à 1,8 million de locataires canadiens à faible revenu qui ont de la difficulté à payer le coût du loyer. Voilà une autre mesure d'aide ciblée et non inflationniste qui va grandement améliorer les choses pour ceux qui sont dans le besoin.

Plus tôt cette année, nous avons augmenté de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Je peux aussi parler de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, une autre façon de cibler notre aide pour appuyer les Canadiens dans le besoin. Cette allocation est un crédit d'impôt remboursable offert aux Canadiens et aux familles qui travaillent, mais qui gagnent un revenu faible ou modeste.

Toutes ces mesures ciblées et raisonnables vont aider les gens à surmonter cette crise mondiale. Nous pouvons faire tout cela en même temps que nous luttons contre la crise climatique. C'est ce que nous avons fait au Canada. Cela créera une économie plus durable, un environnement plus sain, ainsi que de la cohésion sociale. Comme parlementaires, nous ne sommes rien si nous ne pouvons pas nous assurer de rassembler tout le monde.

• (1110)

[Traduction]

M. Terry Dowdall (Simcoe—Grey, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de son discours d'aujourd'hui. J'ai eu un peu de difficulté avec certains mots, surtout lorsqu'il parlait de

la taxe libérale sur le carbone et de l'inflation. Il a dit que les deux n'étaient probablement pas reliés et qu'on parlait de deux choses différentes.

Cette semaine, les députés d'en face n'ont pas manifesté beaucoup de respect à l'égard du rôle de la vérificatrice générale. Je sais que le gouverneur de la Banque du Canada a dit, devant le Comité permanent des finances, que la taxe sur le carbone a aggravé l'inflation.

Est-il d'accord avec les commentaires du gouverneur de la Banque du Canada?

[Français]

L'hon. Greg Fergus: Monsieur le Président, je suis absolument d'accord avec le gouverneur de la Banque du Canada, mais il ne faut pas citer des propos sans avoir un contexte. Quand on cite hors contexte, c'est un prétexte pour dire des choses qui ne sont pas vraies. Ce qu'il a dit, en théorie, est bien le cas, mais c'est minime, et c'est ce qui importe.

Les vraies causes de l'inflation, ce sont les chaînes d'approvisionnement qui sont brisées, et cela prend du temps pour les rétablir; c'est la politique zéro COVID en Chine qui a bouleversé toutes les chaînes d'approvisionnement; et c'est la guerre en Ukraine menée par Vladimir Poutine qui, encore une fois, a complètement chamboulé les chaînes d'approvisionnement partout dans le monde.

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, nous débattons d'une motion concernant la taxe sur le carbone, qui est l'ennemie du genre humain, selon les conservateurs.

Par ailleurs, on a devant nous le projet de loi C-234 qui va fournir certains allègements à nos fermiers et à nos agriculteurs — ils sont nombreux dans ma circonscription, Mirabel —, notamment sur les carburants agricoles et sur la taxe de vente sur le propane qui sert au séchage des grains. J'aimerais savoir où en est la réflexion du gouvernement à ce sujet. On sait que, précédemment, le gouvernement et même la ministre de l'Agriculture ont voté contre les agriculteurs. Je me demandais s'ils avaient changé d'idée à cet égard. C'est très important pour les agriculteurs dans Mirabel; ils m'en ont parlé à maintes reprises.

L'hon. Greg Fergus: Monsieur le Président, je dois dire que je ne suis pas complètement au fait de ce projet de loi émanant d'un député. Néanmoins, je sais bien que le gouvernement est toujours là pour appuyer nos agriculteurs.

Nous les appuierons notamment en luttant contre les changements climatiques. On sait bien qu'aujourd'hui, demain et dans les années à venir, nous devons affronter la crise climatique qui s'installe.

Les fermiers et les agriculteurs connaissent jusque dans leurs tripes les changements qui arrivent. Il faut qu'on travaille là-dessus et c'est la raison pour laquelle il faut toujours mettre un prix sur la pollution et mettre en place plusieurs politiques pour venir en aide et créer un Canada plus vert et plus durable.

Travaux des subsides

[Traduction]

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NDP): Monsieur le Président, il est quelque peu curieux que les conservateurs soulèvent le fait que le Canada se classe au 58^e rang en matière de lutte contre les changements climatiques et qu'ils parlent de notre capacité à relever le défi des changements climatiques et à respecter nos engagements. C'est curieux parce que les conservateurs n'ont pas de plan pour lutter contre les changements climatiques, mais c'est aussi un problème parce que nous ne devrions pas occuper le 58^e rang.

Même si le Canada a un système de tarification du carbone, il continue d'être à la traîne, de ne pas respecter les engagements qu'il a pris et de ne pas performer. Nous ne sommes pas en voie d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Que faut-il faire pour améliorer l'approche du Canada à l'égard des changements climatiques et cesser d'être à la traîne dans ce dossier crucial?

• (1115)

Le vice-président: C'est une grande question, et le député n'a que 30 secondes pour y répondre.

[Français]

L'honorable secrétaire parlementaire a la parole pour une brève réponse.

L'hon. Greg Fergus: Monsieur le Président, c'est impossible de répondre rapidement. C'est une belle question de mon collègue de Skeena—Bulkley Valley.

La raison pour laquelle le Canada a tiré de l'arrière, c'est parce que, depuis trop longtemps, il y a eu les effets du non-plan environnemental du gouvernement Harper.

Maintenant, on a un plan réaliste qui est en place, qui est reconnu dans le monde entier et qui est un des meilleurs plans parce que c'est détaillé. Il y a des cibles très certaines et très fortes et des initiatives, enfin, qui ont de la rigueur.

C'est la raison pour laquelle je suis très optimiste pour l'avenir.

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, je vous indique que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Beauport—Limoilou.

Monsieur le Président, hier, je suis allé manger un *grilled cheese* à la cafétéria du premier étage, et j'espérais bien vous y voir. Vous savez que vous êtes de commerce agréable et que je vous aime beaucoup. Finalement, à force de réflexion, je me suis dit que c'était aussi bien que vous n'y soyez pas, parce que j'ai rencontré un député conservateur qui a échappé un café sur ses culottes et qui s'est exclamé: maudite taxe carbone!

Je me suis dit que c'était évidemment la source de tous les maux. Là, je savais qu'il allait y avoir une journée de l'opposition conservatrice. Alors, j'ai fait une gageure. Je me suis dit que les conservateurs allaient déposer une motion pour renommer le bonhomme Sept-Heures bonhomme Taxe-Carbone.

J'ai lu la motion hier soir. J'aime beaucoup avoir raison, et c'était presque le cas. Cette motion, qui était prévisible, met l'accent sur la taxe carbone comme si c'était la source de tous les maux, comme si son abolition était la solution à tous les problèmes. Ce n'est pas une motion qui porte sur le pouvoir d'achat ou sur le prix des aliments. Ce n'est pas une motion qui vise à aider nos agriculteurs. C'est une

motion qui nous montre encore que les conservateurs sont enfermés dans leur cage idéologique, une cage particulière qui a comme trame narrative qu'il est impossible de combattre la lutte aux changements climatiques et de faire une transition d'aucune autre façon qu'en abolissant la taxe sur le carbone. C'est une cage idéologique et ils en sont prisonniers. Le débat public en est prisonnier, et c'est une fausse prémisse. C'est une fausse prémisse que de dire que c'est la seule solution.

Les conservateurs parlent de nos agriculteurs. J'aimerais parler de nos agriculteurs des Basses-Laurentides. Dernièrement, un congrès de l'Union des producteurs agricoles, ou UPA, s'est tenu dans la circonscription de mon collègue de Rivière-des-Mille-Îles. Je suis allé au congrès de l'UPA et j'ai parlé aux agriculteurs. Ils ont remercié le Bloc québécois d'avoir soutenu le projet de loi C-234, qui leur donne un peu de répit en ce qui concerne la TPS pour les carburants pour leurs tracteurs, la machinerie agricole, le propane et le séchage du grain. Ils ont salué notre sensibilité, notre pragmatisme et notre ouverture. Ils me l'ont dit et ils le reconnaissent. Cela fait toujours plaisir.

Plutôt que de proposer une approche ciblée, on s'attaque de manière générale à la fameuse taxe sur le carbone, qui ne s'applique pas directement au Québec, car ce dernier a un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission. Le principe de base de ces systèmes est d'augmenter le prix d'intrants ou de biens qui sont polluants, mais, en même temps, de retourner aux ménages les revenus que la taxe génère. Alors, le prix relatif de ces biens plus polluants sera plus élevé, mais, en retour, on va aider les gens avec leur pouvoir d'achat. Cela fait que, à terme, les gens vont choisir des intrants et des biens moins polluants. Cependant, pour que ces changements soient faits, il faut être réaliste. Il faut aussi qu'il y ait une vision en ce qui a trait à la transition à long terme. Il faut qu'on augmente le nombre d'options pour les gens. Ni les conservateurs ni les libéraux ne nous offrent cela. C'est pour cela que nous sommes toujours pris dans la situation actuelle. Au Bloc québécois, nous sommes réalistes. Nous pensons qu'il est possible de marcher et de mâcher de la gomme en même temps sans s'enfarger comme les conservateurs.

C'est pour cela que nous avons appuyé la partie de leur motion qui porte sur les carburants agricoles et qui est l'objet du projet de loi C-234. C'est pour cela que nous appuyons le fait de retirer la taxe sur le propane qui sert au séchage des grains. Au syndicat de base de l'UPA de Sainte-Scholastique-Mirabel, on m'a regardé dans les yeux et on m'a dit que c'était important. Toutefois, cela se trouve dans le projet de loi C-234 et les conservateurs n'ont pas besoin de perdre leur temps avec leur motion.

En ce qui concerne les engrais, j'aimerais saluer le travail extraordinaire du député de Berthier—Maskinongé. J'ai moi-même participé à des rencontres où le député de Berthier—Maskinongé, notre porte-parole en matière d'agriculture, avait réuni tout le monde autour de la table, dont les agriculteurs. Il y a eu des rencontres avec les cabinets pour faire en sorte que les contrats d'approvisionnement d'engrais, qui avaient été signés avant la guerre en Ukraine, ne soient pas sujets aux sanctions. Ces agriculteurs honnêtes avaient le droit d'obtenir leurs engrais à un prix prévisible. On était là pour eux.

Travaux des subsides

La question du transport est importante, parce que c'est le plus gros chantier de réduction des émissions que nous aurons à faire au cours des 10, 20 et 30 prochaines années, si on exclut la génération de l'électricité elle-même dans la plupart des provinces. Nous avons adopté une approche intelligente, ciblée et temporaire qui est compatible avec la transition et qui fait preuve de compassion pour les gens qui paient. Cela permet d'aider les chauffeurs de taxi, les camionneurs et ceux qui, temporairement, subissent les aléas des tensions géopolitiques que l'on vit présentement.

Je rappellerais à nos collègues conservateurs que le prix du pétrole est présentement déterminé par un cartel, par leurs amis de l'Arabie saoudite et du Venezuela, des communistes. C'est l'OPEP+, qui inclut la Russie, qui, encore la semaine dernière, a décidé de réduire la production pour garder les prix élevés, au grand plaisir des finances publiques albertaines.

• (1120)

Alors nous avons appuyé le projet de loi C-234. Si on doit pointer le doigt vers un parti qui ne soutient pas les agriculteurs, c'est le Parti libéral. Quand nous avons voté sur le projet de loi C-234, j'étais là et le Bloc québécois était là pour les agriculteurs du Québec et de tout le pays. J'ai été le premier parmi les 338 députés de la Chambre à indiquer sur les réseaux sociaux que même la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire avait voté contre les agriculteurs. Les syndicats de base de l'Union des producteurs agricoles l'ont remarqué.

La réalité, c'est qu'il faut faire une transition et ce n'est pas une lubie. Les conservateurs n'ont jamais déposé une motion qui nous permettrait d'évaluer et d'apprécier la façon dont on pourrait faire une transition qui serait à l'image des ambitions de l'Ouest. Ils s'acharnent toujours sur la taxe sur le carbone.

Pourtant, l'Agence internationale de l'énergie nous dit que, d'ici 2050, il y aura une diminution de 7 % de la demande d'énergie, parce que certains pays font des efforts. Le Canada n'en fait pas.

L'Union européenne nous dit que d'ici 2050, on aura une réduction de 30 à 38 % de la demande d'énergie. Pourquoi? C'est parce qu'il y a des pays qui fournissent leur part d'efforts. Le Canada ne le fait pas.

La France nous annonce que d'ici 2050 sa demande énergétique va diminuer de 40 %. Pourquoi? C'est parce que la France est un pays du G7 et que des efforts sont déployés. Ici, toutes les fois qu'une motion conservatrice est présentée, on évacue les problèmes de fond pour se prêter à de la partisanerie. Je n'ai aucunement envie de me lancer là-dedans. On mérite plus de hauteur que cela à la Chambre.

Devant un discours comme celui que je tiens, les conservateurs attaquent le Québec. Encore la semaine dernière, des conservateurs publiaient sur les réseaux sociaux des propos mensongers en disant que la tonne métrique de carbone coûte moins cher au Québec avec notre système d'échange de permis que dans le reste du pays. La raison est simple, c'est que notre système est basé sur un contrôle de la quantité et que les prix fluctuent. Si la tonne métrique coûte moins cher au Québec, c'est qu'il y a moins de demandes. Il y a moins de demandes pour les permis parce que nous polluons moins.

Ce système était le Western Climate Initiative auquel prenait part, au début, des provinces canadiennes et des États américains. Certains s'en sont retirés parce qu'ils veulent payer moins cher, parce qu'ils ne veulent pas faire de transition et parce qu'ils savaient que

cela leur coûterait encore plus cher. Aujourd'hui, ils refusent d'évaluer les solutions possibles. C'est ce qui nous met dans la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

Revenons à la question de l'inflation. Tout cela ne veut pas dire qu'il n'y pas des gens qui subissent la hausse des prix du panier d'épicerie ou du carburant. Les gens que je côtoie au quotidien vivent en effet ces difficultés. Il faut s'attaquer aux faiblesses de notre chaîne d'approvisionnement. Ce n'est pas à cause de la Banque du Canada si on a de la difficulté à avoir des voitures japonaises. Il y a juste un conservateur pour nous dire cela. Ce n'est pas la faute de la Banque du Canada si on a de la difficulté à avoir du bois d'œuvre. Aux dernières nouvelles, le gouverneur de la banque centrale n'est pas allé couper de l'épinette au Saguenay. Je n'ai pas entendu parler de cela.

Ce n'est pas la faute du Canada si on a connu des prix records pour les ressources comme le blé, le riz ou les commodités. À la bourse de Chicago, il y a de cela quelques semaines, on se contre-foutait de la taxe sur le carbone albertaine. Il y a juste un conservateur pour dire cela et induire le public en erreur.

Le réchauffement climatique à long terme va occasionner encore plus de rupture et de déséquilibre dans la chaîne d'approvisionnement. Il y a rien qu'un conservateur pour nous dire que c'est un mythe. Cette semaine, j'ai entendu un conservateur dire qu'à l'époque, les trous dans la couche d'ozone, c'était un mythe. Il y a juste eux pour penser cela.

Quand le Bloc québécois dépose des motions sur la prière à la Chambre ou sur la monarchie et fait qu'on se met à genou avant d'entrer à la Chambre pour prier un souverain étranger dont la monarchie lui sort par les oreilles, les conservateurs nous font des leçons sur notre sens des priorités.

J'aurais aimé cela que les conservateurs déposent une motion sur notre dépendance aux hydrocarbures et la façon d'en sortir de façon équitable pour les travailleurs. J'aurais aimé cela qu'ils nous présentent un plan ciblé pour les personnes à faible revenu ou du soutien ciblé pour nos agriculteurs. C'est ce que nos agriculteurs demandent pour faire face aux faiblesses structurelles de nos chaînes d'approvisionnement.

J'aurais aimé qu'ils présentent un plan visant à construire des logements sociaux pour ceux qui en ont besoin. La théorie du ruissellement ne s'applique pas au logement. Il faut construire des logements pour les gens qui sont dans la rue.

J'aurais aimé voir une motion qui nous propose des solutions pour s'attaquer aux maillons faibles de la chaîne d'approvisionnement. Les ports maritimes du Québec nous disent qu'ils ont besoin d'aide.

La prochaine fois que les conservateurs remettront en question notre sens des priorités, je les inviterai à s'acheter un miroir, car ils sont en solde chez Rona.

• (1125)

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais rassurer mon collègue, qui est mon voisin de bureau, au sujet de trois choses.

Premièrement, nous n'aurons pas de visite de nos amis de l'Arabie saoudite dans le temps des Fêtes parce que, dans ma circonscription, il y a Énergie Valero, la plus grande raffinerie du Québec, qui prend son pétrole brut du Canada et des États-Unis.

Travaux des subsides

Deuxièmement, dans son discours, mon cher collègue a parlé du fait que, avec le projet de loi, les agriculteurs seraient remboursés pour la TPS. La TPS est déjà remboursée, c'est un intrant. Depuis 30 ans, la TPS et la TVQ sont remboursées.

Voici mon dernier point. J'aimerais savoir si mon collègue a déjà vu une facture de propane de ses agriculteurs sur laquelle est indiqué le taux de la taxe sur le carbone. Le taux augmente conformément à la formule mise en place par les libéraux.

Est-ce qu'il a déjà vu, de ses propres yeux, une vraie facture de propane pour le séchage du grain au Québec incluant le taux de la taxe sur le carbone?

M. Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, mon collègue sait que je l'apprécie.

Je salue le fait que, chez Énergie Valero, on raffine pour usage interne du pétrole canadien. Cela confirme encore qu'on n'a pas besoin d'augmenter la production pour l'exportation. Je le remercie de me souligner cela. Les conservateurs n'ont pas l'air de le comprendre tous les jours.

La deuxième chose, c'est qu'il faut qu'ils comprennent que, en abolissant la taxe sur le carbone dans les provinces qui ne sont pas responsables d'un point de vue écologique, on crée de la concurrence déloyale envers les producteurs de divers biens dans les autres provinces qui, elles, paient leur taxe sur le carbone. Les conservateurs aiment la concurrence jusqu'à ce que ce soit une question de pétrole.

Troisièmement, j'aimerais saluer Claude qui siège au syndicat local de l'Union des producteurs agricoles de Sainte-Scholastique. Il y a deux semaines, lors d'une rencontre, il m'a remercié de notre soutien au projet de loi C-234 concernant les frais de propane qui servent au séchage des grains. Je veux lui dire que j'ai très hâte d'aller le visiter à sa ferme.

[Traduction]

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Monsieur le Président, la motion qu'a présentée aujourd'hui le Parti conservateur propose l'élimination de la taxe sur le carbone. Je me demande quelles seraient les répercussions de cette élimination ou comment cette mesure entrerait en vigueur dans les provinces qui ont leur propre taxe sur le carbone, et quelle en serait l'incidence sur les remboursements ou les remises qui pourraient faire partie de leur plan. Comment le gouvernement fédéral pourrait-il dire aux provinces de ne pas appliquer la taxe sur le carbone alors que ce sont elles qui en sont responsables?

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, aujourd'hui, je veux réitérer ma fierté d'être Québécois.

Quand il y a eu la Western Climate Initiative, tout le monde défroquait, quittait et revenait sur ses responsabilités climatiques. Le Québec, comme nation, a décidé de prendre ses responsabilités et de mettre en place son système d'échange de droits d'émission. Aujourd'hui, cela fonctionne tellement que les conservateurs en sont jaloux et qu'ils l'attaquent.

En politique, quand on est attaqué, c'est souvent parce qu'on a raison.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Je voudrais qu'il explique l'impact de cette taxe sur l'ensemble de l'agriculture canadienne. On est des exportateurs de porc, de poulet et de différentes productions céréalières.

Quel impact cela a-t-il si les prix augmentent pour nos producteurs par rapport aux autres pays? Est-ce que nos producteurs vont être capables de vendre leurs produits? Ils vont être obligés de les vendre à perte sur les marchés internationaux. Que va-t-il répondre aux gens de sa circonscription de Mirabel?

• (1130)

M. Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, plusieurs de nos concurrents qui produisent des denrées agricoles sont sujets à des mesures fiscales similaires dans des pays concurrents. Ce que j'ai essayé de dire à mon collègue tout à l'heure dans mon discours, et non dans ma question, c'est que nous sommes sensibles à la question des agriculteurs et que nous voulons des mesures ciblées.

Ce que mon collègue a oublié de nous dire, c'est que la taxe sur le carbone s'applique dans un ensemble de marchés. Parce que nous sommes attachés aux agriculteurs et que nous sommes sensibles aux problèmes qu'ils vivent, mon collègue me demande, en filigrane, si nous ne devrions pas lever la taxe pour toutes les industries, dont l'industrie de production pétrolière dans l'Ouest qui est la plus polluante.

Il faut des mesures ciblées. C'est le problème des conservateurs et c'est le problème avec leur motion: ils sont plus habiles à changer de sujet qu'à mettre le doigt sur les problèmes.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, la motion de l'opposition que nous étudions aujourd'hui s'inscrit dans le type de motion du Parti conservateur que nous avons eu à débattre depuis le début de la session. C'est une motion qui envoie le message de la bonté, de la conscientisation des difficultés financières que la population a actuellement à affronter. Ces difficultés sont réelles. Les prix à la consommation ont augmenté. Je ne doute aucunement de la bonté et de la conscientisation de mes collègues à ce sujet. Je n'en doute aucunement, et je tiens à mettre cela au clair.

Cela dit, lorsque nous prenons la peine d'analyser la motion, d'examiner son contenu plus en profondeur et de faire la vérification des faits, nous découvrons, sous le couvert de la bonté et de la conscientisation, une marmite pleine d'une soupe composée de morceaux d'intérêts politiques et électoralistes, de morceaux de détournement d'informations et de faits incomplets.

La première prémisse de la motion met en place des chiffres effrayants pour les agriculteurs, qui peinent déjà à avoir un revenu adéquat. Ainsi, selon la première prémisse, les agriculteurs auront à payer 150 000 \$ par an en taxe sur le carbone lorsqu'elle aura triplé. C'est un montant qui est gigantesque, effrayant. Cependant, la motion oublie de mentionner certaines informations. Par exemple, le montant de la taxe sur le carbone aura triplé par rapport au montant actuel, mais ce, en 2030. La motion ne fait donc pas référence à un événement actuel ou même rapproché. Elle omet également de mentionner que, d'ici 2030, on aura mis en place une foule de mesures de transition qui vont faire que la production de gaz à effets de serre aura diminué. Oui, les taxes augmentent, mais, si notre production de GES diminue, le montant à payer en 2030 devrait être sensiblement le même qu'aujourd'hui.

Parlons maintenant d'une espèce d'incohérence. Toujours en ce qui concerne le premier point, la motion d'aujourd'hui oublie de mentionner un élément très important. L'oubli de cet élément est purement et simplement incompréhensible. Cet élément est que le Parti conservateur, en la personne du député de Huron—Bruce, a déposé le projet de loi C-234 qui vise justement à retirer l'obligation de paiement de la taxe sur le carbone sur les installations agricoles. Le projet de loi est rendu à l'étape du rapport en comité, et tout le monde s'entend pour le faire cheminer assez rapidement. En somme, c'est comme si la main droite ne parlait pas à la main gauche lorsque le temps est venu d'écrire cette motion d'aujourd'hui. Ainsi, la première prémisse de la motion pourrait être qualifiée de désinformation, puisque l'information qu'elle contient est incomplète.

Ramenons mes collègues à leur cours de philosophie 101 au cégep. La désinformation est causée par trois principaux éléments. Le premier, c'est de ne pas donner toute l'information nécessaire à la compréhension des faits. C'est ce qu'on a ici. Le deuxième, c'est de détourner l'attention du lecteur sur l'information. C'est un peu ce que fait la motion en mettant sur le dos de la taxe sur le carbone tous les malheurs du monde, alors que la hausse des prix à la consommation est le résultat d'une multitude de facteurs. Le troisième, c'est de donner délibérément de fausses informations. La bonne nouvelle est que ce n'est pas le cas ici. On a donc deux éléments sur trois qui causent de la désinformation.

Les prémisses qui suivent donnent également des chiffres importants, qui sont vrais. Néanmoins, à cause de la première prémisse, nous pourrions croire que seule la taxe sur le carbone cause la hausse des prix à la consommation. Or, comme je viens de le dire, la hausse des prix à la consommation est causée par une multitude de facteurs, et non seulement par la taxe sur le carbone.

Parlons maintenant des demandes. Les deux premières demandes consistent à éliminer la taxe sur le carbone sur les carburants agricoles. Or, comme je viens de l'expliquer, le projet de loi C-234 couvre ces aspects. Entre la main droite et la main gauche, c'est silence radio. La troisième demande consiste à retirer la taxe sur le carbone sur les engrais. Le projet de loi C-234 ne couvre pas cette demande. C'est dommage. Il est possible de mettre en place un projet de loi à cet égard assez rapidement avec toute la bonne volonté que le Parlement est capable d'afficher, comme je le sais. Cela dit, les agriculteurs subissent les contrecoups des sanctions imposées contre la Russie en ce qui concerne les engrais. Il faut régler cela. Ces sanctions ne sont pas causées par la taxe sur le carbone; elles sont causées par la guerre. La quatrième demande porte sur l'élimination de la taxe sur le carbone sur les transports. Or, de quels moyens de transport parle-t-on?

• (1135)

Cela ne peut pas être les transports en agriculture, parce qu'ils sont déjà couverts dans la première demande portant sur les carburants agricoles. Il s'agit donc des autres modes de transport. Est-ce qu'on parle des camions lourds, des trains, de l'avion?

Dans le cas des camions, des technologies sont déjà en place pour diminuer la pollution qu'ils engendrent. À terme, ces technologies, notamment l'utilisation du fluide d'échappement diésel, feront que, en 2030, au moment où le montant de la taxe sur le carbone sera de 170 \$ la tonne, ces camions pollueront beaucoup moins. Les avions sont également en pleine évolution quant à leurs carburants et à leur production de gaz à effet de serre. En somme, il ne reste que les trains sur lesquels nous devons nous pencher pour sortir le

Travaux des subsides

Canada d'un système ferroviaire digne du XIX^e siècle. Je rêve d'un train à grande vitesse, électrique, par un système magnétique, non pas d'un train à grande fréquence. Je rêve d'un vrai train moderne. Ce serait génial.

Enfin, la cinquième demande manque de précision. On demande de retirer tous les autres éléments pertinents du système d'approvisionnement. Que sont tous ces autres éléments? Parle-t-on ici de l'électricité, du charbon, des usines, des industries pétrolières? Je n'en ai aucune idée. Je ne m'attarde pas à cet aspect plus qu'il ne le faut parce qu'il est aussi flou qu'un mirage en plein désert.

Comme je le disais, l'inflation a des causes multiples: les problèmes de main-d'œuvre dans les entreprises agricoles et dans les entreprises en général; les désastres naturels, comme les inondations, la sécheresse, les ouragans, les feux, et j'en passe; les hausses de salaire dans les entreprises; et la guerre — il faut l'inclure dans le lot. Réduire la hausse des prix à la consommation à la taxe sur le carbone est donc une simplification flagrante d'un phénomène beaucoup plus complexe, et cette simplification est de la désinformation.

Il existe des solutions viables et responsables, que j'aurais adoré entendre mes collègues proposer. Par exemple, on pourrait premièrement augmenter les revenus de pension pour aider les aînés de 65 à 74 ans, mais également leur permettre de travailler, s'ils le veulent, sans être doublement imposés. Ils paient plus d'impôt qu'une famille, alors qu'ils ont payé des impôts toute leur vie. Qui plus est, on réduit leur pension à partir d'un certain seuil de salaire. Cela n'a pas de bon sens. Deuxièmement, on pourrait mettre en place un programme de soutien aux personnes les plus touchées par la hausse des prix de l'essence, tels les agriculteurs et les camionneurs. Je tiens à mentionner que, comme ces gens sont dépendants de l'essence, ils sont aussi dépendants des fluctuations du prix de l'essence. Dans la transition, on doit apporter des solutions à ces gens pour qu'ils cessent d'être dépendants des fluctuations. Troisièmement, on pourrait assurer une chaîne d'approvisionnement plus stable en renforçant les maillons essentiels de la chaîne d'approvisionnement et en favorisant la production locale.

Certes, le Québec ne paie pas la taxe sur le carbone parce qu'il participe au marché du carbone. Je rappelle toutefois, comme l'a fait mon collègue, que, lorsque le Québec s'est investi dans ce marché, il a tenté de convaincre toutes les provinces canadiennes de le suivre dans sa démarche. Il s'est heurté à un refus unilatéral. Le Québec, sur cette bonne idée, était à nouveau seul, comme en 1982 lorsque les provinces canadiennes l'ont poignardé en revenant sur leur promesse; comme avec les garderies au sujet desquelles les provinces canadiennes nous ont insultés pendant 20 ans en disant que le Québec n'avait pas les moyens de se les payer — c'est soudainement devenu une bonne idée lorsque le fédéral a dit qu'il paierait; comme avec l'aluminium par rapport à l'acier; comme avec l'industrie aérospatiale et l'industrie pharmacologique; et j'en passe.

En somme, étant donné que les prémisses sont incomplètes, étant donné qu'un projet de loi soulageant les agriculteurs est en voie d'être adopté et mis en œuvre, nous ne pouvons pas voter en faveur de cette motion.

Travaux des subsides

• (1140)

[Traduction]

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Monsieur le Président, la députée a mentionné dans son discours que la motion présentée par l'opposition officielle était comme un ragoût et qu'elle devait contenir beaucoup d'ingrédients. Elle a mentionné que l'un des principaux ingrédients devait être la viande. Peut-elle expliquer à la Chambre pourquoi elle croit qu'il n'y a pas beaucoup de viande dans ce ragoût de l'opposition officielle?

[Français]

Mme Julie Vignola: Monsieur le Président, au début de mon discours, j'ai effectivement parlé d'un couvercle de bonté et de considération.

Je considère que tous les députés, qu'ils soient conservateurs, néo-démocrates ou libéraux, sont capables de bonté et de considération. Ils en font la preuve. Cependant, je disais que la marmite contenait aussi des éléments qui pouvaient sembler électoralistes, parce qu'on ne donnait pas l'ensemble des informations. C'est ce que j'ai expliqué dans mon discours.

Quand on parle d'inflation, on nomme un facteur. On dit que c'est lié à la taxe carbone, mais on ne parle pas des autres facteurs que sont les désastres écologiques, la guerre et la faiblesse de la chaîne d'approvisionnement, entre autres. Nous pouvons travailler sur ces autres faiblesses, et nous devons le faire.

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de ma collègue, qui contenait beaucoup de rêves et de suppositions, mais j'aimerais parler de quelque chose de concret. En 2030, la taxe sur le carbone va représenter 30 \$ l'acre au Canada. Quatre cents millions d'acres, cela signifie une facture de 12 milliards de dollars par année pour les agriculteurs canadiens.

Selon ma collègue, quelle portion de ces 12 milliards de dollars pourrait revenir aux agriculteurs, s'il leur revient ne serait-ce qu'une centime?

Mme Julie Vignola: Monsieur le Président, mon collègue parle de suppositions alors que sa question en elle-même en contient une.

Premièrement, en 2030, les mesures de transition auront fait diminuer les émissions de GES. Alors, est-ce que la taxe sur le carbone représentera 30 \$ l'acre? Oui, mais, en raison de la diminution des émissions de GES, ce 30 \$ l'acre sera moins important parce que moins de GES seront émis.

Deuxièmement, j'espère bien que le projet de loi C-234, que nous étudions à l'étape du rapport, sera mis en œuvre en 2030, et que, pour cette raison, les producteurs agricoles seront exemptés de la taxe carbone.

[Traduction]

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, j'ai été surpris de constater qu'il n'y avait aucune mention des chaînes d'épicerie ni aucun lien avec l'intégration des produits des agriculteurs locaux dans les chaînes sans que les agriculteurs soient exploités ou se trouvent dans une situation moins avantageuse en ce qui concerne le placement des produits. Je pense qu'il valait la peine de mentionner cette situation, car elle affecte le prix des produits alimentaires. En fin de compte, si on empêche les produits canadiens d'être concurrentiels, cela nuit vraiment aux consommateurs.

[Français]

Mme Julie Vignola: Monsieur le Président, en effet, la situation en ce qui concerne les grandes chaînes d'alimentation est inquiétante. La hausse des prix à la consommation causée par un désir de conserver une marge de profit est inquiétante. Cela dit, j'ai fait un discours de dix minutes afin d'expliquer pourquoi nous sommes contre cette motion de l'opposition et afin de proposer d'autres pistes de solutions. Il existe plusieurs autres pistes de solution que je n'ai pas nommées. Je n'avais que dix minutes, pas vingt.

[Traduction]

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole en cette belle journée pour parler de la motion de l'opposition dont nous sommes saisis.

Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la formidable députée de Nunavut.

C'est étrange de parler de ce sujet; c'est un peu comme le jour de la Marmotte. Il semble que, quel que soit le problème, les conservateurs se servent toujours du même outil. Je suppose que lorsque le seul outil dont on dispose est un marteau, tous les problèmes ressemblent à des clous.

La crise climatique et le problème très urgent de la hausse astronomique des prix des aliments et de ses répercussions sur les Canadiens sont des problèmes sérieux qui nécessitent des outils efficaces.

De toute évidence, la motion dont nous sommes saisis concerne les agriculteurs. J'aimerais prendre un instant pour parler des agriculteurs du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, qui font un travail incroyable, notamment des producteurs laitiers et des éleveurs de bovins.

À Terrace, l'autre jour, j'ai rencontré les propriétaires d'une nouvelle ferme de produits laitiers de chèvre. Ils souhaitent se lancer dans la production artisanale de fromage et de lait de chèvre dans le Nord-Ouest de la province. C'est un projet vraiment extraordinaire. Cela touche également les producteurs de légumes, les maraîchers et d'autres producteurs qui vendent leurs aliments à la grandeur de la région. La production alimentaire est en plein essor dans le Nord-Ouest de la province, et nous en sommes très fiers. Tous ces agriculteurs, quelle que soit la taille de leur exploitation, ont raison d'être fiers du travail qu'ils accomplissent.

Il est vrai que les agriculteurs ont de nombreux défis à relever. L'un de ceux-là est le coût des intrants dont ils ont besoin pour exploiter leur ferme, mais ce n'est pas leur seul défi. À long terme, l'un des grands défis est bien entendu l'impact de la crise climatique. N'est-il pas paradoxal de débattre d'une motion de l'opposition qui vise à miner l'approche du Canada à l'égard de la crise climatique, alors que les gens qui sont les plus touchés par cette crise sont justement les agriculteurs de tout le pays?

J'aimerais parler brièvement des agriculteurs qui risquent d'être touchés par cela, mais aussi de ceux qui ne risquent pas de l'être. Je remercie mes collègues bloquistes d'avoir souligné que la province de Québec a mis en place un système de plafonnement et d'échange, un marché du carbone provincial, avec lequel le gouvernement fédéral n'a aucun lien. La Colombie-Britannique se trouve dans une situation semblable, puisqu'elle s'est dotée d'un système provincial de tarification du carbone.

Travaux des subsides

Ce qui m'inquiète, c'est que cette motion est fondamentalement trompeuse, puisqu'il y est question d'aider les agriculteurs de tout le pays, et pourtant, cela n'aidera pas ceux du Québec ni ceux de la Colombie-Britannique, que je représente. Ces agriculteurs ne recevront aucune aide si jamais la motion de l'opposition est adoptée et mise en œuvre par le gouvernement.

Le véritable problème auquel sont confrontés les agriculteurs en difficulté, c'est le coût du diesel pour leurs tracteurs. J'ai parlé à un voisin du côté Sud du lac François, qui a une exploitation bovine. Le prix qu'il payait pour le diesel de son tracteur était incroyable. C'est un véritable défi. Toutefois, si nous considérons le système canadien de tarification du carbone comme le méchant dans cette affaire, nous nous trompons de cible. Le véritable défi, en ce qui concerne les prix de l'essence et du diesel, c'est l'escroquerie ridicule des compagnies pétrolières et gazières.

Les députés ne sont pas obligés de me croire; ils peuvent demander au président des États-Unis, Joe Biden. Il a qualifié cette pratique de profit de guerre et a menacé d'imposer une taxe sur les bénéfices exceptionnels aux compagnies pétrolières et gazières de ce pays. Elles n'escroquent pas seulement les agriculteurs, mais tous les Américains qui ont besoin de produits pétroliers dans leur vie.

Nous pourrions également nous tourner vers le Royaume-Uni, où un gouvernement conservateur a mis en place une taxe de 25 % sur les bénéfices exceptionnels des sociétés pétrolières et gazières. Les recettes de cette taxe sur les bénéfices exceptionnels seront réinvesties dans des mesures d'accessibilité financière afin que les Britanniques puissent en profiter en ces temps difficiles où l'inflation est galopante.

C'est le genre de mesures concrètes que le NPD préconise pour que le gouvernement prenne au sérieux la lutte contre le mercantilisme et les bénéfices exceptionnels en cette période difficile pour tant de Canadiens. Nous avons besoin de ce genre de mesures.

● (1145)

La taxe sur le carbone en Colombie-Britannique a une histoire intéressante. Elle a été introduite en 2007-2008 par le célèbre premier ministre écosocialiste de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell. Il l'a fait parce qu'il croyait que le climat était le problème existentiel de notre époque et que nous devions agir de manière rigoureuse et fondée sur des données probantes, et c'est tout à son honneur. Il était un dirigeant politique très conservateur, comme le Président le sait bien, et il croyait que les marchés étaient le meilleur moyen d'y parvenir. L'une des croyances de la philosophie conservatrice, c'est que la meilleure façon de s'attaquer aux problèmes est de passer par les marchés, car ils sont efficaces et offrent souvent l'approche la moins coûteuse pour s'attaquer aux grands problèmes.

Par conséquent, si nous pensons que la crise climatique est un problème, il est logique de choisir un outil qui est efficace et peu coûteux. Voilà pourquoi les conservateurs, dans leur dernier programme électoral, ont inclus une forme de tarification du carbone. Ils voulaient utiliser un mécanisme fondé sur le marché, bien qu'un peu insolite, qui aurait imposé aux gens une taxe sur le carbone pour ensuite placer l'argent récolté dans un compte d'épargne spécial qui ne pourrait être utilisé que pour acheter des choses écologiques comme des bicyclettes et des panneaux solaires. Il s'agissait d'une mise en œuvre un peu bizarre de l'idée, mais au cœur de celle-ci se trouvait l'idée d'utiliser un mécanisme de tarification. Ils l'ont fait parce que presque tous les économistes du monde occi-

dental s'entendaient pour dire que la tarification du carbone était la manière la plus efficace de procéder.

Les députés seront peut-être surpris d'apprendre que je suis un peu agnostique sur le sujet. Je veux m'assurer que nous utilisons tous les outils nécessaires pour réduire les émissions et nous attaquer à la crise climatique afin que mes enfants et les enfants de tous les députés puissent avoir le genre d'avenir stable, d'économie prospère et de bonne qualité de vie dont mes parents et moi-même avons bénéficié. C'est ce dont nous avons besoin. Cette motion n'y parviendrait pas.

Lorsque nous parlons du coût de la crise climatique, celui-ci est astronomique. Si nous n'agissons pas de façon catégorique, non seulement pour réduire les émissions, mais aussi pour adapter nos collectivités et nos infrastructures, nous paierons très cher cette crise.

En Colombie-Britannique, nous l'avons déjà ressenti. Nous avons perdu toute la collectivité de Lytton, qui a été réduite en cendres. Les inondations dans les basses-terres continentales ont emporté une énorme quantité d'infrastructures clés et paralysé notre chaîne d'approvisionnement juste l'année dernière. En 2018, des incendies de forêt dévastateurs ont ravagé le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique et ont touché tant de secteurs de notre économie et de notre collectivité.

Cette crise mérite une approche sérieuse. La crise de l'abordabilité et la crise de l'inflation et des prix des aliments sont des problèmes graves qui méritent une approche sérieuse. Pour ce faire, nous devons sévir contre le mercantilisme. Nous pouvons faire cela en ayant un véritable plan climatique qui utilise des outils crédibles fondés sur des preuves pour réduire les émissions. Je suis agnostique quant à savoir s'il s'agit de réglementation ou de mécanismes de tarification.

Nous avons besoin d'une action urgente et de dirigeants politiques qui ont un plan, qui sont transparents au sujet de leur plan et qui peuvent dire aux Canadiens que c'est le défi de notre époque et qu'ils ont l'intention de s'y attaquer avec tout le sérieux qu'il mérite. Nos enfants en valent la peine. Les gens de nos collectivités qui doivent composer avec le prix des aliments en valent la peine. Les aînés de Terrace, Smithers, Prince Rupert et Kitimat qui ne peuvent pas se payer l'épicerie en valent la peine.

Des motions comme celle-ci, qui sont intrinsèquement trompeuses et qui essaient de faire croire aux Britanno-Colombiens, aux Québécois et aux gens de tout le pays que le fait de retirer la taxe sur le carbone de certains secteurs va résoudre ces problèmes, sont franchement injustes et ce n'est pas comme ça qu'il faut aborder des problèmes très graves dans notre pays.

● (1150)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai soulevé le fait que les conservateurs semblent être dans leur propre bulle pour ce qui est de la tarification de la pollution, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Comme le député s'en souviendra, lors des dernières élections fédérales, tous les grands partis nationaux étaient pour la tarification de la pollution. Même les conservateurs se sont engagés à tarifier la pollution. Je me demande si le député peut nous dire ce qu'il en pense du fait que les conservateurs n'étaient pas honnêtes à l'époque, car ils ont dit à l'électorat qu'ils appuieraient la tarification de la pollution et leur position d'aujourd'hui est bien différente.

Travaux des subsides

M. Taylor Bachrach: Monsieur le Président, l'honnêteté en politique est l'une des choses les plus importantes. Tous les dirigeants politiques doivent être francs et transparents envers les Canadiens quant à la façon dont ils ont l'intention de s'attaquer aux plus grands problèmes de notre époque. Lorsqu'ils le font, ils doivent s'appuyer sur des données probantes et montrer leur travail, leurs calculs et la façon dont ils s'attaqueront réellement aux problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Nous en savons beaucoup sur la crise climatique. La majorité des Canadiens réclament des mesures urgentes contre la crise climatique. Cependant, je dirais que le gouvernement est loin d'en avoir fait assez à cet égard. Il faut des politiques suffisamment rigoureuses pour réduire les émissions et devons veiller à ce que cela soit fait d'une manière abordable pour les Canadiens. En fin de compte, les chiffres ne mentent pas, et les chiffres du Canada ne sont pas bons.

• (1155)

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, j'aime bien l'histoire révisionniste contenue dans le discours de mon collègue et de son collègue d'en face. Les positions changent. Ce n'est qu'en 2009 que la chef du NPD de la Colombie-Britannique a décidé d'éliminer la taxe sur le carbone. Elle estimait que cette taxe serait punitive pour les résidents de la Colombie-Britannique. Il est paradoxal de voir maintenant ce changement radical de position.

La position des néo-démocrates à cet égard me dérange un peu. Ils vont appuyer le projet de loi C-234, dont je reconnais la valeur. C'est un message important pour nos producteurs. Néanmoins, cette motion est très semblable. Nous proposons d'élargir les exemptions à la taxe sur le carbone. Je ne veux pas que cela monte une région du Canada contre une autre; les gens de la Colombie-Britannique, du Québec et du reste du Canada qui paient la taxe sur le carbone. Mais notre proposition aiderait les agriculteurs de la Colombie-Britannique.

Les agriculteurs de la Colombie-Britannique achètent des engrais. Les agriculteurs de la Colombie-Britannique transportent du bétail d'une région à l'autre du pays. Mon collègue ne convient-il pas que les agriculteurs de sa circonscription seront touchés par le prix du carbone en 2030, qui coûtera à chaque agriculteur au moins 150 000 \$ par année? Comment s'attend-il à ce que les agriculteurs de Skeena—Bulkley Valley absorbent ce coût?

M. Taylor Bachrach: Monsieur le Président, comme mon collègue l'a fait remarquer, nous appuyons les efforts ciblés visant à aider l'industrie agricole, et nous avons appuyé le projet de loi d'initiative parlementaire présenté par son parti. C'est une approche qui a certainement été bien accueillie.

Toutefois, en pratique, les mesures contenues dans la motion dont nous sommes saisis ne seraient pas appliquées de manière égale dans tout le pays. Si nous parlons d'aider les agriculteurs, faisons des propositions qui aident tous les agriculteurs du pays, et pas seulement ceux de certaines provinces qui paient le prix fédéral du carbone. Ce serait une approche équitable que je serais davantage disposé à examiner.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, depuis le début de la journée, je pense que c'est clair. Ce qu'on comprend, c'est que le plan libéral pour s'attaquer aux GES ne fonctionne pas et que les conservateurs ont, avant la taxe

sur le carbone, un plan idéologique qui ne fonctionne pas plus. On sait comment cette motion va finir. On sait déjà comment les partis vont voter. Ce ne sera une surprise pour personne.

Est-ce qu'on ne pourrait pas profiter de la journée, tant qu'à débattre, pour mettre en lumière l'inefficacité tant du Parti libéral que du Parti conservateur en ce qui concerne les changements climatiques?

[Traduction]

M. Taylor Bachrach: Monsieur le Président, je partage la consternation de mon collègue. Non seulement nous parlons du même sujet pour la sixième fois maintenant, mais nous le faisons aussi dans le contexte du gouvernement et d'une opposition officielle, deux groupes qui n'en font pas assez pour s'attaquer à la crise climatique.

Comme je l'ai dit dans mes observations, nous avons besoin d'une approche plus rigoureuse sur cette question des plus importantes. Franchement, nous pourrions profiter de l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui pour montrer en quoi l'approche des libéraux ne nous met pas sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs et assurer à nos enfants l'avenir sûr qu'ils méritent.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, je suis heureuse de prendre la parole en tant que députée de Nunavut. Je remercie mes concitoyens de m'accorder leur confiance et de me permettre de continuer à porter haut et fort leur voix et celle des peuples autochtones.

Les gens peinent à joindre les deux bouts. Le coût de l'épicerie, de l'essence et du logement augmente. Nous le savons tous. C'est une réalité que les Nunavummiuts connaissent depuis des dizaines d'années. Il est regrettable que nous devions composer depuis des dizaines d'années avec des coûts élevés, alors que la plupart des Canadiens n'en ont fait l'expérience que récemment. Au moins, je me réjouis de savoir que la plupart des Canadiens peuvent maintenant comprendre les difficultés que mes concitoyens du Nunavut ont vécues.

Les milliardaires s'enrichissent alors que de plus en plus de gens souffrent de la pauvreté. À maintes reprises, j'ai pris la parole ici même pour parler des grandes épiceries qui continuent d'afficher des profits croissants, et ce, au moment même où nous avons constaté, comme l'indique la motion de l'opposition, un recours accru aux banques alimentaires.

Les néo-démocrates font preuve de leadership. Nous prenons la parole pour demander des comptes. Nous avons vu les fruits de notre travail assidu. J'ai pris la parole à quelques reprises à la Chambre pour parler des subventions accordées aux épiceries, notamment dans le cadre du programme Nutrition Nord.

Nutrition Nord subventionne des sociétés à but lucratif comme Northmart, qui continue d'afficher des profits. Les magasins Northmart sont de grandes épiceries dans le Nord du Canada, pas seulement au Nunavut. Ils sont également présents dans le Nord de l'Ontario et le Nord du Québec. Ces subventions accordées à des épiceries sont totalement inacceptables.

Travaux des subsides

Pour ce qui est des agriculteurs, je vois dans mes notes que la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre prévoit d'énormes exemptions pour le carburant agricole. Par conséquent, je pense que la motion dont nous sommes saisis pourrait être inefficace si elle était adoptée. Cette motion des conservateurs ne ferait rien pour les provinces qui disposent de leurs propres régimes de tarification de la pollution, comme la Colombie-Britannique.

Je vais revenir à mes notes sur le coût des aliments parce que, selon moi, c'est un enjeu à l'égard duquel nous pouvons tous essayer de faire quelque chose de plus. Je rappelle à la Chambre que le PDG de Sobeys a touché 8,6 millions de dollars en 2022. Sobeys, une épicerie, fait tellement de profits qu'elle accorde 8,6 millions de dollars à son PDG.

Honnêtement, dans cette enceinte, nous devons nous demander comment assurer l'équité fiscale. Comment pouvons-nous faire en sorte que ces gens paient leur juste part d'impôt, afin de réduire réellement la pauvreté et de fournir aux familles l'aide dont elles ont besoin?

Comment ce parti peut-il convaincre les Canadiens que c'est acceptable?

Que veulent les néo-démocrates? Nous voulons obliger les PDG et les grandes entreprises à payer leur juste part sur les bénéfices excédentaires. Ils doivent payer de l'impôt sur tous les profits qu'ils font. Il faut lancer une stratégie alimentaire abordable et équitable qui s'attaquerait à la recherche de profits des épiceries, notamment en demandant au Bureau de la concurrence d'enquêter sur les profits des chaînes d'épicerie.

● (1200)

Pendant qu'on perfectionne les technologies vertes pour remplacer les combustibles carbonés, il faut soutenir les agriculteurs en les aidant à faire face au coût élevé du séchage du grain, de même qu'à celui du chauffage et de la climatisation des bâtiments utilisés pour élever et abriter le bétail. Nous devons stimuler et augmenter les investissements pour que le Nunavut passe du diesel aux énergies renouvelables.

Le programme Nutrition Nord Canada doit être revu. Jusqu'à présent, les épiceries à but lucratif subventionnées par ce programme en font elles-mêmes le suivi. Le gouvernement fédéral ne cherche pas à savoir comment ces sociétés à but lucratif fonctionnent dans le programme.

Il faut exempter de TPS les factures de chauffage.

Enfin, je conclurai en rappelant à la Chambre que, pendant que les Canadiens font les frais de la hausse du prix de l'alimentation, le milliardaire Galen Weston, président du conseil d'administration de Loblaws, augmente les dividendes versés aux actionnaires, qui sont passés de 118 millions à 125 millions de dollars en 2022.

● (1205)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la question de la tarification de la pollution se pose depuis de nombreuses années. Nous savons que des gouvernements provinciaux de différents horizons politiques ont adopté ce modèle et que le gouvernement national l'appuie, de même que les néo-démocrates, les bloquistes et les verts. Il semble que le Parti conservateur soit le seul à s'y opposer.

La députée peut-elle nous faire part de ses observations au sujet de la population de caribous et des répercussions sur les changements environnementaux dans le Nord du Canada, afin que nos amis conservateurs aient une meilleure idée de l'incidence réelle des changements climatiques?

Mme Lori Idlout: Uqaqtittiji, les changements climatiques ont des répercussions sur mon territoire depuis des années. J'aimerais remercier la candidate au prix Nobel de la paix Sheila Watt-Cloutier, qui a publié *Le droit au froid* pour faire savoir à quel point il y a longtemps qu'elle fait de la sensibilisation aux effets des changements climatiques.

Les chasseurs me disent que les caribous sont menacés par le climat. Quand il se réchauffe, la pluie gèle aussitôt tombée, et les caribous perdent leur source d'alimentation. Ils ont beaucoup de mal à casser la glace pour atteindre leur nourriture. Il y a donc absolument des répercussions.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, la situation au Nunavut et dans le Nord du Québec et du Canada est fort préoccupante; c'est l'endroit, je dirais, qui subit les plus grands effets climatiques au Canada.

On a parlé du caribou. Je me rappelle, j'étais à Fermont, une ville du Moyen Nord, et on pouvait en chasser là-bas, ce qui n'est plus le cas maintenant. Les caribous ne descendent même plus jusque là.

Quels autres effets les changements climatiques fort importants ont-ils sur la population de la circonscription de ma collègue et même sur les infrastructures, ne serait-ce que les maisons, les habitations et d'autres?

[Traduction]

Mme Lori Idlout: Uqaqtittiji, d'autres facteurs encore contribuent aux changements climatiques, avec des conséquences pour les terrains de mise bas des caribous. L'industrie minière empiète trop souvent sur ces terrains. Il y a des projets en particulier qui ont des conséquences dont nous devons tenir l'industrie minière responsable, car elle continue d'insister pour que l'exploitation minière se poursuive dans les territoires, notamment sur les terrains de mise bas, qu'il faut à tout prix protéger. Même si les intervenants du secteur minier disent qu'ils vont appliquer des mesures d'atténuation, ils n'en font pas assez.

Nous avons vu ce qui s'est passé quand les Inuits ont fait front commun pour demander le rejet de la phase 2 du projet de la Baffinland, qui aurait aggravé les répercussions sur la population de caribous. Nous remercions le ministre des Affaires du Nord d'avoir écouté les Inuits et rejeté l'élargissement de ce projet.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la Présidente, je remercie la députée de Nunavut de nous aider à comprendre les ravages de la crise climatique dans le Nord. La députée et moi sommes d'accord pour dire qu'il faut abandonner progressivement toutes les subventions aux combustibles fossiles. Dans l'entente de soutien sans participation conclue entre les libéraux et le NPD, on promet de s'y mettre d'ici la fin de l'année courante.

Je sais à quel point la députée est efficace à la Chambre. Peut-elle nous dire ce qu'elle peut faire pour qu'il y ait un certain progrès à cet égard et pour faire en sorte que l'on donne suite à l'entente?

Travaux des subsides

• (1210)

Mme Lori Idlout: *Uqagtittiji*, il y a des projets que l'on essaie de lancer, comme le projet de liaison hydroélectrique et de fibre optique dans la région de Kivalliq. Des engagements doivent être respectés à cet égard. La communauté inuite de la région de Kivalliq a fait un excellent travail pour répondre aux besoins. Elle fait ce qu'elle peut pour qu'il y ait de l'énergie renouvelable et que l'on n'ait plus à dépendre du diesel. Elle a travaillé avec d'autres grandes nations autochtones pour que le projet puisse aller de l'avant.

Le gouvernement fédéral doit apporter sa contribution pour que ce projet...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous devons poursuivre le débat.

Le député de Chatham-Kent—Leamington a la parole.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Madame la Présidente, comme toujours, c'est un privilège et un honneur de prendre la parole et de faire entendre la voix de Chatham-Kent—Leamington dans cette enceinte.

Je partagerai mon temps de parole avec ma collègue et amie de Thornhill.

L'inflation du prix des aliments demeure une priorité absolue pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. L'an dernier, près de six millions de personnes auraient vécu dans des foyers souffrant d'insécurité alimentaire au Canada. C'est ce qu'indique le Rapport sur les prix alimentaires canadiens. On prévoit que ce nombre sera encore plus élevé en 2022.

L'inflation alimentaire est influencée par plusieurs facteurs, notamment l'inflation générale, les problèmes de chaîne d'approvisionnement, les situations géopolitiques et, bien sûr, les politiques internes. L'inflation générale au Canada a atteint le niveau le plus élevé depuis des décennies, car plus le gouvernement dépense, plus les choses coûtent cher.

Nous avons vu des problèmes de chaîne d'approvisionnement locaux causés par la pandémie mondiale, et l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie a des répercussions sur les aliments dans le monde entier, en particulier sur l'approvisionnement en engrais. Oui, ces événements ne sont pas contrôlés ici, mais chez nous, la taxe libérale sur le carbone continue de faire grimper le prix de tous les biens, en plus de toutes les autres dépenses non liées à la pandémie que le gouvernement a choisi de faire.

Le taux d'inflation général du Canada est de 6,9 %, le plus élevé depuis 40 ans, et l'inflation des aliments a dépassé l'inflation générale pendant 13 mois consécutifs, le prix des aliments dépassant même les prévisions les plus élevées pour 2021 pour atteindre un taux étonnant de 10,3 % en septembre dernier. Les banques alimentaires ont donc connu leur plus haut niveau de demande depuis des décennies.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a eu des répercussions sur les prix des denrées alimentaires mondiales en raison de restrictions au commerce et de nouvelles interruptions de la chaîne d'approvisionnement. Ce conflit qui se poursuit a particulièrement touché le marché des engrais ici, au Canada, et plus qu'il ne le fallait, puisque le Canada devrait être beaucoup plus autosuffisant en azote et en potassium qu'il ne l'est. Nous avons assez de gaz ici pour fournir nos engrais azotés, mais nous n'avons pas de gazoducs traversant le Canada pour acheminer le gaz vers l'Est du pays. Les wagons ferroviaires assurent une partie de l'expédition de nos pro-

duits pétroliers d'un bout à l'autre du Canada, ce qui ralentit et rend plus coûteuse l'option du transport ferroviaire du potassium vers les marchés de l'Est du Canada. La Saskatchewan est un très grand producteur de potasse, ou potassium, mais au lieu d'utiliser notre propre production, nous sommes devenus tributaires des importations.

Comme la Russie est également le plus grand exportateur d'engrais au monde et comme les restrictions au commerce se maintiennent, la pénurie d'engrais exerce une pression sur les prix mondiaux. Cependant, au lieu d'aider les agriculteurs, le gouvernement a diabolisé l'utilisation d'engrais par nos agriculteurs. L'introduction d'un objectif de réduction des émissions d'engrais de 30 % n'aurait pas pu tomber plus mal, et ce projet non scientifique ne repose sur aucune donnée de référence mesurée. Les progrès ne pourraient même pas être mesurés directement, car il n'y a pas de base à partir de laquelle mesurer les émissions ni de moyen de les mesurer directement. Les agriculteurs canadiens sont déjà plus performants que le reste du monde en matière de durabilité et continuent d'améliorer leur bilan environnemental, puisqu'ils sont déjà jusqu'à 70 % plus efficaces que de nombreux autres pays pour ce qui est de l'utilisation des engrais.

La Russie est également le plus grand exportateur de gaz au monde, ce qui signifie que les sanctions imposées à la Russie par le Canada et plusieurs autres pays ont exercé une pression sur d'autres fournisseurs de gaz, faisant à nouveau grimper les prix. L'augmentation du prix du carburant se répercute sur le prix des aliments à chaque étape de la chaîne de valeur des produits alimentaires, car les fournisseurs sont obligés de répercuter l'augmentation de leurs coûts à chaque étape de la chaîne et, bien sûr, en fin de compte, sur les consommateurs.

La taxe sur le carbone du gouvernement, le sujet de la motion de l'opposition d'aujourd'hui, est un autre facteur d'augmentation du coût des aliments au Canada, car ses exemptions se limitent actuellement aux carburants agricoles et elle est toujours appliquée dans de nombreux autres secteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Non seulement la taxe sur le carbone augmente directement les coûts pour les Canadiens, mais elle a également des effets indirects de grande portée, et elle en aura d'autant plus si le gouvernement insiste pour la tripler. Il est important de noter qu'une grande partie de l'inflation, et certainement la taxe sur le carbone, est le résultat de politiques internes sur lesquelles le gouvernement exerce un contrôle.

Pendant le temps qu'il me reste, je veux m'attarder sur une question importante qui est une priorité pour moi depuis que je suis devenu député. Il s'agit du rôle que jouent les détaillants en alimentation dans nos défis inflationnistes.

D'un côté, notre chaîne d'approvisionnement alimentaire continue d'être ébranlée par la ponction fiscale qu'est la taxe sur le carbone du gouvernement, et nous en entendons certainement parler aujourd'hui à la Chambre. Cependant, regardons l'autre bout de l'équation et le rôle des grands détaillants en alimentation qui complètent le double coup dur de la taxe sur le carbone.

Travaux des subsides

• (1215)

Le gouvernement a la possibilité de s'attaquer à la crise de l'inflation alimentaire et de réduire le coût des aliments, notamment par la mise en œuvre d'un code de conduite pour les épiciers. Les agriculteurs sont souvent considérés comme la première étape de la chaîne de valeur des produits alimentaires. Toutefois, l'expression « du champ à la fourchette » est quelque peu erronée. Les agriculteurs ont de nombreux fournisseurs; ils ne sont donc pas la première étape de la chaîne de valeur. Ces fournisseurs, à leur tour, paient la taxe carbone sur bon nombre de leurs produits et, bien sûr, sur le transport de leurs produits jusqu'à la ferme, et ces coûts sont une fois de plus refilés aux agriculteurs. Viennent ensuite les fabricants et les transformateurs de produits alimentaires, puis la distribution alimentaire, c'est-à-dire le commerce de détail ou l'industrie des services alimentaires. La taxe sur le carbone est appliquée à chaque étape de cette chaîne, pour finir par retomber sur les consommateurs.

Deux affirmations apparemment contradictoires circulent ces jours-ci. La première est que les détaillants font des bénéfices records. Le contre-argument de l'industrie est que les marges des détaillants n'ont pas changé en pourcentage tout au long de la pandémie. Ces deux affirmations peuvent être vraies, car les volumes de vente au détail ont augmenté au cours de la pandémie, les consommateurs faisant davantage d'achats au détail par rapport aux services alimentaires qui approvisionnent les restaurants et le milieu institutionnel.

La taxe sur le carbone, qui s'applique à la livraison d'intrants et d'extrants agricoles et au transport tout au long de la chaîne alimentaire, fait augmenter les coûts. Par conséquent, les détaillants, qui maintiennent leur marge de profit en pourcentage, ce qu'ils affirment, appliquent cette marge au prix des produits des fournisseurs et au volume de vente qui ont augmenté, les consommateurs faisant davantage d'achats au détail par rapport aux services alimentaires. Évidemment, leurs bénéfices atteignent des records.

Cependant, nous avons ici l'occasion d'atteindre de nombreux objectifs si nous faisons bien les choses. Si la mesure est bien appliquée, les fabricants de produits alimentaires verront leurs bénéfices augmenter grâce à des pratiques commerciales équitables. Les frais administratifs associés aux « règles » appliquées par les détaillants seront également réduits, tout comme les coûts des détaillants en ce qui concerne la gestion de tous ces programmes soi-disant à but lucratif. Surtout, le coût des aliments sera réduit pour les consommateurs.

En ce moment, les frais imposés par les détaillants en échange du stockage des produits dans les rayons, les frais de retard de livraison, les frais de rupture de stock et toute une panoplie d'autres frais administratifs ajoutent des coûts qui finissent par être imputés aux consommateurs. Certains pays comme le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Australie ont opté pour l'adoption d'un code de conduite pour les épicerie, et les résultats obtenus varient d'un cas à l'autre.

Au début, les détaillants craignaient qu'un code entraîne une réduction du nombre de détaillants ayant suffisamment de ventes brutes pour pouvoir atteindre le seuil d'application du code. Cependant, depuis qu'il a établi un code à participation volontaire, le Royaume-Uni constate la participation de plus de détaillants, dont le nombre est passé de 10 à 14 détaillants qui satisfont au seuil de valeur monétaire. Ainsi, l'existence d'un code n'a pas entraîné de consolidation dans ce pays.

De plus, il permet aussi à 10 000 épiciers indépendants, qui jouent un rôle crucial dans les régions rurales du pays, d'être traités sur le même pied que les cinq grandes chaînes qui contrôlent 85 % du marché du détail alimentaire.

En conclusion, un code bien structuré réduit les prix que paient les consommateurs et mène à des pratiques commerciales plus équitables au sein de la chaîne de valeur. Imposer aux agriculteurs une cible non scientifique de réduction des émissions liées aux engrais et appliquer une taxe sur le carbone à presque toutes les étapes de la chaîne de valeur alimentaire ne peut que faire grimper le prix des aliments et pousser plus de Canadiens à se tourner vers les banques alimentaires.

• (1220)

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Madame la Présidente, la motion nous demande d'exempter différentes entités de la taxe sur le carbone. Qu'en est-il des provinces qui ont adopté leur propre taxe sur le carbone et qui l'appliquent depuis des années? Est-ce qu'elles agiront autrement ou est-ce que nous ne choisirons que les provinces où le filet de sécurité fédéral s'applique, en laissant les autres provinces conserver leurs programmes?

M. Dave Epp: Madame la Présidente, mon collègue de Terre-Neuve sait très bien que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont des compétences différentes, et il est très conscient que, quel que soit le parti au pouvoir, le gouvernement fédéral craindrait d'imposer une taxe aux provinces. Cependant, cette mesure aiderait assurément la majorité des provinces où il existe un programme fédéral et constituerait un excellent exemple de leadership. L'élimination de la taxe sur le carbone punitive de notre chaîne de valeur alimentaire donnerait l'exemple et je ne pense pas que ces provinces continueraient dans cette voie.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, la taxe sur le carbone n'est pas le diable sous toutes ses formes.

Il y a des éléments qui ne sont pas très bons. C'est surtout en ce qui concerne les entreprises. Les PME sont plus pénalisées que les grandes entreprises et les grands émetteurs qui bénéficient de programmes d'allègement du coût du carbone, qui sont conçus pour favoriser l'augmentation de la production d'hydrocarbures. Les agriculteurs sont touchés, mais il y a des mesures pour les soulager, dont certaines qui seront bientôt mises en œuvre.

Ne serait-il pas mieux que la taxe sur le carbone vise réellement les entreprises qui polluent le plus, et qu'on cesse de leur donner des allègements du coût du carbone?

[Traduction]

M. Dave Epp: Madame la Présidente, comme nous l'avons dit plus tôt, nous n'avons rien contre l'imposition de mesures incitatives ou dissuasives aux grands émetteurs lorsque c'est logique, lorsqu'il y a des options et lorsque d'autres pratiques peuvent mener à une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Une taxe sur le carbone n'entre pas dans ces catégories pour ce qui est de la chaîne de valeur du secteur alimentaire.

Travaux des subsides

C'est l'objet de la motion de l'opposition que nous présentons aujourd'hui. La taxe sur le carbone ne fait rien d'autre qu'augmenter le prix des aliments pour les consommateurs. Les émissions de gaz à effet de serre du Canada ne constituent que 2 % de celles de la planète, et seulement 8 % des émissions du Canada proviennent du secteur agricole. La motion n'aurait aucune incidence sur l'atteinte des cibles du Canada en matière de changements climatiques et, tel qu'elle est actuellement administrée, la taxe sur le carbone ne nous permettrait aucunement d'atteindre ces cibles.

Notre voisin du sud a atteint ses cibles climatiques et continuera de les atteindre. Pourtant, il n'impose pas de taxe sur le carbone. Nos systèmes agricoles et alimentaires sont tellement interdépendants que nous perdons notre compétitivité à cause d'une taxe environnementale supplémentaire qui ne nous aide pas à atteindre nos cibles climatiques.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, j'ai l'impression de vivre *Le jour de la marmotte* à la Chambre. C'est une autre journée de l'opposition conservatrice avec une motion qui porte sur la suppression de la taxe fédérale sur le carbone, qui ne s'applique pas dans six provinces et un territoire.

Il existe bien d'autres questions auxquelles le Parti conservateur pourrait s'attaquer. Il a 112 députés. Je viens de rencontrer le député provincial de Kiiwetinoong, Sol Mamakwa...

M. Blake Richards: Pourquoi appuie-t-il le gouvernement?

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): À l'ordre, s'il vous plaît. Le député pose une question; c'est son droit.

Le député peut reprendre la parole.

M. Gord Johns: Madame la Présidente, j'ai une question très sérieuse. Je m'entretenais à l'instant avec le député provincial de Kiiwetinoong, Sol Mamakwa. Sa circonscription compte 14 nations qui n'ont pas d'eau potable. Les conservateurs auraient pu profiter d'une journée de l'opposition pour demander au gouvernement de s'attaquer à ce problème. Aucun Canadien ne devrait être privé d'eau potable dans ce pays.

Au lieu de présenter des motions qui ne peuvent pas s'appliquer à l'échelle nationale, les conservateurs vont-ils relever ce défi? La région du député Mamakwa est en fait représentée par un conservateur à la Chambre. C'est un enjeu très important.

• (1225)

M. Dave Epp: Madame la Présidente, si je me souviens bien, c'est un gouvernement conservateur qui a mis en place la Commission de vérité et de réconciliation et c'est le gouvernement libéral qui n'a pas donné suite aux recommandations qu'elle a formulées. Je suis tout à fait pour l'idée de veiller à ce que toutes les Premières Nations soient bien approvisionnées en eau potable, mais les Canadiens ont fait 1,5 million de visites aux banques alimentaires.

Tous les Canadiens doivent manger. Cette motion de l'opposition réduirait le coût des aliments et ne nous empêcherait pas d'atteindre nos objectifs environnementaux. Je vais voter pour que chaque Canadien puisse manger à sa faim.

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Madame la Présidente, c'est un privilège de participer au débat. Il est choquant d'observer la gymnastique mentale qui a lieu à la Chambre et qui consiste à dire que l'inflation croissante, qui touche tous les Canadiens, et la taxe sur le carbone n'ont rien à voir avec le coût des aliments. J'ai entendu cela bien des fois.

Tous les Canadiens qui nous écoutent en ce moment sont touchés par le prix de la nourriture. On peut bien aborder n'importe quel sujet d'importance à la Chambre, si les gens ne peuvent pas se nourrir, ils ne peuvent rien faire d'autre. Si les gens craignent de ne pas pouvoir nourrir leur famille, ils n'ont tout simplement pas le luxe, naturellement, de s'inquiéter des autres questions dont nous discutons ici. Si les enfants ne mangent pas, leurs résultats scolaires, leur croissance et leur santé en pâtissent.

Quand on pense à des choses comme l'insécurité alimentaire massive, on pense habituellement à ce qui se passe dans d'autres pays qui n'ont tout simplement pas les richesses du Canada. On ne pense jamais qu'une telle chose puisse exister dans notre propre pays à une telle échelle. La situation bien triste qui a cours actuellement au Canada est telle que de plus en plus de gens sombrent dans la pauvreté à cause de l'échec de la politique économique du gouvernement. Beaucoup dépendent des banques alimentaires, et certains ne mangent pas du tout. Si cela n'est pas important, alors nous devrions tous nous demander ce que nous faisons ici.

Comment le savons-nous? Les citoyens de nos circonscriptions nous le disent tous les jours. La semaine dernière encore, j'ai reçu un courriel d'un habitant de Thornhill. Il m'a dit qu'il vit au Canada depuis huit ans. Il est étudiant. Il travaille et il paie ses impôts. Son loyer et ses frais de nourriture ont augmenté. Il vit avec le salaire d'un étudiant et il est très endetté. Au lieu de construire leur vie ici, les gens comme lui sont ruinés par l'accumulation des dettes due à l'inefficacité du gouvernement. Voilà ce que disent les gens de nos circonscriptions. Je suppose que les autres députés entendent la même chose.

Ce ne sont pas seulement les gens de chez nous qui nous le disent. Il y a aussi les statistiques. En effet, un sondage d'Angus Reid a révélé qu'il n'y a pas si longtemps, près de 60 % des Canadiens avaient de la difficulté à acheter suffisamment de nourriture pour leur famille. Banques alimentaires Canada a récemment révélé que le recours aux banques alimentaires en 2022 était à son niveau le plus élevé jamais enregistré et que près de 1,5 million de Canadiens ont eu recours aux banques alimentaires en un mois. Cela représente une augmentation de 35 % en deux ans.

Je tiens à ce que les choses soient claires. Nous sommes un pays du G7. Nous sommes l'un des pays les plus riches du monde. Lorsque des gens ne peuvent même pas se payer de quoi manger, c'est le signe que quelque chose ne va pas au Canada. Nous devrions nous demander ce que c'est. Puis nous devrions nous demander comment améliorer la situation.

J'ai entendu beaucoup d'arguties sur ces deux questions de la part de l'autre camp aujourd'hui. Les libéraux disent que tout est dû à la guerre de Poutine et que tout est dû à des phénomènes internationaux. Ils disent cela alors que nous savons que 0,3 % de nos échanges commerciaux se font avec la Russie et avec l'Ukraine pris ensemble, et que l'inflation dans notre pays était déjà deux fois et demie supérieure au taux cible lorsque la guerre a commencé.

C'est toujours à cause de quelque chose d'autre. C'est toujours de la faute de quelqu'un d'autre. La cause est toujours ailleurs. C'est une totale abdication de responsabilité de la part des personnes mandatées pour diriger de notre pays. Ce sont des gens qui continuent de vouloir plus de contrôle en ayant moins de responsabilités.

Travaux des subsides

Que disent les députés du NPD? Toute la crise inflationniste serait causée par la « cupidiflation », comme ils l'appellent, c'est-à-dire par la cupidité des entreprises qui réalisent des profits déraisonnables, et il n'y aurait rien d'autre en jeu ici.

Ils ne voient pas le tableau d'ensemble. Quelqu'un d'autre prend plus d'argent que sa juste part sur les chèques de paie et le dur labeur des Canadiens, et c'est le gouvernement libéral qu'ils appuient avec leur entente de soutien sans participation. L'avidité qui fait de cette crise une crise, c'est l'avidité du gouvernement fédéral, la soif de pouvoir et la cupidité de la sphère politique, puisque le gouvernement profite de l'inflation.

L'énoncé économique de l'automne a montré que les recettes gouvernementales ont augmenté de plus de 40 milliards de dollars, parce que le coût de tous les biens et services augmente. Les gens ont de plus en plus de mal à faire durer leur chèque de paie, et les libéraux veulent aussi leur part du gâteau. Ils haussent les impôts ou les cotisations à l'assurance-emploi et au RPC. Ensuite, ils ont pour projet de tripler la taxe sur le carbone. C'est la taxe qu'ils ont promis de ne pas augmenter et pour laquelle la contribution des Canadiens est supérieure à ce qu'ils reçoivent en retour. C'est justement cette taxe qui n'a pas permis d'atteindre un seul des objectifs environnementaux fixés par le gouvernement.

• (1230)

Nous savons que les gens ont du mal à joindre les deux bouts et qu'ils ont besoin d'espoir. Ils attendent un vrai leadership et un vrai plan de la part du gouvernement fédéral. Il n'est pas étonnant que les personnes qui nous ont mis dans ce pétrin n'aient aucun plan pour nous en sortir. Ce qu'ils proposent, c'est toujours la même chose: tripler la taxe sur les aliments, sur l'essence, sur le chauffage domestique et sur presque tout le reste.

Qui plus est, ils imposent aux agriculteurs canadiens de nouvelles restrictions pour les engrais; il sera donc encore plus difficile pour ces derniers de produire des aliments de qualité, nutritifs et abordables dans notre pays. Les libéraux vont continuer à faire des dépenses inconsidérées et à creuser des déficits. Ils vont continuer à gaspiller, à augmenter les impôts et à faire de la mauvaise gestion. Cela ne fait qu'aggraver l'inflation.

Hier, nous avons assisté à une nouvelle hausse des taux de 0,5 %. C'est la septième hausse d'affilée. Comment les gens vont-ils payer pour cela? Nous savons que le plan libéral coûte cher aux Canadiens. Le gouverneur de la Banque du Canada l'a dit, tout comme le gouverneur précédent. Le problème, ce n'est pas seulement ce que nous vivons actuellement à cause d'eux; c'est aussi ce qui s'en vient. Selon le dernier « Rapport sur les prix alimentaires » rendu public cette semaine, le prix des aliments va encore augmenter de 5 à 7 %. Pour une famille type, cela représente une somme additionnelle de 1 000 \$ de revenu après impôt pour payer une facture d'épicerie. Où les familles trouveront-elles cet argent?

Nous devons faire quelque chose, car cette situation n'est pas viable et elle n'est pas acceptable. Si les libéraux ne veulent pas écouter les millions de Canadiens qui tirent la sonnette d'alarme, il y a au moins un parti à la Chambre, semble-t-il, d'après le débat d'aujourd'hui, qui le fait.

Les conservateurs demandent au gouvernement d'exempter de la taxe sur le carbone tout ce qui est lié à la production alimentaire, y compris les carburants agricoles, le séchage du grain, les engrais et le transport. Pour apporter un soulagement immédiat, les libéraux peuvent faire quelque chose maintenant. Ils se le font dire lorsqu'ils

retournent dans leur circonscription. Ils l'entendent de la bouche des gens qui, dans un pays du G7, dans un pays riche comme le Canada, n'ont pas les moyens de manger.

Les conservateurs ont déjà pris d'importantes mesures à cet égard. Le projet de loi C-234, présenté par mon collègue de Huron—Bruce, exempterait de la taxe sur le carbone le gaz naturel et le propane utilisés dans les fermes. Je rappelle à mes collègues du NPD et du Bloc qu'ils ont voté en faveur de cette mesure et qu'ils peuvent voter en faveur de cette motion. Ils peuvent faire ce qu'il faut pour leur électoral.

Nous pourrions en faire encore plus. Nous pourrions cultiver davantage d'aliments ici même, au Canada. Nous pourrions soutenir des emplois bien rémunérés. Nous pourrions en même temps faire baisser les prix. Si les députés ne pensent pas que c'est un enjeu important et qu'ils disent que c'est *Le jour de la marmotte*, c'est peut-être le cas pour eux, mais il n'en reste pas moins que c'est ce dont les Canadiens parlent et ce avec quoi ils doivent composer.

Quand nos voisins font des choix pour arriver à se nourrir, c'est que nous sommes dans le champ. Les Canadiens se rappelleront que c'est ce gouvernement qui nous a dit que les taux d'intérêt resteraient bas. Il nous a dit que la taxe sur le carbone n'augmenterait pas. Il nous a dit que le problème, c'était la déflation, pas l'inflation, et que tout irait bien.

Nous affichons un taux d'inflation record, et le gouvernement prévoit tripler la taxe sur le carbone. Les taux d'intérêt sont les plus élevés depuis les années 1990, les plus élevés du G7, et tout ne va pas bien. Il est temps de mettre fin aux impôts inflationnistes et aux déficits qui ont mené à cette situation. Il est temps de redonner aux gens le contrôle de leur vie. Laissons-les garder leur argent chèrement gagné. Ce n'est pas notre argent.

Nous devons être en mesure d'aider les Canadiens à bien s'alimenter dans leur pays. La réduction des impôts, le plafonnement du gaspillage gouvernemental et l'élimination des formalités administratives ne sont que quelques-unes des meilleures façons de mettre fin à la crise de l'inflation. Nous en parlons ici tous les jours. Cette situation s'est répercutée sur la capacité des gens de nourrir leur famille, de se nourrir eux-mêmes et d'être productifs.

La solution ne réside pas dans de plus gros budgets, ni dans des impôts plus élevés, ni dans un gouvernement plus imposant. Pourtant, c'est exactement ce qui nous est proposé. Mon temps est limité, mais si je devais énumérer toutes les choses que nous pourrions faire mieux, je passerais toute la journée ici. Je veux être clair. La proposition d'aujourd'hui n'est pas la panacée qui va faire disparaître tous les problèmes. Ce n'est pas une solution magique, mais elle nous aidera. Tout ce que nous pouvons faire pour aider les Canadiens dès maintenant en vaut la peine. Ils nous regardent; ne les décevons pas.

Lorsque nos voisins et les gens de nos circonscriptions risquent de ne pas pouvoir s'alimenter, il nous incombe d'agir à la Chambre. C'est un problème trop important pour que nous restions les bras croisés. Ce n'est qu'un début, et j'espère que les députés feront le bon choix. J'espère que les Canadiens ne les verront pas appuyer une taxe sur le carbone qui a échoué. Ils avaient dit qu'elle n'augmenterait pas et qu'elle permettrait de réduire les émissions; elle fait plutôt augmenter les coûts pour les consommateurs et tout le reste.

Travaux des subsides

Aujourd'hui, j'espère que les députés trouveront le courage de commencer par s'occuper de la production alimentaire. Appuyer cette motion est le moins qu'ils puissent faire.

• (1235)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je me demande si la députée peut nous faire part de ses réflexions sur les dernières élections fédérales.

Aux dernières élections fédérales, la députée, comme 337 autres candidats conservateurs, a adopté un programme politique disant à tous les Canadiens que le Parti conservateur du Canada était pour la tarification de la pollution. Aujourd'hui, contrairement à ce qu'ils ont promis de faire et de défendre aux Canadiens, leur revirement est total et complet sur cette question. Je me demande comment la députée peut justifier cette volte-face politique auprès de ses concitoyens aujourd'hui.

Mme Melissa Lantsman: Madame la Présidente, je n'ai pas toute la journée, mais si nous voulons parler de toutes les promesses non tenues dans tous les programmes des libéraux au cours des dernières campagnes électorales, nous pourrions y passer la journée.

Le fait est que la taxe sur le carbone ne donne rien. Les libéraux n'ont pas atteint le moindre objectif. Elle coûte plus cher aux Canadiens que ce que les libéraux paient, mais les libéraux disent le contraire. Ils ont également dit que la taxe n'augmenterait jamais. Ce n'est pas la taxe sur le carbone qu'ils ont présentée aux Canadiens. Ce n'est pas la taxe sur le carbone qui a remporté les suffrages.

D'ailleurs, ce n'est même pas le gouvernement que les Canadiens ont mis au pouvoir, étant donné que l'entente de soutien et de confiance repose sur des politiques que les libéraux n'ont jamais présentées à la population canadienne. C'est la question que devrait poser le député. Pourquoi continuer à soutenir une taxe sur le carbone qui fait chou blanc, qui coûte plus cher et qui ne permet pas du tout d'atteindre les propres objectifs des libéraux?

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, je pense que nous avons amplement parlé de la taxe sur le carbone au cours de cette période de travaux parlementaires. Nous pourrions peut-être faire un débat pour déterminer si elle fonctionne ou pas. Toutefois, une chose est certaine, la lutte contre les changements climatiques ne fonctionne pas.

Cela dit, on peut aborder la question sous un autre angle. Je suis assez d'accord pour dire qu'il y a des gens qui ont de grands besoins et que la hausse des coûts rend nécessaires des actions de notre part. Ma collègue est-elle d'accord pour dire que ce n'est pas le temps de diminuer les impôts ou les taxes, mais que c'est plutôt le temps de mettre en place des mesures ciblées avec une plus juste redistribution de la richesse aux plus vulnérables?

En économie, il me semble que dans des périodes difficiles...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): À l'ordre.

L'honorable députée de Thornhill a la parole.

[Traduction]

Mme Melissa Lantsman: Madame la Présidente, j'apprécie le fait que la députée reconnaisse que la taxe sur le carbone n'est peut-

être pas efficace. J'apprécie le fait qu'elle admette que les Canadiens ont du mal à payer leurs factures. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'à la Chambre, des députés soient complètement déconnectés de la réalité, puisqu'ils pensent que les 500 milliards de dollars de dette, dont 40 % n'ont rien à voir avec la COVID, ne font pas grimper l'inflation et ne rendent pas la vie plus difficile. C'est plus de 200 milliards de dollars qui ont été gaspillés selon la vérificatrice générale, que les libéraux n'écoutent apparemment plus.

Des experts l'ont dit. Le gouverneur de la Banque du Canada l'a dit. Des économistes de toutes les régions du pays l'ont dit. Je ne parviens pas à comprendre pourquoi des députés peuvent affirmer à la Chambre que ce que coûte le gouvernement ne fait pas grimper le coût de tout le reste au pays. Nous avons une solution aujourd'hui, et les députés peuvent l'appuyer.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, les conservateurs en ont brisé des promesses. Ils ont brisé la promesse concernant la tarification de la pollution. Ils ont brisé la promesse sur l'élimination de la TPS sur le chauffage résidentiel, promesse qu'ils ont faite lors des deux dernières campagnes électorales. Voilà qu'ils présentent aujourd'hui une proposition impossible à mettre en œuvre dans bien de provinces et territoires du pays.

Il faut une véritable conversation. La députée a parlé d'une incapacité à comprendre les effets de la dette, mais elle a oublié de parler de l'incapacité à comprendre les effets des profits records. Nous n'avons pas besoin d'experts. Le Canadien moyen sait que les grandes sociétés font des profits records de centaines de milliards de dollars et, contrairement à ce qui se fait dans de nombreux autres pays, le gouvernement n'a pas mis en place une taxe sur les bénéfices exceptionnels. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et des gouvernements conservateurs aux quatre coins de la planète se sont dotés d'une taxe sur les bénéfices exceptionnels. L'Allemagne a aussi une taxe sur le carbone, comme l'Union européenne, le Japon, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Norvège.

Quand les conservateurs finiront-ils par entendre raison et comprendront-ils qu'il faut faire en sorte qu'une partie de ces profits exceptionnels soient rendus aux Canadiens pour leur donner un peu de répit?

• (1240)

Mme Melissa Lantsman: Madame la Présidente, je vois bien que le député n'aime pas la motion de l'opposition. Il devrait peut-être présenter sa propre motion pendant un jour désigné pour le NPD, mais les députés de ce parti font constamment passer la politique avant les principes. Ils préfèrent protéger leurs pensions plutôt que les chèques de paie des Canadiens. Ils choisissent de parler aux Canadiens de l'élimination de la TPS sur le chauffage, alors qu'ils ont voté pour le triplement de la taxe sur le carbone. Ils appuient le gouvernement. Le NPD...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le Règlement qui régit la Chambre crée un processus intéressant. Les députés de l'opposition ont la possibilité de présenter des motions au cours des journées de l'opposition. J'ai déjà parlé du fait que les partis de l'opposition établissent différents types de priorités.

Travaux des subsides

Je reconnais aux conservateurs un certain mérite: ils ne lâchent jamais le morceau. Ils ne lâchent pas le morceau en ce qui concerne la tarification de la pollution. Ils sont sur une petite île bien à eux, à l'écart non seulement des Canadiens, mais du monde entier, où ils sont maintenant convaincus que tarifier la pollution est une mauvaise idée.

Je crois que c'est la septième fois que le Parti conservateur, en tant qu'opposition officielle, décide de soulever cette question. Je ne sais pas si c'est parce que les députés conservateurs aiment se sentir vraiment importants, puisque leur parti est le seul à la Chambre qui est favorable à l'élimination de la tarification de la pollution.

Après tout, le Bloc est en faveur de la tarification de la pollution. Les néo-démocrates aussi, tout comme les députés du Parti vert. Nous savons tous que le gouvernement du Canada est en faveur de la tarification de la pollution. Il ne devrait y avoir là rien d'étonnant.

En 2015, le monde s'est réuni à Paris. Dans le dialogue qui s'y est déroulé, le Canada était bien représenté par toutes sortes de parties prenantes, y compris des entités provinciales. Il en est ressorti une idée qui a vraiment trouvé un écho: la nécessité de tarifier la pollution.

Peu après avoir formé le gouvernement, nous avons pris la décision d'écouter les Canadiens, de reconnaître l'importance de notre environnement et de mettre en œuvre une politique nationale de tarification de la pollution.

Au Canada, nous ne faisons pas cavalier seul. Des gouvernements provinciaux tarifiaient déjà la pollution. Les députés seront peut-être surpris de l'apprendre, mais le Parti conservateur a sans doute été le premier en Amérique du Nord à intégrer le principe de la tarification de la pollution à une mesure budgétaire, en Alberta, il y a de nombreuses années.

Sous Jean Charest, le Québec a instauré la tarification de la pollution. Il y a eu quelques courses à la direction au sein du Parti conservateur, mais il est intéressant de noter que Jean Charest était l'un des candidats lors de la plus récente. Il a reçu un appui important et lui aussi défend ce principe.

Au Québec, le gouvernement libéral qu'il dirigeait a instauré la tarification de la pollution. La Colombie-Britannique tarifie la pollution.

Des gens du monde entier cherchent des idées. Nous sommes revenus de la Conférence de Paris en disant que nous devions nous rallier et reconnaître qu'une tarification de la pollution est l'un des moyens les plus efficaces d'affronter la crise climatique du siècle.

Je peux comprendre qu'il y a des négationnistes du climat au sein du Parti conservateur. Des députés conservateurs ne reconnaissent pas la réalité des changements climatiques.

Lorsque nous avons instauré la tarification de la pollution, le Parti conservateur s'y est opposé. Avant les dernières élections, pas lors la dernière course à la direction du Parti conservateur, mais avant cela, les conservateurs ont changé leur position au sujet de la tarification de la pollution.

• (1245)

Pas plus tard que l'an dernier, pendant les élections, le chef du Parti conservateur de l'époque a même proposé cette mesure dans

le programme des conservateurs. Tous les candidats conservateurs, dans 338 circonscriptions au Canada, d'un océan à l'autre, avaient un programme qui disait que le Parti conservateur du Canada était en faveur de la tarification de la pollution.

Une autre course à la direction a eu lieu et les conservateurs ne savent plus trop à quelle enseigne ils logent. Ils ne répondent pas aux questions lorsqu'on les interroge sur la tarification de la pollution, comme je viens de le prouver en posant une question à la cheffe adjointe du Parti conservateur. Ils ont décidé que c'est tout simplement une mauvaise idée, que les Canadiens devraient les croire et que nous devrions simplement nous débarrasser de la tarification de la pollution. C'est ce que dit le nouveau chef du Parti conservateur.

Les députés se souviennent-ils de l'autre idée du chef du Parti conservateur concernant les cryptomonnaies? Le chef du Parti conservateur a dit aux Canadiens que s'ils veulent lutter contre l'inflation, ils devraient investir dans les cryptomonnaies. Qu'est-ce que cette idée a donné pour le Parti conservateur? Tout comme la position la plus récente du Parti conservateur sur la tarification de la pollution, cette idée était un pétard mouillé.

Au bout du compte, les personnes qui ont suivi les conseils du chef du Parti conservateur du Canada ont perdu beaucoup d'argent, bien plus de 60 % de leurs investissements. En fait, quand je dis « plus de 60 % », mon estimation est probablement un peu prudente, car beaucoup de gens ont perdu beaucoup plus. Pensons aux personnes âgées dont les conservateurs parlent souvent, comme s'ils étaient les défenseurs des personnes âgées. Nous n'avons toujours pas entendu le moindre regret ou la moindre excuse de la part du chef du Parti conservateur ou d'un candidat conservateur pour avoir proposé cette idée.

Qu'est-ce que les conservateurs souhaitent maintenant par rapport à la tarification de la pollution? Ils se plaisent à dire qu'ils vont se débarrasser de la taxe sur le carbone, comme ils l'appellent. Dans Winnipeg-Nord, huit personnes sur 10 bénéficient en fait d'un avantage net grâce à la tarification de la pollution. Il y a le chèque de l'Incitatif à agir pour le climat, qui est distribué quatre fois par an. Les conservateurs devraient dire que, s'ils veulent se débarrasser de la tarification de la pollution, ils vont aussi se débarrasser de ces chèques de remboursement. Winnipeg-Nord n'est pas le seul endroit au Canada où on en bénéficie. Huit foyers sur dix au pays en reçoivent.

Lorsque les conservateurs disent que la tarification de la pollution va tripler, et bien sûr, ils ne parlent pas de cette année, mais d'une augmentation sur les huit prochaines années, ils ne disent pas aux Canadiens que le remboursement va lui aussi augmenter. Nous avons la tarification de la pollution et nous avons le remboursement. Tout ce dont les conservateurs veulent parler, c'est de la tarification de la pollution. Ce qui les intéresse, c'est l'autocollant de pare-chocs sur lequel on lira, lors de la prochaine campagne électorale: « À bas la taxe sur le carbone ». Voilà leur priorité. Il ne s'agit pas de l'environnement. Cela n'a rien à voir avec l'environnement pour les conservateurs. Ils n'ont même pas de plan, comme cela a été illustré à maintes reprises. La dernière fois qu'ils ont eu un plan, c'était pour une tarification de la pollution, et ils ont abandonné l'idée.

Le Parti conservateur ne représente pas le désir des Canadiens qu'un quelconque plan soit mis en œuvre pour l'environnement. Pour aggraver les choses, ils répandent intentionnellement de la désinformation.

Travaux des subsides

● (1250)

Si les conservateurs venaient à Winnipeg-Nord et que nous faisons un peu de porte-à-porte, le candidat conservateur se tiendrait à côté de moi et dirait qu'il se débarrassera de la tarification de la pollution. Cependant, je répliquerais que s'il se débarrasse de la tarification de la pollution, il se débarrassera aussi du remboursement. En gros, 80 % de mes concitoyens recevraient plus d'argent grâce au remboursement qu'ils n'en paieraient pour la tarification. Et ce n'est pas tout, mais au moins au gouvernement, nous reconnaissons que l'environnement compte et que c'est un enjeu important, contrairement au Parti conservateur.

Je soupçonne que si l'unique débat portait sur cette question dans la circonscription de Winnipeg-Nord, j'obtiendrais plus de votes que lors des dernières élections fédérales. Je suis très reconnaissant de l'appui que j'ai obtenu de plus de 50 % des électeurs aux dernières élections, mais je crois que j'obtiendrais encore plus d'appuis si cette question était la seule à être débattue, parce que le remboursement permet à mes concitoyens de garder plus d'argent dans leurs poches et qu'il instaure une tarification de la pollution pour lutter contre les changements climatiques.

Pour ce qui concerne les agriculteurs, le ministère de l'Agriculture dépense beaucoup plus aujourd'hui que lorsque Stephen Harper était premier ministre. En fait, nous dépensons littéralement des centaines de millions de dollars, nettement plus qu'un milliard de dollars, pour aider les agriculteurs et notamment ceux des Prairies. Un député conservateur a déclaré que cette année se classait au troisième rang des meilleures années enregistrées par les agriculteurs canadiens et, en particulier, par les agriculteurs des Prairies. Au Manitoba, je m'intéresse surtout au canola, au blé et au lin, qui affichent tous des récoltes exceptionnelles, sans parler des autres produits de base, qu'ils soient issus de l'élevage porcin, de l'élevage bovin ou de l'élevage de volaille. Ce sont autant d'activités auxquelles nous tenons.

Voilà pourquoi nous avons une ministre de l'Agriculture qui est très proactive. En plus d'avoir une ministre proactive, nous versons aussi une aide financière. Nous faisons en sorte de pouvoir passer à une économie plus verte, comme d'autres pays dans le monde. On s'attend à ce que le Canada montre l'exemple, et je crois qu'il est important qu'il le fasse. En reconnaissant qu'il est important d'avancer de manière positive par rapport à l'environnement, nous serons bien mieux placés dans les mois et les années à venir pour garantir des possibilités loin dans le futur. Nous devons le faire pour que le Canada puisse continuer de jouer le rôle important qu'il joue dans le monde, que ce soit en fournissant des aliments ou à travers les nombreuses autres industries dans lesquelles il est un chef de file.

Le Parti conservateur aime à dire que tout est la faute de l'inflation. L'inflation est une question très sérieuse. J'aime croire que peu importe de quel côté de la Chambre nous sommes assis, nous savons tous combien il est important de combattre l'inflation. La motion que les conservateurs présentent n'apporte pas de solution tangible au problème dont ils parlent pour aider la majorité des Canadiens. Nous avons fait, au cours des derniers mois notamment, une série d'annonces stratégiques qui concernent les Canadiens et les aident d'une manière très tangible et réelle.

Les conservateurs affirment que l'inflation les inquiète et que le gouvernement doit en faire plus pour aider les Canadiens. Contrairement à eux, nous n'allons pas rester les bras croisés à regarder ce qui se passe. Le gouvernement a un rôle à jouer.

● (1255)

Avant que les conservateurs proposent, comme ils le font maintenant, que le gouvernement ne joue aucun rôle, permettez-moi de brosser le tableau de l'inflation en dehors du Canada. Nous savons que le taux d'inflation canadien est inférieur au taux d'inflation américain. Nous nous en sortons mieux aussi que l'Angleterre et de nombreux pays européens. Nous sommes nettement en dessous de la moyenne des pays du G7 en général. D'un point de vue mondial, notre taux d'inflation se porte bien.

Je trouve cela intéressant. J'ai vérifié le taux d'inflation aux États-Unis et au Canada sur les deux dernières années de Stephen Harper. J'estime que c'est approprié, car les conservateurs essaient de nous dire ce que nous devons faire, comme s'ils étaient les champions de la lutte contre l'inflation. Pendant les deux dernières années du mandat de Stephen Harper, le taux d'inflation américain était inférieur au taux canadien. Autrement dit, le Canada avait un taux d'inflation plus élevé que celui des États-Unis les deux dernières années du gouvernement Harper. Cependant, au cours des deux dernières années du gouvernement libéral, notre taux d'inflation a été inférieur à celui des États-Unis.

Je ne pense pas que nous devons suivre les conseils du Parti conservateur du Canada, notamment de son chef, qui recommande d'utiliser, par exemple, les cryptomonnaies pour les types de politiques qui non seulement ont une incidence sur le taux d'inflation en général, mais que nous pouvons utiliser pour aider les Canadiens à un moment où l'inflation fait mal. Même si j'ai parlé des États-Unis pour montrer que le Canada s'en sort relativement bien, mes concitoyens, comme tout le monde au Canada, peinent face à l'inflation. Nous sommes très conscients du prix des produits alimentaires et nous savons combien c'est difficile pour les ménages. Je suis moi aussi choqué de voir que les agriculteurs suent sang et eau pour assurer notre production alimentaire et qu'ils n'en retirent pas d'énormes profits ou la juste récompense de leurs efforts. Il y a des choses que nous pouvons faire pour aider et je pourrais les nommer.

Nous pouvons en discuter tant que nous le voulons, mais les conservateurs continuent à voter contre des mesures ayant pour but d'aider les Canadiens, qu'il s'agisse du Programme de soins dentaires pour les enfants de moins de 12 ans ou de l'Allocation canadienne pour le logement, qui prévoit des subventions au loyer pour deux millions de Canadiens. Depuis que nous avons annoncé le programme de soins dentaires il y a quelques semaines, nous avons déjà reçu des demandes pour 35 000 enfants. De plus, le doublement du crédit pour la TPS pendant les six prochains mois profitera à 11 millions de Canadiens. Les versements trimestriels de l'Allocation canadienne pour les travailleurs profiteront à des milliers de Canadiens. L'élimination des intérêts sur les prêts d'études fédéraux profitera à des milliers d'étudiants, et je n'ai même pas encore mentionné les garderies.

Contrairement au Parti conservateur, le Parti libéral est d'avis que le gouvernement du Canada peut agir, et je peux assurer à mes collègues que tous les députés libéraux continueront de se battre, jour après jour, pour atténuer les effets néfastes de l'inflation. Nous faisons ces choses parce que c'est la bonne façon d'agir, même si notre situation est meilleure que celle des États-Unis et de la plupart des autres pays du G7 et du G8.

• (1300)

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, le principal problème de la taxe sur le carbone est qu'elle taxe les émissions de carbone sans pour autant les plafonner. Quelqu'un peut faire beaucoup de pollution et, tant qu'il a les moyens, il va payer la taxe et cela ne va pas forcément diminuer les GES. Cela ne l'encouragera pas forcément à réduire ses émissions de GES s'il a les moyens de payer la taxe.

Dès 2013, le Québec s'est inscrit dans le marché du carbone qui établit une espèce d'échange ou d'encan entre les gros et les moins gros producteurs de carbone pour maintenir un certain plafonnement des émissions de GES.

Le Québec a tenté d'encourager les provinces canadiennes et le Canada à s'inscrire dans le marché du carbone. Ma question va être super simple: pourquoi le Canada n'a-t-il pas suivi la démarche pour vraiment plafonner les émissions de carbone non seulement ici, mais sur l'ensemble du continent?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, la question devrait probablement être adressée au ministre de l'Environnement, qui pourrait y répondre plus précisément. Toutefois, en ce qui concerne le Québec, je me dois de citer M. Jean Charest. Même lorsqu'il appartenait au Parti libéral de cette province et qu'il y occupait le poste de premier ministre, il était très progressiste en matière d'environnement. En fin de compte, il a fait du Québec un chef de file au Canada. C'était un nationaliste très convaincu qui comprenait que l'environnement est important. Il a pris de nombreuses initiatives.

Voilà pourquoi, si l'on y regarde de plus près, Jean Charest s'en est très bien tiré lors de la dernière course à la chefferie du Parti conservateur fédéral. À la vue de la position actuelle du Parti conservateur, il doit se dire que la tarification de la pollution est une bonne chose. Il doit se souvenir de l'époque où, à titre de premier ministre du Québec, il avait fait de sa province un modèle à suivre pour le reste du Canada. À voir les conservateurs adopter leur position actuelle, je pense que plusieurs d'entre eux doivent se demander ce qu'il est arrivé au Parti conservateur du Canada.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Madame la Présidente, le député de Winnipeg-Nord parle de l'excellent travail des libéraux — du moins, c'est son impression. J'aimerais lui demander s'il peut expliquer à la Chambre pourquoi les libéraux ont ressenti le besoin de distribuer des paiements de la Prestation canadienne d'urgence à des prisonniers.

M. Mark Gerretsen: Quel est le rapport avec la motion?

M. Rick Perkins: Madame la Présidente, on me demande quel est le rapport avec la motion. Ce sont des dépenses inflationnistes, et c'est ce qui est à l'origine de la crise actuelle du coût de la vie.

Le député pourrait-il expliquer pourquoi les prisonniers et les fonctionnaires avaient besoin de la Prestation canadienne d'urgence ou pourquoi les élèves du secondaire vivant chez leurs parents en avaient besoin? Je me demande s'il pourrait expliquer aux contribuables canadiens pourquoi c'était nécessaire.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, tout d'abord, je ne vais pas blâmer les bénéficiaires de la PCU pour l'inflation. Les familles ont trouvé la pandémie très difficile. Nous parlons de mil-

Travaux des subsides

lions de familles, de neuf millions de familles, pratiquement, qui ont eu besoin de la PCU pour diverses raisons.

Le Parti conservateur voudra peut-être essayer de blâmer ces familles, mais, du point de vue du gouvernement, nous devons être là pour soutenir les Canadiens pendant la pandémie. Si les conservateurs avaient été au pouvoir, il est évident qu'ils ne l'auraient peut-être pas fait.

Grâce à un gouvernement libéral, grâce à un premier ministre qui comprenait l'importance de soutenir les Canadiens, nous avons été en meilleure position pour sortir de la pandémie comme nous l'avons fait. Je comparerais notre bilan à celui de n'importe quel pays du G8. Nous avons obtenu des résultats exceptionnels. On peut toujours faire mieux et, au bout du compte, j'ai hâte de poursuivre le dialogue sur cette question.

• (1305)

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'avoir énuméré toutes les initiatives que le NPD a mises de l'avant, comme les soins dentaires et la subvention pour le loyer, mais la question que je veux lui poser est un peu plus concrète. J'ai passé toute la semaine à la Chambre à écouter les libéraux demander aux conservateurs comment ils peuvent regarder leurs électeurs en face alors qu'ils avaient promis de tarifier la pollution et qu'ils s'y opposent maintenant.

Je lui demande donc à son tour comment il peut faire face à ses électeurs alors que le gouvernement libéral avait promis d'imposer une tarification de la pollution et de s'attaquer à la crise climatique, mais qu'il l'a fait de façon si lamentable que nous n'avons atteint aucun de nos objectifs et que nous sommes au fond du baril pour ce qui est de la lutte contre la crise climatique dans ce pays.

D'un côté, il y a des conservateurs qui, franchement, ont été très malhonnêtes envers leurs électeurs. De l'autre côté, il y a le gouvernement, qui n'a rien fait pour régler la crise climatique.

Comment le député peut-il faire face à ses électeurs?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je dis à mes concitoyens que nous allons mettre en place une politique nationale pour que chaque province, quelle qu'elle soit, impose une tarification de la pollution. Je leur parle des deux milliards d'arbres qui seront plantés grâce à la politique.

C'est intéressant. On nous demande souvent où sont passés ces deux milliards d'arbres. Ils commencent sous forme de semis, et il faut un peu de temps pour qu'ils poussent. Je suis convaincu que nous continuerons de chercher des moyens, qu'il s'agisse de l'interdiction des plastiques à usage unique ou de la plantation d'arbres, ou de la tarification de la pollution, sans parler des nombreuses mesures budgétaires qui aideront le Canada à prendre la bonne voie pour avoir une économie plus verte. Voilà ce que je dis à mes électeurs.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la Présidente, le député sait par mes interventions à la Chambre que si le parti au pouvoir était sérieux au sujet de la crise climatique, il commencerait par appliquer aux sociétés pétrolières et gazières le divende pour la relance au Canada qui se trouve déjà dans le projet de loi C-32.

Travaux des subsides

Je passe à un autre sujet. Nous sommes d'accord sur une chose, me semble-t-il, soit de régler le problème de l'abordabilité, notamment pour les personnes qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les personnes handicapées qui, dans tout le pays, vivent en trop grand nombre dans la pauvreté aujourd'hui. Elles demandent une prestation d'urgence pour faire face au coût croissant de la vie, de l'alimentation et de la vie quotidienne. Si tous les parlementaires voulaient vraiment régler le problème de l'abordabilité, ils prévoiraient des fonds pour les personnes handicapées.

Le député soutient-il la mise en place d'une prestation d'urgence pour lutter contre la pauvreté chez les personnes handicapées?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, la question des personnes handicapées et de la manière dont nous pouvons les aider et les soutenir est vraiment sous les projecteurs depuis les problèmes survenus pendant la pandémie, lorsqu'il a fallu être en mesure de fournir des paiements directs aux personnes handicapées.

À ce moment-là, je pensais qu'il faudrait un certain temps avant que nous puissions créer la banque de données ou le mécanisme qui garantirait le versement des prestations d'invalidité. Nous avons réussi à le faire. Je sais que la ministre responsable parraine également un projet de loi assez historique. Je n'en connais pas nécessairement tous les détails. Je suis ouvert à l'appuyer. Le projet de loi que le député vient de mentionner prévoit le crédit d'impôt pour le logement intergénérationnel, qui aidera les aînés et les personnes handicapées pour qui un logement secondaire peut être construit. C'est positif.

Ce n'est peut-être pas le type de réponse détaillée que le député souhaite, mais c'est le mieux que je puisse faire à ce stade-ci.

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Madame la Présidente, je veux donner au député l'occasion de souligner, une fois de plus, les mesures que nous avons prises en tant que gouvernement pour aider les Canadiens à traverser la crise de l'abordabilité et de les comparer à celles que les conservateurs ont appuyées ou non.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, il s'adonne que j'en ai la liste.

Le doublement du remboursement de la TPS pendant 6 mois aide 11 millions de personnes. Le député se rappellera que, initialement, les conservateurs s'y étaient opposés, mais ils ont été contraints par la honte à l'appuyer. Nous sommes heureux qu'ils aient fait volte-face. Nous les en remercions sincèrement.

Par contre, les conservateurs se sont opposés à l'Allocation canadienne pour le logement, une mesure destinée à aider deux millions de personnes à payer leur loyer.

Ils se sont également opposés à la Prestation dentaire canadienne, pour laquelle on a déjà reçu des demandes pour 35 000 enfants.

L'Allocation canadienne pour les travailleurs est maintenant accessible en plusieurs versements. Comme le sait le député, il s'agit d'une aide précieuse en période de besoin, notamment lorsque le taux d'inflation est élevé. Les conservateurs se sont aussi opposés à cette mesure.

Malheureusement, ils ont voté contre l'élimination complète des intérêts sur la partie fédérale des prêts canadiens aux étudiants.

Il y a la garde d'enfants, et c'est quelque chose. On parle de beaucoup d'argent. Les conservateurs ont dit que c'était du gaspillage pur et simple, que nous n'aurions pas dû faire cela. Nous avons rendu les garderies abordables d'un océan à l'autre. Les conservateurs

s'y opposent et ils disent même qu'ils vont démanteler ce programme. Évidemment, ils ont voté contre.

Si j'avais plus de temps, je suis convaincu que je pourrais trouver d'autres exemples.

• (1310)

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur et un privilège de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour répondre aux préoccupations de mes électeurs de Perth—Wellington et des Canadiens de tout le pays.

Je partagerai mon temps de parole avec mon collègue, le député de South Shore—St. Margarets, madame la Présidente.

En tant qu'opposition conservatrice, il est judicieux que nous débattions aujourd'hui de cette motion de l'opposition. C'est la dernière occasion pour nous de présenter une telle motion. Nous nous concentrons sur les sujets dont nos concitoyens nous ont parlé au cours de la dernière année et même avant. Ce sont des dossiers que nous avons abordés à maintes reprises à la Chambre, pendant la période des questions, et dont nos concitoyens nous parlent souvent dans nos circonscriptions partout au pays.

Le coût de la vie et le coût des produits de première nécessité ne cessent d'augmenter. C'est ce que nous disent des gens qui ont du mal à payer le chauffage de leur maison, l'épicerie et l'essence. Tous les jours, toutes les heures, presque à chaque minute, je reçois des courriels et des appels téléphoniques de gens qui me font part de leurs préoccupations.

Sam, qui habite à Arthur, m'a écrit un courriel déchirant pour me dire qu'elle et son mari, un menuisier, approchent de la retraite et qu'ils ont du mal à s'en sortir. Elle a écrit ceci:

Équilibrer un budget était déjà extrêmement difficile avant la COVID, mais aujourd'hui, je n'y arrive plus. Pour ma part, les aliments de base absorbent au moins la moitié de mes revenus [...] Dans notre cas, nous avons essayé de bien planifier. Nous avons pris soin des parents de mon mari jusqu'à ce qu'ils aient besoin de soins à plein temps et nous avons fait de notre mieux pour gérer nos affaires de la bonne manière, pour les bonnes raisons. Maintenant que nous sommes à un moment où nous devrions célébrer la vie à deux, nous nous débattons pour essayer de joindre les deux bouts!

Sam n'est pas seule dans cette situation. Elle exprime les préoccupations de tant de personnes dans nos communautés.

Danny, de St. Marys, a écrit ceci:

J'ai suivi de très près les délibérations du Parlement en télédiffusion et ce qui se passe avec le prix de l'essence et l'inflation qui sévit en ce moment. Honnêtement, je suis tout à fait dégoûté par la façon dont le gouvernement libéral aborde ces questions. Je suis dégoûté par la façon dont le gouvernement libéral continue de désinformer, d'étudier et de détourner chaque sujet [...]

Je payais environ 150 \$ d'essence par semaine pour aller au travail; maintenant, il m'en coûte 250 \$ par semaine. À l'épicerie, ma femme et moi achetons tout le temps les mêmes produits; notre facture est passée de 160 à 250 \$ par semaine. Cela représente 200 \$ de plus par semaine en ce moment, soit près de 1000 \$ par mois, rien que pour l'inflation.

Anthony, de Perth South, écrit ceci: « Le prix de l'essence m'inquiète beaucoup. Quand allons-nous voir des prix abordables [...] Acheter une voiture électrique n'est pas une solution viable » compte tenu du prix, même pour une voiture d'occasion.

Voici ce qu'écrit Pam, de Mount Forest, au nord du comté de Wellington:

Hier soir, j'ai presque pleuré en parlant à mon mari du montant de nos dépenses du mois dernier. La fin de semaine dernière, nous avons acheté un modeste assortiment de viandes congelées et quelques autres produits chez le boucher, et cela nous a coûté plus de 450 \$. Si on est réaliste, notre famille de quatre personnes en aura PEUT-ÊTRE pour un mois. Ensuite, nous avons fait les courses... et nous en avons eu pour 250 \$ de plus. Donc, le total monte à 700 \$, et nous devons retourner à l'épicerie à la fin de la semaine.

Alors qu'il avait pris sa retraite, Walter, de West Perth, a dû retourner travailler. Il écrit: « L'essence fait tout augmenter, sauf ma pension. Je dois donc retourner travailler. En voilà une belle retraite! Il doit y avoir un moyen de contrôler ce gouvernement libéral ou de le chasser du pouvoir. »

Les résidents de Perth—Wellington ont du mal à joindre les deux bouts. Partout au Canada, les gens ont des difficultés. Alors que le gouvernement libéral fait de plus en plus de dépenses inflationnistes, ces dépenses font grimper les prix et aggravent la situation pour les Canadiens ordinaires.

Ces derniers mois, les réponses des libéraux aux critiques ont varié de pitoyables à franchement exaspérantes. Lundi dernier, à la période des questions, j'ai interrogé le gouvernement à propos du coût de l'épicerie et du nombre croissant de Canadiens qui sont contraints d'avoir recours aux banques alimentaires. Quelle a été la réponse du gouvernement? Le secrétaire parlementaire a répondu de façon évasive, reprenant la même affirmation fallacieuse selon laquelle la taxe sur le carbone est nécessaire pour lutter contre les changements climatiques. Pourtant, comme nous l'avons vu, les émissions continuent d'augmenter à mesure que la taxe sur le carbone augmente. Ces réponses évasives et lâches ne tiennent pas compte des véritables préoccupations.

● (1315)

Malheureusement, les libéraux ont adopté l'approche selon laquelle s'ils répètent la même chose encore et encore, cela pourrait finir par être vrai. En fait, ce n'est pas le cas. La taxe sur le carbone a pour effet de faire grimper les coûts de la production, de la transformation et du transport des aliments, ce qui fait augmenter les coûts pour les agriculteurs, les familles agricoles et les Canadiens de partout au pays qui essaient de nourrir leur famille.

Hier, lors de la période des questions, j'ai posé une autre question à laquelle on a répondu de façon évasive. Au lieu d'obtenir une réponse du premier ministre ou de la ministre des Finances, j'ai reçu une réponse d'une autre ministre, qui a profité de l'occasion pour se vanter au sujet de l'argent qui a été versé pour la PCU. Ce qu'elle a omis de reconnaître, c'est que la veille, la vérificatrice générale a signalé que près de 13,4 milliards de dollars ont été versés en trop à des personnes non admissibles ou à des personnes qui devraient faire l'objet d'une enquête plus approfondie. Elle a aussi dit que des détenus ont reçu la PCU.

Lorsqu'un ministre libéral affirme que les dépenses des libéraux aident les gens dans le besoin, cela ne tient tout simplement pas la route.

Créer de plus en plus de dépenses inflationnistes ne fait qu'augmenter les coûts à court terme et, à long terme, cela engendre des problèmes économiques structurels, lesquels perdurent depuis 2015.

Lorsque nous allons rencontrer nos concitoyens, ceux-ci nous demandent souvent ce que nous ferions si nous étions au pouvoir. Cette motion de l'opposition est notre réponse. Nous retirerions la taxe sur le carbone de tous les intrants alimentaires, de tous les in-

Travaux des subsides

trants utilisés pour produire les aliments qui nourrissent tous les Canadiens. Nous essayons de le faire depuis des mois.

En mars, nous avons présenté une motion demandant une réduction de la taxe sur l'essence et le diésel. Les libéraux et les néo-démocrates l'ont rejetée. En septembre, nous avons présenté une motion demandant un moratoire sur de nouvelles taxes. Les libéraux et les néo-démocrates l'ont rejetée. En octobre, nous avons présenté une motion demandant une exonération de taxe pour les combustibles de chauffage domestique. Les libéraux et les néo-démocrates l'ont rejetée. Cela se passe au Canada, où il fait exceptionnellement froid en hiver, et ils ont rejeté notre demande d'éliminer la taxe sur le carbone pour le chauffage domestique. Chaque fois que nous proposons des solutions concrètes pour les familles et les Canadiens de partout au pays, ces propositions sont rejetées.

Que ferait cette motion? Le dernier jour de la période des crédits, nous demandons cinq choses simples, soit l'annulation de la taxe sur le carbone sur les carburants agricoles, le séchage du grain, les engrais, le transport et les autres éléments pertinents du système d'approvisionnement alimentaire. Le Canada aide littéralement à nourrir le monde, mais nous avons les mains liées pour le faire lorsque le coût des intrants continue d'augmenter pour les agriculteurs et les familles agricoles.

Justement, pas plus tard qu'hier, au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, où j'ai eu l'honneur de siéger, le député de Regina—Lewvan a posé une question très simple à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Il lui a demandé si elle connaissait le pourcentage des fermes canadiennes qui sont des exploitations familiales. La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a dit qu'elle l'ignorait. La réponse à cette question, c'est que 95 % des fermes au Canada sont des exploitations familiales.

Les familles agricoles nourrissent les familles partout au Canada, et la motion à l'étude vise à leur permettre de nourrir notre pays sans se ruiner, et aux familles de se nourrir sans se ruiner. Lorsqu'on lit jour après jour des courriels déchirants au sujet de familles qui ont du mal à joindre les deux bouts ou lorsque l'on apprend que 1,5 million de Canadiens ont recours à une banque alimentaire au cours d'un mois donné, dont 500 000 enfants, c'est le temps d'agir, et nous avons le devoir de le faire. Nous devons soustraire les produits essentiels à la taxe sur le carbone. Nous devons cesser d'appliquer la taxe sur le carbone sur ce qu'il faut pour nourrir notre pays.

Nous avons présenté cette motion à la Chambre, et j'ai extrêmement bon espoir que les libéraux, les néo-démocrates et les bloquistes se rallieront à l'opposition conservatrice pour que les Canadiens puissent nourrir leur famille à un prix plus abordable.

● (1320)

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, je tiens à lire un passage au député: « Nous reconnaissons que la façon la plus efficace de réduire nos émissions est d'utiliser des mécanismes de tarification. » Ce passage est tiré du programme électoral du député, celui qui l'a fait élire dans sa circonscription le 20 septembre 2021. Il a fait campagne en promettant de tarifier la pollution, mais voilà maintenant que les conservateurs se présentent à la Chambre en laissant entendre qu'ils s'y opposent catégoriquement. Les gens qui ont voté pour lui pensaient qu'il croyait en cette tarification. Comment les conservateurs peuvent-ils être hypocrites au point de réclamer tout sauf cette option que représente la tarification de la pollution?

Travaux des subsides

M. John Nater: Madame la Présidente, je suis reconnaissant au député de Kingston et les Îles de citer notre programme de 2021. Je l'encourage à le lire en entier, car il contient beaucoup de bonnes choses. J'encourage le député à y voler des idées, s'il le souhaite, car il y en a d'excellentes.

Nous avons promis dans notre programme de rendre la vie abordable pour les Canadiens. Nous étions contre une taxe à la consommation sur le carbone. Nous étions contre l'idée de forcer les Canadiens à en faire les frais. Nous étions contre l'idée de faire en sorte que les Canadiens aient de moins en moins les moyens de nourrir leur famille.

En fait, s'il continue à lire ce programme, le député constatera que nous étions pour un code de conduite pour les épiceries. C'était l'un des éléments phares de notre programme. Il aurait limité les pouvoirs des épiceries afin de rendre l'alimentation plus abordable pour les Canadiens, tout en soutenant les agriculteurs, les familles d'agriculteurs et les Canadiens partout au pays.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, faisons un petit retour en arrière. En 2020, le prix du litre d'essence avait glissé sous la barre de 1 \$. On disait que ce n'était pas cher. Je disais à mon conjoint que les pétrolières allaient se venger dès qu'on recommencerait à travailler et à utiliser la voiture. C'est effectivement ce qui est arrivé. On s'est retrouvé avec des prix au-delà de 2 \$, par endroit. Ce que les pétrolières avaient perdu, elles l'ont amplement regagné par la suite.

Ne serait-il pas bon que les pétrolières soient limitées ou indexées en ce qui concerne leurs surprofits pour essayer de faire cesser cette espèce de coalition entre elles qui fait gonfler le prix du litre d'essence?

M. John Nater: Madame la Présidente, je voudrais remercier l'honorable députée de Beauport—Limoilou de sa question.

Soyons clairs. Beaucoup de Canadiens et de Canadiennes travaillent dans l'industrie du pétrole, et cette industrie apporte beaucoup d'avantages à notre économie. Elle verse presque 48 milliards de dollars au gouvernement en impôts. Les Canadiens et les Canadiennes doivent avoir la possibilité de conduire pour se rendre au travail.

De plus, il est important que nous, comme députés de l'opposition, propositions des idées et des solutions pour rendre la vie des Canadiens plus abordable.

• (1325)

[Traduction]

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, je n'adhère certainement pas à plusieurs des propositions formulées par le député, mais elles étaient intéressantes.

Il a parlé des façons de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Je pense et j'espère que tous les députés ne demandent pas mieux. Toutefois, les conservateurs ont voté contre bon nombre des initiatives que le NPD a proposées, comme le programme relatif aux soins dentaires, la subvention pour le loyer et la suppression de la TPS sur le chauffage domestique.

Ce que nous pourrions et que nous devrions aussi faire, c'est ce que le Parti conservateur du Royaume-Uni fait actuellement: il a

décidé de prélever un impôt de 25 % sur les bénéficiaires excédentaires que les entreprises ont réalisés au cours de la pandémie.

Le député voterait-il aussi contre une telle initiative ou l'appuierait-il?

M. John Nater: Madame la Présidente, la députée a parlé d'idées provenant de différents partis et de divers pays. Or, s'il y a une chose qui m'apparaît toujours importante, c'est de voir ce qui a été proposé ailleurs. Ainsi, en 2009, les néo-démocrates de la Colombie-Britannique ont eu une excellente idée. Je vais citer une manchette parue dans le *Toronto Star*, un journal très respectable, qui se lit comme suit: « Le NPD de la Colombie-Britannique promet d'éliminer la taxe sur le carbone ». C'est une excellente idée, et les Canadiens l'appuieraient.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Madame la Présidente, je suis honoré de prendre la parole après mon collègue qui a fait une intervention très divertissante. C'est toujours un grand honneur pour nous tous de nous lever pour parler au nom des collectivités qui nous ont élus.

Le débat d'aujourd'hui porte sur une motion que nous avons présentée et qui nous semble très raisonnable dans le contexte de la crise économique que nous vivons, cette crise du coût de la vie. La motion demande au gouvernement de supprimer la taxe sur le carbone sur le coût des intrants dans l'industrie agroalimentaire, qu'il s'agisse de production agricole, ou dans ma région, des éléments assujettis à cette tarification dans l'industrie de la pêche.

C'est important, parce que la taxe sur le carbone est en fait une taxe sur tout. La plupart des gens en sont probablement conscients, mais la principale raison pour laquelle nous vivons cette période inflationniste, certains disent « juste inflationniste », c'est qu'il y a une taxe qui s'applique sur tout et qui fait monter les prix, de concert avec les dépenses gouvernementales.

J'aimerais que mes collègues ici présents comprennent un peu l'effet de ces coûts. Certains d'entre nous, qui touchent un assez bon salaire, n'ont peut-être pas à se serrer la ceinture comme le font les gens de ma collectivité, où le revenu individuel médian est de 20 000 \$ par année et le revenu familial médian, de 44 000 \$ par année. Dans notre province, nous sommes obligés de nous chauffer soit au mazout, dont 53 % provient d'Arabie saoudite, du pétrole sale d'Arabie saoudite, soit à l'électricité, qui est produite en Nouvelle-Écosse avec du charbon, dont 60 % provient de Colombie. Par conséquent, à cause des décisions du gouvernement, nous n'avons pas la possibilité dans notre province d'utiliser de l'énergie canadienne propre. Nous sommes forcés d'utiliser ces méthodes, ce qui augmente considérablement le coût de la vie. Pour une personne dont le revenu médian est de 20 000 \$, ces augmentations sont énormes.

Certains de mes concitoyens m'ont écrit, et je suis persuadé que comme moi, mes collègues de tous les partis représentés à la Chambre reçoivent des appels de gens qui souffrent. Je vais faire part aux députés de ce que Jeff Kinar, de ma circonscription, m'a écrit.

Travaux des subsides

Il a dit qu'il était absolument choqué de payer 2 \$ le litre de diésel pour son camion. C'est un retraité qui vit dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse et qui essaie de profiter de ce qu'il estime être une retraite bien méritée. Il a fait carrière dans la fonction publique et il a un revenu de pension modeste. Heureusement, il a peu de problèmes médicaux et il est propriétaire de sa maison, mais les prix du carburant sont insoutenables pour les personnes qui vivent en milieu rural et qui doivent se rendre régulièrement en ville pour faire l'épicerie, acheter des médicaments d'ordonnance et prendre des rendez-vous médicaux. Selon lui, il est choquant de voir que presque toute l'équipe des libéraux s'est rendue en Europe tout en exhortant — ou en extorquant — les Canadiens à faire leur part dans la lutte contre les changements climatiques.

Pour sa part, Nancy Celic, une habitante de ma circonscription, a écrit...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je dois interrompre le député.

Le député de Timmins—Baie James invoque le Règlement.

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, j'écoutais mon collègue. Est-il en train de dire que les libéraux extorquent une contribution au public canadien?

M. Rick Perkins: Madame la Présidente, j'ai dit « exhortant ».

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, il a dit « exhortant ». D'accord. Je m'inquiétais de ce que j'avais cru entendre.

• (1330)

M. Rick Perkins: Madame la Présidente, le député néo-démocrate de la coûteuse coalition est évidemment très sensible à toute accusation selon laquelle ses amis et collègues du caucus sont responsables de la hausse générale des coûts.

Je vais revenir sur ce que certaines personnes de ma circonscription m'ont écrit. Je suis sûr que le député de Kingston et les Îles reçoit des courriels comme celui-ci. Nancy m'a écrit pour me faire part des problèmes auxquels sont confrontés les bénéficiaires d'une pension d'invalidité fédérale. De toute évidence, le député de Kingston et les Îles ne sait pas que certaines personnes vivent d'une pension d'invalidité.

Nancy poursuit en demandant au gouvernement de bien vouloir bonifier cette pension. Elle écrit que sa facture de mazout s'élève à plus de 700 \$, alors qu'elle ne reçoit que 895 \$ par mois. Elle n'a pas les moyens de payer les médicaments, l'électricité, le câble, le téléphone, ni Internet, sans parler de la nourriture. Elle vit dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse, alors tout ce dont elle a besoin, elle doit aller le chercher en voiture, mais elle ne peut pas payer l'essence. Elle dit qu'elle est habituellement à la maison de toute façon, mais c'est ridicule. Elle parle ensuite de ses besoins médicaux et dit qu'elle mène une vie semblable à celle qu'elle menait au début de la pandémie, car elle ne peut pas sortir et manquer ses rendez-vous.

Elle dit ensuite que le gouvernement donne des millions de dollars, qu'elle comprend pourquoi il doit le faire et qu'elle compatit, mais elle demande ce que fait le gouvernement pour les citoyens canadiens. Elle se demande si le gouvernement se soucie d'eux. Elle dit ensuite qu'elle a du mal à voir sa mère, car celle-ci habite à 35 kilomètres de chez elle, et Nancy n'a pas les moyens de payer l'essence pour lui rendre visite. Sa mère reçoit également une pension de vieillesse et ne peut pas se permettre d'acheter de la nourriture.

J'aurais pensé que les libéraux se soucieraient de ces questions et appuieraient la motion.

Nous constatons, par exemple, que la hausse du coût des aliments a atteint 10,8 % à cause des politiques du gouvernement. Le prix du poisson, un aliment très important dans ma circonscription, a augmenté de 10,4 %. Le prix du beurre a augmenté de 16 %, celui des œufs, de 11 %, celui de la margarine, de 37 %. Je ne plaisante pas; le prix de la margarine a augmenté de 37 %. Le prix du pain et des petits pains, qui sont des produits que nous apprécions, a augmenté de 17 %. Je pourrais continuer ainsi. Le coût des aliments a énormément augmenté.

La pêche est une activité importante dans ma circonscription. C'est la saison du homard et l'hiver vient de commencer. Pêcher le homard dans l'Atlantique Nord en hiver est un travail dangereux, surtout pendant les tempêtes à cause des vagues et de la neige. Les pêcheurs affrontent le danger lorsqu'ils sont en mer, à 40 ou 50 milles des côtes.

Je sais que j'aurai droit à des railleries de la part des députés d'en face, mais le coût du diesel pour un bateau de pêche est de 2,70 \$ le gallon, soit le triple de ce qu'il était au début de la saison l'année dernière. Il a triplé. C'est à cause des politiques du gouvernement que nous n'avons plus accès aux appâts nécessaires. Nous ne sommes pas autorisés à pêcher le maquereau à cause des décisions du gouvernement. La réalité, c'est qu'il faut acheter de l'appât en Europe et en Norvège, et son prix a doublé; il est maintenant de 1,40 \$ par poisson.

Il y a des gens qui ont un prêt de la commission provinciale des prêts. Ce sont de jeunes entrepreneurs qui se sont lancés dans la pêche et qui ont obtenu des prêts de plus d'un million de dollars pour acheter leur bateau, leur permis et leur équipement. Leurs prêts ont été renouvelés cet automne. Les députés savent-ils combien ce prêt leur coûte maintenant? Ils payaient 2 %. À quoi les députés pensent-ils qu'ils sont passés? Le taux a plus que triplé. Il est passé à 7 %, sur un prêt de 1 million de dollars.

Cela représente un fardeau incroyable et une augmentation du coût des aliments que nous consommons. C'est pourquoi nous présentons cette motion. Nous sommes d'avis qu'il faut donner un répit aux gens. Le gouvernement doit donner un répit aux Canadiens afin de mettre un terme à l'inflation qu'il alimente, car le prix des aliments grimpe et la population doit choisir entre se chauffer et manger.

Comment en sommes-nous arrivés là? De minuscules déficits ont été promis en 2015 et l'équilibre budgétaire devait être rétabli en 2019. Avant la pandémie, le gouvernement avait accumulé 110 milliards de dollars de déficits, alors qu'il était censé avoir des budgets équilibrés. Puis, pendant la pandémie, plus de 200 milliards de dollars ont été dépensés sur des questions qui n'étaient pas liées à la celle-ci, ce qui a fait grimper la dette publique à des sommets jamais atteints par aucun autre premier ministre dans l'histoire du pays.

Travaux des subsides

Ces dépenses excessives injectent de l'argent dans l'économie, mais nous sommes dans un contexte de pénurie, de sorte que nos chèques de paie ne nous donnent plus le même pouvoir d'achat qu'avant. C'est un principe de base en économie. Or, si le gouvernement comprenait ou prêtait attention à la politique monétaire, il aurait compris et prévu cela, comme nous l'avons fait il y a deux ans. Nous avons averti le gouvernement que cela allait se produire. La ministre des Finances a dit qu'elle s'inquiétait de la déflation. Les députés croient-ils cela? Elle n'a rien fait pour comprendre les principes de base de notre économie.

• (1335)

J'ai beaucoup d'autres choses à dire sur le gaspillage de fonds publics qui nous amène maintenant à exhorter le gouvernement à faire preuve d'un peu de compassion en donnant un répit aux gens afin qu'ils puissent se permettre d'acheter de la nourriture et qu'ils n'aient plus à choisir entre se nourrir, se chauffer ou, dans le cas de ma province, renouveler leurs médicaments, parfois au point de vendre leur maison.

J'ai posé des questions ici et j'ai eu Debbie au téléphone. Sa mère doit vendre la maison familiale. Elle doit vendre la maison familiale parce que le prix du chauffage est passé de 200 \$ à 400 \$ par mois. Chaque semaine, nous recevons des appels de personnes qui doivent vendre leur maison parce qu'elles n'ont plus les moyens de la chauffer. Elles doivent choisir entre entretenir cette maison ou manger; elles sont donc contraintes de la vendre.

Nous demandons au gouvernement de faire preuve d'un peu de compassion en réduisant ou en éliminant sa taxe sur le carbone à la noix, qui n'a pas permis d'atteindre le moindre objectif de décarbonation. Depuis qu'ils sont au pouvoir, les libéraux n'ont pas réduit les émissions de carbone au pays. Il s'agit d'une taxe inflationniste destinée à faire grimper l'inflation, et elle est un échec. Nous exhortons donc tous les députés à appuyer cette motion aujourd'hui. Il s'agit d'une motion brillamment rédigée qui aiderait vraiment les Canadiens à traverser la terrible conjoncture économique à laquelle nous sommes confrontés.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue a parlé, dans ses remarques, des dépenses du gouvernement au cours des deux dernières années, et certaines de ces dépenses comprennent un programme national de garderies, qui a été mis en œuvre dans tout le pays. En effet, le ministre néo-écossais est en fait un député provincial de la circonscription de ce député. Nous venons d'annoncer que les frais de garde d'enfants vont baisser de 50 % et que 1 500 places supplémentaires seront créées dans notre seule province de Nouvelle-Écosse. Cela aidera les familles de ma circonscription et de celle du député d'en face.

Le député appuie-t-il ces dépenses du gouvernement au cours des deux dernières années? Pourquoi ne les appuie-t-il pas? Appuiera-t-il le projet de loi que nous avons présenté aujourd'hui et qui consacra ces dépenses à l'avenir, afin que les familles de sa circonscription et de la mienne puissent bénéficier d'importantes mesures d'abordabilité qui feront toute la différence pour nos jeunes enfants?

M. Rick Perkins: Madame la Présidente, mon collègue de Kings—Hants, qui représente une circonscription rurale de la Nouvelle-Écosse, sait qu'il n'y a presque pas de services de garde en établissement dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse. J'ai une seule place en garderie institutionnelle qui n'aide personne dans ma circonscription, et il y a plus de 70 000 ou 80 000 familles sur la liste d'attente au Québec pour ce programme, et c'est un pro-

gramme solidement établi, donc il ne sera d'aucune aide. Je pense qu'il est très trompeur pour les familles de ma circonscription de penser que cela les aidera d'une manière quelconque à répondre à leurs besoins en matière de garde d'enfants.

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Madame la Présidente, le député d'en face a mentionné deux choses qui ont attiré mon attention: le prix du diesel, que quelqu'un brûle dans sa circonscription, et le prix de l'essence pour qu'une personne puisse se rendre à ses rendez-vous médicaux ou rendre visite à sa mère. Quelle part de ce prix, puisqu'il a cité le prix réel par litre dans son discours, est une taxe sur le carbone mise en œuvre par le gouvernement fédéral, ou une taxe sur le carbone mise en œuvre par le gouvernement provincial? Pourrait-il...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de South Shore—St. Margarets a la parole.

M. Rick Perkins: Madame la Présidente, le député d'Avalon fait un excellent travail à la présidence du Comité des pêches, et j'aime travailler avec lui au sein de ce comité.

En ce qui concerne la question, il n'y a pas de taxe provinciale sur le carbone pour ce diesel parce que nous n'avons pas imposé de taxe provinciale sur le carbone en Nouvelle-Écosse, et le prix est passé de 90 ¢ à 2,70 \$ en raison des politiques inflationnistes du gouvernement. Les politiques du gouvernement ont également entraîné notre dépendance à l'égard du carburant de l'Arabie saoudite qui entre dans le Canada atlantique, y compris dans les raffineries de la province de ce député, qui importe de l'énergie de l'Arabie saoudite. Le...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je dois permettre à d'autres députés de poser des questions.

La députée de Beauport—Limoilou a la parole.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, en 2013, le gouvernement du Québec s'est joint au marché du carbone avec la Californie, mais les négociations se sont tenues bien avant 2013. À cette époque, le gouvernement conservateur était au pouvoir. Le marché du carbone a pour avantage de plafonner les émissions de carbone. Le Québec a essayé d'encourager le gouvernement du Canada à intégrer le marché du carbone, ce qui n'a pas été fait.

Avec le recul, mon collègue considère-t-il que le marché du carbone comporte plus d'avantages que la taxation, qui ne met qu'un prix sur la tonne sans même plafonner les émissions?

• (1340)

[Traduction]

M. Rick Perkins: Non, madame la Présidente, car le marché du carbone permet essentiellement à quelqu'un de payer pour continuer à polluer. Il fait grimper tous les prix, même au Québec, et on n'a observé aucune baisse des émissions de carbone depuis son lancement. La Colombie-Britannique est la province qui impose la taxe sur le carbone la plus élevée, mais les émissions de carbone n'y font qu'augmenter depuis que cette taxe est entrée en vigueur, il y a presque 20 ans.

Travaux des subsides

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, j'ai aimé le discours de mon collègue, surtout lorsque celui-ci a cité certains de ses concitoyens pour mettre leurs préoccupations en relief. Tout coûte cher aussi chez nous, à Windsor, en Ontario, alors j'aimerais savoir ce que pense le député d'un problème qui aggrave les choses. Je n'ai pas entendu le point de vue des conservateurs à ce sujet.

La Ville de Windsor a dû dépenser 5,7 millions de dollars pour dégager le barrage illégal au passage frontalier du pont Ambassador, ce qui a coûté des dizaines de millions de dollars par jour à l'économie canadienne. Le parti du député est-il favorable à l'idée de dédommager les habitants de Windsor? En plus de toutes les autres dépenses, voilà maintenant que nous devons payer la facture de près de 6 millions de dollars pour le dégagement de ce barrage illégal pour le reste du pays, alors que la plupart des manifestants ne venaient pas de la région. Le député est-il favorable à ce que l'on dédommage la Ville de Windsor?

M. Rick Perkins: Madame la Présidente, je ne suis pas un expert des priorités de l'administration municipale de Windsor, mais je pense que ses membres sont heureux qu'elle soit responsable du maintien de l'ordre au lieu de laisser le gouvernement fédéral s'en charger. Pour la Ville, assumer ces responsabilités coûte de l'argent tout au long de l'année, quels que soient les défis qui se présentent.

M. Kody Blois: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Les règles de procédure indiquent bien sûr qu'un député ne doit pas laisser entendre qu'un autre député a induit la Chambre en erreur. Cependant, j'ai devant moi un rapport du gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui mentionne le nombre de places dans les garderies agréées de South Shore—St. Margarets. Pourrions-nous...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Cela relève du débat.

Nous reprenons le débat. La députée de Davenport a la parole.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse de partager mon temps de parole avec le député de Vaughan—Woodbridge.

Je suis ravie de participer au débat d'aujourd'hui sur l'augmentation du coût de la vie. C'est une question qui est au cœur des préoccupations du gouvernement fédéral et des résidents de Davenport. C'est également le principal défi économique que doit relever notre pays à l'heure actuelle.

Nous avons parlé avec les Canadiens et nous sommes conscients de l'incertitude incontestable qu'ils ressentent aujourd'hui. Tout d'abord, nous avons vécu une pandémie comme il n'en survient qu'une par génération. Nous avons mis l'économie canadienne sur pause, puis nous l'avons relancée. Ensuite, Vladimir Poutine a envahi l'Ukraine. Maintenant, nous avons l'inflation. Toutes ces choses sont reliées, bien sûr. L'inflation mondiale n'est pas attribuable aux décisions d'un seul gouvernement. L'inflation mondiale est attribuable aux contrecoups combinés de deux années et demie de tumulte historique.

Heureusement, dans cette conjoncture très difficile, le Canada s'en sort mieux que la plupart des autres pays du G7. Toutefois, cette réalité ne change rien aux effets de la conjoncture sur les Canadiens lorsqu'ils regardent leur facture d'épicerie ou leur reçu d'essence. Le gouvernement fédéral sait à quel point les derniers mois ont été difficiles. Même si, après une crête de 8,1 % en juin, l'inflation est retombée à 6,9 %, elle est encore trop élevée. Le fait

que le taux d'inflation du Canada soit l'un des plus bas de tous les pays du G7 n'a rien pour nous rassurer.

L'abordabilité et la capacité de payer les nécessités du quotidien demeureront un enjeu majeur. Les temps resteront durs pour de nombreux Canadiens, amis, familles et voisins. Notre économie ralentira, tout comme les économies du monde entier, alors que les banques centrales continueront d'agir pour lutter contre l'inflation, comme l'a signalé la Banque du Canada hier. Il y aura des gens dont les versements hypothécaires augmenteront. Les entreprises ne seront plus aussi florissantes qu'elles l'ont été depuis que nous avons émergé de nos maisons, après le confinement dû à la COVID, pour réintégrer la société. Notre taux de chômage sera encore faible, mais il ne sera pas à son niveau le plus bas.

Nous savons que les Canadiens s'inquiètent de l'augmentation du coût de la vie et qu'ils se demandent aussi quand tout cela va cesser. Les Canadiens les plus vulnérables et ceux qui ressentent le plus durement les effets de la hausse des prix peuvent compter sur le gouvernement fédéral pour les aider grâce à notre plan pour rendre la vie plus abordable.

Notre plan en matière d'abordabilité propose un train de mesures totalisant 12,1 milliards de dollars qui seront mises en place tout au long de cette année, et dont bon nombre se poursuivront après cette année pour aider à rendre la vie plus abordable à des millions de Canadiens. J'aimerais passer en revue certaines de ces mesures.

Tout d'abord, nous avons doublé le crédit pour la TPS pendant six mois, ce qui représente une aide ciblée supplémentaire de 2,5 milliards de dollars pour environ 11 millions de personnes et de familles qui bénéficient déjà du crédit d'impôt, dont plus de la moitié des aînés canadiens. Beaucoup ont reçu ce versement supplémentaire le mois dernier.

La deuxième mesure consiste à bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Les familles à revenu faible ou modeste recevront jusqu'à 2 400 \$ de plus dès cette année.

Depuis juillet dernier, nous avons également augmenté de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Nous renforcerons la sécurité financière de 3 millions de personnes âgées en fournissant automatiquement plus de 800 \$ la première année aux retraités qui touchent la prestation maximale.

En outre, grâce au supplément à l'Allocation canadienne pour le logement, nous verserons cette année un paiement de 500 \$ à 1,8 million de locataires canadiens qui peinent à payer leur loyer.

Nous réduirons également les frais de services de garde réglementés de 50 % en moyenne d'ici la fin de l'année. Je suis ravie que nous ayons présenté le projet de loi C-35, une loi qui protégera de façon permanente l'accès à des programmes d'éducation préscolaire et à des services de garde de qualité, abordables et inclusifs. Grâce à ce projet de loi, il sera plus difficile pour tout gouvernement futur d'annuler ou de réduire les services de garde à l'avenir. Je suis très heureuse que cela se concrétise et soit déjà en cours.

Nous offrons des soins dentaires aux enfants de moins de 12 ans issus de ménages ayant un revenu inférieur à 90 000 \$ et qui n'ont pas une assurance privée. Les familles pourront recevoir jusqu'à 650 \$ cette année et l'an prochain.

Travaux des subsides

Nous indexons également les prestations à l'inflation, notamment l'Allocation canadienne pour enfants, le crédit pour la TPS, le Régime de pensions du Canada, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

● (1345)

Grâce à ces mesures, les Canadiens recevront plus d'argent au moment où ils en ont le plus besoin. En outre, en ce qui concerne la tarification de la pollution, nous savons que la tarification nationale de la pollution est le moyen le plus efficace et le moins coûteux de réduire les émissions de gaz, tout en redonnant de l'argent à la plupart des Canadiens.

J'aimerais prendre un moment pour souligner plus en détail deux autres mesures de ce plan.

Premièrement, dans l'énoncé économique de l'automne, nous avons prévu bonifier davantage l'Allocation canadienne pour les travailleurs, en plus de l'avoir déjà élargie et améliorée dans le cadre du budget de 2021 afin de soutenir jusqu'à 3 millions de Canadiens qui occupent des emplois importants, mais qui ne sont pas très bien rémunérés. Les bénéficiaires profitent de ce soutien lorsqu'ils produisent leurs déclarations de revenus. Cela signifie que les Canadiens admissibles doivent attendre la fin de l'exercice pour recevoir l'argent qu'ils ont déjà gagné.

Or, il y a des factures à payer tout au long de l'année. C'est pourquoi, dans l'énoncé économique de l'automne, nous avons établi un plan pour bonifier davantage l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Grâce aux changements proposés dans l'énoncé économique de l'automne, 1,2 million de travailleurs canadiens à revenu faible ou modeste de plus bénéficieront de l'Allocation canadienne pour les travailleurs au moyen de paiements anticipés qui leur seront versés en juillet, octobre et janvier en fonction de leurs revenus de l'année précédente. Cela signifie qu'en tout, l'Allocation canadienne pour les travailleurs viendrait compléter le revenu de quelque 4,2 millions de Canadiens. Ces personnes comptent parmi les Canadiens les moins bien rémunérés, et aucune personne qui travaille 40 heures par semaine ne devrait avoir à s'inquiéter de payer ses factures ou de mettre de la nourriture sur la table.

La deuxième mesure que j'aimerais souligner est l'investissement du gouvernement dans l'éducation préscolaire et les services de garde d'enfants. Ce n'est pas seulement une politique sociale, c'est aussi une politique économique. Des services de garde abordables et de qualité feront croître notre économie, contribueront à donner à chaque enfant canadien le meilleur départ possible dans la vie et permettront à davantage de femmes d'entrer sur le marché du travail.

Je considère que cette politique change la donne. En fait, pas plus tard que la semaine dernière, Statistique Canada a indiqué qu'en novembre, près de 82 % des femmes, dans leurs années les plus productives, occupaient un emploi, soit le taux le plus élevé jamais enregistré. C'est donc dire que la mise en œuvre de notre système pancanadien d'éducation préscolaire et de garderies, combinée à la pénurie de travailleurs, continue de combler les écarts de longue date entre les sexes. À une époque où le coût de la vie est une grande préoccupation pour beaucoup de gens, les investissements que nous avons faits ont une incidence réelle et tangible sur ce qui est souvent l'une des plus grandes dépenses mensuelles pour une famille.

Cette mesure est très populaire parmi les résidents de ma circonscription, Davenport. Ils se réjouissent du programme national de

garderies, et il est clair qu'ils y ont recours. Ils sont très heureux d'avoir plus d'argent, surtout durant les mois comme celui de décembre, avec ses réunions de famille. Ils ont besoin de plus d'argent.

Dans le budget de 2021, le gouvernement fédéral a fait un investissement historique de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour créer un système pancanadien d'éducation préscolaire et de garderies. En moins d'un an, nous avons conclu des ententes avec les 13 provinces et territoires. Comme je l'ai dit plus tôt, d'ici la fin de l'année, les frais de garde des enfants inscrits dans les garderies réglementées diminueront. La baisse sera de 50 % d'ici 2025-2026. Dans l'ensemble du pays, une place dans une garderie réglementée coûtera en moyenne 10 \$ par jour.

À l'heure actuelle, cela signifie que les parents de la Colombie-Britannique peuvent économiser en moyenne jusqu'à 550 \$ par mois pour chaque enfant qui fréquente une garderie réglementée, soit des économies pouvant atteindre 6 600 \$ chaque année. Cela s'ajoute aux économies maximales de 350 \$ par mois que le plan ChildCareBC leur a permis de réaliser en 2018. Au total, les économies sont de presque 900 \$ par mois en moyenne.

Dans le cadre de notre collaboration avec les provinces et les territoires sur la mise en œuvre des ententes, nous créons également un fonds d'infrastructure pour l'éducation scolaire et les garderies. Grâce à un financement de 625 millions de dollars, le fonds permettra aux provinces et aux territoires de consacrer plus d'argent aux services de garde d'enfants, y compris pour la construction de nouvelles installations, le tout dans le but de rendre les services de garde d'enfants de haute qualité plus accessibles et plus abordables partout au Canada.

Afin de nous assurer que les Canadiens traverseront les difficultés économiques actuelles, nous fournissons, dans le cadre de notre plan en matière d'abordabilité, de l'aide atténuant l'effet de l'inflation destinée à ceux qui y sont les plus exposés, donc qui sont les plus vulnérables. Bien entendu, nous ne pouvons pas aider chaque Canadien de la même manière que nous l'avons fait avec les mesures d'urgence au plus fort de la pandémie. Cela ne ferait qu'aggraver et prolonger l'inflation. Je souligne que nous nous sommes montrés responsables dans nos dépenses, que nous faisons preuve de compassion et que nous continuerons à aider les Canadiens qui en ont le plus besoin comme nous le faisons maintenant.

● (1350)

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, la députée vient d'admettre à la fin de son discours que plus le gouvernement dépense, plus l'inflation monte. Ce sont ses propres paroles. Elle l'a dit: nous ne pouvons pas dépenser autant qu'au plus fort de la pandémie parce que cela fait grimper l'inflation.

Je vais passer à la question que je voulais lui poser, puisqu'elle a fait preuve d'honnêteté sur ce point.

À entendre la députée, on croirait que les Canadiens n'ont jamais eu la vie aussi facile. Pourtant, 1,5 million d'entre eux doivent avoir recours à une banque alimentaire chaque mois. La députée peut-elle nous dire si cette statistique nous montre que son gouvernement fait du bon travail, ou bien le contraire?

Travaux des subsides

Mme Julie Dzerowicz: Madame la Présidente, en ce qui concerne la première partie de la question du député, j'ai dit que nous devons dépenser de façon très responsable, et c'est exactement ce que nous avons fait. Nous avons prévu des dépenses de façon très responsable dans l'énoncé économique de l'automne, en consacrant les fonds à des mesures très ciblées. Nous tenions à offrir de l'aide ciblée à ceux qui en ont le plus besoin. J'ai donné un certain nombre d'exemples de la façon dont nous avons ciblé les dépenses. Aucune de ces mesures ne contribuera à augmenter l'inflation.

Au sujet des banques alimentaires, la situation est très grave. C'est certainement quelque chose qui me préoccupe dans ma circonscription, Davenport. Toutes les mesures que nous avons mises en place continueront d'aider les personnes les plus vulnérables et leur permettront de garder plus d'argent dans leurs poches. Nous espérons que l'utilisation...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Lac-Saint-Jean a la parole.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, ce qui est dommage, aujourd'hui, c'est que, par l'inaction du gouvernement en matière de changements climatiques, les conservateurs nous arrivent avec une motion populiste en disant que la taxe sur le carbone ne change absolument rien aux changements climatiques, puisque le Canada se classe au 58^e rang sur 63 du palmarès des pays qui sont les pires en matière de lutte contre les changements climatiques. Une chance qu'il y a la taxe sur le carbone. Je pense qu'on serait 122^e sur 63 sans cela.

Au moment où les Québécois et les Canadiens ont de la misère à mettre de la bouffe sur la table, ce sont les grandes pétrolières, les banques et les grandes corporations en alimentation qui font des profits records. Pendant ce temps, le gouvernement permet aux projets pétroliers d'augmenter la production pétrolière alors que toutes les instances internationales demandent de la diminuer à l'échelle de la planète. Il me semble que c'est complètement fou de penser que le Canada se vante d'être bon en matière de changements climatiques alors qu'il est 58^e sur 63 pays.

Ma question est la suivante. Quand vont-ils aller chercher cet argent qui est dans les poches des grandes pétrolières, des grandes banques et des grandes corporations en alimentation pour le donner aux citoyens qui travaillent fort pour mener une vie qui a du bon sens?

• (1355)

[Traduction]

Mme Julie Dzerowicz: Madame la Présidente, les compagnies pétrolières et gazières engrangent les bénéfices. Elles doivent donc utiliser leurs profits pour réduire leurs émissions, décarboniser et mettre en place un plan de transition juste destiné à aider leurs travailleurs à continuer d'occuper des emplois bien rémunérés pendant que nous allons de l'avant avec la décarbonisation et l'atteinte des objectifs de carboneutralité en 2050.

Je ne suis pas d'accord avec le député qui affirme que notre gouvernement n'en a pas fait assez. Nous avons dépensé plus de 100 milliards de dollars. Nous avons mis en œuvre plus d'une centaine de mesures pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris et nos objectifs de carboneutralité d'ici 2050.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NDP): Madame la Présidente, ma collègue vient de lire une longue liste de propositions du NDP qui visent à aider les Canadiens, comme le régime de soins

dentaires, le doublement du crédit d'impôt pour la TPS et l'allocation pour le loyer. Nous sommes heureux de voir ces propositions mises en œuvre.

Plusieurs libéraux ont lu des listes d'administrations et de pays qui ont imposé une tarification du carbone. Nous sommes heureux d'entendre cela également.

Cependant, j'ai une liste de pays qui ont institué une taxe sur les bénéfices excédentaires: la Belgique, la République tchèque, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, et j'en passe. Ces pays ont eu le courage de s'en prendre aux PDG.

La députée a dit que les libéraux ne peuvent pas aider les Canadiens comme ils l'ont fait pendant la crise de la COVID, mais ils aident les PDG et les actionnaires comme ils l'ont fait au cours de cette période.

Quand le Canada va-t-il figurer sur la liste des pays qui s'attaquent à la cupidité et aux profits excessifs des sociétés pétrolières et gazières?

Mme Julie Dzerowicz: Madame la Présidente, tout d'abord, l'entente de soutien et de confiance entre les libéraux et les néo-démocrates visait à nous amener à travailler ensemble à des idéaux auxquels nos deux partis croient, comme l'environnement, le logement, la réconciliation avec les Autochtones, un régime de soins dentaires et une assurance-médicaments. Ce sont des priorités importantes pour les Canadiens et je suis vraiment heureuse que nous travaillions ensemble très fort pour atteindre ces objectifs.

Pour ce qui est de s'en prendre aux sociétés pétrolières et gazières et aux profits, nous avons déjà augmenté le taux d'imposition des sociétés. Nous l'avons, en effet, augmenté de 1,5 % pour les principales banques et les principales compagnies d'assurance du Canada, celles qui sont les plus rentables...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le député de Vaughan—Woodbridge a la parole.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Madame la Présidente, je sais que tous mes collègues de la Chambre ont très hâte que la période des questions commence, alors je vais simplement faire quelques observations avant de vous céder la parole.

Comme beaucoup d'entre nous le savent, l'entente sur l'éducation préscolaire et le programme national de garderies est entrée en vigueur dans tout le pays. Ma famille a beaucoup de chance à bien des égards. C'est une entente nous est bénéfique. Notre petit, qui a 13 mois, a commencé à fréquenter la garderie cette semaine. Nous avons reçu un avis sur les frais de cette garderie, qui existe depuis environ 30 ans.

Tout d'abord, je tiens à féliciter tous les éducateurs de la petite enfance qui s'occupent des enfants un peu partout au pays. Je tiens également à féliciter le gouvernement. C'est une entente qui va transformer la vie des familles de tout le pays.

Déclarations de députés

Ma famille est très privilégiée et nous pouvons payer les frais sans problème. Cependant, je souligne que ces frais ont baissé de 25 % et qu'il y aura une réduction supplémentaire de 25 %. Partout au Canada, les familles bénéficient de ces réductions des frais de garde et des économies après impôt qui découlent de l'entente sur les garderies que le gouvernement a négociée avec l'ensemble des provinces et des territoires. Cette entente change littéralement la donne pour les familles et pour l'économie, notamment en ce qui concerne le taux de participation. Je tiens à féliciter le gouvernement. Je suis très fier qu'il ait réussi à signer des ententes dans ce dossier.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1400)

[Traduction]

LIZ BYRD

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec une profonde tristesse que j'interviens aujourd'hui pour déplorer le décès d'une grande femme qui laisse derrière elle un héritage qui perdurera longtemps. Liz Byrd, décédée en novembre à 81 ans, était de ces leaders communautaires qui n'ont jamais peur de se relever les manches et de se mettre à l'œuvre.

Liz a siégé pendant de longues années au conseil municipal de Vancouver-Ouest et a fondé la prestigieuse École Collingwood. Cette femme qui reconnaissait elle-même son côté militant, a dirigé une manifestation qui a fait les manchettes à l'échelle nationale et dont l'objectif était d'éviter la destruction des falaises d'Eagleridge, fragiles sur le plan écologique. Liz a recueilli 8 millions de dollars au titre de diverses initiatives communautaires et elle a ardemment défendu la mise sur pied du Centre des arts Kay Meek.

Les réalisations de Liz lui ont valu d'innombrables reconnaissances, notamment la Médaille du jubilé d'or de la reine. Je souligne que Liz a joué un rôle déterminant pour faire de Vancouver-Ouest la ville que nous connaissons aujourd'hui. Notre collectivité lui sera toujours redevable pour tout ce qu'elle a fait et nos pensées et nos prières accompagnent sa famille et ses amis.

Je la remercie. Qu'elle repose en paix.

* * *

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, en 2016, le gouvernement a légalisé l'aide médicale à mourir pour les adultes atteints d'une maladie incurable, irréversible et causant des douleurs intolérables. Beaucoup d'entre nous ont signalé que nous nous engageons sur une pente glissante et que, par conséquent, beaucoup d'autres personnes se feraient offrir la mort assistée. On nous a assuré que le suicide assisté ne serait jamais étendu, et pourtant, à peine six ans plus tard, on le propose aux personnes qui invoquent la maladie mentale comme seul motif de mettre fin à leur vie, et il est prévu d'étendre l'aide médicale à mourir pour qu'elle puisse être offerte aux mineurs.

Nous entendons maintenant d'horribles histoires d'anciens combattants qui sont encouragés à mettre fin à leur vie plutôt qu'à recevoir le soutien en santé mentale dont ils ont besoin. Le suicide assisté est même approuvé pour ceux qui ne peuvent pas trouver de

logement adéquat ou qui sont laissés pour compte dans notre système d'aide sociale. Le gouvernement est allé trop vite et trop loin. La vie est un magnifique cadeau.

Avant de passer d'une culture de la vie à une culture de la mort, reconsidérons le chemin précaire sur lequel nous nous sommes engagés et mettons en veilleuse tout nouvel élargissement de la mort assistée.

* * *

LE BÉNÉVOLAT

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour féliciter plusieurs résidents de ma circonscription, Cape Breton-Canso, qui améliorent vraiment la vie de leurs concitoyens en cette période des Fêtes.

Au cours des 15 dernières années, l'inspecteur Billy Turner, le sergent John Anthony et l'agent Marvin MacDonald, du service de police régional du Cap-Breton, ont donné bénévolement de leur temps à l'initiative « Shop of the Class ». Il s'agit d'un programme qui jumelle des élèves du primaire à des agents de la police régionale du Cap-Breton, des agents qui donnent de leur temps pour aider des enfants à réaliser leur souhait des Fêtes grâce à des dons et à des activités parrainées.

Grâce au travail d'agents dévoués comme l'inspecteur Turner, le sergent Anthony et l'agent MacDonald, 278 enfants de la région ont pu jusqu'à maintenant profiter d'un Noël plus joyeux.

Cela va bien au-delà de l'appel du devoir. Les résidents de ma circonscription se joignent à moi pour remercier du fond du cœur ces agents pour tout ce qu'ils font.

* * *

[Français]

LA LOI ANTIBRISSEURS DE GRÈVE

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, je salue les travailleurs remorqueurs du Syndicat des Métallos en grève, d'Océan remorquage de Sorel-Tracy, une entreprise de service portuaire sous compétence fédérale, qui ont manifesté hier à Québec pour obtenir des conditions de travail et des salaires décentes et revendiquer une loi antibrisseurs de grève.

Cela va faire plus de cinq mois que ces travailleurs sont en grève et font face à un employeur de mauvaise foi qui a décidé de profiter de la faiblesse du Code canadien du travail pour engager des briseurs de grève, laissant ainsi perdurer le conflit.

Rappelons que le ministre du Travail a le mandat de déposer un projet de loi pour interdire cette pratique qui affecte grandement le rapport de force des travailleurs. Il le fera seulement en décembre 2023. Rien ne justifie ce délai, il doit agir maintenant.

Le Bloc Québécois a déjà présenté 11 projets de loi pour corriger cette injustice, et nous réitérons aujourd'hui l'importance de cet enjeu en donnant notre appui à ces travailleurs en grève.

LA CHASSE

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, je me lève à la Chambre afin de souligner l'importance que la chasse joue dans nos communautés rurales. Même si je ne suis pas chasseur pour le moment, j'adore profiter de la viande de gibier. Pour ma part, le chevreuil et l'orignal sont mes favoris.

Pour ma communauté franco-ontarienne, je sais que la tradition de la chasse est ancrée dans son mode de vie. Que ce soit chez nous dans l'Est de l'Ontario ou dans le Nord, quand c'est le temps de la chasse, le temps s'arrête et c'est dans le bois qu'on se retrouve.

C'est en 2012 que le premier ministre actuel a déclaré l'échec du registre des armes à feu dans ma communauté natale, à Hawkesbury. Les chasseurs n'ont jamais été l'objet de nos projets de loi. C'est aussi vrai pour le projet de loi C-21. Il est tout à fait normal que certains amendements soient débattus au Comité permanent de la sécurité publique et nationale.

Je salue les efforts des députés libéraux, du Bloc québécois et du NPД pour s'assurer que les chasseurs ne seront pas assujettis à cette loi par erreur.

La chasse est un mode de vie légitime.

* * *

• (1405)

[Traduction]

LA LANGUE SINDHI

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour rendre hommage à mes amis Sufi et Muzafar du Sindh et pour reconnaître que le sindhi est l'une des langues anciennes du monde et qu'elle mérite d'être préservée.

Bien que le sindhi soit reconnue comme une langue officielle dans la province du Sindh, au Pakistan, elle n'est pas reconnue comme langue officielle par le consulat du Canada au Pakistan, à Karachi, ni par le haut-commissariat du Canada au Pakistan, à Islamabad. Ce manque de reconnaissance d'une importante langue régionale crée un obstacle à la communication entre le consulat, le haut-commissariat du Canada et les habitants du Sindh.

Cette situation doit changer. Les habitants du Sindh méritent d'avoir des services consulaires dans leur langue maternelle. Voilà pourquoi je demande au consulat à Karachi et au haut-commissariat à Islamabad d'envisager de reconnaître le sindhi comme langue officielle et d'offrir leurs services aux gens dans cette langue. Le sindhi est une langue riche et belle qui doit être préservée.

Meherbani.

* * *

LE TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU HOCKEY

Mme Patricia Lattanzio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais aujourd'hui féliciter Roberto Luongo, ancien gardien de but des Panthers de la Floride, pour son intronisation au Temple de la renommée du hockey.

Natif de ma circonscription de Saint-Léonard, Roberto Luongo, qui a aussi grandi dans ma rue, est connu pour son style papillon et il demeure l'un des trois seuls gardiens de but de l'histoire à avoir joué plus de 1 000 parties dans la LNH. Il a reçu de nombreux prix,

Déclarations de députés

mentions et trophées. Il a participé à trois Jeux olympiques d'hiver et il a remporté la médaille d'or à deux reprises, soit à Vancouver, en 2010 et à Sochi, en 2014.

Au-delà de ses habiletés considérables au hockey, Roberto Luongo est aussi un homme au grand cœur qui a participé activement à de multiples collectes de fonds pour des causes caritatives et parrainé des événements pour les enfants défavorisés. Lou, comme l'appellent affectueusement ses partisans dévoués, continue d'inspirer nos concitoyens qui patinent et font leurs entraînements de hockey dans l'aréna qui porte fièrement son nom.

Auguri à Roberto Luongo, notre joueur de hockey numéro un.

* * *

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE JWEST

M. Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Monsieur le Président, lundi, j'ai été fier d'annoncer un nouvel investissement de 25 millions de dollars pour revitaliser le Centre communautaire juif dans ma circonscription, Vancouver Granville. Ce centre est au cœur de la vie de la communauté juive depuis des générations. C'est là que des gens de milieux très différents ont soit appris à nager, soit profité des services de garderie, soit participé à des programmes pour personnes âgées.

Le nouveau centre sera situé au cœur de Vancouver Granville et comprendra plus de 500 logements abordables, de nombreuses places en garderie, un centre aquatique, un théâtre et bien plus encore. Il abritera également le Vancouver Holocaust Education Centre, qui, à une époque où l'antisémitisme est en hausse, sera une arme importante dans la lutte contre la haine et l'ignorance.

Le centre JWest sera un lieu de rassemblement et d'apprentissage qui nous aidera à nous comprendre mutuellement. Par-dessus tout, il témoigne de la contribution incroyablement généreuse d'un grand nombre de membres de la communauté juive de Vancouver à la construction d'un lieu d'appartenance pour chacun d'entre nous.

* * *

LES ACTIVITÉS ORGANISÉES À REGINA

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, Regina a accueilli deux événements majeurs au cours des derniers mois.

La 109^e Coupe Grey a eu lieu dans la mecca du football canadien. Même si l'équipe du Canada ne jouait pas, les partisans des Rider ont déroulé le tapis rouge et organisé une semaine de la Coupe Grey extraordinaire. Ce fut un grand match entre Winnipeg et Toronto. Oui, Toronto a encore une équipe. Plus de 33 350 partisans ont rempli le stade Mosaic et vu les Argos s'imposer de justesse face aux Bombers. Désolé pour les députés de Winnipeg.

Ensuite, il y a eu la 51^e édition de l'Agribition de l'Ouest canadien. Des gens de partout au Canada et de l'étranger sont venus voir la crème du stock génétique des bovins, et le Maple Leaf Finals Rodeo a fait salle comble tous les soirs. C'était formidable de voir l'enthousiasme suscité par l'agriculture canadienne, avec plus de 100 000 personnes qui ont franchi les portes de l'Agribition. C'était une joie de se promener dans les diverses sections de l'exposition et de percevoir tout le bourdonnement des activités qui y étaient organisées. J'invite les députés qui ne sont jamais allés à l'Agribition à s'y rendre l'an prochain. C'est une exposition de classe mondiale.

Déclarations de députés

Ces deux événements prouvent une fois de plus que Regina est le meilleur endroit au Canada pour organiser une fête.

* * *

[Français]

LA VICTOIRE DES VOLONTAIRES DU CÉGEP DE SHERBROOKE

Mme Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Monsieur le Président, je veux souligner la superbe performance des Volontaires du Cégep de Sherbrooke qui ont remporté la finale du Bol d'or du football collégial, division 2, le mois dernier.

Dans la partie qui lui a valu son premier titre depuis 2010, l'équipe s'est démarquée par son fameux jeu défensif et par une attaque percutante. Je félicite tous les joueurs et les entraîneurs.

Que ce soit grâce à nos athlètes ou à nos équipes sportives, Sherbrooke se démarque sur la scène sportive canadienne.

Le sport au Canada doit devenir de plus en plus accessible. Notre gouvernement agit. Grâce au leadership de ma collègue la ministre des Sports, notre gouvernement fournit un appui financier de 25,3 millions de dollars sur trois ans pour l'équité des genres dans le sport. De plus, le budget de 2022 propose de fournir 16 millions de dollars sur trois ans pour appuyer des mesures visant à créer un système sportif plus sûr.

Ensemble, continuons d'appuyer nos athlètes en veillant à ce que les politiques et les pratiques nationales en matière de sport réduisent le risque de harcèlement, d'abus et de discrimination et créent un système sportif plus sûr et plus inclusif pour tous.

* * *

• (1410)

[Traduction]

LE COÛT DE LA VIE

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, les familles ont hâte de se rassembler pour les Fêtes, mais avec la hausse du prix des aliments, elles en auront moins pour leur argent.

Des millions de Canadiens souffrent de la crise du coût de la vie, et la taxe libérale sur le carbone ne fera qu'alimenter l'inflation. De nouvelles données montrent qu'une famille de quatre paiera près de 1 100 \$ de plus l'année prochaine pour son panier d'épicerie. D'ici la fin de 2023, les familles auront payé presque 16 300 \$ uniquement pour se nourrir. En plus, les agriculteurs possédant une ferme typique de 5 000 acres devront payer 150 000 \$ par an en taxe sur le carbone, une fois que les libéraux l'auront triplée.

Les agriculteurs doivent sécher leurs grains et chauffer leurs étables. Ils sont pénalisés sans avoir commis la moindre faute. Chaque fois que la taxe sur le carbone augmente, le coût de transport des aliments augmente lui aussi.

Pour aider les agriculteurs en difficulté, il est temps que les libéraux limitent leurs dépenses inflationnistes et abolissent une fois pour toutes la taxe sur le carbone.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, l'entreprise Champion Petfoods, dont les installations

sont situées à Morinville, dans le comté de Parkland, est à la fine pointe de la technologie et fournit des emplois à des centaines d'Albertains. Les marques de nourriture d'origine naturelle pour animaux de compagnie qu'elle produit, Orijen et ACANA, sont reconnues pour leur qualité à l'échelle internationale.

Après une flambée de grippe aviaire au Canada, la Chine, le plus grand marché de Champion Petfoods, impose des restrictions depuis février 2022 sur les exportations d'aliments pour animaux domestiques produits au Canada. La Chine n'a pas imposé les mêmes restrictions aux États-Unis, qui connaissent pourtant des problèmes de grippe aviaire du même genre. L'Organisation mondiale de la santé animale a reconnu que les aliments pour animaux de compagnie produits au Canada sont sûrs, mais la Chine maintient ses restrictions non fondées sur la science à l'égard des exportations canadiennes. C'est le seul pays au monde à agir ainsi.

Cela représente une menace pour la survie de milliers d'emplois canadiens et une perte de milliards de dollars d'exportations canadiennes. Le gouvernement canadien doit tenir tête à Pékin et protéger l'accès aux marchés pour les produits canadiens de classe mondiale. Il est temps que le ministre du Commerce international prenne les choses en main et qu'il mette fin à cette interdiction absurde qui frappe les aliments canadiens pour animaux de compagnie.

* * *

[Français]

JAN ROK ACHARD

Mme Soraya Martinez Ferrada (Hochelaga, Lib.): Monsieur le Président, le milieu du cirque est en deuil.

Aujourd'hui, je souhaite soulever le rideau qui cache les coulisses afin de mettre en lumière le travail d'un pilier du cirque québécois et canadien.

Jan Rok Achard était un visionnaire malheureusement pas connu du grand public. Il a dirigé l'École nationale de cirque de Montréal pendant 13 ans. Il est le cofondateur de la TOHU et du regroupement En Piste, le seul regroupement des arts du cirque au Canada.

Jan Rok Achard a professionnalisé l'art du cirque au Québec et partout au pays, en structurant le milieu. Il a activement travaillé à faire innover un art et à l'aider à se renouveler et il a contribué à le propulser à un niveau international et de reconnaissance mondiale. Le cirque aura été sa vie.

Jan Rok Achard est décédé la semaine passée des suites d'une longue maladie, à l'âge de 79 ans. Je présente mes condoléances à sa famille et je me joins à toute la communauté des arts du cirque dans leur deuil. Honorons sa mémoire et gardons à l'esprit sa vision des arts du cirque.

* * *

[Traduction]

LES COLLECTIVITÉS FRONTALIÈRES

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, les collectivités frontalières ont souffert de manière disproportionnée pendant la pandémie et ne se sont pas encore totalement remises. Cela est dû en partie à la fermeture des centres d'inscription NEXUS, qui a créé un arriéré de plus de 300 000 demandes d'inscriptions.

Questions orales

NEXUS permet aux navetteurs, aux travailleurs et aux voyageurs qui traversent la frontière Canada—États-Unis de le faire rapidement, ce qui est essentiel au commerce entre nos deux pays, qui entretiennent la plus grande relation économique au monde.

De plus, le barrage à la frontière à Windsor a constitué une menace pour notre économie nationale. La municipalité a dû payer près de six millions de dollars en services policiers pour le démanteler. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas remboursé la ville, laissant aux contribuables locaux le soin de payer pour une intervention liée à la sécurité nationale et devenant ainsi un mauvais payeur.

Même pour ce qui est du projet de loi C-21, les libéraux ont fait preuve d'inéptie en ne fournissant pas les ressources nécessaires aux agents de l'Agence des services frontaliers du Canada pour arrêter la contrebande d'armes à feu.

Ignorer nos collectivités frontalières est une mauvaise politique à court terme qui aura des conséquences à long terme sur notre économie.

* * *

• (1415)

[Français]

LA JOURNÉE MONDIALE DU CLIMAT

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, aujourd'hui, 8 décembre, nous soulignons la Journée mondiale du climat pour nous rappeler la menace bien réelle du réchauffement climatique et la nécessité d'agir pour en limiter les effets sur la planète.

Aujourd'hui, que peut-on constater? Il y a une augmentation du carbone, des températures extrêmes et du méthane, un dépérissement des forêts boréales, équatoriales et tropicales, des feux de forêt, l'acidification et la baisse du niveau d'oxygène dans les océans, la fonte des glaciers et des glaces arctiques, la sécheresse, les inondations extrêmes, le déclin de la biodiversité, l'approvisionnement alimentaire en danger, des réfugiés climatiques par millions, et j'en passe.

Le gouvernement donne des milliards de dollars pour l'adaptation aux bouleversements climatiques. De l'argent, c'est bien, mais réduire nos gaz à effet de serre, c'est mieux.

J'ai parfois l'impression qu'ici, au Canada, juste faire comprendre au gouvernement l'urgence d'agir, ce serait déjà un gain.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, un nombre grandissant de nos concitoyens peinent à joindre les deux bouts pour nourrir leur famille dans le contexte de la crise du coût de la vie provoquée par les libéraux. Les prix à l'épicerie ont augmenté de 11 % — ce qui constitue la hausse la plus rapide en 40 ans — et on prévoit qu'ils grimperont encore de 5 à 7 %. Dans une famille sur cinq, on saute des repas, et 1,5 million de personnes ont recours aux banques alimentaires en un seul mois. En Ontario, les premiers recours aux banques alimentaires ont bondi de 64 %.

À l'heure actuelle, 9 ménages sur 10 doivent se serrer la ceinture, alors que la dette à la consommation est en hausse de 8,2 %. Le solde moyen des cartes de crédit des Canadiens atteint un record de 2 100 \$. La Banque Royale estime que les ménages devront consacrer 15 % de leurs revenus au seul remboursement des dettes. Qui plus est, plus tôt cette semaine, la vérificatrice générale a confirmé ce que les conservateurs soutiennent depuis longtemps, soit que le gaspillage du gouvernement libéral et son refus catégorique de mettre en place des mesures de contrôle ont aggravé la crise actuelle du coût de la vie. Les Canadiens sont à court d'argent, les libéraux sont déconnectés de la réalité, et le premier ministre et sa coûteuse coalition brisent les reins des Canadiens.

* * *

DES FÉLICITATIONS À L'OCCASION D'UN DÉPART À LA RETRAITE

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Don Mitchell, l'ancien maire de Whitby, qui a servi notre ville pendant plus de 30 ans. Don a pris la difficile décision de ne pas se représenter aux élections et de prendre sa retraite cette année.

Don a été élu pour la première fois en 1991 comme conseiller municipal et il a été maire par la suite pendant plus de huit ans. Résidant de longue date de Whitby et passionné d'histoire, Don s'est toujours efforcé de promouvoir et de préserver la riche histoire et le magnifique patrimoine de notre ville, tout en cherchant à créer des collectivités modernes et à part entière, à la fois saines et durables.

Don a défendu ses convictions et n'a ménagé aucun effort pour honorer son engagement de préserver l'environnement et de lutter contre les changements climatiques. Sous la direction de Don, Whitby est devenue un milieu de vie plus inclusif, plus durable et plus sain. Je ne doute pas un instant que l'héritage qu'il nous laisse comme maire de Whitby ne disparaîtra pas.

Au nom des résidents de Whitby, je tiens à remercier Don de tout ce qu'il a fait pour notre ville. Don incarne le courage et le dévouement nécessaires pour créer des collectivités fortes et plus résilientes, et j'espère qu'il est fier du travail qu'il a accompli pour Whitby et qu'il est conscient de tout ce qu'il a apporté à notre ville. Je tiens également à lui souhaiter, ainsi qu'à Liz, sa merveilleuse épouse, tout le bonheur possible alors qu'ils amorcent ce nouveau chapitre de leur vie.

Je souhaite une heureuse retraite à mon ami.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, l'énorme déficit accumulé par le premier ministre a poussé la Banque du Canada à hausser les taux d'intérêt pour une septième fois consécutive cette année. En moyenne, l'hypothèque des Canadiens augmentera de 7 000 \$, uniquement en intérêts. Les dépenses inconsidérées du premier ministre ont déjà fait grimper le prix de l'essence et celui du panier d'épicerie, et ses politiques énergétiques inefficaces feront doubler les coûts de chauffage. Il alourdira le fardeau financier qui pèse sur les Canadiens quand sa taxe inefficace sur le carbone augmentera cette année.

Questions orales

Pourquoi le premier ministre ne cesse-t-il pas ses dépenses inflationnistes inutiles et n'annule-t-il pas l'inefficace taxe sur le carbone afin que les Canadiens puissent mettre du pain sur la table et chauffer leur maison cet hiver?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs ont de la suite dans les idées. Ils continuent de nous demander d'arrêter d'aider les Canadiens. Ils se sont opposés aux ententes sur les garderies que nous avons signées avec les provinces et que nous inscrirons dans la loi grâce à la mesure législative que nous présentons aujourd'hui. Ils se sont opposés à la prestation de soins dentaires pour les Canadiens à faible revenu visant à permettre aux enfants de bénéficier du meilleur départ possible dans la vie. Ils se sont opposés à l'aide au loyer que nous avons prévue pour les Canadiens. Enfin, ils se sont opposés à toutes les mesures de soutien que nous avons mises en place pour aider les Canadiens à surmonter les jours sombres de la pandémie.

Nous continuerons d'être là pour les Canadiens et d'être financièrement responsables parce que c'est ce que les Canadiens attendent de nous.

• (1420)

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, il est facile pour le premier ministre, du haut de sa tour d'ivoire, de blâmer tout le monde et de dépenser encore plus de fonds publics pour camoufler la crise inflationniste qu'il a créée. Selon le gouverneur de la Banque du Canada, la taxe sur l'inflation du premier ministre coûtera aux Canadiens 3 500 \$ de plus.

Le premier ministre a poussé 1,5 million de Canadiens, dont un demi-million d'enfants, à recourir à des banques alimentaires. C'est sa faute si un Canadien sur cinq saute des repas. Il échoue sans cesse, et ce sont les Canadiens qui continuent de payer la note.

Quand le premier ministre comprendra-t-il que les Canadiens ne peuvent plus se permettre ses échecs et qu'ils veulent uniquement se nourrir et se chauffer?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs disent qu'ils défendent les intérêts des Canadiens, mais ils s'opposent ensuite aux mesures qui permettent à ces derniers d'envoyer leurs enfants chez le dentiste. Ils s'opposent aux mesures qui donneront un petit coup de pouce aux familles qui consacrent une grande partie de leur faible revenu au loyer. Ils s'opposent et continuent de s'opposer à la mesure visant à réduire de moitié les frais de garde partout au pays. Non seulement cette mesure permet aux enfants de partir du bon pied dans la vie et aux parents d'obtenir du soutien alors que le coût de la vie et les factures sont extrêmement élevés, mais elle assure aussi la croissance économique en permettant aux gens de participer pleinement à l'économie.

* * *

LA TARIFICATION DU CARBONE

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre continue de jouer à l'autruche lorsqu'on parle des factures que les gens doivent payer pour se chauffer. Un résident de ma collectivité a communiqué avec moi récemment pour me dire qu'il avait dû faire un choix difficile entre payer sa facture de chauffage de Fortis et acheter de la nourriture. Il a choisi le chauffage, même si le montant de sa facture mensuelle est passé de 46 \$ à 163 \$. Cet homme, qui avait l'habitude de faire des dons à

la banque alimentaire locale, se voit maintenant contraint de faire appel à ce service pour subvenir à ses besoins alimentaires.

Pourquoi le premier ministre veut-il tripler la taxe sur le carbone quand des Canadiens ordinaires n'arrivent même plus à se chauffer?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai entendu des gens de partout au pays dire que les temps sont durs. Nous savons à quel point il est important de soutenir les Canadiens, et c'est exactement ce que fait le gouvernement, malgré l'opposition des conservateurs. Nous offrons de l'aide pour les soins dentaires et le loyer. Nous allons réduire les frais de garde de moitié. Il y a quelques jours seulement, j'étais dans la province de la députée pour annoncer que les frais de garde allaient être réduits de moitié, ce qui permettra aux familles d'épargner chaque mois des centaines, voire des milliers, de dollars.

Nous allons continuer d'aider les Canadiens, et ce, malgré l'opposition des conservateurs.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens se sont réveillés hier matin avec une nouvelle qui frôle le cauchemar. La Banque du Canada a annoncé une hausse des taux d'intérêt, la septième augmentation de l'année, gracieuseté des libéraux et de leurs dépenses inflationnistes.

Pour une famille qui a une hypothèque moyenne, ça représente 7 000 \$ de plus en intérêts par année et leur maison n'est même pas encore chauffée. On sait que la taxe sur le carbone s'applique au chauffage résidentiel.

Est-ce que le premier ministre va annuler cette taxe pour que les Canadiens ne gèlent pas dans leur propre maison?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes tous préoccupés par la hausse du coût de la vie pour les Canadiens, mais, de ce côté-ci, nous sommes en train de fournir de l'aide aux Canadiens. Les conservateurs continuent de s'y opposer.

Nous sommes là avec de l'aide aux soins dentaires pour les enfants, nous sommes là avec de l'aide pour les locataires à faible revenu, nous sommes là pour assurer plus de places abordables en garderie partout au pays. Nous allons continuer d'être là pour les gens, même si le Parti conservateur continue de voter contre nos mesures pour aider les citoyens.

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, c'est quand même assez ironique que les libéraux disent qu'ils comprennent la misère des Canadiens alors qu'ils se permettent de perdre 32 milliards de dollars en prestations données à des morts et à des prisonniers. Ce qu'ils devaient comprendre, c'est que nous habitons au Canada. La température hivernale peut descendre jusqu'à -45 degrés Celsius. En plus, des records de froid sont attendus. Ce n'est pas un luxe, se chauffer au Canada en hiver.

Alors, est-ce que le premier ministre s'engage à faire la seule chose honorable qu'il lui reste à faire, soit annuler la taxe carbone pour que les Canadiens puissent se chauffer?

Questions orales

• (1425)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est incroyable de voir encore les conservateurs s'attaquer à l'aide que nous donnons aux citoyens, comme la PCU. Le député vient juste de se moquer de la PCU. La réalité, c'est que, pendant la pandémie, l'aide directe aux Canadiens et aux petites entreprises, aux Québécois et aux Canadiens de tous les coins de notre pays a été essentielle non seulement pour surmonter la pandémie, mais aussi pour faire en sorte que notre économie rebondisse le plus rapidement possible.

Nous avons été là malgré l'opposition des conservateurs et nous allons continuer d'être là pour appuyer les citoyens.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, le contrat que le gouvernement a octroyé à Sinclair Technologies, qui appartient en partie à des intérêts chinois accusés d'espionnage, est extrêmement inquiétant. On sait que le contrat vient d'être annulé, mais le gouvernement a quand même donné à une compagnie appartenant au gouvernement chinois l'accès aux fréquences secrètes de la GRC. C'est un système de filtrage qui assure la confidentialité des communications du premier ministre et des chefs d'État étrangers en visite au Canada.

Personne n'a jugé nécessaire de faire des vérifications de sécurité. Comment le premier ministre peut-il nous expliquer cela?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nos yeux sont toujours ouverts quand on parle de menaces causées par des acteurs hostiles. Nous sommes très préoccupés par l'histoire de ces contrats avec Sinclair Technologies et notre gouvernement les examine soigneusement. Nous allons prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité de notre sécurité nationale et nous allons mettre en place des mesures afin de nous assurer que rien de tel ne se reproduira à l'avenir.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, parlons-en, des mesures. Le gouvernement fédéral a une société d'État dont le mandat est de surveiller la sécurité des télécommunications. On l'appelle le CST, le Centre de la sécurité des télécommunications. Personne au gouvernement n'a jugé bon de faire appel à l'expertise du CST pour évaluer les risques à la sécurité nationale liés à ce contrat qui donne accès aux fréquences secrètes de la GRC à une compagnie accusée d'espionnage aux États-Unis.

Personne au gouvernement n'a eu l'idée de demander au CST de faire une vérification. Comment le premier ministre peut-il nous expliquer cela?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit hier, nous sommes préoccupés par cette situation. C'est pour cela que nous avons demandé au ministre et aux fonctionnaires de faire le suivi sur deux éléments. D'abord, qu'est-ce que nous devons faire pour assurer l'intégrité et la sécurité de nos communications maintenant? Ensuite, comment pouvons-nous améliorer les systèmes pour nous assurer qu'il n'y aura pas de problèmes comme cela à l'avenir?

* * *

LA SANTÉ

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, pendant que des enfants malades souffrent et

que nos hôpitaux pédiatriques débordent, le premier ministre essaie de se fondre dans la peinture des murs. Des parents inquiets remplissent les salles d'attente avec leurs tout-petits, et ce premier ministre n'est toujours pas là. On le cherche, et on ne le trouve pas. Ce n'est pas le temps de jouer à « Où est Charlie ».

À l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, au Centre mère-enfant Soleil à Québec et partout ailleurs, la crise est sans précédent. Notre système public a besoin d'aide. Il n'y a rien de plus effrayant pour un parent que d'avoir un enfant malade. Pourquoi la santé de nos enfants n'est-elle pas la priorité de ce premier ministre?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, en tant que parent, je comprends tout à fait les inquiétudes concernant les familles dont les enfants requièrent des soins pédiatriques. Nous sommes déterminés à ce que toutes les familles aient accès aux soins et aux médicaments essentiels dont leurs enfants ont besoin. Nous allons continuer de travailler main dans la main avec les provinces et les territoires pour améliorer les soins de santé et obtenir de vrais résultats pour les Canadiens. Les gens savent qu'il faut apporter des améliorations dans nos systèmes de santé. Le gouvernement fédéral sera là pour s'assurer que les provinces donnent des résultats pour les enfants et pour les familles.

[Traduction]

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral n'agit pas. Voilà le problème.

Les hôpitaux de l'Ontario sont tellement débordés à cause du nombre d'enfants malades qu'ils font appel à la Croix-Rouge. Le personnel de l'hôpital pour enfants de l'Alberta craint qu'un enfant meure en attendant des soins, parce qu'il est débordé. Partout au Canada, la situation est catastrophique et les parents sont horrifiés, mais les libéraux manquent à l'appel et les premiers ministres conservateurs des provinces s'emploient à privatiser les soins de santé.

Les Canadiens attendent de leur premier ministre qu'il fasse preuve de leadership en temps de crise. Quand convoquera-t-il une réunion d'urgence avec les premiers ministres provinciaux pour que les enfants canadiens obtiennent les soins dont ils ont besoin et qu'ils méritent?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous défendons toujours le système public de soins de santé. Nous croyons que la seule chose dont une personne devrait avoir besoin pour obtenir des soins de santé au Canada, c'est une carte d'assurance-maladie, et non une carte de crédit. C'est pourquoi nous nous assurons dans le cadre de nos discussions avec les provinces — alors que nous versons plus d'argent que jamais au titre des systèmes de santé — d'exiger de meilleurs résultats et des réalisations concrètes. Nous veillons à ce que les Canadiens obtiennent les soins de santé dont ils ont besoin.

Nous savons que le système laisse tomber beaucoup trop de Canadiens à l'échelle du pays. Nous serons là pour veiller à ce qu'il y ait des améliorations substantielles.

Questions orales

• (1430)

LES FINANCES

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont propulsé le gaspillage à un niveau supérieur, qu'il s'agisse des dizaines de milliards de dollars en prestations inutiles versées pendant la pandémie, des 54 millions de dollars pour l'application ArnaqueCan ou des 6 000 \$ la nuit pour une chambre d'hôtel de luxe pour le premier ministre. Les libéraux n'ont aucun problème à puiser dans les poches des Canadiens, à prendre leur argent et à le jeter sur le feu inflationniste qu'ils ont eux-mêmes allumé.

La vie est devenue inabordable à cause de la mauvaise gestion des libéraux. Vont-ils mettre un terme à leurs dépenses inflationnistes inutiles afin que les Canadiens n'aient pas à décider entre nourrir leur famille et chauffer leur maison?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, je ne pense pas que les 13 millions de Canadiens qui ont reçu des prestations individuelles pendant la pandémie seraient d'accord pour dire qu'il s'agissait de dépenses inutiles. Nous étions là pour les soutenir dès le début, quand ils en ont eu besoin, et la vérificatrice générale en a convenu. Elle a déclaré que nous avons pu verser rapidement de l'argent aux Canadiens, que l'argent a été bien dépensé et a aidé les gens à rester chez eux en toute sécurité. Nous avons donc ainsi évité d'importantes difficultés économiques et sociales.

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, ils ont versé très rapidement des dizaines de milliards de dollars à des détenus et à des personnes décédées. C'est de l'argent gaspillé. C'est de l'argent dont les libéraux doivent rendre compte.

Par ailleurs, nous avons appris cette semaine grâce à un sondage Ipsos que la majorité des Canadiens craignent de ne pas pouvoir se nourrir suffisamment ou de ne pas pouvoir mettre de l'essence dans leur voiture pour se rendre au travail. Quatre Canadiens sur dix craignent de perdre leur emploi dans une économie sous la direction des libéraux.

Ils ont créé un Canada où les Canadiens sont constamment inquiets. Vont-ils mettre un terme à leurs dépenses inutiles afin de permettre aux Canadiens de nourrir leurs familles et de chauffer leurs maisons?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, nous avons créé et continuons de créer un Canada où les Canadiens se soutiennent les uns les autres et où le gouvernement les aide lorsqu'ils en ont besoin.

Au plus fort de la pandémie, neuf millions de Canadiens ont eu recours à la PCU. Nous n'allons pas nous excuser d'avoir aidé les Canadiens quand ils en avaient besoin. Nous faisons preuve de compassion et de confiance. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'existe pas de mesures de contrôle. Cependant, contrairement aux conservateurs, nous faisons confiance aux Canadiens et nous les aiderons lorsqu'ils en auront besoin.

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont dépensé 54 millions de dollars pour l'application ArnaqueCan, mais ils ne savent pas qui s'est enrichi dans cette affaire. Ils ont investi 4,5 milliards de dollars pour réduire de moitié l'itinérance chronique, mais les villages de

tentes continuent d'augmenter partout au Canada. Voici la dernière nouvelle: les libéraux ont versé 4,6 milliards de dollars au titre de l'aide liée à la COVID à des gens qui n'y étaient même pas admissibles.

Alors qu'ils continuent de dépenser des milliards de dollars de l'argent des contribuables, comment les libéraux ont-ils l'audace de s'attendre à ce que les Canadiens paient pour leur incompétence?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, il est vraiment paradoxal de constater que la stratégie du Parti conservateur du Canada pour lutter contre la crise de l'abordabilité consiste à en faire moins pour les Canadiens en ces temps difficiles. En fait, je ne suis pas étonné, car au début de la pandémie, le chef conservateur a ouvert une conférence de presse en déclarant que ces « imposants programmes gouvernementaux » n'auraient pas l'appui du Parti conservateur.

Or, ces programmes ont permis à mes voisins de mettre du pain sur la table et de procurer un toit à leurs enfants. Ces programmes ont permis à des petites entreprises de ma collectivité de poursuivre leurs activités et à leurs propriétaires de payer l'électricité. Ces programmes ont permis à des employés de garder leur emploi et, par tant, de payer leurs dépenses tout en conservant les avantages garantis par leur employeur.

Je ne regrette la mise en place d'aucun de ces programmes. Le gouvernement emprunterait la même voie au besoin, car c'était ce qui s'imposait à l'époque tout comme ce l'est maintenant.

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Monsieur le Président, l'incapacité d'écouter des libéraux est inconcevable. Nous n'avons jamais dit que les programmes n'ont pas aidé les gens. Les libéraux ne peuvent pas répondre de près de 30 milliards de dollars sur lesquels la vérificatrice générale leur demande d'enquêter. Qui écoutent-ils, alors que 1,5 milliard de personnes ont eu recours à des banques alimentaires, que des enfants souffrent de la faim et que des gens s'enlèvent la vie? Ce n'est pas ce que nous avons dit.

Quand écouteront-ils? Quand ravalent-ils leurs mots et mettront-ils fin aux dépenses inflationnistes?

[Français]

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, n'en déplaise aux conservateurs, dans son rapport, la vérificatrice générale a vraiment spécifié que les programmes que nous avons mis en place ont permis de sauver des vies et des emplois.

Nous avons été courageux. Nous nous sommes occupés de notre économie. Je rencontre plein de gens sur le terrain qui me disent être contents que les libéraux soient au pouvoir durant la pandémie. Cela aurait été catastrophique pour eux si les conservateurs avaient été au pouvoir.

Nous allons continuer de nous occuper de notre monde.

Questions orales

• (1435)

[Traduction]

LES FINANCES

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, au cours de l'année qui vient de s'écouler, les familles canadiennes ont dépensé des sommes records pour se nourrir. Malheureusement, la situation ne fera qu'empirer.

Un nouveau rapport confirme en effet qu'il en coûtera plus de 1 000 \$ de plus aux familles canadiennes pour acheter de la nourriture cette année, ce qui porte le prix de l'alimentation à plus de 16 000 \$ par année. Des Canadiens qui avaient l'habitude de faire des dons aux banques alimentaires font maintenant la file devant ces établissements.

Pourquoi les libéraux ne mettent-ils pas fin à leurs politiques inflationnistes qui font monter le coût d'absolument tout, pour que les Canadiens aient de nouveau les moyens de nourrir leur famille?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, c'est grâce aux mesures prises par le gouvernement, notamment aux programmes qu'il a mis en place, que deux millions de Canadiens de moins vivent dans la pauvreté aujourd'hui.

Dans quelques jours à peine, les Canadiens pourront demander une nouvelle aide pour le loyer. Ce paiement direct qui aidera les Canadiens à joindre les deux bouts est une dépense ciblée pour soutenir nos concitoyens vulnérables. Les experts conviennent tous qu'il ne s'agit pas d'une dépense inflationniste, mais bien d'une mesure d'aide aux Canadiens.

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, le programme et le plan des libéraux sont un échec lamentable sur toute la ligne. L'inflation alimentaire est à un sommet inégalé en 40 ans. Un Canadien sur cinq saute un repas pour boucler la fin du mois. En outre, 1,5 million de Canadiens, dont 500 000 enfants, ont eu recours à une banque alimentaire en un seul mois.

Les Canadiens n'ont pas les moyens de subir les politiques inflationnistes des libéraux. Ils ne peuvent pas nourrir leur famille. Pourquoi les libéraux ne font-ils pas ce qu'il faut pour mettre fin à leurs dépenses inflationnistes, arrêter de faire grimper tous les prix, et laisser les Canadiens retrouver leur capacité de subvenir aux besoins de leur famille?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens n'ont plutôt pas les moyens de subir les mauvais conseils financiers de la part des députés conservateurs d'en face. Si les Canadiens avaient suivi leurs conseils et investi dans la cryptomonnaie, ils auraient perdu toutes leurs économies.

De ce côté-ci de la Chambre, nous avons plutôt choisi d'être là pour aider les Canadiens. L'Allocation canadienne pour enfants a sorti plus de 450 000 enfants de la pauvreté depuis 2015. L'argent que le gouvernement a investi dans les Canadiens a permis à deux millions de Canadiens de plus de sortir de la pauvreté.

Nous avons confiance envers les Canadiens. Nous croyons en leurs capacités et nous allons continuer à investir en eux. J'aimerais tellement que les députés de l'autre côté en fassent autant.

[Français]

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a exhorté les banques à participer à la lutte contre les changements climatiques. Ce qu'il leur demande est simple, c'est de présenter des plans vérifiables pour une transition rapide vers les énergies renouvelables.

Pendant ce temps, les grandes banques canadiennes figurent parmi les 20 plus grands bailleurs de fonds d'énergies fossiles à l'échelle mondiale. L'argent du pétrole vient en bonne partie des banques canadiennes.

Est-ce que le gouvernement va mettre en place des mesures pour inciter les banques, nos banques, à se tourner vers les énergies renouvelables?

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je saisis cette occasion pour démontrer tout le travail que nous faisons pour l'environnement. Nous avons dit que nous allions arrêter de mettre de l'argent dans les énergies fossiles. Aussi, nous faisons tant de travail pour conserver et protéger nos terres et nos eaux. Nous faisons cela maintenant. Nous en parlons ici, à Montréal et à l'international. Tout le monde est venu voir ce que nous faisons. Nous sommes fiers de notre travail pour protéger l'environnement.

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, on sait que le gouvernement fédéral finance le pétrole, mais le secteur bancaire canadien aussi.

En deux ans, les investissements dans le pétrole de la Banque Royale du Canada sont passés de 19 milliards à 39 milliards de dollars. C'est du *cash*. Cela a plus que doublé en deux ans.

Si on avait vraiment un gouvernement déterminé à lutter contre le réchauffement climatique, il ferait deux choses. Il y aurait des obstacles au financement des énergies polluantes et il y aurait des incitatifs aux investissements dans les énergies renouvelables. Or, ce n'est pas le cas.

Qu'attendent-ils pour agir, qu'il ne reste plus une seule goutte de pétrole à siphonner?

[Traduction]

M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, comme le député, nous menons résolument une lutte concertée contre les changements climatiques. C'est pourquoi nous avons le plan de lutte contre les changements climatiques le plus ambitieux de l'histoire du Canada: nous avons investi 100 milliards de dollars depuis 2015, nous avons un plan de réduction des émissions de 9,1 milliards de dollars et nous prenons des mesures pour plafonner les émissions du secteur pétrolier et gazier. Nous cessons de subventionner les combustibles fossiles. Nous allons instaurer une norme relative à l'électricité propre. Nous allons atteindre nos cibles climatiques tout en bâtissant une économie propre.

Questions orales

• (1440)

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a annoncé, dans le cadre de la COP15, la création de 1 million de kilomètres carrés d'aires protégées. C'est extraordinaire. Les animaux vont pouvoir vivre en paix et les plantes et les arbres seront à l'abri; quel beau geste pour la biodiversité.

Sauf que, il ne faudrait surtout pas que ces aires protégées empêchent l'exploitation des ressources naturelles. Ce sont des aires protégées, sauf s'il y a du pétrole, du gaz ou des mines.

Si on peut exploiter ce qu'on veut sur des aires protégées, en quoi au juste sont-elles protégées?

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je vais dire à nouveau que nous mettons beaucoup de protections pour la biodiversité et pour notre environnement. Nous avons le Plan de protection des océans dans lequel nous avons fait des investissements.

Je suis très contente que de l'autre côté on ait parlé de ce que nous avons fait pour la conservation par zone menée par les Autochtones. Un grand investissement a été annoncé juste hier. C'est important pour la réconciliation et aussi pour l'environnement.

* * *

[Traduction]

LES ARMES À FEU

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, il y a quelques instants, l'Assemblée des Premières Nations, qui représente les Autochtones de tout le Canada, a publié une déclaration pour s'opposer publiquement au projet de loi C-21 des libéraux. Cette mainmise des libéraux sur les armes de chasse constitue non seulement une menace pour le gagne-pain des chasseurs, des trappeurs et des tireurs sportifs, mais aussi une violation des droits de chasse issus de traités dont bénéficient toutes les Premières Nations.

Quand le premier ministre cessera-t-il de s'en prendre aux chasseurs respectueux des lois et aux droits autochtones issus de traités en renonçant au projet de loi C-21?

M. Vance Badawey (secrétaire parlementaire du ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, les membres libéraux, bloquistes et néo-démocrates du Comité permanent de la sécurité publique et nationale ont demandé que deux réunions aient lieu de toute urgence.

Le but de cette démarche est de collaborer avec le Bloc et le NPD. Malheureusement, les conservateurs continuent de faire partie du problème au lieu de faire partie de la solution.

Notre mission consiste à faire disparaître les armes à feu de nos rues...

Mme Raquel Dancho: Vous mentez.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Répétez-le, pour voir.

Le Président: La députée de Kildonan—St. Paul souhaite-t-elle retirer ses propos?

Mme Raquel Dancho: Monsieur le Président, je retire mes propos.

Le Président: La députée compte-t-elle s'excuser?

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je demande de nouveau à la députée de Kildonan—St. Paul de s'excuser.

La députée refuse de s'excuser.

* * *

• (1445)

DÉSIGNATION D'UN DÉPUTÉ

Le Président: Madame Dancho, je dois vous désigner par votre nom pour n'avoir pas respecté l'autorité de la présidence.

Conformément aux pouvoirs que m'accorde l'article 11 du Règlement, je vous ordonne de vous retirer de la Chambre et des vidéoconférences pour le reste de la séance d'aujourd'hui.

[Et Mme Dancho s'étant retirée:]

Le Président: Le secrétaire parlementaire peut conclure ce qu'il disait.

* * *

LES ARMES À FEU

M. Vance Badawey (secrétaire parlementaire de la ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je profite également de l'occasion pour remercier le Bloc, surtout ses députés, ceux qui font partie du comité et celle qui a présenté la motion. Je les en remercie et je remercie également le NPD.

L'essentiel, c'est de travailler avec différentes organisations et différents députés pour veiller, une fois de plus, à retirer ces armes dangereuses des rues.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, mener une consultation à cette étape du processus est un signe de mauvaise foi de la part du gouvernement. C'est un affront à la réconciliation. Le gouvernement doit retourner à la planche à dessin et consulter les Premières Nations et les chasseurs du pays avant de présenter la moindre loi à ce sujet.

C'est très clair. L'Assemblée des Premières Nations le sait, les conservateurs le savent, et tous les autres partis le savent. Le gouvernement l'a nié pendant des semaines, affirmant qu'il n'allait pas viser les carabines et les fusils de chasse, mais voilà qu'il l'admet enfin. Il sait qu'il a induit la Chambre en erreur. Quand le gouvernement va-t-il cesser de s'en prendre aux chasseurs et aux tireurs sportifs respectueux des lois?

Mme Pam Damoff (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a été très clair. Il ne vise pas les armes habituellement utilisées pour la chasse. Je félicite les députés du Bloc...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Je demanderais à la secrétaire parlementaire de poursuivre.

Questions orales

Mme Pam Damoff: Monsieur le Président, je remercie les députés du Bloc québécois et du NPD de travailler avec nous pour trouver des solutions, tandis que le Parti conservateur se contente de chercher des problèmes. Le comité fait l'important travail qui lui incombe à l'égard de ce projet de loi. J'invite les députés du Parti conservateur à se joindre à nous pour trouver des solutions et à appuyer notre motion d'urgence visant à convoquer une réunion en invitant des témoins à comparaître devant le comité.

M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC): Monsieur le Président, s'il y a une chose que le premier ministre déteste, c'est la diversité — la diversité d'opinions, s'entend. Il s'en prend à tous ceux qui ne sont pas de son avis en les insultant, en les harcelant et en limitant leurs droits.

Dernièrement, il cible les propriétaires d'arme à feu respectueux des lois. Il veut interdire des milliers d'armes à feu qui sont employées pour la chasse tout en accordant un passe-droit aux gangs et aux contrebandiers. Le premier ministre devrait passer plus de temps dans un mirador de chasse et moins de temps à se battre contre les chasseurs. Avec le projet de loi C-21, les libéraux ont raté la cible. Quand arrêteront-ils de cibler les chasseurs et les agriculteurs respectueux des lois?

[Français]

L'hon. Pascale St-Onge (ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, après ce que nous venons d'entendre de la part de nos collègues conservateurs, après les insultes envers mes collègues, je pense que nous n'avons pas de leçon à recevoir à cet égard.

Par contre, du côté des armes à feu, nous avons été clairs depuis le début. Jamais nous ne voulons empêcher les chasseurs de chasser ou encore les communautés autochtones de pratiquer leurs traditions. C'est pour cela que nous allons continuer de travailler avec ceux qui le veulent bien, afin de protéger la population canadienne et d'éliminer les armes d'assaut et les armes de poing qui ont commis des tueries horribles, que ce soit à la Polytechnique ou à la mosquée de Québec.

Nous invitons tout le monde à agir de façon responsable pour protéger les citoyens canadiens.

• (1450)

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le Président, l'amendement proposé par le gouvernement au projet de loi C-21 est devenu un exemple classique de ce qu'il ne faut pas faire. Ce changement a été apporté à la dernière minute, sans consultation ni témoignage. Il a détourné l'attention de l'objectif initial du projet de loi et il nuit aux gens des régions.

Les chasseurs, les agriculteurs et les communautés autochtones sont scandalisés à l'idée que certains des fusils et des carabines qu'ils utilisent pour subvenir aux besoins de leur famille puissent être interdits. Le ministre de la Sécurité publique a pris les Canadiens par surprise en créant ce gâchis. Comment va-t-il réparer les pots cassés?

Mme Pam Damoff (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à souligner l'excellent travail du député au sein du comité de la sécurité publique de même que la perspective qu'il présente.

Nous n'interdirons aucune arme à feu couramment utilisée pour la chasse. Nous avons passé deux heures au comité aujourd'hui à écouter des réponses très techniques sur ce qui est inclus dans le projet de loi et sur les types d'armes à feu qui en font l'objet. Je me réjouis de travailler avec le député, et avec tous les députés d'ailleurs, pour veiller à ce que nous rédigeons un bon projet de loi.

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, c'est une réponse insuffisante pour les habitants du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique et tous les Canadiens des régions rurales. Ce n'est pas à nous de réparer ce pot cassé de projet de loi des libéraux. Les gens estiment que le gouvernement les a bernés avec ces amendements de dernière minute.

À l'origine, ce projet de loi devait restreindre les armes de poing et protéger les victimes de violence conjugale, mais les libéraux s'en prennent maintenant aux outils que mes voisins utilisent pour chasser, contrôler les prédateurs et assurer leur sécurité dans les régions non habitées. Quand le premier ministre réalisera-t-il son erreur pour enfin réparer ce pot cassé en faisant marche arrière?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les comités ont un rôle important, et c'est exactement ce rôle qu'ils assument en ce moment. Nous avons été très clairs depuis le début: l'objectif du projet de loi est de retirer de nos rues les armes d'assaut et les armes de poing qui sont mises en cause dans de terribles tragédies. Nous avons l'occasion...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le leader du gouvernement peut reprendre son intervention du début.

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, il nous arrive souvent, lorsque nous examinons des projets de loi controversés, d'avoir l'occasion de travailler sur nos différences et de trouver des solutions. En l'occurrence, lorsque nous parlons du type d'armes à l'origine de terribles tragédies, comme le massacre commis à l'École polytechnique, que nous avons malheureusement commémoré il y a quelques jours à peine, nous devons nous concentrer sur la sécurité de nos rues et notre capacité de regarder les victimes dans les yeux, et nous assurer que nous retirons de la circulation les armes qui sont en cause. Ce que nous avons dit, en termes très clairs, c'est que les armes à feu utilisées pour la chasse sont celles que nous voulons nous assurer de ne pas inclure.

* * *

LES SERVICES DE GARDE

Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.): Monsieur le Président, nous savons combien les services de garde sont importants, peu importe où on vit au pays. Des familles de ma province, le Nouveau-Brunswick, constatent déjà les avantages des investissements importants des gouvernements fédéral et provincial. J'ai été heureuse de voir la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social présenter, plus tôt aujourd'hui, un projet de loi visant à inscrire dans le droit fédéral les principes d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada.

Pourrait-elle en dire plus à la Chambre au sujet de cette importante initiative?

Questions orales

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, c'est une journée historique aujourd'hui. Ce matin, j'ai présenté le projet de loi C-35, Loi relative à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants au Canada. Notre plan en matière de garde d'enfants fonctionne. Les frais baissent partout au pays, on crée de nouvelles places en garderie et des femmes retournent au travail. Cette mesure législative compte.

J'aimerais rappeler à la Chambre que le chef des conservateurs s'était vanté, en 2015, que son gouvernement avait fièrement annulé les ententes libérales en matière de garde d'enfants. De plus, aux dernières élections, tous les candidats conservateurs ont fait campagne en promettant d'abolir les services de garde abordables pour les Canadiens. Nous n'allons pas laisser une telle chose se produire. De ce côté-ci de la Chambre, nous comptons aider les enfants, les familles, les femmes et notre économie.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont octroyé de manière irréfléchie un contrat à la filiale d'une entreprise contrôlée par Pékin pour fournir une technologie de contre-espionnage. Or, cette entreprise fait face à 21 chefs d'accusation en matière d'espionnage, et les États-Unis l'ont inscrite sur leur liste noire parce qu'elle constitue une menace à la sécurité nationale.

Les libéraux ont littéralement remis les clés de notre sécurité nationale à Pékin. Comment ont-ils pu être aussi incompetents?

● (1455)

L'hon. Helena Jaczek (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, comme le premier ministre l'a clairement indiqué aujourd'hui, et comme le ministre de la Sécurité publique et moi l'avions fait hier, nous partageons ces préoccupations à propos de ce contrat que la GRC a octroyé à Sinclair Technologies. Le député est sûrement au courant que le contrat a été suspendu.

En tant qu'acheteur central pour le gouvernement du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada examinera très attentivement ce dossier. J'ai demandé à mes fonctionnaires d'examiner cette question. Nous allons revoir nos procédures et nos processus avec la plus grande rigueur afin d'assurer la sécurité de nos infrastructures.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, hier, le ministre de la Sécurité publique a soutenu plusieurs fois que des mesures de sécurité rigoureuses étaient en place, sauf que c'est faux. Des fonctionnaires ont déclaré publiquement que les questions de sécurité n'ont pas été prises en compte lors de l'octroi de ce contrat, qui, pourtant, a une incidence directe sur la sécurité nationale de notre pays.

Quand les libéraux assumeront-ils enfin la responsabilité de cet échec complet de leur part à l'égard de la sécurité nationale?

Mme Pam Damoff (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, rien n'est plus important que la protection de la démocratie canadienne. La GRC a confirmé que le contrat avec Sinclair Technologies a été suspendu et qu'elle effectue d'autres examens afin d'assurer l'intégrité de nos infrastructures.

Compte tenu de la situation géopolitique actuelle, nous prenons toutes les mesures possibles pour lutter contre l'ingérence étrangère.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, faut le faire. Le gouvernement libéral a donné accès au système de communication sécurisé de la GRC à une compagnie détenue par Pékin alors que la GRC a confirmé qu'elle enquêtait sur l'ingérence de Pékin dans nos élections. Il n'y a pas eu de vérification de sécurité ni de questions sur la compagnie à laquelle la GRC va confier ses codes secrets pour ses communications internes. Nos voisins américains l'ont compris depuis longtemps et cette compagnie était sur une liste noire.

Au lieu d'assumer leurs responsabilités, comme toujours, le premier ministre blâme les autres. Pourquoi le premier ministre est-il toujours si lent et si mou chaque fois qu'il est temps de s'opposer au régime de Pékin?

L'hon. Helena Jaczek (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, notre priorité était et demeure la protection de l'intégrité du système de contrats du Canada.

Au moment où des menaces sont identifiées, nous agissons.

J'ai donné à nos fonctionnaires l'instruction d'examiner les processus en place pour les contrats et de cibler ce qui peut être amélioré.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, on a un grave problème au Canada.

Si je me fie aux réponses libérales, les médias d'information sont la principale source d'information du premier ministre sur l'ingérence de Pékin.

Un financement d'un réseau de candidats par la Chine, une compagnie détenue par le régime communiste chinois qui obtient un contrat pour protéger les communications de la GRC: chaque fois, le premier ministre nie avoir été informé par ses spécialistes du renseignement.

Soit le premier ministre ferme les yeux, soit il ne veut pas savoir; soit il sait, mais il cache volontairement des informations.

Quelle réponse va-t-on avoir aujourd'hui?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de sa question.

Je pense que nous sommes tous d'accord, comme parlementaires et comme Canadiens, que ce contrat n'aurait jamais dû être signé. Nous sommes tous d'accord que la sécurité nationale est la responsabilité de tous.

De notre côté de la Chambre, nous avons toujours pris des mesures pour faire face à l'ingérence étrangère. Mon collègue va se rappeler que, il y a seulement quelques mois, nous avons bloqué trois transactions, justement pour protéger des minéraux critiques au pays.

En matière de sécurité nationale, nous serons toujours là pour défendre l'intérêt des Canadiens.

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, l'Assemblée nationale du Québec a adopté hier une motion unanime sur la liberté académique:

[...] QUe [l'Assemblée nationale] rappelle que la promotion d'une plus grande représentativité de groupes cibles sous-représentés doit toujours s'effectuer dans une logique de compétences égales;

QU'elle dénonce l'ingérence du gouvernement fédéral qui finance des programmes de chaires de recherche selon certains critères qui ne reflètent pas la spécificité du Québec.

Plutôt que d'imposer son programme idéologique, pourquoi Ottawa ne laisse-t-il pas la gestion des chaires de recherche au Québec?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de son importante question.

Comme il le sait, les conseils de recherche au pays sont indépendants du gouvernement. Pour les Canadiens et les Canadiennes, les Québécois et les Québécoises qui nous regardent aujourd'hui, une chose est certaine: nous sommes le gouvernement qui a investi le plus en science, soit près de 16 milliards de dollars depuis que nous dirigeons le gouvernement.

Je pense que c'est la bonne chose à faire parce que nous sommes tous d'accord que les meilleures décisions sont des décisions basées sur les faits et la science.

• (1500)

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, on ne parle pas d'argent, on parle de critères.

Les critères de financement des chaires de recherche n'ont plus rien à voir avec la recherche. Ce qui compte, ce n'est plus la nature de la recherche, c'est la nature du chercheur avec les critères suivants: couleur de peau, origine ethnique, genre, orientation sexuelle et handicap. La dernière personne qu'on voudrait comme chercheur, c'est un homme blanc médiocre.

Il faut une meilleure représentation de toutes et de tous, on en convient. À compétence égale, il est urgent de privilégier les minorités sous-représentées.

En quoi exclure un groupe de gens est-il une réelle politique d'inclusion?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Nous sommes tous d'accord au chapitre de l'inclusion et de la diversité. Certainement, c'est la directive que les conseils de recherche ont eue. Comme mon collègue le sait très bien, les critères sont déterminés par les différents conseils de recherche.

Du côté du gouvernement, ce que nous faisons, c'est investir dans la science et dans les chaires de recherche.

Je pense que nous sommes tous d'accord, comme députés à la Chambre, que nous voulons tous favoriser la diversité et l'inclusion à travers la science et la société en général.

Questions orales

[Traduction]

LES FINANCES

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, la vérificatrice générale expose encore une fois l'incompétence du gouvernement. Elle a révélé que le gouvernement avait gaspillé 32 milliards de dollars en versant des prestations liées à la COVID à des détenus, à des personnes décédées, à des personnes vivant à l'étranger et à des sociétés non admissibles. Le directeur parlementaire du budget a découvert encore plus de gaspillage...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: J'entends beaucoup de murmures et de conversations.

J'invite le député d'Edmonton-Ouest à reprendre depuis le début.

M. Kelly McCauley: Monsieur le Président, la vérificatrice générale expose encore une fois l'incompétence du gouvernement. Elle a révélé que le gouvernement avait gaspillé 32 milliards de dollars en versant des prestations liées à la COVID à des détenus, à des personnes décédées, à des personnes vivant à l'étranger et à des sociétés non admissibles. Le directeur parlementaire du budget a aussi découvert que 4 milliards de dollars de plus avaient été versés à des individus qui avaient gagné trop d'argent pour avoir droit aux prestations.

Le gouvernement libéral mettra-t-il fin à ses dépenses inflationnistes inutiles afin que les Canadiens puissent mettre du pain sur la table et chauffer leur maison?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, toute la Chambre a approuvé une approche pour les prestations liées à la COVID qui était rapide, grâce à laquelle les Canadiens ont pu toucher l'argent rapidement, qui était basée sur l'attestation et qui garantissait qu'il y aurait une vérification après coup. Nous procédons actuellement à ce processus d'une manière responsable et empreinte de compassion. Comme le travail est en cours, je peux assurer à la Chambre que nous nous assurerons de faire un suivi.

* * *

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a tellement dépensé d'argent qu'il a fini par manquer de sources d'emprunt. Il a donc demandé à la Banque du Canada de mettre en place un stratagème complexe pour verser des milliards de dollars dans les comptes de riches institutions financières. Alors que la Banque du Canada augmente les taux d'intérêt pour contrer l'inflation causée par le gouvernement, elle perd en fait de l'argent.

Pour la première fois de l'histoire du Canada, combien d'argent des contribuables devra servir à renflouer la Banque du Canada en raison des pertes qu'elle enregistre?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous avons expliqué aux conservateurs pourquoi il était important d'être là pour les Canadiens. Si c'était à refaire, on le refait. Les Canadiens avaient besoin de nous, et nous avons été là pour les soutenir lorsqu'ils en avaient besoin.

Questions orales

Ce que je ne comprends pas, c'est que nous voterons sur le projet de loi C-32 dans une heure et que les conservateurs s'y sont opposés systématiquement à toutes les étapes. Le projet de loi contient une mesure importante qui réduira encore davantage le taux d'imposition des petites entreprises pour les entrepreneurs du pays.

Si les conservateurs veulent être conséquents avec leur position, pourquoi votent-ils contre une baisse d'impôt pour les petites entreprises?

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, ce que la secrétaire parlementaire ne dit pas, c'est que 40 % de toutes ces nouvelles dépenses n'avaient rien à voir avec la pandémie. La vérificatrice générale nous dit maintenant que plus de 30 milliards de dollars ont été gaspillés. Voilà ce qui cause l'inflation.

La solution du gouvernement est d'attiser l'inflation, qui gruge déjà une grande part du revenu des ménages canadiens. Alors que les taux d'intérêt augmentent face à l'inflation, les Canadiens doivent payer plus d'intérêt aux banques, mais cela vaut également pour la Banque du Canada. La Banque du Canada n'a qu'un seul actionnaire: la ministre des Finances.

Combien d'argent les contribuables devront-ils payer pour compenser les pertes de la Banque du Canada?

• (1505)

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, si les conservateurs se donnaient la peine d'examiner les faits, ils constatent que nous avons le déficit et la dette les plus faibles du G7. Ils verraient également que la communauté internationale et les investisseurs ont une confiance extraordinaire dans l'économie canadienne. Grâce aux décisions du gouvernement, nous avons toujours une cote de crédit AAA.

Je signale également que, n'eussent été les importantes mesures d'aide que nous avons mises en place pendant la pandémie, notre économie ne se serait pas redressée aussi rapidement et avec autant de force qu'elle ne l'a fait. C'est l'une des économies les plus solides dans le monde.

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Emmanuel Dubourg (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, Haïti demeure une très grande préoccupation. Le Canada a exprimé fortement son soutien à Haïti et son intention d'aider les Haïtiens dans leur quête de paix et de démocratie.

La crise haïtienne nécessite des solutions haïtiennes. Elle exige également le soutien de la communauté internationale et des partenaires régionaux. Sous le leadership de la ministre des Affaires étrangères, quelles mesures a-t-on prises pour s'assurer que d'autres pays suivent l'exemple du Canada et pour que nos partenaires s'engagent à soutenir la solution haïtienne?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de son incroyable question, mais aussi de son leadership sur la question haïtienne.

En effet, nous avons imposé des sanctions sévères aux membres de l'élite économique et politique en Haïti qui profite de la violence des gangs.

Présentement, notre objectif est de faire progresser le dialogue politique. C'est pourquoi notre ambassadeur aux Nations unies, Bob Rae, est présentement en Haïti. Notre objectif est encore et toujours de soutenir des solutions par et pour les Haïtiens.

LA FISCALITÉ

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral est vraiment déconnecté. Les Canadiens et les Canadiennes sont inquiets. Tout coûte plus cher, les vêtements, le chauffage, le logement et la nourriture. À 6 \$ la livre de beurre, certains doivent se priver de faire des pâtisseries pour les Fêtes. D'autres cherchent des aubaines et achètent des produits presque périmés. Un professeur émérite mentionne que 2023 va être encore pire.

Est-ce que le premier ministre peut donner de l'espoir et un peu d'aide aux honnêtes citoyens et cesser toute augmentation de taxes et d'impôts?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je ne comprends toujours pas comment les conservateurs du Québec peuvent être contre les actions de notre gouvernement pour faire face aux changements climatiques. Je comprends que les conservateurs veulent faire fi des changements climatiques, mais dans une heure, nous allons nous prononcer le projet de loi C-32, qui va baisser les impôts pour nos PME et nos entrepreneurs.

Pourquoi les conservateurs votent-ils systématiquement contre les baisses d'impôts, y compris les baisses d'impôts pour la classe moyenne?

[Traduction]

LA TARIFICATION DU CARBONE

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, cet hiver, l'Europe connaîtra une crise énergétique qui obligera les gens à choisir entre se chauffer et se nourrir. Les gens sont confrontés à la triple menace de l'inflation, des pertes d'emploi et des pénuries d'énergie. Pour remédier à cette situation, les gouvernements européens ont annulé les taxes sur le carbone et les taxes d'accise. Que font les libéraux? Ils augmentent la taxe sur le carbone du Canada de 30 %. Même Picsou trouverait cela inacceptable.

Quand la ministre des Finances se rendra-t-elle compte que cette crise n'est pas fictive et freinera-t-elle cette augmentation de la taxe sur tout?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de rappeler au député que j'ai eu le plaisir d'annoncer, en Nouvelle-Écosse, un nouveau programme national qui prévoit des subventions de 5 000 \$ pour aider les propriétaires à installer des thermopompes, ce qui leur permettra d'économiser des milliers de dollars chaque année sur les coûts de chauffage. Cette subvention s'ajoute à celle de 5 000 \$ qui était offerte dans le cadre du programme de subventions pour des maisons plus vertes. Ce n'est pas tout. Nous avons de nouvelles mesures, notamment le doublement du remboursement de la TPS, un appui accru aux locataires à faible revenu, de nouvelles subventions en place dès maintenant pour aider les familles à payer les frais de soins dentaires de leurs enfants et bien plus encore.

Questions orales

Nous avons systématiquement mis l'accent sur l'abordabilité depuis 2015. J'espère que les conservateurs vont enfin joindre le geste à la parole et nous appuyer pour une fois.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens savent reconnaître un tour de passe-passe. Quand il dit aux Canadiens que l'argent de leurs taxes leur sera rendu dans le cadre d'une foule de programmes, le gouvernement veut leur faire croire que tous se porteront mieux si on lui donne plus d'argent.

Selon le directeur parlementaire du budget, un mandataire indépendant du Parlement, une hausse de taxe de 30 % réduirait de 700 \$ les ressources financières des Albertains. Pendant ce temps, les gouvernements européens ont allégé la taxe sur l'énergie à hauteur de 8 000 euros par famille.

Je vais poser la question de nouveau. Pourquoi la ministre des Finances est-elle la seule au monde à ne pas se rendre compte des effets inflationnistes flagrants de cette taxe?

● (1510)

M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes entièrement concentrés sur l'abordabilité. J'espère que, dans quelques minutes seulement, les députés d'en face voteront en faveur du projet de loi C-32, qui vise à rendre le coût de la vie plus abordable.

Les députés savent-ils quelle autre mesure rend le coût de la vie plus abordable? C'est l'Incitatif à agir pour le climat, qui permet aux gens d'avoir plus d'argent dans leurs poches et qui profite à huit familles sur dix.

Les députés savent-ils ce qui ne profitera pas à ces gens? C'est le conseil du chef de l'opposition, qui a recommandé à la population d'investir dans les cryptomonnaies. Il ne reste que quelques jours avant la fin de la session. J'espère que le chef de l'opposition aura l'occasion de présenter ses excuses. Il devrait le faire.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, cela fait presque 10 mois que la Russie a commencé son invasion génocidaire à grande échelle en Ukraine. Le peuple ukrainien a mené une contre-offensive remarquable en reprenant le territoire et, ce faisant, en défendant notre sécurité et la démocratie dans le monde entier.

Le secrétaire général de l'OTAN a déclaré que le soutien militaire du Canada, y compris la formation des forces armées ukrainiennes, a été essentiel pour que l'Ukraine progresse sur le terrain.

La ministre de la Défense nationale pourrait-elle expliquer aux Canadiens le travail que fait le Canada pour former les forces armées ukrainiennes?

L'hon. Anita Anand (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son engagement dans ce dossier.

Depuis 2015, dans le cadre de l'opération Unifier, les Forces armées canadiennes ont formé plus de 34 000 militaires ukrainiens. Nous les formons en Angleterre. Nous formons des ingénieurs ukrainiens en Pologne. Pourquoi? Tout simplement parce que la souveraineté, la stabilité et la sécurité de l'Ukraine protègent aussi

la sécurité mondiale. Nous serons présents à court terme et à long terme jusqu'à ce que l'Ukraine gagne cette guerre.

* * *

LE LOGEMENT

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, hier, le taux d'intérêt de la Banque du Canada a été augmenté une fois de plus. Les taux d'intérêt ont déjà alimenté le coût élevé des loyers, et cette hausse ne fera qu'aggraver la situation. Les Canadiens sont maintenant confrontés à une hausse de loyer de près de 12 %. À Vancouver, un appartement d'une chambre à coucher coûte plus de 2 576 \$, soit une augmentation de plus de 17 % par rapport à l'année dernière.

Le NPD a toujours soutenu que l'Allocation canadienne pour le logement de 500 \$ n'était pas suffisante. Le gouvernement aidera-t-il les locataires en élargissant et en prolongeant l'Allocation canadienne pour le logement?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, malheureusement, la députée n'a pas exposé tous les faits.

Le fait est que le gouvernement a mis en place l'Allocation canadienne pour le logement, qui verse déjà en moyenne 2 500 \$ aux locataires vulnérables du pays à l'échelle des dix provinces et des trois territoires. Le supplément de 500 \$ dont parle la députée s'ajoute à ce versement moyen de 2 500 \$. En outre, nous allons de l'avant avec l'Initiative pour la création rapide de logements, le Fonds national de co-investissement pour le logement et d'autres mesures d'aide aux locataires vulnérables.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Kevin Vuong (Spadina—Fort York, Ind.): Monsieur le Président, le 6 décembre, j'ai de nouveau posé une question au gouvernement sur l'importante question de l'ingérence étrangère. Le gouvernement nous avait révélé que sa stratégie consistait à observer et à rendre des comptes. Vraiment? La stratégie est d'observer et de rendre des comptes à qui au juste? Au génie qui a approuvé l'achat d'équipement de communication chinois par la GRC?

Il y a plus de manifestations en Chine et en Iran que de mesures concrètes du gouvernement canadien ciblant ces régimes. Observer et rendre des comptes, c'est le travail des gardiens de sécurité dans les centres commerciaux. Pourquoi le gouvernement ne protège-t-il pas les Canadiens et ne défend-il pas le Canada?

Mme Pam Damoff (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a rien de plus important pour nous que de protéger la démocratie canadienne et c'est pour cette raison que le gouvernement a pris des mesures pour lutter contre l'ingérence étrangère. Tout commence par les agents de la sécurité nationale. Ils mènent des enquêtes en se servant de l'ensemble des outils à leur disposition. Cela comprend d'importantes mesures pour consolider les institutions et les infrastructures essentielles du Canada. Enfin, il y a également des solutions à long terme et c'est pour cette raison que nous étudions la possibilité de modifier les lois afin de renforcer les défenses du Canada.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

JEAN PAUL RIOPELLE

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, il y a eu consultation entre les partis et je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que cette Chambre reconnaisse la contribution extraordinaire de Jean Paul Riopelle aux arts visuels et invite les musées du Québec et du Canada à mettre en valeur son œuvre et son apport unique aux arts dans le cadre du centième anniversaire de sa naissance en 2023.

● (1515)

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que l'honorable député propose la motion veuillent bien dire non.

C'est d'accord.

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES QUESTIONS ORALES

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je suis extrêmement troublée parce que, alors que la députée de Fredericton me posait une question pendant la période des questions, la députée d'Haldimand—Norfolk l'a traitée d'antisémite. Je lui demande de retirer ses paroles et de présenter des excuses. Il est inacceptable de dire une telle chose à la Chambre.

Le Président: Je n'étais pas au courant, mais je vais examiner la situation et je reviendrai à la Chambre avec une décision, au besoin.

La députée d'Haldimand—Norfolk invoque le Règlement.

Mme Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, cela ne s'est absolument pas produit. J'aimerais que nous écoutions l'enregistrement. Cela ne s'est pas produit. Je ne dis pas de telles choses. Je ne m'adresse pas ainsi à mes collègues. Je respecte tous mes collègues d'en face de la même façon. Je n'agis pas ainsi. Cela ne s'est pas produit.

Le Président: Je demande aux députés d'adresser leurs questions et leurs observations à la présidence.

Il semble y avoir un malentendu. Je ne veux pas que cette affaire dégénère en situation où tout le monde a sa version des faits.

La ministre a la parole.

L'hon. Karina Gould: Monsieur le Président, j'espère que l'on vérifiera les « bleus ». C'est ce que j'ai entendu alors que je me préparais à répondre à la question. Cela m'a profondément choquée. On ne tient pas ce genre de propos à la Chambre. J'en suis plutôt troublée.

Le Président: Je vais examiner le hansard pour voir si quelque chose y a été consigné. Si oui, j'y reviendrai; si non, nous en restons là.

La députée d'Haldimand—Norfolk a la parole.

Mme Leslyn Lewis: Monsieur le Président, j'exige des excuses. Si cela ne s'est pas produit, et je sais pertinemment que cela ne s'est pas produit, j'exige des excuses.

Le Président: Comme je l'ai dit, je vais vérifier le hansard et j'en reparlerai à la Chambre au besoin.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DE L'ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DE L'AUTOMNE 2022

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 7 décembre, de la motion portant que le projet de loi C-32, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 3 novembre 2022 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le Président: Comme il est 15 h 18, conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-32.

[Français]

Convoquez les députés.

● (1545)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 237)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab

Ordres émanant du gouvernement

Dong
Dubourg
Duguid
Dzerowicz
El-Khoury
Fergus
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Gaheer
Garon
Gaudreau
Gerretsen
Gould
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hussen
Iacono
Jen
Johns
Jowhari
Kayabaga
Khalid
Kusmierczyk
Lalonde
Lametti
Lapointe
Lattanzio
LeBlanc
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
May (Saanich—Gulf Islands)
McGuinty
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Morrissey
Naqvi
Normandin
Oliphant
Perron
Plamondon
Qualtrough
Robillard
Rogers
Sahota
Samson
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Sinclair-Desgagné
Sorbara
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Vuong
Wilkinson
Zahid
Zuberi — 209

Drouin
Duclos
Duncan (Etobicoke North)
Ehsassi
Erskine-Smith
Fillmore
Fonseca
Fortin
Fraser
Fry
Garneau
Garrison
Gazan
Gill
Green
Hajdu
Hardie
Holland
Hughes
Hutchings
Idlout
Jaczek
Joly
Julian
Kelloway
Khera
Kwan
Lambropoulos
Lamoureux
Larouche
Lauzon
Lebouthillier
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McDonald (Avalon)
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrice
Murray
Noormohamed
O'Connell
Pauzé
Petipas Taylor
Powlowski
Raves
Rodriguez
Romanado
Saks
Sarai
Schiefke
Sgro
Sheehan
Simard
Singh
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Weiler
Yip
Zarrillo

Aboultaif
Albas
Arnold
Barlow
Benzen
Bezan
Bragdon
Brock
Caputo
Chambers
Cooper
Davidson
Doherty
Dreesen
Epp
Falk (Provencher)
Ferrerri
Gallant
Godin
Gourde
Hallan
Kelly
Kram
Kurek
Lake
Lawrence
Lewis (Essex)
Liepert
Maguire
Mazier
McLean
Moore
Morrison
Muys
O'Toole
Paul-Hus
Poilievre
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
Shiple
Soroka
Stewart
Stubbs
Tochor
Uppal
Vecchio
Vien
Wagantall
Waugh
Williams
Zimmer — 105

CONTRE

Députés

Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett
Berthold
Block
Brassard
Calkins
Carrie
Chong
Dalton
d'Entremont
Dowdall
Ellis
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Findlay
Genuis
Goodridge
Gray
Jeneroux
Kmiec
Kramp-Neuman
Kusie
Lantsman
Lehoux
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Martel
McCauley (Edmonton West)
Melillo
Morantz
Motz
Nater
Patzner
Perkins
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seeback
Small
Steinley
Strahl
Thomas
Tolmie
Van Popta
Vidal
Vis
Warkentin
Webber
Williamson

PAIRÉS

Députés

Aboultaif
Hoback
Koutrakis
Ng
Redekopp
Shields
Deltell
Kitchen
McKay
O'Regan
Sajjan
Sidhu (Brampton South) — 12

Le Président: Je déclare la motion adoptée.
(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

Travaux des subsides

Le Président: Je désire informer la Chambre que, en raison des votes par appel nominal différés, l'étude des initiatives ministérielles sera prolongée de 12 minutes.

* * *

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, comme on en est peut-être à la dernière question du jeudi de l'année 2022, je demanderai au leader du gouvernement s'il peut nous dire quels sont les travaux de la Chambre pour le reste de cette semaine et pour la semaine qui vient, la toute dernière avant que les députés retournent dans leurs circonscriptions pour la période des fêtes.

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est une bonne question. Nous allons continuer nos discussions sur le moment où nous allons quitter la Chambre pour Noël. Cet après-midi, nous allons continuer le débat sur la motion du Parti conservateur dans le cadre de leur journée de l'opposition.

[Traduction]

Après cela, nous voterons l'adoption des crédits pour la période en cours. Demain, nous commencerons le débat à l'étape du rapport, en troisième lecture, du projet de loi C-9, la Loi sur les juges.

La semaine prochaine, la priorité sera donnée au projet de loi S-8, qui porte sur les sanctions; le projet de loi S-4, qui porte sur les mesures relatives à la justice en réponse à la COVID-19; et le projet de loi C-18, la Loi sur les nouvelles en ligne.

* * *

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA TAXE SUR LE CARBONE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de poursuivre mon intervention à propos d'un sujet aussi important, mais aussi de parler du bilan de notre gouvernement, qui a su soutenir les Canadiens pendant cette période.

[Français]

Notre gouvernement est bien conscient qu'il est difficile pour plusieurs Canadiens de mettre de la nourriture sur la table pendant cette période d'inflation élevée. Nous allons à l'épicerie et nous sommes découragés de voir le prix des aliments que nous consommons chaque jour continuer d'augmenter. Le lait, la viande, le pain, les fruits et les légumes, tout coûte plus cher maintenant. Pour bien des familles, partout au pays, il est difficile en ce moment de joindre les deux bouts à cause de l'inflation.

• (1550)

[Traduction]

Cela dit, il est important de rappeler que l'inflation est un phénomène mondial et que l'inflation alimentaire ne fait pas exception. Elle découle de la pandémie de COVID-19 et a été exacerbée par la guerre illégale et barbare que Vladimir Poutine mène en Ukraine. Pire encore, la congestion des chaînes d'approvisionnement touche les gens et les entreprises du monde entier.

Malgré tout, il y a de l'espoir au Canada. Même si l'inflation était de 8,1 % en juin, elle est maintenant de 6,9 %, ce qui est inférieur à ce que nous voyons dans de nombreuses économies comparables. Par exemple, aux États-Unis, elle atteint 7,7 %. L'Union européenne est dans les deux chiffres, à 10 %, et le Royaume-Uni, à 11,1 %. Toutefois, l'inflation de 6,9 % au Canada est trop élevée.

Personnellement, en tant qu'économiste, je prévois une baisse de l'inflation au cours des prochains trimestres, ce qui apportera aux familles canadiennes le répit dont elles ont tant besoin.

Sur une note positive, alors que nous nous préparons tous à un ralentissement économique mondial, je crois qu'aucun pays n'est mieux placé que le Canada pour affronter le ralentissement imminent et prospérer dans les années à venir. En effet, le taux de chômage au Canada est près de son plus bas niveau, puisque la population active a augmenté de 500 000 personnes comparativement au début de la pandémie. De plus, nous avons la plus forte croissance économique du G7 depuis le début de l'année et le ratio de la dette nette et du déficit au PIB est le plus bas de tous les pays du G7. En outre, notre pays conserve sa cote de crédit AAA des trois agences de notation.

[Français]

Toutefois, nous comprenons bien que la conjoncture continuera d'être difficile pour un grand nombre de Canadiens. Avec l'inflation, les prochains mois seront difficiles pour nos amis, nos familles et nos voisins.

Plusieurs Canadiens ont besoin d'aide pour traverser la crise, et notre gouvernement répond présent. Par exemple, avec notre plan pour rendre la vie plus abordable, nous mettons en avant des mesures totalisant 12,1 milliards de dollars pour aider les Canadiens à boucler leur budget et à subvenir aux besoins de leur famille.

[Traduction]

Il est important de noter que les mesures que nous proposons n'attisent pas l'inflation. Elles ne font que fournir une aide ciblée et financièrement responsable à ceux qui en ont le plus besoin.

J'aimerais rappeler à mes collègues ce que notre plan en matière d'abordabilité a à offrir. Nous allons bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs, ce qui permettra de verser jusqu'à 2 400 \$ de plus aux familles à revenu modeste. Cela aidera près de 3 millions de travailleurs canadiens chaque année.

Nous réduirons les frais des services de garde réglementés de 50 % en moyenne d'ici la fin de l'année. Comme je l'ai mentionné dans les deux premières minutes de mon discours avant la période des questions, ma famille a reçu la nouvelle que les frais pour la petite Leia, qui va actuellement à la garderie, ont été réduits de 25 % et qu'une réduction supplémentaire de 25 % aura lieu d'ici la fin de l'année. C'est une excellente nouvelle non seulement pour ma famille, et nous en sommes très heureux, mais aussi pour les familles qui ont besoin de cette aide.

Nous avons augmenté de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus, et ce, avant la hausse de l'inflation mondiale. Cela représente 800 \$ de plus pour plus de 3 millions de personnes âgées de 75 ans et plus qui en ont vraiment besoin.

Travaux des subsides

En ce qui concerne les soins dentaires, plus de 35 000 Canadiens ont présenté une demande pour leurs enfants de moins de 12 ans. Ces Canadiens ont un revenu inférieur à 90 000 \$ par année et n'ont pas d'assurance privée.

Nous verserons 500 \$ à 1,8 million de locataires à faible revenu qui ont de la difficulté à payer leur loyer.

Nous doublons le crédit pour la TPS pendant six mois, ce qui fournira une aide supplémentaire à environ 11 millions de personnes et de familles.

Tout est indexé à l'inflation. Comme je l'ai mentionné plus tôt cette semaine quand je suis intervenu au sujet du projet de loi C-32, c'est l'ancien ministre des Finances Paul Martin qui a instauré l'indexation de toutes les prestations et de tous les taux marginaux d'imposition sur le revenu pour éviter ce qu'on appelle les « hausses d'impôt cachées » causées par l'inflation. C'était très important. Il s'agissait de l'une des plus importantes réductions d'impôt de l'histoire du Canada, qui a permis d'améliorer les revenus. C'est formidable de constater que cela se poursuive.

[Français]

Lorsque nous pensons à l'augmentation du coût de la vie, il est bien entendu question du prix de l'épicerie, mais il est aussi question du coût du logement. Notre gouvernement croit que chacun devrait avoir un endroit sûr et abordable où habiter, mais cet objectif, qui était considéré comme acquis pour de nombreuses générations précédentes, est de plus en plus hors de portée pour beaucoup trop de Canadiens. Les loyers continuent de grimper partout au pays, poussant les gens de plus en plus loin de leur lieu de travail.

• (1555)

[Traduction]

Avec le projet de loi C-31, nous procédons au versement d'un supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement. Les locataires à faible revenu recevront un paiement unique non imposable de 500 \$; 1,8 million de Canadiens le recevront. Ce paiement apportera une aide directe aux personnes les plus vulnérables à l'inflation et aux gens qui connaissent des problèmes de logement.

Les 1,8 million de locataires à faible revenu comprennent des étudiants qui ont du mal à payer leur logement, et ils seront admissibles à cette nouvelle mesure d'aide. Ce supplément unique fait partie d'un ensemble d'initiatives présentées dans le budget de 2022. Le budget prévoit des investissements de plus de 9 milliards de dollars pour rendre le logement plus abordable, notamment en remédiant à la pénurie de logements, qui est l'une des principales causes du coût élevé des logements, surtout dans la région du Grand Toronto.

[Français]

Par ailleurs, avec le projet de loi C-32, notre gouvernement va de l'avant avec son ambitieux éventail de mesures visant à construire plus de maisons et à rendre le logement plus abordable d'un océan à l'autre.

[Traduction]

En effet, pour aider les Canadiens à accumuler une mise de fonds plus rapidement, le projet de loi C-32 créerait un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété. Ainsi, les personnes qui envisagent d'accéder à la propriété pourraient épargner jusqu'à 40 000 \$, libres d'impôt, en prévision de cet achat.

[Français]

Comme pour le régime enregistré d'épargne-retraite, ou REER, les cotisations seraient déductibles d'impôt, et, comme pour le compte d'épargne libre d'impôt, ou CELI, les retraits seraient non imposables. Le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété est donc un nouvel outil, qui aiderait les futurs acheteurs d'une première habitation à épargner en vue de se constituer une mise de fonds.

Nous allons aussi bonifier le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation. Les honoraires professionnels liés à une transaction immobilière sont un autre obstacle. C'est pourquoi nous proposons de doubler le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation. Cette bonification procurerait jusqu'à 1 500 \$.

[Traduction]

Je sais que mon temps de parole tire à sa fin. Je m'arrêterai donc là. Je suis impatient d'entendre les questions et observations de mes collègues des deux côtés de cette auguste enceinte.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je félicite l'honorable député pour son français.

Nous passons aux questions et aux observations. L'honorable député de Longueuil—Saint-Hubert a la parole.

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, je félicite aussi mon collègue pour son français. Vraiment, il a fait plus d'efforts que d'autres. Il a parlé plus en français que beaucoup de libéraux du Québec que nous avons entendus récemment à la Chambre. Je le félicite vraiment et je le remercie.

Il a parlé beaucoup de logement. Aujourd'hui, la défenseure fédérale du logement a publié un rapport sur l'itinérance qui est assez critique relativement à ce qui se passe en ce moment au Canada. Je vais lire un extrait de son communiqué: « Aujourd'hui, le Bureau du défenseur fédéral du logement a publié une série de rapports de recherche, portant sur les campements de personnes en situation d'itinérance qui confirment qu'une crise des droits de la personne sévit actuellement dans les villes de partout au Canada. »

Chez nous, dans un pays du G7, nous vivons une crise des droits de la personne en ce qui concerne les problèmes de logement et d'itinérance. Comment le gouvernement va-t-il répondre à ce rapport?

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de la question qu'il me pose cet après-midi. En matière de logement et de coût de la vie dans tout le pays, il est très important de mettre en place des mesures pour aider tous les Canadiens.

[Traduction]

Parlons maintenant du logement. Grâce aux mesures prévues par l'énoncé économique de l'automne, dont certaines entreront en vigueur par l'entremise du projet de loi C-32 et du prochain Fonds pour accélérer la construction de logements, nous travaillerons avec tous les pouvoirs publics afin de favoriser la construction de logements pour les familles canadiennes, les acheteurs d'une première maison et tous les Canadiens.

Travaux des subsides

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, il est toujours important d'aider les conservateurs à combattre leur profonde amnésie politique. Retournons en arrière, à l'époque antérieure à la tentative de Doug Ford de piétiner les droits des concierges des écoles garantis par la Charte et antérieure à la tentative de Doug Ford de transformer la ceinture de verdure en chantiers de construction pour aider ses riches amis investisseurs.

Mes collègues se souviennent-ils de la première chose que Doug Ford a faite? Il s'en est pris au système d'échange de droits d'émission de carbone qui existait en Ontario. En fait, les Ontariens ne payaient pas de taxe sur le carbone. Ce sont les conservateurs qui ont instauré une taxe sur le carbone en Ontario, pour ensuite tempêter tandis que les Ontariens se sont mis à payer une taxe sur le carbone qu'ils n'avaient jamais eue auparavant. Doug Ford est responsable de tout cela.

Pourquoi les conservateurs trouvent-ils un plan idiot après l'autre pour causer du tort aux gens ordinaires et ensuite blâmer tous les autres pour les torts qu'ils nous ont eux-mêmes infligés?

• (1600)

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, je remercie le député, qui fait toujours des commentaires très pertinents. J'ai eu l'occasion de voyager avec lui pendant plusieurs jours, et j'ai aussi appris à le connaître au comité. Je le considère comme un ami.

Le gouvernement continuera à mettre en place des mesures qui aideront les Canadiens à surmonter les problèmes d'abordabilité que nous constatons en raison de l'inflation mondiale. Nous continuerons à faire progresser l'économie. Nous continuerons à créer de bons emplois et un bon avenir pour les familles canadiennes partout dans ce beau pays que nous avons la chance d'habiter.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Madame la Présidente, j'ai remarqué que, au début de son discours, mon ami a énuméré une litanie de raisons externes pour lesquelles nous subissons une inflation. Aucune d'entre elles n'est imputable au gouvernement.

Puisque le gouvernement a accumulé une dette d'un demi-billion de dollars, de combien faudrait-il encore faire gonfler la dette, selon lui, pour que cela ait un effet sur l'inflation, si un demi-billion n'a eu aucun effet?

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, je suis en très bons termes avec le député de Chatham-Kent—Leamington, que je considère comme un ami après avoir eu l'honneur d'apprendre à le connaître au cours des derniers mois. Nous avons plusieurs amis en commun dans cette région.

Nos ratios financiers et note cote de crédit AAA parlent d'eux-mêmes. Depuis que le gouvernement a fait ce qu'il faut pour que notre pays retrouve sa cote de crédit AAA il y a plusieurs années, les assises financières du Canada sont solides pour aujourd'hui, demain et les générations à venir. En effet, notre pays a le plus faible ratio dette-PIB et le plus faible ratio déficit-PIB. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Nous allons continuer de mettre en place les programmes nécessaires pour aider les familles canadiennes. Nous allons aussi continuer à mettre en place les programmes qui soutiennent les investissements dans la création d'emploi ici, au Canada.

Mme Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Beauce.

Lorsque j'ai été élue à la Chambre, au bout d'un an environ, un député du Parti libéral m'a abordée. Il voulait bavarder. Il s'est intéressé à ma circonscription et m'a demandé d'où je venais. Je lui ai dit que je venais de l'Alberta, plus précisément de Lethbridge.

Il m'a demandé si c'était une circonscription rurale. J'ai répondu par l'affirmative, en précisant qu'il y avait aussi un petit centre urbain. Il a demandé si nous avions des exploitations agricoles. Je lui ai confirmé qu'il y en avait, en effet. Il a demandé ce qu'on y produisait, alors je lui ai donné la liste complète: de la volaille, des œufs, du bœuf, du porc, du bison, des grains, des céréales, des légumineuses et des produits laitiers. J'en suis très fière, d'ailleurs. Il m'a regardée de façon curieuse et m'a demandé de confirmer qu'on y produisait des grains, ce que j'ai fait.

Il a ensuite dit que ces grains ne servaient toutefois pas vraiment de nourriture. Ils servaient juste de carburant. Je lui ai demandé pardon parce que je pensais l'avoir mal compris. Il a répété qu'ils servaient juste de carburant. J'ai expliqué à ce député qu'une partie des grains était utilisée à cette fin, mais qu'ils étaient surtout utilisés pour l'ensilage, pour l'alimentation des animaux ou, en grande majorité, pour la consommation humaine. Il était un peu abasourdi. Il a haussé les épaules et a affirmé que c'était bizarre, car il pensait que la plupart des Canadiens achetaient leur nourriture à l'épicerie.

Dans l'intérêt du député, je ne le nommerai pas, mais je fais part de cette histoire à la Chambre pour une raison. Elle montre à quel point le gouvernement libéral est déconnecté des Canadiens, de leur mode de vie, de ce grand, beau et vaste pays que nous appelons le Canada et de toutes les choses incroyables qui s'y font. Cela montre une ignorance de la réalité dans les régions rurales et du fait que les agriculteurs sont vaillants, innovateurs, créatifs et entreprenants.

Les ministériels, eux, préfèrent flatter leur ego, faire des envolées théâtrales et afficher leur vertu. Voilà à quoi sert essentiellement la taxe sur le carbone. Le gouvernement parle de la taxe sur le carbone comme s'il s'agissait d'une tarification de la pollution. Je vais y revenir dans un instant, car je trouve qu'il s'agit d'une expression intéressante. Ce que je veux dire, c'est que les libéraux ont instauré cette mesure, mais qu'ils n'ont pas atteint la moindre cible climatique. Cela voudrait dire que ce ne peut être la solution. Ce n'est qu'un étalage de vertu.

Je dirais qu'il s'agit d'une expérience ratée. Ce que je trouve intéressant, c'est que même dans cet étalage de vertu, la vertu doit être exercée par tous, mais pas par le Parti libéral ou le gouvernement. Je vais dire aux députés pourquoi. Nous parlons de plusieurs députés libéraux qui prennent l'avion pour aller à l'autre bout du monde à plusieurs reprises pour participer à des conférences sur le climat.

Nous parlons d'un premier ministre qui ne voit aucun mal à prendre son jet privé pour se rendre ici et là pour des raisons saugrenues, comme faire du surf, lors de journées importantes par exemple. Nous parlons d'un premier ministre qui trouve normal de vivre dans une résidence, mais qu'on prépare ses repas dans une autre, et qu'on le conduise dans un véhicule qui consomme du carburant fossile. C'est intéressant.

Cette vertu que l'on affiche, et qui consiste à se préoccuper de l'environnement, tout le monde doit l'exercer à l'exception des députés libéraux. C'est extrêmement malhonnête. C'est d'une hypocrisie sans borne, et cela nuit aux Canadiens, car cela fait augmenter le coût de tout.

Travaux des subsides

La solution prescrite par les libéraux n'est qu'une thérapie pour leur sentiment de culpabilité, mais elle ne crée pas de véritable changement. C'est honteux. Cette mesure punit les Canadiens et ne sert qu'à permettre aux libéraux de mieux dormir la nuit, car elle n'accomplit rien.

• (1605)

Parlons des agriculteurs. Parlons de ce qu'ils font vraiment. Contrairement à ce que pensent certains libéraux, leurs cultures ne servent pas juste à produire du carburant. Il se trouve qu'ils nourrissent non seulement notre pays, mais le monde entier. Parlons d'eux. Parlons de ces personnes, qui travaillent fort.

En 1978, un animateur radio du nom de Paul Harvey a prononcé un discours intitulé « Alors Dieu créa un fermier ». Il y exposait les caractéristiques incroyables qu'un agriculteur devait posséder pour être un bon gardien de la terre et des animaux. Il a montré que c'est une personne qui travaille fort et qui est assez solide pour supporter le poids de l'adversité, mais qui est assez douce pour prendre soin des animaux d'une belle manière.

Dans son discours, il a émis des hypothèses:

Dieu dit: « Il me faut quelqu'un prêt à veiller toute la nuit un poulain naissant, à le regarder mourir, puis à s'essuyer les yeux et à dire " Peut-être l'an prochain ". Il me faut quelqu'un capable de sculpter un manche de hache à partir d'une pousse de plaqueminière, de ferrer un cheval avec un morceau de pneu d'auto, de fabriquer un harnais avec de la broche à foin, des sacs en toile et de vieux fers à cheval. Il me faut aussi quelqu'un qui, au moment des semailles et des récoltes, terminera sa semaine de travail de 40 heures mardi midi, puis, le dos endolori d'avoir passé tout ce temps sur un tracteur, en abattra 72 de plus. » Alors Dieu créa un fermier.

Dans cet hommage simple, mais puissant, il traduit bien la réalité de ceux qui travaillent nuit et jour et qui surmontent souvent les épreuves et les tribulations pour répondre aux besoins non seulement de notre population, mais aussi de la population du monde. C'est remarquable.

Nous parlons de gens qui sont des pionniers dans la protection de l'environnement. Ces gens s'occupent de la terre, du sol, de l'air et de l'eau comme personne d'autre. Pourtant, le gouvernement insiste pour dire qu'ils doivent eux aussi être pénalisés par une taxe sur le carbone. Nous parlons de gens qui chauffent leurs granges pour s'occuper de leurs animaux, qui sèchent leur grain pour l'acheminer vers les marchés, qui irriguent leurs terres pour pouvoir faire des récoltes et qui transportent leur bétail pour que nous puissions en acheter dans la section des aliments surgelés. Voilà de quoi il est question.

Bien entendu, ce coût est refilé aux Canadiens par les agriculteurs et, malheureusement, nous avons vu le coût des aliments monter en flèche à cause de la mauvaise gestion des libéraux et de politiques terribles, comme la taxe sur le carbone. Environ 20 % des personnes sautent des repas. Le recours aux banques alimentaires a atteint des proportions astronomiques jamais vues. Les Canadiens ont de la difficulté à boucler leurs fins de mois et à continuer de nourrir leur famille. En 2023, ils peuvent s'attendre à une autre hausse de leur facture d'épicerie de 1 100 \$ grâce au gouvernement libéral, à la taxe sur le carbone, à la mauvaise gestion de l'économie en général et aux dépenses effrénées.

Malheureusement, ce n'est pas là que les libéraux veulent s'arrêter. Ils veulent aussi s'attaquer à l'utilisation d'engrais. Évidemment, nous parlons d'agriculteurs qui essaient déjà d'exploiter une entreprise et qui utilisent les engrais avec grand soin. Ils s'assurent que les coûts de leurs intrants sont réduits au minimum en utilisant le moins d'engrais possible. Les engrais coûtent cher, au cas où les

députés d'en face ne le sauraient pas. Les agriculteurs veulent donc en utiliser le moins possible pour obtenir le meilleur rendement possible.

Le gouvernement libéral juge qu'ils doivent être punis pour leur bonne gestion des engrais. Comment les agriculteurs osent-ils vouloir nourrir le pays? Comment osent-ils vouloir nourrir le monde? Comment osent-ils vouloir augmenter leur rendement? Malgré tout, le gouvernement libéral s'en prend à l'utilisation des engrais et pénalise les agriculteurs.

Pendant ce temps, le coût de la vie continue d'augmenter. Les Canadiens continuent de payer le prix. Les agriculteurs continuent d'être diabolisés plutôt que d'être célébrés comme des gens incroyables.

Aujourd'hui, la motion dont nous sommes saisis demande au gouvernement d'oser se pencher sur l'agriculture, de comprendre les répercussions de ses politiques sur les Canadiens et de leur donner un répit pour le bien des familles, des aînés, des personnes handicapées et des femmes, des enfants et des hommes de partout au pays. Ils méritent un répit.

• (1610)

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Madame la Présidente, je suppose que je remercie la députée de son discours. En établissant des parallèles, la députée tire des conclusions sur tous les députés libéraux à partir d'une question qu'elle a posée pendant son premier mandat à un député qui était peut-être dans la même situation.

Elle a dit qu'elle vient d'une région rurale de l'Alberta. Eh bien, je vis dans une région rurale de Terre-Neuve-et-Labrador. J'ai grandi dans une famille qui cultivait ses propres légumes. Nous n'avons jamais eu besoin d'acheter des légumes d'une saison à l'autre. Nous avions un cheval. Nous élevions un cochon en vue de le manger. Le moment venu, nous abattions le porc pour en faire toutes sortes de choses.

À entendre la députée, tout tourne autour d'elle et des gens de sa circonscription. Or, ce sont tous les Canadiens qui sont concernés, comme les députés le savent. Il est vrai que je prends l'avion chaque fois que je me rends à Ottawa. Je ne m'y rends pas à la marche. En fait, je dois prendre deux avions. Je passe beaucoup de temps à attendre.

La députée pourrait-elle s'expliquer? Devrions-nous nous fier uniquement à son opinion des députés ou avons-nous chacun notre propre identité?

Mme Rachael Thomas: Madame la Présidente, le député est en effet un député honorable, nous pouvons l'admettre.

Le député pose une très bonne question et fait exactement le même constat que moi. Il semble plutôt ridicule d'appliquer une taxe sur le carbone à un produit dont les gens ont tous besoin. Au Canada, nous n'avons pas vraiment le choix de chauffer nos maisons, alors nous le faisons, mais nous sommes pénalisés par une taxe sur le carbone. Dans ce vaste pays, beaucoup d'entre nous n'ont pas vraiment le choix de prendre leur voiture pour aller au travail. Pourquoi pénaliserait-on les gens qui vont gagner leur vie?

Le député d'en face travaille au Parlement. Il prend l'avion pour venir représenter ses concitoyens. Pourquoi le pénaliserait-on?

Ce sont de très bonnes questions, et je l'encourage à les poser à son gouvernement.

Travaux des subsides

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, le problème avec les conservateurs, c'est qu'ils disent qu'il faut réduire les dépenses, mais on ne sait jamais trop comment ils vont régler les problèmes.

La semaine passée, il y a quelqu'un dans ma circonscription qui s'est ouvert la gorge devant une ressource en itinérance parce qu'il était pris avec des problèmes de santé mentale. Il avait fait une demande pour aller dans un centre pour régler ses problèmes et il venait d'apprendre qu'il ne pouvait pas avoir la place qui avait été réservée pour lui. Il manquait donc de place.

Il y a donc deux enjeux dans cela: un enjeu de logement et un enjeu de santé.

Pour s'occuper des problèmes de cette personne, il faut investir en santé et en logement. Les transferts en santé qu'on demande relèvent du gouvernement. Les libéraux, de l'autre côté de la Chambre, ne veulent pas investir en santé.

Advenant que les conservateurs arrivent au pouvoir dans quelques années, on ne le souhaite pas nécessairement, mais si cela arrive, vont-ils, eux, faire les transferts en santé, comme le demandent toutes les provinces d'un bout à l'autre du Canada?

• (1615)

[Traduction]

Mme Rachael Thomas: Madame la Présidente, je ne vois pas la pertinence de cette question, mais je reconnais qu'aux yeux du député, l'enjeu des transferts en santé est important. Cependant, le débat porte sur la taxe sur le carbone et l'incapacité du gouvernement à gérer l'économie de notre pays. Il touche aussi au coût de la vie pour les Canadiens.

Là où je pourrais voir un point commun avec l'intervention du député, c'est qu'effectivement, les Canadiens sont dans une situation très précaire présentement. Ils peinent à joindre les deux bouts. Il faut les aider et l'une des meilleures manières de le faire serait d'éliminer la taxe sur le carbone et les autres politiques désavantageuses, notamment celle d'imprimer de l'argent. Nous devons agir pour aider les Canadiens à retrouver l'espoir.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Madame la Présidente, j'ai quelques questions pour la députée.

Premièrement, est-elle au courant que l'actuelle Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre prévoit déjà de larges exemptions pour les combustibles agricoles? C'est écrit dans la loi.

Deuxièmement, le collègue de la députée, le député de Huron—Bruce, a parrainé le projet de loi C-234. La seule raison pour laquelle ce projet de loi sur le séchage du grain a été adopté au comité, puis renvoyé à la Chambre, c'est parce que le NPD l'a appuyé. Il serait bien que les conservateurs reconnaissent que certaines de leurs mesures sont adoptées grâce à l'appui d'autres partis de l'opposition.

Mme Rachael Thomas: Madame la Présidente, je n'arrive pas à comprendre pourquoi les députés du NPD appuient constamment les libéraux. En fait, c'est vraiment intéressant à observer parce que, d'un côté, ils appuient les libéraux et tout ce qu'ils font, et de l'autre, ils les attaquent. Que se passe-t-il? Ils devraient se faire une idée.

J'invite mon collègue à agir comme un vrai député de l'opposition et à demander au gouvernement de rendre des comptes.

[Français]

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Madame la Présidente, je veux féliciter ma collègue de Lethbridge pour son excellent discours très senti sur le milieu agricole.

Aujourd'hui, je prends la parole au sujet de la motion de l'opposition du Parti conservateur, qui vise à abolir la taxe sur le carbone applicable aux intrants et à la production alimentaire. À la Chambre, il y a beaucoup de partisanerie et de points de vue divergents, mais, aujourd'hui, j'espère que nous pourrions faire la lumière sur la situation à laquelle sont confrontées les familles agricoles du pays.

Le prix de tout a augmenté dans ce pays. Les familles canadiennes ont du mal à se nourrir. Les aînés et les Canadiens à faible revenu ont de la difficulté à payer leurs factures et à chauffer leur maison. Ils ont également du mal à garder la lumière allumée parce que leurs fonds sont tellement limités. Le prix des aliments n'a jamais été aussi élevé depuis plus de 40 ans. J'ai du mal à croire que le gouvernement actuel ne voit pas que ce sont ses politiques qui font grimper les prix des denrées alimentaires sur le terrain ici, au Canada. Les libéraux ne peuvent plus blâmer la pandémie ou la guerre en Ukraine, c'est un problème qu'ils ont eux-mêmes créé. La taxe sur le carbone empêche les fermes familiales de fonctionner de manière viable. Avec le plan du gouvernement de tripler la taxe en janvier, les choses ne feront qu'empirer avant de s'améliorer.

Selon le « Rapport annuel sur les prix alimentaires 2023 », une exploitation agricole canadienne typique dépensera 150 000 \$ en taxe sur le carbone par année une fois que le taux sera augmenté dans la nouvelle année. Les exploitations familiales ne peuvent tout simplement plus se permettre cette taxe punitive.

Les libéraux et les néo-démocrates semblent se contenter de mettre nos agriculteurs en faillite pour alimenter leur idéologie égoïste. Les Canadiens ont besoin de manger. Les données parlent d'elles-mêmes: cette taxe sur le carbone ne fonctionne pas. Le gouvernement actuel n'a pas atteint un seul de ses objectifs en matière de réduction des émissions de GES au pays. Nous sommes loin derrière le restant du monde lorsqu'il s'agit de trouver des moyens tangibles de limiter la pollution dans ce pays. Nous sommes actuellement au 58^e rang sur 63, selon les dernières études.

J'ai trouvé assez amusantes les questions posées par les libéraux et d'autres partis de l'opposition aujourd'hui. Que ces partis se lèvent et disent que notre parti ne croit pas aux changements climatiques, c'est très comique. Nous sommes très conscients de leurs répercussions dans le monde et au pays. Cela fait plus de 175 ans que nous exploitons la ferme familiale chez nous, en Beauce.

Tous les partis ont appuyé en comité le projet de loi C-234, un projet de loi émanant d'un député de notre parti qui vise à ajouter le gaz naturel et le propane pour le chauffage des bâtiments et le séchage des grains à l'exemption de la taxe sur le carbone. Toutefois, cette motion ne va pas assez loin.

Travaux des subsides

Nous ne pouvons pas nous contenter de faire comme si notre pays n'était pas confronté à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. De nombreuses familles peuvent à peine se nourrir à l'heure actuelle. Les visites dans les banques alimentaires n'ont jamais été aussi nombreuses dans ce pays. Il y a eu 1,5 million de demandes au mois de mars dernier. C'est franchement honteux. Pourquoi ne pouvons-nous pas trouver des solutions au problème du prix des aliments sans qu'on nous accuse de ne pas croire aux changements climatiques?

Dans ma circonscription, Moisson Beauce a conclu, après avoir constaté une augmentation massive de 20 % des visiteurs de sa banque alimentaire, qu'un tiers des visiteurs étaient des enfants. Nous, les conservateurs, sommes compatissants. Nous voulons trouver un moyen de faire reculer le prix des aliments partout au pays et tout cela commence à la ferme en éliminant la taxe sur le carbone. Non seulement ce gouvernement a tout gâché avec la taxe sur le carbone, mais il a également décidé d'imposer à nos agriculteurs un tarif extrêmement injuste de 35 % sur les engrais. Il a également prévu de limiter les émissions d'engrais de 30 % sans même avoir fait l'analyse des répercussions que cela pourrait avoir sur les rendements de nos agriculteurs.

Ce gouvernement est tellement déconnecté. Les gens de ma circonscription sautent des repas afin de rester à flot financièrement. Cela n'a plus de bon sens. Je commence à bien connaître ce gouvernement, car je suis ici depuis 2019.

• (1620)

Lorsque j'aurai terminé mon discours, un député libéral se lèvera sûrement pour me dire que je ne comprends pas ce que je dis, le Québec n'étant pas assujéti à la taxe fédérale sur le carbone. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique adore me le rappeler de la manière la plus condescendante qui soit. Je peux dire que je sais très bien comment cela fonctionne dans ma province et que ce commentaire est complètement dépourvu de vérité. Notre province fait des affaires avec toutes les autres provinces du pays qui sont assujéties à cette taxe pour sa production alimentaire. Que ce soit sur nos importations interprovinciales ou sur le transport de ces marchandises pour notre alimentation, et que les libéraux veuillent le croire ou non, cette taxe touche toutes les provinces et tous les territoires du pays.

Pour continuer, j'aimerais prendre le temps de remercier nos familles agricoles canadiennes et donner quelques statistiques intéressantes concernant leur travail. Une étude a conclu que seulement 8 % des émissions canadiennes de gaz à effet de serre proviennent du secteur agricole. Sait-on quelle est la moyenne dans le reste du monde? C'est 26 %. Nos agriculteurs sont très avancés. Ils se soucient beaucoup de l'environnement et s'adaptent constamment pour être plus efficaces sur le plan environnemental. Au lieu de remercier ces Canadiens qui travaillent sans relâche, le gouvernement continue de diaboliser les agriculteurs dans leur ensemble.

Les libéraux ont récemment exposé leur plan visant à réduire de 30 % l'utilisation d'engrais au Canada d'ici 2030. Or, comme je l'ai mentionné précédemment, aucune étude n'a été faite pour montrer les conséquences que cela pourrait avoir sur nos rendements à l'avenir. Il s'agira en fin de compte d'un plan extrêmement coûteux et non scientifique qui ne pourra pas tomber à un pire moment pour l'agriculture canadienne et ses consommateurs. La réalité est que les agriculteurs sont déjà plus performants que le reste du monde en matière de durabilité. En fait, les agriculteurs canadiens sont déjà

jusqu'à 70 % plus efficaces en matière d'utilisation d'engrais et de fertilisants que les autres pays, en moyenne.

Le prix des aliments a augmenté de plus de 10 % l'année dernière, et ces augmentations évitables finiront par aggraver la situation. Le séchage des grains et d'autres secteurs seront massivement touchés par l'augmentation de la taxe sur le carbone prévue par les libéraux. Les céréales canadiennes sont un produit de base très important pour notre pays. Elles sont une source principale de nutrition, mais également une de nos principales exportations. Lorsque le gaz naturel et le propane sont taxés en plus d'autres taxes, les agriculteurs doivent se demander s'ils veulent même planter des cultures la saison suivante. Leur marge s'évapore et il n'est plus rentable de faire des affaires ici, au Canada, pour plusieurs d'entre eux.

Pour conclure, nous devons sérieusement réévaluer bon nombre de ces plans libéraux sur l'environnement. Nous devons laisser la voie libre à nos agriculteurs afin qu'ils puissent nourrir notre nation avec des aliments sains et abordables. La seule façon de réduire l'inflation sur les aliments est de diminuer les coûts des intrants, pas de les tripler. Les familles veulent faire des achats locaux et manger des produits canadiens, mais, dernièrement, les produits locaux sont devenus de plus en plus chers en raison de la mauvaise gestion des priorités par ce gouvernement. Comment des fraises locales peuvent-elles coûter plus cher à l'épicerie en été, ici, chez nous, que des fraises provenant de la Californie? Notre système est défaillant, alors que d'autres pays soutiennent leur secteur agricole. Lorsque ces produits étrangers sont expédiés au Canada, que ce soit par avion, par train, par bateau ou par camion, comment se fait-il que le gouvernement ne voie pas que c'est ce qui cause réellement les changements climatiques?

Nous devons être plus autosuffisants et plus compétitifs dans ce pays. Nous devons nous occuper des Canadiens en votant et en mettant en œuvre des véritables changements dans les domaines appropriés. J'invite donc mes collègues d'en face à examiner attentivement cette motion. Ils peuvent même proposer certains amendements. Le fait est que les Canadiens ont besoin d'une réduction des prix de l'épicerie, et les agriculteurs ont besoin de notre aide pour rester rentables afin de maintenir nos fermes familiales en activité et de nourrir notre population.

• (1625)

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, j'ai posé ma question au député à plusieurs reprises et j'espère qu'il y répondra, car personne d'autre ne semble vouloir le faire.

Les conservateurs ont fait campagne en prônant la tarification de la pollution. Le député a été élu en septembre 2021. Lorsque ses électeurs se sont rendus aux urnes pour voter pour lui, ils avaient l'impression que lui et son parti étaient en faveur de la tarification de la pollution. Cela dit, les conservateurs ne cessent de présenter des motions à l'effet contraire.

Le député peut-il essayer d'expliquer à la Chambre et aux Canadiens pourquoi les conservateurs adoptent soudainement une position différente de celle qu'ils ont mise en avant pendant la campagne électorale?

[Français]

M. Richard Lehoux: Madame la Présidente, à écouter mon collègue, c'est comme si rien ne s'est passé dans la dernière année.

Travaux des subsides

Pour ma part, ce qu'il est très important de mentionner, c'est la mauvaise gestion du gouvernement sur plusieurs des programmes qui ont été mis en place.

Je suis tout à fait d'accord que la Prestation canadienne d'urgence était très importante au départ, mais elle aurait dû être révisée. On l'a mentionné à plusieurs reprises durant la période des questions orales et à maintes reprises dans la dernière année. Il y a de l'argent qui a été envoyé incorrectement.

Ce qui est important actuellement, c'est de ne pas tripler cette taxe à partir de l'année 2023, parce que c'est l'alimentation des Canadiens qui est en cause.

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Madame la Présidente, on dirait que le Parti conservateur décrie la taxe sur le carbone pour marquer des points. Je ne comprends pas parce qu'on sait que le problème de la taxe sur le carbone se situe plutôt au niveau des entreprises. On parle des PME qui sont pénalisées, alors que de grands émetteurs bénéficient des programmes d'allègement du coût de carbone, qui sont conçus pour favoriser l'augmentation de la production d'hydrocarbures.

On sait fort bien qu'au dernier congrès conservateur, il y a eu une résolution visant à reconnaître l'existence des changements climatiques. Ils s'y sont attaqués et cela a été rejeté à 54 % par les membres du Parti conservateur.

Comment mon collègue peut-il expliquer la non-reconnaissance des changements climatiques et les attaques constantes contre la taxe sur le carbone?

M. Richard Lehoux: Madame la Présidente, d'entrée de jeu, on n'est pas dans la bonne direction parce que, pas plus tard qu'hier, au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, la ministre de l'Agriculture n'était même pas capable de faire la différence, à la suite d'une question d'un de mes collègues, entre une entreprise familiale et les particuliers.

On nous dit que les gens bénéficient d'un retour sur la taxe sur le carbone qui est équivalent à ce qu'ils ont payé, mais cela, c'est pour les particuliers, pas pour les entreprises, comme les entreprises agricoles familiales. Même la ministre ne le savait pas, mais il ne faut jamais oublier que 95 % des entreprises agricoles au Canada sont des entreprises familiales et qu'elles ne sont pas assujetties au même remboursement de la taxe.

On pénalise notre agriculture et notre alimentation en même temps.

● (1630)

[Traduction]

M. John Barlow (Foothills, PCC): Madame la Présidente, le député a parlé du fait que les gens au Québec ne paient pas la taxe sur le carbone, mais je sais que les producteurs québécois achètent des engrais et du carburant et transportent leurs produits dans d'autres régions du Canada. Nous avons entendu dire l'autre jour au comité que 44 % des producteurs de fruits et légumes vendent leurs produits à perte. Le gouvernement parle toujours de viabilité.

Une situation où les agriculteurs canadiens doivent payer 150 000 \$ en taxe sur le carbone est-elle viable pour l'agriculture canadienne?

[Français]

M. Richard Lehoux: Madame la Présidente, je pense que c'est vraiment insoutenable pour les entreprises agricoles. Il y aura d'im-

portantes pertes et fermetures d'entreprises si un stop n'est mis à cette taxe sur le carbone pour l'ensemble du milieu agricole.

Je veux juste le répéter: la motion de ce matin ne vise pas à suspendre la taxe sur le carbone sur tout, mais sur tout ce qui se fabrique pour la nourriture et notre capacité à nourrir la planète aussi, parce que le Canada est un exportateur important d'aliments.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre.

Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, Le changement climatique; l'honorable députée de Saanich—Gulf Islands, Le transport maritime.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Kings—Hants.

Depuis le début de la législature actuelle, les conservateurs ont présenté sept motions sur la tarification de la pollution semblables à celle dont nous sommes saisis aujourd'hui, soit le 23 mars 2022, le 4 avril 2022, le 7 juin 2022, le 28 septembre 2022, le 3 octobre 2022, le 4 octobre 2022 et aujourd'hui. Ils ont présenté cette motion sept fois, et elle a été défaite six fois. En toute vraisemblance, elle sera à nouveau défaite aujourd'hui, mais ils ne lâchent pas le morceau.

Pour mêler encore plus les cartes, ils ont fait campagne en faveur de la tarification lors des dernières élections. Le jour des élections, le 20 septembre 2021, au moment de voter, les partisans des conservateurs pensaient qu'ils appuyaient la tarification de la pollution.

Voici un extrait de leur plateforme électorale: « Les conservateurs du Canada vont travailler avec les provinces afin de créer un Compte d'épargne personnel pour la réduction du carbone national et innovateur. Ainsi, il y aura un prix pour la consommation de carbone ». Plus loin, ils comparent leur plan à celui du gouvernement en affirmant qu'il sera tout aussi efficace pour réduire les émissions.

C'était leur cheval de bataille pendant la campagne, mais depuis les élections, les conservateurs ont présenté sept motions contre la tarification de la pollution.

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je pense qu'il est très important que le député soit exact. S'il affirme que les conservateurs pensaient pouvoir être aussi efficaces que les libéraux en matière d'émissions, n'est-ce pas le signe qu'ils proposent un plan inefficace?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): C'est une question à débattre et non un motif pour invoquer le Règlement.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, j'ai demandé à maintes reprises aux conservateurs de m'expliquer pourquoi. Ce n'est pas une question piège. Je veux simplement une réponse. Je veux comprendre ce qui se passe.

Travaux des subsides

Cependant, qu'il s'agisse du député de Beauce, du député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes ou encore des autres conservateurs à qui j'ai posé la question d'innombrables fois, je me heurte chaque fois non seulement à des faux-fuyants, mais aussi à un refus total d'aborder la question. C'est comme s'ils avaient tellement honte de ce sur quoi ils ont fait campagne lors des dernières élections qu'ils ne prennent même pas le temps d'expliquer aux Canadiens pourquoi ils ont changé d'avis.

Une voix: Ils sont gênés.

• (1635)

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, ils sont peut-être gênés.

Cela dit, je n'ai pas encore parlé de la cerise sur le gâteau. Je vais lire ce que des députés du Parti conservateur ont dit lorsqu'ils ont dévoilé ce plan avant les dernières élections.

Comme nous le savons, le député de Durham a présenté le plan en tant que chef du parti à l'époque. Il a dit: « Nous reconnaissons que la façon la plus efficace de réduire nos émissions est d'utiliser des mécanismes de tarification. »

Le député de Calgary-Centre, qui a posé des questions remettant en cause cette affirmation à la Chambre aujourd'hui, a dit: « Je crois que c'est une évolution pour certains groupes de notre parti — cela dit, il y avait aussi de nombreux éléments au sein du parti qui réclamaient l'adoption de solutions environnementales de toutes sortes. » Il s'agit d'un député en poste qui appuyait l'idée. C'est ce qu'il a dit pendant la dernière campagne électorale.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il semble y avoir des débats entre d'autres députés. Je demande à tous les députés de garder leurs observations pour plus tard parce que le secrétaire parlementaire a la parole en ce moment. Il sera possible d'intervenir pendant la période pour les questions et observations.

Le député de Timmins—Baie James invoque le Règlement.

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, je tiens à m'excuser. Je craignais que le député accuse les conservateurs de croire à l'évolution. Je ne pense pas que ce soit juste.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Encore une fois, ce n'est pas un recours au Règlement.

Le député de Regina—Lewvan a la parole pour un autre recours au Règlement.

M. Warren Steinley: Madame la Présidente, en réponse au recours au Règlement, nous ne croyons tout simplement pas que les néo-démocrates...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'ai déjà indiqué qu'il s'agit de questions de débat et non de recours au Règlement.

Je dirais aux députés que s'ils veulent discuter entre eux, ils devraient peut-être sortir dans l'antichambre pour le faire.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je pense qu'ils ont peut-être tous deux raison.

J'essaie simplement de comprendre la position des conservateurs. Si la réponse est qu'ils n'avaient absolument aucune confiance dans leur chef précédent et dans la décision qu'il a prise,

c'est très bien. Ils devraient simplement le dire. Si la question est que les conservateurs ont été contrariés quand le député de Durham a inscrit cette décision dans leur programme, je n'ai entendu aucun d'entre eux exprimer leurs préoccupations pendant la campagne électorale.

Ce programme a été publié en mai ou juin. Ils ont commencé à en parler bien avant les élections, et je ne me souviens pas avoir entendu le député de Calgary-Centre dire qu'il était contre. En fait, il a dit exactement le contraire, comme je viens de le lire, tout comme de nombreux conservateurs. Ils sont restés assis là et ont accepté que cela fasse partie de leur plan.

Ils sont sortis, ont frappé aux portes et ont essayé de convaincre les Canadiens du bien-fondé de leur plan. Bien qu'il s'agisse d'une façon différente et, à mon avis, imparfaite de procéder, car ils disaient essentiellement qu'au lieu de tarifier la pollution et de donner un rabais du même montant à tout le monde, ils auraient voulu tarifier la pollution, mais verser le montant dans un compte d'épargne, et qu'en utilisant ce compte d'épargne, les gens auraient un catalogue à partir duquel ils pourraient déterminer comment utiliser leurs points, tout comme Aéroplan. Ils auraient pu choisir ce qu'ils voulaient avec leurs points. Ils auraient pu acheter un vélo. Ils auraient pu donner des crédits carbone quelque part. Ils auraient pu faire telle ou telle chose.

Je ne pense pas que c'était un bon plan, mais au moins c'en était un, et un qui comprenait et respectait le fonctionnement du marché. Si nous tarifons quelque chose, cela changera la façon dont les gens envisagent leurs achats. Ce n'est pas sorcier. C'est un cours d'économie de base. Si nous haussons le prix de quelque chose, moins de gens vont vouloir l'acheter. Cela finit par changer la façon dont les gens abordent leurs achats, et ils s'engagent dans une autre direction. Ce n'est pas la première fois que cela se produit. Prenons l'exemple des cigarettes. Chaque fois que leur prix augmente, les gens commencent à se dire qu'il est peut-être temps pour eux de cesser de fumer.

Ce n'est pas quelque chose de nouveau. Les conservateurs voudraient nous faire croire qu'il s'agit de quelque chose d'absolument ésotérique, de farfelu et d'incompréhensible. Le parti dont les membres se vantent d'être les gardiens de l'économie et ceux qui savent mieux que quiconque comment fonctionne une économie ne peut même pas comprendre le principe fondamental de base selon lequel, si nous tarifons quelque chose, cela le rendra moins attrayant pour les gens, mais c'est là où nous en sommes.

Je trouve un peu fort et hypocrite de la part des conservateurs de présenter à répétition des motions de ce genre à la Chambre — c'est la septième depuis les dernières élections — pour s'opposer à quelque chose qu'ils prétendaient appuyer auparavant. Lors de la dernière campagne électorale, ils appuyaient la tarification de la pollution; c'était même dans leur programme.

Le député de Regina—Lewvan, qui semble prêt à me poser une question même si mon temps de parole n'est pas terminé, a fait campagne en promettant la tarification de la pollution. Il a fait du porte-à-porte et a dit aux gens qu'il voulait agir pour l'environnement. Les conservateurs avaient un plan d'action pour l'environnement, un plan de lutte contre les changements climatiques.

Travaux des subsides

Le député a fait campagne en proposant ce plan. Il a fait du porte-à-porte. Il a convaincu des gens qu'il proposait la bonne solution, et pourtant, il s'oppose à cette même mesure. C'est la septième motion qu'il appuie pour dire à peu près la même chose, soit que la tarification de la pollution ne fonctionne pas, et tout ce que je veux réellement — et je l'ai demandé à de nombreuses reprises aujourd'hui et auparavant —, c'est qu'un conservateur se lève et nous explique pourquoi.

Ils pourraient se contenter de dire qu'ils ne faisaient aucunement confiance au député de Durham lorsqu'il a fait cette proposition, et que cela est regrettable. Bien que cela permettrait à tout le moins d'obtenir un semblant d'explication de la situation, je me heurte à un mur lorsque je pose la question. Je veux simplement comprendre pourquoi les conservateurs ont fait volte-face à ce sujet.

Je sais que la vie est très difficile en ce moment pour les Canadiens, et surtout pour les plus vulnérables. Ils ont vraiment du mal à joindre les deux bouts.

• (1640)

Je ne pense pas que les conservateurs fassent avancer les choses lorsqu'ils disent que la tarification de la pollution touchera directement les Canadiens alors qu'ils savent pertinemment que les fonds recueillis grâce à ce mécanisme de tarification seront redistribués. En fait, au bout du compte, un plus grand nombre de Canadiens recevront plus d'argent qu'ils n'en paieront.

C'est quelque chose que les conservateurs devraient savoir. Ils le savent très bien, mais ils ne manquent pas une occasion d'essayer de convaincre les Canadiens du contraire. Pourquoi? Ils le font uniquement à des fins politiques. Ils comptent sur le fait que s'ils parviennent à convaincre les Canadiens que la tarification de la pollution leur rendra la vie plus difficile, ils voteront pour eux aux prochaines élections. Il est extrêmement regrettable que les conservateurs tentent de profiter de cette occasion alors qu'il en va de la protection de notre environnement. Il est malheureux de les voir agir de la sorte alors que nous savons que nous devons agir immédiatement pour les générations futures, notamment pour nos enfants.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, je suis impressionné par la capacité du député de prendre la parole pendant 10 minutes et de ne parler de rien d'autre que des conservateurs. Je crois que, en soi, cela en dit long sur ce qu'il pense des difficultés que vivent les Canadiens en cette période éprouvante.

J'ai une question à lui poser. Il est intéressant de lire les plateformes électorales. Dans un article de CTV News daté d'août 2019, on peut lire: « La ministre de l'Environnement Catherine McKenna soutient que le gouvernement poursuivra sa stratégie climatique et maintiendra les dispositions relatives à la taxe fédérale sur le carbone. Elle rejette l'affirmation du [et comme il s'agit d'une citation, je peux utiliser le nom] député conservateur Pierre Poilievre selon laquelle le gouvernement, s'il est réélu cet automne, rehaussera d'ici 2022 le plafond de la taxe sur le carbone au-delà des 50 \$ la tonne... »

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député ne peut nommer un député, même dans une citation. Il doit le désigner par son titre de chef de l'opposition ou par le nom de sa circonscription.

M. Warren Steinley: Madame la Présidente, l'article dit: « Elle rejette l'affirmation [du chef de l'opposition] selon laquelle le gouvernement, s'il est réélu cet automne, rehaussera d'ici 2022 le pla-

fond de la taxe sur le carbone au-delà des 50 \$ la tonne qu'il avait promis. »

J'aimerais que le député explique aux citoyens de sa circonscription pourquoi les libéraux ont rompu leur promesse de ne pas rehausser le plafond de la taxe sur le carbone au-delà de 50 \$ la tonne.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, tout d'abord, il est facile de parler des conservateurs pendant aussi longtemps lorsqu'ils me fournissent autant d'arguments. De plus, je répondrai à la question. Il est clair qu'à un moment donné, il a été déterminé qu'il serait plus rentable d'augmenter de nouveau la taxe, et c'est pourquoi on l'a fait.

Les députés ont-ils vu à quel point c'était facile? J'ai répondu à la question. Une décision a été prise plus tard, selon laquelle nous devions l'augmenter de nouveau.

Maintenant, j'aimerais bien qu'un député du Parti conservateur prenne la parole pour me montrer à quel point il est facile de répondre à une question en m'expliquant pourquoi les conservateurs ont fait volte-face sur la question de la tarification du carbone.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Madame la Présidente, il faut être un incompetent de première classe pour obtenir des appuis inférieurs à ceux de Danielle Smith dans les sondages, mais il y a quand même Doug Ford qui y arrive. Il a essayé de piétiner les droits garantis par la Charte aux concierges des écoles, croyant que c'était une bonne idée, et c'est le gars qui veut recouvrir la ceinture verte d'asphalte pour ses copains.

Les gens oublient que la première chose que Doug Ford a faite, c'est d'éliminer le système de tarification du carbone en Ontario. La population ontarienne n'avait pas à payer de taxe sur le carbone. Doug Ford a dit qu'il allait faire disparaître le système grâce auquel les Ontariens n'avaient pas à payer la taxe sur le carbone et, soudainement, les Ontariens devaient payer la taxe sur le carbone. Cela a donné à Doug Ford l'occasion de piquer sa crise et de s'époumoner, d'aller jusqu'à la Cour suprême et d'affirmer qu'il se battra contre la taxe sur le carbone qui a été imposée à cause de sa décision stupide.

Nous voyons les conservateurs venir à la Chambre proposer à répétition des politiques qui rendent la vie plus pénible pour les gens alors que la planète est en crise. J'aimerais que mon collègue me dise ce qu'il pense des conservateurs en Ontario qui ont appuyé cette décision complètement stupide de Doug Ford.

• (1645)

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, le député a tout à fait raison. En 2006, ce sont l'Ontario et le Québec qui ont conclu l'accord de plafonnement et d'échange avec la Californie. Puis, dès que Doug Ford est arrivé, il a annulé cet accord et dit qu'il s'en retirait.

Que voyons-nous cinq ou six ans plus tard? On constate que le Québec et la Californie ont énormément progressé en ce qui concerne les protections environnementales, l'électrification de leur réseau et la promotion des véhicules électriques. Ils semblent avoir des années-lumière d'avance.

L'Ontario est resté à la traîne parce que Doug Ford a pensé, tout comme le font les conservateurs fédéraux, à mon avis, qu'il peut jouer sur les peurs et les émotions des gens quand il commence à parler d'enjeux comme celui-ci. Cela ne devrait pas nous surprendre puisque 54 % des conservateurs ont émis l'opinion que le changement climatique n'existe pas lors d'un vote tenu pendant leur dernier congrès. Je suppose que nous ne devrions pas être surpris qu'ils prennent ce genre de décision politique.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, mon collègue est vraiment le champion quand il s'agit de dire du mal des conservateurs à la Chambre. Il est vraiment le champion toutes catégories. Chaque fois qu'il se lève, il dit du mal des conservateurs pendant 10, 15 ou 20 minutes. C'est effarant.

Il a parlé du plan des conservateurs en matière de lutte aux changements climatiques, mais parlons de celui des libéraux. Parlons de leurs résultats à eux. Depuis que les libéraux sont au pouvoir, les émissions des gaz à effet de serre n'ont cessé d'augmenter. Le Canada est le 58^e pays sur 60, comme on l'a dit à la COP27. Le Canada est le deuxième pays du G20 qui investit le plus dans les énergies fossiles. Le gouvernement a dit qu'on investissait 8,5 milliards de dollars américains par année. Il a dit que, en 2023, c'est-à-dire dans 24 jours, on allait tomber à zéro. Est-ce que cela va vraiment se passer?

Quel est le plan du gouvernement libéral pour combattre une des plus graves crises de notre époque?

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, qu'est-ce que j'entends ici? Est-ce que le Bloc québécois est maintenant soudainement contre la tarification de la pollution? On le dirait.

Le Bloc québécois tombe exactement dans le même piège que les conservateurs, qui consiste à dire que les émissions ont augmenté dans un secteur en particulier et que, par conséquent, le plan est un échec. Ils agissent ainsi parce qu'ils savent qu'il y a trop de variables qui entrent en jeu. Ce n'est pas aussi linéaire que le député voudrait le suggérer, et c'est plus compliqué que la simple question qu'il a posée.

[Français]

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, c'est un privilège de prendre la parole au sujet de la motion de l'opposition d'aujourd'hui. Comme je le fais habituellement, je vais passer en revue les parties du texte et aborder chaque partie en conséquence.

Tout d'abord, les conservateurs continuent de dire que le prix de la pollution sera triplé, mais ils omettent de mentionner deux choses très importantes. En premier lieu, les fonds recueillis sont remis aux personnes et aux entreprises et, en second lieu, le prix augmentera progressivement au cours des huit prochaines années jusqu'en 2030.

La deuxième partie de la motion porte sur l'augmentation estimée des prix des produits alimentaires en 2023. Je pense que les conservateurs ont omis d'illustrer et de quantifier le rôle que le prix sur le carbone joue dans cette augmentation.

[Traduction]

En ce qui a trait à l'inflation qui touche le prix des aliments, qu'il s'agisse de l'inflation observée en 2022 ou de celle qui est prévue

Travaux des subsides

dans la prochaine année, lorsqu'on prend le temps de lire le rapport, il est évident que les principaux facteurs qui alimentent cette inflation sont liés à la guerre en Ukraine. L'Ukraine et la Russie comptent pour 27 % du marché mondial des grains, un marché dont l'accès a été restreint en raison de plusieurs difficultés. La guerre fait aussi grimper le prix du pétrole et du gaz.

Les chaînes d'approvisionnement sont aussi touchées. Nous venons de traverser la pandémie de COVID-19, et la Chine, qui est l'un des plus grands fabricants et distributeurs de produits dans le monde, maintient sa politique de tolérance zéro à l'égard de cette maladie. Je sais que nous pourrions avoir des discussions très importantes sur les affaires étrangères et les relations entre le Canada et la Chine, mais il reste que la chaîne d'approvisionnement est encore perturbée.

Pensons également à la main-d'œuvre. Il y a un million de postes à pourvoir au Canada, et les pays occidentaux doivent faire face à des problèmes démographiques similaires. Les baby-boomers, un vaste groupe démographique, quittent progressivement le marché du travail pour la retraite. J'estime que c'est un facteur déterminant, et le rapport confirme, à la page 20, que ce facteur est extrêmement important. Malgré cela, les conservateurs attribuent tous ces problèmes à un seul choix stratégique, et j'estime qu'ils n'ont pas du tout démontré que cette mesure a une incidence considérable sur la hausse des prix que nous observons.

Il est également important de reconnaître que presque tous les intrants agricoles sont exemptés de la taxe sur le carbone. Oui, les carburants de transport et d'autres coûts indirects peuvent avoir et auront des répercussions, mais le projet de loi C-234, dont est actuellement saisi la Chambre, comme en a fait rapport le comité, pourrait prévoir une exemption totale des coûts de production agricole directs associés à tout type de tarification du carbone. C'est parce qu'il est reconnu que, oui, nous encourageons les agriculteurs, et que les agriculteurs innovent eux-mêmes énormément. Le gouvernement a investi près de 1,5 milliard de dollars dans les deux derniers budgets pour faciliter cette transition, mais certaines de ces technologies commerciales ne sont pas facilement accessibles. C'est l'équilibre que nous avons trouvé jusqu'à présent.

● (1650)

[Français]

La troisième et la quatrième partie de la motion concernent les défis en matière d'abordabilité financière. De ce côté-ci de la Chambre, comme je l'ai déjà dit, nous sommes préoccupés par le coût de la vie et nous mettons en place des mesures. Cela me donne l'occasion de parler de la situation économique actuelle, des jours à venir et de la façon dont nous devrions trouver un équilibre entre le soutien aux personnes vulnérables et le maintien de notre solide position financière.

Travaux des subsides

[Traduction]

Cela me donne l'occasion de parler de la situation économique du Canada et de sa dette relative. C'est important, parce qu'il y a peut-être des gens qui suivent le débat à la tribune du public ou à la maison, et bon sang, ils pourraient croire que tout va mal au pays. C'est le message que le chef de l'opposition officielle envoie et c'est très problématique. En fait, le Canada affiche l'un des meilleurs bilans du G7 en matière de performance économique. Comme je l'ai mentionné, personne dans cette enceinte ne pourrait suggérer qu'il n'y a pas de problèmes et que l'abordabilité n'est pas un enjeu, mais, lorsque l'on compare notre position économique à celle des pays semblables, on constate qu'elle est extrêmement forte.

Je trouve étonnant que les députés conservateurs parlent des dépenses du gouvernement alors qu'ils étaient favorables à bon nombre des mesures qu'il a prises au cours de la pandémie. Maintenant que les conservateurs sont en place et que la protection des Canadiens et des entreprises a coûté cher au Trésor public, ils disent que le gouvernement est trop dépensier. C'est de l'hypocrisie.

Le député de Kingston et les Îles l'a dit de façon bien plus éloquent que moi. Le Parti conservateur a fait campagne sur la tarification du carbone il y a 13 mois à peine pendant la campagne électorale de 2021. Il a raison. Il y a 13 mois, le Parti conservateur disait que c'était une bonne idée. Maintenant, les conservateurs nous disent qu'il n'aurait jamais osé proposer une telle idée. Cela envoie des messages contradictoires, et les Canadiens ne savent plus si le Parti conservateur est fidèle à ses convictions.

De plus, nous venons d'adopter l'énoncé économique de l'automne. Le vote à l'étape de la troisième lecture a eu lieu il y a environ une heure. Il est important de reconnaître que le gouvernement a créé un équilibre entre veiller à ce que les Canadiens vulnérables obtiennent l'aide dont ils ont besoin en cette période difficile et maintenir une solide position financière. Nous n'agissons pas de façon irresponsable au sujet des dépenses gouvernementales.

J'aimerais revenir aux données comparatives. Le Canada a le ratio dette nette-PIB le plus bas des pays du G7. Notre déficit réel par rapport à notre dette est aussi le plus bas des pays du G7. Lorsqu'il s'agit de nous comparer à des pays semblables, les conservateurs aimeraient pouvoir dire que notre situation est lamentable. En fait, nous nous en sortons très bien à l'échelle internationale.

Je veux en dire un peu plus long sur l'hypocrisie du Parti conservateur en ce qui concerne les choses dont nous avons parlé. Dans un rapport du directeur parlementaire du budget, il est question d'une partie de l'argent que le gouvernement a dépensé pendant la pandémie pour essayer de récupérer de l'argent auprès de certaines personnes qui n'y étaient peut-être pas admissibles. Les conservateurs ont voté sur ces mesures à la Chambre et les ont appuyées à l'époque. Nous avons entendu cette semaine des commentaires qui laissent entendre que c'est terrible et que le gouvernement aurait dû agir de façon plus responsable. Nous avons très clairement affirmé que si le programme avait été conçu de manière si stricte qu'il aurait fallu des semaines ou des mois pour faire parvenir l'argent du programme aux personnes visées, celles-ci se seraient retrouvées dans une situation beaucoup plus grave. En fait, dans son rapport, le directeur parlementaire du budget indique que si le gouvernement n'avait pas fait ce qu'il a fait, le taux de pauvreté aurait doublé au pays.

Je signale à mes collègues conservateurs qui suggèrent, lorsqu'ils font référence à ce rapport, que nous aurions dû être encore plus

bureaucratiques et mettre en place un programme imposant encore plus d'exigences à un moment d'instabilité incroyable et de grande incertitude quant à ce qui allait se passer, que nous voulions être en mesure d'agir rapidement. Nous savions qu'il y aurait encore des comptes à rendre après coup, et c'est une chose à laquelle le gouvernement s'emploiera dans les jours à venir, mais nous l'avons fait pour protéger les Canadiens. Nous l'avons fait pour nous assurer que les principes économiques du pays étaient solides et que les Canadiens savaient que nous les soutenions, et c'est exactement pour cela que je suis fier de siéger de ce côté-ci de la Chambre.

Finalement, il y a la tarification du carbone, car c'est le sujet du jour. Le député de Kingston et les Îles a fait du bon travail quand un de mes collègues a blagué en suggérant de couper son intervention de 10 minutes et de la faire rejouer. Peut-être le ferons-nous. Toutefois, on a entendu beaucoup de questions sur le Canada atlantique. Je tiens à rappeler aux habitants de ma circonscription, qui sont effectivement dans le Canada atlantique, que peu importe le message des conservateurs quand ils disent que la tarification du carbone entrera en vigueur cet hiver, ce n'est pas la vérité. La tarification sur le carbone ne s'appliquera pas au chauffage résidentiel cet hiver dans le Canada atlantique.

J'aimerais mettre vraiment en évidence les programmes que nous avons instaurés.

Il y a un investissement de 500 millions de dollars qui a été annoncé. Lors de la période des questions plus tôt aujourd'hui, le ministre de l'Immigration a parlé du programme de subventions de 5 000 \$ pour aider les propriétaires de maison à faire la transition vers d'autres sources d'énergie que le mazout pour le chauffage résidentiel. C'est d'abord et avant tout une question d'abordabilité. C'est aussi une question d'économiser des milliers de dollars par année en frais de ressources énergétiques. C'est très important pour les habitants de ma circonscription et tous les Canadiens, mais surtout ceux dans le Canada atlantique. Bien entendu, c'est aussi très bénéfique pour l'environnement.

J'ai très hâte d'entendre les questions des députés. C'est l'une des choses que j'aime le plus dans cette enceinte. Je vais donc m'asseoir et attendre qu'elles me soient adressées.

• (1655)

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, je remercie le député de ses observations. J'aimerais parler un peu de la place que nous occupons comparativement aux autres pays en ce qui a trait au bilan économique.

De 2019 à 2021, sur 33 pays, le ratio de la dette par rapport au PIB du Canada arrivait au deuxième rang, devancé seulement par celui du Japon. On aurait pensé que notre économie se serait améliorée, mais, même si nous accumulons plus de dettes que nos pairs, le Canada n'a pas dépassé son groupe de pays pairs pour ce qui est de la croissance économique durant la pandémie. La croissance réelle du PIB du Canada arrive au 11^e rang.

Le fait est que nous avons dépensé plus d'argent que presque n'importe quel autre pays, mais la croissance du PIB n'a pas augmenté au même rythme que nos dépenses. Pourquoi le député dirait-il que c'est un bilan dont les libéraux devraient être fiers?

Travaux des subsides

M. Kody Blois: Madame la Présidente, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes fiers de notre bilan: dans une période où les besoins étaient immenses, nous avons été là pour soutenir les Canadiens. Comparons ce que nous avons fait avec l'approche des conservateurs en 2008-2009, lorsque le gouvernement Harper s'est carrément croisé les bras. Les conséquences économiques se sont fait sentir pendant des années. En fait, des problèmes ont perduré jusqu'en 2015.

Je tiens également à rappeler au député qu'il peut bien dire que le programme et la façon dont nous l'avons appliqué n'auraient pas été avantageux pour la croissance économique ou autrement, mais il a voté pour ces mesures. Il leur a donné son appui. À ce moment-là, tous les parlementaires disaient que c'était la bonne chose à faire. Je trouve un peu paradoxal et un peu facétieux qu'il soulève ce point maintenant, en avançant que ces dépenses n'auraient pas été judicieuses au moment où elles ont été faites.

• (1700)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de son discours, et je le remercie particulièrement d'avoir prononcé la première partie en français. Nous sommes heureux d'entendre la langue de Molière à la Chambre.

La crise inflationniste a des répercussions sur le monde, mais elle a évidemment davantage de répercussions sur les gens à faible revenu. Elle a surtout des répercussions sur les gens à faible revenu qui sont à la retraite, parce qu'ils vivent de revenus qui sont peu ou rarement indexés.

Au Bloc québécois, nous demandons au gouvernement d'augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse pour tous les aînés dès 65 ans. Le gouvernement répond en augmentant les pensions pour les aînés de 75 ans et plus. Cela force indirectement les aînés de 65 à 74 ans à faible revenu à retourner sur le marché du travail.

Selon mon estimé collègue, est-ce la réponse que son gouvernement envoie aux aînés de moins de 75 ans?

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question. Je vais essayer d'y répondre en français. Le Bloc demande l'augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes partout au Canada. Mon problème avec la proposition du Bloc québécois, c'est que, si le gouvernement augmente de 10 % les prestations pour toutes les personnes âgées au Canada, cela représente une dépense supplémentaire de 10 milliards de dollars par année.

[Traduction]

Cela revient essentiellement à des dépenses intégrées. Je serais ravi d'en discuter. C'est une dépense massive, d'autant plus que les baby-boomers arrivent à cet âge tous en même temps.

En rétrospective, j'aurais peut-être aimé que le gouvernement consacre aux 65 ans et plus, en ciblant les personnes à faible revenu, les 3 milliards de dollars qu'il dépense chaque année, mais nous promettons de bonifier le Supplément de revenu garanti pour les personnes de 65 ans et plus, ce qui aidera à combler cet écart.

Il est bien beau de parler de dépenses pour les aînés, mais il nous faut un plan économique pour nous assurer que nous aurons les moyens de payer ces prestations à long terme, à mesure que le reste des baby-boomers atteindra les 65 ans.

Mme Laurel Collins (Victoria, NDP): Madame la Présidente, j'aimerais poser une question au député concernant la tarification du carbone pour les principaux pollueurs.

L'Institut climatique du Canada, que le gouvernement fédéral a établi, a analysé le modèle fédéral pour la tarification du carbone. Bien qu'il convienne que la tarification du carbone fonctionne et qu'une tarification robuste du carbone soit essentielle à tout plan climatique crédible, l'institut souligne qu'elle ne suffit pas pour réduire les émissions industrielles. La tarification fondée sur le rendement crée des échappatoires pour les principaux pollueurs. Encore une fois, les libéraux proclamaient les bonnes choses en matière de lutte contre les changements climatiques et ils ont pris des mesures concrètes en tarifant le carbone, mais ils refusent de prendre des mesures proportionnelles à l'ampleur de la crise que nous vivons et ils refusent de faire payer leur juste part aux principaux pollueurs.

Mon collègue est-il d'accord pour dire que le gouvernement doit rectifier le système de tarification fondé sur le rendement?

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je remercie ma collègue d'avoir eu la gentillesse de me permettre de voir notre ancien premier ministre, Darrell Dexter, hier. Je suis heureux d'avoir eu la chance de discuter avec lui.

En ce qui concerne un système de tarification fondé sur le rendement, je pense qu'il s'agit d'un sujet dont nous devons discuter pour essayer d'établir cet équilibre. En même temps, nous devons faire en sorte que les principaux émetteurs et les grandes sociétés qui font des échanges commerciaux et les entreprises qui sont particulièrement vulnérables ne soient pas nécessairement exclus du marché. Il s'agit d'une question de concurrence économique qui, à mon avis, doit être analysée avant d'aller plus loin.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais prendre quelques instants pour réfuter certaines des affirmations du député de Kings—Hants.

Pour revenir à ma question, qui était assez directe, de 2019 à 2021, le Canada a connu la deuxième augmentation la plus élevée du ratio de la dette brute par rapport au PIB parmi 33 pays industrialisés, tout juste derrière le Japon, selon le FMI. Le ratio de la dette brute par rapport au PIB au Canada est passé de 87,2 % à 112,1 % en 2021, une augmentation de 24,9 points de pourcentage. Étant donné que le gouvernement canadien a accumulé plus de dettes en proportion de l'économie que presque tous ses pairs, on pourrait s'attendre à ce que l'économie canadienne s'en soit mieux sortie que les autres pendant cette période. Or, ce n'est pas le cas.

Bien qu'il soit en tête de ses pays pairs en matière d'accumulation de la dette, le Canada n'a pas surpassé ces pays en matière de croissance économique au cours de la pandémie. Le Canada a connu la 11^e croissance la plus faible du PIB réel, soit 5,2 %, en 2020, et la 12^e croissance la plus faible du PIB réel, soit 4,6 %, en 2021. Le Canada n'a pas non plus surpassé son groupe de pays pairs en atteignant un taux de chômage plus faible pendant la pandémie. Le Canada avait le troisième taux de chômage le plus élevé, soit 9,58 %, parmi les 33 pays industrialisés, et le huitième taux de chômage le plus élevé, soit 7,43 %, en 2021.

Je suis conscient que je lance beaucoup de chiffres, mais je tenais à ce qu'ils figurent dans le compte rendu pour déboulonner le mythe que les libéraux tentent sans cesse d'entretenir, soit celui selon lequel ils auraient subi les répercussions de la pandémie après tout le monde et qu'ils en seraient sortis avant tout le monde. Ce n'est tout simplement pas le cas.

Travaux des subsides

Ils ont dépensé plus que tous les autres pays à l'exception du Japon, et nos concitoyens ne s'en tirent pas mieux. Les faits parlent d'eux-mêmes: 1,5 million de Canadiens ont eu recours à une banque alimentaire pour nourrir leur famille en un seul mois. C'est un manque de leadership de la part des libéraux.

Des étudiants universitaires de partout au pays vivent dans des refuges ou doivent avoir recours à des banques alimentaires. Des universités, comme mon alma mater, l'Université de Regina, recueillent des fonds auprès de leurs diplômés afin d'éviter que les étudiants aillent au lit le ventre vide.

Par ailleurs, je me réjouis de partager mon temps de parole avec le député de Brandon—Souris. J'ai hâte d'entendre ce qu'il a à dire à propos d'un projet de loi d'initiative parlementaire qu'il a présenté au cours de la dernière législature, lequel n'a toujours pas été mis en œuvre.

Au sujet des libéraux qui ne font pas ce qui s'impose pour les Canadiens, j'aimerais maintenant parler des régions agricoles et du dossier de l'agriculture.

Mon collègue de Kings—Hants a laissé une certaine marge de manœuvre à l'égard du projet de loi C-234. Je sais qu'il avait des choses positives à dire à ce sujet, ce que je trouve très intéressant, étant donné que tous les députés libéraux ont voté contre le projet de loi au comité. En tant que président, il n'avait pas à voter, et j'ai très hâte de voir s'il choisira de voter de manière à aider les gens qui l'ont élu et les producteurs agricoles de Kings—Hants ou s'il décidera de suivre la ligne de parti en votant comme le whip de son parti lui dira de voter.

J'ai hâte à ce vote, car je pense que, dans les dernières semaines, certains députés libéraux d'arrière-ban commencent à ressentir un peu de pression et à se demander s'ils vont appuyer la taxe sur le carbone ou les amendements proposés à l'étape du rapport du projet de loi C-21. J'ai hâte de voir si certains députés des régions rurales des Maritimes, de Terre-Neuve, de l'Alberta et du Manitoba vont appuyer ces modifications législatives selon lesquelles des propriétaires d'arme à feu respectueux des lois deviendraient des criminels, ou s'ils vont soutenir les gens de leur circonscription et faire valoir leur point de vue dans cette enceinte. J'ai bien hâte de voir ce que certains députés libéraux d'arrière-ban vont faire lors de certains votes.

Cette motion vise à rendre la vie des Canadiens plus facile et abordable. Nous entendons dire dans nos bureaux, partout au pays, qu'il est particulièrement éprouvant pour les familles ces jours-ci de se rendre à l'épicerie et de trouver les moyens d'acheter suffisamment de nourriture.

En effet, la hausse des prix de certains produits est stupéfiante. Je reçois des photos à mon bureau montrant ce qu'on peut acheter maintenant à l'épicerie avec 100 \$. Pour bon nombre de ces familles, une telle somme ne permet pas d'acheter grand-chose. C'est en partie parce que le prix du poisson a augmenté de 10,4 %; le prix du beurre, de 16,9 %; le prix des œufs, de 10,9 %; le prix de la margarine, de 37,5 %; le prix du pain et des petits pains, de 17,6 %; le prix des pâtes sèches ou fraîches, de 32,4 %; le prix des fruits frais, de 13,2 %; et celui des oranges, de 18,5 %. Et ce n'est pas tout: le prix de la laitue a augmenté de 12,4 %, et celui des pommes de terre, de 10,9 %.

• (1705)

Ce sont là bien des denrées de base pour les familles. Notre ménage n'est pas épargné. Nous avons trois enfants en pleine croissance. Ils sont âgés de 5 ans, de 7 ans et de 9 ans, et ils commencent à avoir bon appétit. Comme beaucoup d'autres familles, nous constatons que nos factures d'épicerie augmentent sans cesse. C'est le premier problème auquel il faut remédier.

En tant que députés ou que serviteurs du public, nous devons trouver des moyens d'alléger le fardeau de l'inflation. Une possibilité serait de nous mobiliser pour détaxer les fruits et légumes et certains produits essentiels.

Par ailleurs, il y a quelques semaines, nous avons présenté une motion visant à éliminer la taxe sur le carbone qui s'applique au chauffage résidentiel, ce qui est tout à fait raisonnable. Certains députés d'en face, dont le député d'Avalon, ont appuyé la motion, et je les en remercie sincèrement. Ce député est à l'écoute des citoyens qu'il représente. Il nous incombe de nous rappeler qui nous a élus à la Chambre. L'ancien premier ministre Wall disait toujours que ces banquettes ne nous appartiennent pas, que ce sont les banquettes des citoyens que nous représentons et que nous en assurons simplement l'intendance provisoirement, car d'autres les occuperont après nous. Je pense que quelques députés gardent cela à l'esprit, et nous les remercions de leur appui.

Pour ce qui est d'exempter l'épicerie de la taxe sur le carbone, je pense qu'à peu près tous les députés conviennent que les prix au marché d'alimentation sont trop élevés. Tout ce que nous voulons, c'est de trouver une façon de régler le problème. En outre, si les prix sont élevés, c'est parce que la taxe sur le carbone frappe les producteurs, les agriculteurs et l'industrie du camionnage. À chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement, la taxe sur le carbone fait augmenter les prix. C'est ce que nous essayons de faire comprendre à nos collègues libéraux, bloquistes et néo-démocrates. Il ne s'agit pas d'un effet ponctuel, mais d'une roue qui n'arrête pas de faire grimper les prix.

Un rapport nous révélait récemment que, d'ici 2030, une exploitation agricole de 5 000 acres devra payer 150 000 \$ en taxe sur le carbone chaque année. J'ai grandi sur une petite ferme familiale du Sud-Ouest de la Saskatchewan. Nous étions des producteurs laitiers et des éleveurs de bœufs, et nous faisons notre propre foin. Nous avions 2 000 acres au total. On ne parle pas de grandes exploitations. Je ne connais personne qui a une exploitation de 5 000 acres et qui est en mesure de payer 150 000 \$ par année. Si nous ne revenons pas à la raison, tout ce qui attend ces familles d'agriculteurs, c'est la faillite.

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire était présente au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, dont je suis fier d'être membre, pour présenter le budget des dépenses du ministère. Je lui ai demandé de me donner une définition de ce qu'est une ferme familiale. Elle n'a pas été en mesure de le faire. Certains députés libéraux n'ont jamais mis les pieds dans une ferme et ne connaissent rien à l'agriculture. Ils s'imaginent de grandes entreprises alors qu'en réalité, 95 % des exploitations agricoles au Canada sont toujours des fermes familiales.

Travaux des subsides

La ministre distinguait la famille de l'exploitation agricole familiale en disant que seule l'entreprise est taxée, que la famille ne s'en sort pas plus mal. Or, il n'y a rien de plus faux. La ferme et la famille forment une seule et même entité. C'est un tout. Ces deux éléments ne peuvent pas être dissociés. Certaines sont constituées en société, d'autres non. D'ailleurs, dans le contexte de la PCU, nous avons appris que les exploitations familiales non constituées en société n'avaient parfois pas pu se prévaloir de certains programmes.

Pour conclure, en ce qui concerne la hausse de l'inflation, je dirai ceci: Tiff Macklem, le gouverneur de la Banque du Canada, a lui-même dit que l'augmentation des dépenses du gouvernement y contribue.

Une autre brique va nous tomber sur la tête maintenant que le taux d'intérêt s'élève à 4,25 %: les Canadiens vont commencer à perdre leur maison. J'ai des amis dont les versements hypothécaires ont augmenté de 750 \$ à 800 \$ par mois. C'est une augmentation de plus de 10 000 \$ sur une année. Les familles, les familles d'agriculteurs et tous les autres citoyens ne peuvent plus respirer tellement ils se serrent la ceinture. Personne n'a 10 000 \$ de plus dans son budget. Personne n'a 1 000 \$ de plus pour la nourriture. Tous les députés à la Chambre des communes vont devoir réaliser qu'on ne peut pas presser un citron qui n'a plus de jus. Nous devons donner un répit aux Canadiens sur le plan fiscal.

• (1710)

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Madame la Présidente, chaque jour où je prends place sur ce siège, je pense aux personnes qui m'ont élu pour les représenter dans cette enceinte. Je suis convaincu que tous les députés font de même.

J'aimerais comprendre comment la motion d'aujourd'hui s'applique aux provinces qui ont leur propre plan en matière de lutte contre les changements climatiques et de tarification de la pollution. En quoi cette motion peut-elle leur être avantageuse? Le gouvernement du Canada n'applique pas la tarification dans l'ensemble du pays.

M. Warren Steinley: Madame la Présidente, si j'avais disposé de plus de temps pour mon discours, j'en aurais parlé.

La taxe sur le carbone s'applique à différents maillons de la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, exempter la nourriture de la taxe sur le carbone ferait aussi baisser le prix du transport et des intrants agricoles, ce qui réduirait le prix des aliments partout au Canada. Ce n'est pas uniquement à l'épicerie qu'on ajoute la taxe sur le carbone au prix des aliments, c'est dans toute la chaîne d'approvisionnement. Voilà pourquoi la motion ferait diminuer presque immédiatement le prix du panier d'épicerie partout au Canada, dans les provinces qui ont le filet de sécurité fédéral et dans celles qui ont leurs propres mesures.

• (1715)

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. J'aimerais lui parler de la manière dont on pourrait rendre l'économie plus résiliente en s'attaquant aux faiblesses structurelles qui causent l'inflation.

On pourrait par exemple diminuer notre dépendance aux hydrocarbures, rebâtir les maillons essentiels de la chaîne d'approvisionnement, s'attaquer surtout à la pénurie de main-d'œuvre qui empêche les entreprises de compenser les difficultés d'approvisionne-

ment, et lancer un vaste chantier de construction domiciliaire pour mettre fin au déséquilibre du marché de l'habitation.

Qu'en pense mon collègue?

[Traduction]

M. Warren Steinley: Madame la Présidente, oui, nous devons lancer de nombreux projets d'infrastructure. L'un des grands échecs des libéraux, c'est que la Banque de l'infrastructure n'a pratiquement pas réalisé de projets.

Nous devons également rendre notre économie plus résiliente grâce à l'innovation dans le secteur privé, et c'est ce que nous faisons. L'agriculture en est un parfait exemple. Toutes les innovations technologiques et les pratiques exemplaires en matière de semis proviennent du secteur privé. Qu'il s'agisse de techniques agricoles de précision, de la culture sans labour, de la rotation des cultures ou des cultures de couverture, toutes ces innovations ont été réalisées par des producteurs agricoles privés à l'esprit d'entreprise.

Aucun programme gouvernemental n'a imposé la culture sans labour. Cela s'est fait grâce à l'innovation privée, à la technologie et à la mise en commun de pratiques exemplaires, pas à l'intervention incessante du gouvernement. Voilà comment progresser tout en créant une économie plus résiliente.

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Madame la Présidente, permettez-moi d'abord de reconnaître, comme l'a dit le député, que les familles et beaucoup de gens souffrent en ce moment de l'augmentation du prix des aliments et de l'inflation. C'est la vérité; c'est ce qui se passe. Malheureusement, alors que les familles et les Canadiens ordinaires en souffrent, les grandes sociétés engrangent d'énormes profits démesurés qui ne sont pas imposés de manière équitable.

Le député est-il d'accord avec les néo-démocrates pour dire que les grandes sociétés devraient payer leur juste part et que ces profits démesurés qu'engrangent les chaînes d'épicerie et le secteur pétrolier et gazier ces temps-ci devraient être redistribués aux Canadiens pour les aider à payer leurs factures?

M. Warren Steinley: Madame la Présidente, les députés du NPD se livrent constamment à une lutte des classes en dressant les entreprises contre les employés, les gens de l'Ouest contre ceux de l'Est, et les régions urbaines contre les régions rurales. Ils tentent constamment de diviser les Canadiens. Ils ont appris cette tactique de leurs collègues libéraux.

Tous les Canadiens devraient unir leurs efforts pour améliorer l'économie du pays. Je n'ai jamais vu une entreprise sans employés ni des employés sans entreprise. Tous devraient travailler de pair. Nous devrions cesser de les dresser les uns contre les autres, car cette tactique est vouée à l'échec. C'est ce que le NPD a fait en Saskatchewan, et c'est pour cela qu'il n'a obtenu que 10 sièges dans cette province, car il ne sait pas comment fonctionne l'économie et il ne comprend pas que nous devons travailler ensemble pour stimuler l'économie.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, c'était un échange très intéressant. Nous pourrions peut-être y revenir plus tard dans le cadre des questions.

Travaux des subsides

La motion du Parti conservateur dont nous débattons aujourd'hui est une occasion pour tous les députés, même ceux de l'arrière-ban libéral, de défendre leurs concitoyens. Je sais qu'il faut du courage, mais j'exhorte chacun d'entre eux à faire le bon choix. Si nous pouvons adopter cette motion, cela enverra un message clair et un signal fort au premier ministre, de manière à ce qu'il comprenne que son gouvernement doit prendre au sérieux la hausse spectaculaire du prix des aliments. Cela enverrait également un signal à l'ensemble du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui en déduirait que la Chambre des communes ne reste pas les bras croisés. Nous devons faire tout notre possible pour empêcher le gouvernement libéral de rendre plus coûteuse la production des aliments dont dépendent les consommateurs canadiens.

Des millions de Canadiens subissent une crise du coût de la vie. L'équipe conservatrice prend la parole chaque jour à la Chambre pour les défendre, mais, malheureusement, les libéraux ne font que de beaux discours sans proposer de solutions. Hier encore, la Banque du Canada a augmenté le taux d'intérêt d'un autre demi-point de pourcentage. Les acheteurs d'une première maison paient maintenant 500 \$ de plus par mois pour la même hypothèque qu'ils avaient il y a un an, et il leur faut maintenant 67 % de leur revenu pour rembourser une hypothèque traditionnelle.

Avec ces hausses de taux incessantes, de plus en plus de Canadiens déjà en difficulté devront choisir entre payer leur hypothèque et mettre du pain sur la table. Les Canadiens n'ont plus d'argent, et le gouvernement libéral n'a plus le sens des réalités. Il suffit de regarder le nombre de demandes de cartes de crédit faites cette année par rapport à l'année dernière. Un rapport publié l'autre jour faisait état d'une augmentation de 31 %.

Comme tous les députés, je reçois des courriels et des appels de mères et de pères de famille qui peinent à payer leurs factures et à mettre du pain sur leur table. Des aînés qui ont travaillé pendant des décennies pour épargner en vue de leur retraite me disent que l'inflation a fait fondre leurs revenus et leur sécurité financière. Chaque fois que les familles et les aînés vont à l'épicerie, ils sont sous le choc. L'an prochain, on estime qu'une famille moyenne devra payer 1 065 \$ de plus pour faire son épicerie. Il n'est donc pas étonnant qu'un Canadien sur cinq saute déjà des repas et qu'un million et demi de Canadiens — un record — se rendent dans les banques alimentaires chaque mois.

Notre motion d'opposition permettrait non seulement de réduire le coût des aliments pour les familles et les aînés, mais aussi de freiner l'inflation engendrée par le gouvernement.

J'ai été agriculteur toute ma vie. C'est ce que je connais le mieux. Je représente également d'innombrables familles d'agriculteurs qui me font part tous les jours de ce qu'elles vivent. Elles trouvent répréhensible que le gouvernement libéral soit déterminé à rendre encore plus difficile la production des aliments que nous consommons. Elles trouvent tout simplement inadmissible que leur gouvernement mette en œuvre des politiques qui font grimper leurs coûts et nuisent à leur compétitivité.

Les agriculteurs ne pardonneront jamais aux libéraux de les avoir traités de fraudeurs du fisc et ils ne pardonneront jamais au premier ministre et à la ministre de l'Agriculture d'avoir voté contre mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-208, dont quelqu'un a parlé plus tôt et qui visait à faciliter le transfert des entreprises agricoles familiales à la prochaine génération. La seule petite correction que j'apporterais, c'est que cela fonctionne. La mesure a été instaurée et les agriculteurs s'en servent, mais ils ne re-

présentent que 3 % des petites entreprises au Canada. Les 97 % restants ne sont pas des entreprises agricoles, et il était prévu qu'elles pourraient jouir des mêmes règles; personne n'aurait un avantage indu. Selon le projet de loi C-208, toutes les entreprises familiales auraient profité des mêmes mesures.

Quoi qu'il en soit, les agriculteurs n'en reviennent pas que les libéraux aient récemment voté contre le projet de loi conservateur qui visait à les exempter complètement de payer la taxe sur le carbone. Nous vivons au Canada, où il fait froid et où il pleut. Les agriculteurs doivent sécher leur grain et chauffer les étables. Ils sont punis même s'ils n'ont rien fait.

Comme le dit le « Rapport sur les prix alimentaires canadiens » pour 2023, une exploitation agricole type de 5 000 acres — plusieurs en ont parlé aujourd'hui et on trouve de nombreuses exploitations du genre dans les Prairies — devra payer 150 000 \$ par année de taxe sur le carbone une fois que les libéraux l'auront triplé.

● (1720)

Lorsque j'étais chef de file du secteur agricole, je me suis rendu compte qu'il y avait 100 millions d'acres de terres agricoles arables dans les Prairies. Si le chiffre que je viens de donner était un taux moyen, cela signifierait qu'il faudrait retirer 3 milliards de dollars des poches des agriculteurs pour les ajouter au coût des aliments. Je tiens à rappeler à la ministre de l'Agriculture que chaque fois que les prix augmentent pour cultiver, transformer et transporter les aliments, ces coûts se reflètent sur le coût de notre épicerie.

Notre motion conservatrice vise à résoudre un problème de longue date, à savoir que la taxe libérale sur le carbone est l'un des facteurs de coût qui rend le Canada moins compétitif et qui rend les aliments plus chers. En ce qui concerne la première question, les agriculteurs ont vu le coût de leurs intrants monter en flèche, ce qui comprend l'énergie et les engrais. La taxe libérale sur le carbone s'appliquant à de nombreux aspects de nos secteurs de l'agriculture et du transport, elle rend les agriculteurs moins concurrentiels sur la scène mondiale.

Beaucoup d'agriculteurs de ma région ont connu un printemps humide et ont dû faire appel à des services d'épandage aérien. Ces entreprises paient la taxe libérale sur le carbone, qui est répercutée sur l'agriculteur.

De nombreux agriculteurs font appel à des transporteurs privés pour acheminer leurs céréales, oléagineux et légumineuses jusqu'au silo ou à leur destination. Ces entreprises paient la taxe libérale sur le carbone, qui est répercutée sur l'agriculteur.

La plupart des agriculteurs utilisent des engrais pour augmenter leurs rendements. Or, les entreprises qui produisent et transportent les engrais paient la taxe libérale sur le carbone, qui est transmise aux agriculteurs.

Je pourrais continuer ainsi, mais il est évident que le gouvernement libéral ne sait pas comment fonctionnent les agriculteurs. Presque tous les produits qu'un agriculteur doit acheter pour planter, entretenir et récolter ses cultures sont transportés d'une manière ou d'une autre, et la taxe libérale sur le carbone s'applique partout.

Les producteurs de bovins et de porcs de ma circonscription subissent également le contrecoup de la taxe libérale sur le carbone. Les entreprises de camionnage qui transportent les fournitures nécessaires à l'exploitation de leurs fermes et à l'expédition de leur bétail paient la taxe libérale sur le carbone, et celle-ci est transmise aux agriculteurs.

Si les députés commencent à voir une tendance, c'est qu'une partie importante du secteur agricole paie la taxe sur le carbone.

Comme l'a dit notre chef, l'équipe conservatrice veut rapatrier la production alimentaire en se tenant aux côtés des agriculteurs ici, au pays. Les taxes élevées sur l'énergie et les réductions d'émissions liées aux engrais proposées par le gouvernement libéral ne feront que pousser la production alimentaire à l'étranger vers des pays plus polluants, qui devront ensuite consommer du carburant pour nous expédier leur nourriture par bateau, par train et par camion. L'équipe conservatrice veut abroger ces taxes et ces obligations liées aux engrais, afin de libérer la voie et de laisser les agriculteurs faire leur travail.

Il n'est pas étonnant que le directeur parlementaire du budget ait déclaré que les familles subissent une perte nette en raison de l'approche libérale. Les familles et les aînés en arrachent, et il est temps d'agir. Ils en ont assez que les libéraux leur fassent croire que leur situation est bien meilleure grâce au programme de remboursement de la taxe sur le carbone.

• (1725)

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est 17 h 27 et puisqu'il s'agit du dernier jour désigné de la période des subsides se terminant le 10 décembre, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition des travaux des subsides.

Le vote porte sur la motion.

Puis-je me dispenser d'en faire la lecture?

Des voix: Non.

[La présidence donne lecture de la motion.]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence, ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

M. John Barlow: Madame la Présidente, nous demandons un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Convoquez les députés.

• (1810)

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 238)

POUR

Députés

Aboultaif
Albas
Arnold
Barlow

Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett

Benzen
Bezan
Bragdon
Brock
Caputo
Chambers
Cooper
Davidson
Dowdall
Ellis
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Ferreri
Gallant
Genius
Godin
Gourde
Hallan
Kelly
Kram
Kurek
Lake
Lawrence
Lewis (Essex)
Liepert
Maguire
Mazier
McLean
Moore
Morrison
Muys
O'Toole
Paul-Hus
Poilievre
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seeback
Small
Steinley
Strahl
Thomas
Tolmie
Van Popta
Vidal
Viersen
Vuong
Warkentin
Webber
Williamson

Travaux des subsides

Berthold
Block
Brassard
Calkins
Carrie
Chong
Dalton
Doherty
Dreeshen
Epp
Falk (Provencher)
Findlay
Généreux
Gladu
Goodridge
Gray
Jeneroux
Kmiec
Kramp-Neuman
Kusie
Lantsman
Lehoux
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Martel
McCauley (Edmonton West)
Melillo
Morantz
Motz
Nater
Patzner
Perkins
Rayes
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
Shiple
Soroka
Stewart
Stubbs
Tochor
Uppal
Vecchio
Vien
Vis
Wagantall
Waugh
Williams
Zimmer—108

CONTRE

Députés

Aldag
Ali
Anandasangaree
Arseneault
Atwin
Badawey
Baker
Battiste
Beech
Bennett
Bérubé
Bittle
Blair
Blanchette-Joncas
Blois
Boulerice
Brière
Cannings
Casey
Chagger
Alghabra
Anand
Angus
Arya
Bachrach
Bains
Barsalou-Duval
Beaulieu
Bendayan
Bergeron
Bibeau
Blaikie
Blanchet
Blaney
Boissonnault
Bradford
Brunelle-Duceppe
Carr
Chabot
Chahal

Travaux des subsides

Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fergus
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer
Garneau	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Kusmierczyk
Kwan	Lalonde
Lambropoulos	Lametti
Lamoureux	Lapointe
Larouche	Lattanzio
LeBlanc	Lebouthillier
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAtlay (Cardigan)
MacDonald (Malpeque)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod	McPherson
Mendès	Mendicino
Miao	Miller
Morrice	Morrissey
Murray	Naqvi
Noormohamed	O'Connell
Oliphant	Pauzé
Perron	Petitpas Taylor
Plamondon	Powlowski
Qualtrough	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota
Saks	Samson
Sarai	Scarpaleggia
Schiefke	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Sorbara
Ste-Marie	St-Onge
Sudds	Tassi
Taylor Roy	Thériault
Therrien	Thompson
Trudeau	Trudel
Turnbull	Valdez
Van Bynen	van Koeverden
Vandal	Vandenbeld
Vignola	Villemure

Virani	Weiler
Wilkinson	Yip
Zahid	Zarrillo
Zuberi— 203	

PAIRÉS

Députés

Abouitaif	Deltell
Hoback	Kitchen
Koutrakis	McKay
Ng	O'Regan
Redekopp	Sajjan
Shields	Sidhu (Brampton South)— 12

Le vice-président: Je déclare la motion rejetée.

* * *

[Français]

**LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B)
2022-2023**

L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.) propose:

Que le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 soit adopté.

[Traduction]

Le vice-président: Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Mme Sherry Romanado: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

● (1820)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 239)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel

Travaux des subsides

Chen	Chiang	Wilkinson	Yip
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)	Zahid	Zarrillo
Cormier	Coteau	Zuberi— 205	
Dabrusin	Damoff		
Davies	DeBellefeuille		
Desbiens	Desilets		
Desjarlais	Dhaliwal		
Dhillon	Diab		
Dong	Drouin	Aboutaif	Aitchison
Dubourg	Duclos	Albas	Allison
Duguid	Duncan (Etobicoke North)	Arnold	Baldinelli
Dzerowicz	Ehsassi	Barlow	Barrett
El-Khoury	Erskine-Smith	Benzen	Berthold
Fergus	Fillmore	Bezan	Block
Fisher	Fonseca	Bragdon	Brassard
Fortier	Fortin	Brock	Calkins
Fragiskatos	Fraser	Caputo	Carrie
Freeland	Fry	Chambers	Chong
Gaheer	Garneau	Cooper	Dalton
Garon	Garrison	Davidson	Doherty
Gaudreau	Gazan	Dowdall	Dreeshen
Gerretsen	Gill	Ellis	Epp
Gould	Green	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Guilbeault	Hajdu	Ferreri	Findlay
Hanley	Hardie	Gallant	Généreux
Hepfner	Holland	Genuis	Gladu
Housefather	Hughes	Godin	Goodridge
Hussen	Hutchings	Gourde	Gray
Iacono	Idlout	Hallan	Jeneroux
Ien	Jaczek	Kelly	Kmiec
Johns	Joly	Kram	Kramp-Neuman
Jowhari	Julian	Kurek	Kusie
Kayabaga	Kelloway	Lake	Lantsman
Khalid	Khera	Lawrence	Lehoux
Kusmierczyk	Kwan	Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lalonde	Lambropoulos	Liepert	Lloyd
Lametti	Lamoureux	Maguire	Martel
Lapointe	Larouche	Mazier	McCauley (Edmonton West)
Lattanzio	LeBlanc	McLean	Melillo
Lebouthillier	Lemire	Moore	Morantz
Lighthbound	Long	Morrison	Motz
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)	Muys	Nater
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)	O'Toole	Patzer
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Paul-Hus	Perkins
Maloney	Martinez Ferrada	Poilievre	Reid
Masse	Mathysen	Rempel Garner	Richards
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)	Roberts	Rood
McDonald (Avalon)	McGuinty	Ruff	Scheer
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Schmale	Seeback
McPherson	Mendès	Shiple	Small
Miao	Miller	Soroka	Steinley
Morrice	Morrissey	Stewart	Strahl
Murray	Naqvi	Stubbs	Thomas
Noormohamed	O'Connell	Tochor	Tolmie
Oliphant	Pauzé	Uppal	Van Popta
Perron	Petitpas Taylor	Vecchio	Vidal
Plamondon	Powlowski	Vien	Viersen
Qualtrough	Rayes	Vis	Wagantall
Robillard	Rodriguez	Warkentin	Waugh
Rogers	Romanado	Webber	Williams
Sahota	Saks	Williamson	Zimmer— 106
Samson	Sarai		
Scarpaleggia	Schiefke		
Serré	Sgro		
Shanahan	Shechan		
Sidhu (Brampton East)	Simard		
Sinclair-Desgagné	Singh		
Sorbara	Ste-Marie		
St-Onge	Sudds		
Tassi	Taylor Roy		
Thériault	Therrien		
Thompson	Trudeau		
Trudel	Turnbull		
Valdez	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal	Aboutaif	Deltell
Vandenbeld	Vignola	Hoback	Kitchen
Villemure	Virani	Koutrakis	McKay
Vuong	Weiler	Ng	O'Regan

CONTRE

Députés

PAIRÉS

Députés

*Travaux des subsides*Redekopp
ShieldsSajjan
Sidhu (Brampton South)— 12

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

L'hon. Mona Fortier propose que le projet de loi C-36, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2023, soit maintenant lu une première fois.

(La motion est réputée adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

• (1825)

[Français]

L'hon. Mona Fortier propose que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier.

[Traduction]

Le vice-président: Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

[Français]

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement plus qu'unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant en faveur de la motion.

[Traduction]

M. Chris Warkentin: Monsieur le Président, le Parti conservateur est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera contre la motion.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, nous, les élus du Bloc québécois sommes aussi plus qu'unanimes pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les élus du Bloc votant en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

M. Mike Morrice: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

M. Kevin Vuong: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

[Français]

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai en faveur de la motion.

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 240)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Dong	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garneau
Garon	Garrison
Gaudreau	Gazan
Gerretsen	Gill
Gould	Green
Guilbeault	Hajdu
Hanley	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Johns	Joly
Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Khera
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche
Lattanzio	LeBlanc
Lebouhiller	Lemire
Lightbound	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Martinez Ferrada
Masse	Mathysen
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)
McDonald (Avalon)	McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Miao	Miller

Morrice
Murray
Noormohamed
Oliphant
Perron
Plamondon
Qualtrough
Robillard
Rogers
Sahota
Samson
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Sinclair-Desgagné
Sorbara
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Vuong
Wilkinson
Zahid
Zuberi — 205

Morrissey
Naqvi
O'Connell
Pauzé
Petipas Taylor
Powlowski
Rayes
Rodriguez
Romanado
Saks
Sarai
Schiefke
Sgro
Sheehan
Simard
Singh
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Weiler
Yip
Zarrillo

Stubbs
Tochor
Uppal
Vecchio
Vien
Vis
Warkentin
Webber
Williamson

Thomas
Tolmie
Van Popta
Vidal
Vierson
Wagantall
Waugh
Williams
Zimmer — 106

Travaux des subsides

PAIRÉS

Députés

Aboultaif
Hoback
Koutrakis
Ng
Redekopp
Shields

Deltell
Kitchen
McKay
O'Regan
Sajjan
Sidhu (Brampton South) — 12

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au comité plénier.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et la Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de Mme Carol Hughes.)

(À propos de l'article 2)

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Madame la présidente, la présidente du Conseil du Trésor peut-elle nous confirmer que le projet de loi de crédits est dans sa forme habituelle?

[Français]

L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la présidente, la présentation de ce projet de loi est identique à celle utilisée lors de la période antérieure d'octroi de crédits.

[Traduction]

La vice-présidente: L'article 2 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 2 est adopté.)

La vice-présidente: L'article 3 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 3 est adopté.)

La vice-présidente: L'article 4 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 4 est adopté.)

[Français]

La vice-présidente: L'article 5 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

CONTRE

Députés

Aboultaif
Albas
Arnold
Barlow
Benzen
Bezan
Bragdon
Brock
Caputo
Chambers
Cooper
Davidson
Dowdall
Ellis
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Ferreri
Gallant
Genuis
Godin
Gourde
Hallan
Kelly
Kram
Kurek
Lake
Lawrence
Lewis (Essex)
Liepert
Maguire
Mazier
McLean
Moore
Morrison
Muys
O'Toole
Paul-Hus
Poilievre
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
Shiple
Soroka
Stewart

Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett
Berthold
Block
Brassard
Calkins
Carrie
Chong
Dalton
Doherty
Dreeshen
Epp
Falk (Provencher)
Findlay
Généreux
Gladu
Goodridge
Gray
Jeneroux
Kmiec
Kramp-Neuman
Kusie
Lantsman
Lehoux
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Martel
McCauley (Edmonton West)
Melillo
Morantz
Motz
Nater
Patzner
Perkins
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seeback
Small
Steinley
Strahl

Travaux des subsides

(L'article 5 est adopté.)

La vice-présidente: L'article 6 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 6 est adopté.)

La vice-présidente: L'annexe 1 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1 est adoptée.)

[Traduction]

La vice-présidente: L'annexe 2 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 2 est adoptée.)

La vice-présidente: L'article 1 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 1 est adopté.)

La vice-présidente: Le préambule est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le préambule est adopté.)

● (1830)

[Français]

La vice-présidente: Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le titre est adopté.)

La vice-présidente: Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le projet de loi est adopté.)

La vice-présidente: Dois-je faire rapport du projet de loi?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait du projet de loi.)

[Traduction]

L'hon. Mona Fortier propose que le projet de loi soit agréé.

Le vice-président: Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

La leader adjointe du gouvernement à la Chambre a la parole.

Mme Sherry Romanado: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

[Français]

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant en faveur de la motion.

[Traduction]

M. Chris Warkentin: Monsieur le Président, le Parti conservateur est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera contre la motion.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, les députés du Bloc québécois sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera en faveur de la motion.

M. Mike Morrice: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera en faveur de la motion.

M. Kevin Vuong: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai en faveur de la motion.

[Français]

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai en faveur de la motion.

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 241)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	DeBellefeuille

Travaux des subsides

Desbiens	Desilets		
Desjarlais	Dhaliwal		
Dhillon	Diab		
Dong	Drouin	Aboultaif	
Dubourg	Duclos	Albas	
Duguid	Duncan (Etobicoke North)	Arnold	
Dzerowicz	Ehsassi	Barlow	
El-Khoury	Erskine-Smith	Benzen	
Fergus	Fillmore	Bezan	
Fisher	Fonseca	Bragdon	
Fortier	Fortin	Brock	
Fragiskatos	Fraser	Caputo	
Freeland	Fry	Chambers	
Gaheer	Garneau	Cooper	
Garon	Garrison	Davidson	
Gaudreau	Gazan	Dowdall	
Gerretsen	Gill	Ellis	
Gould	Green	Falk (Battlefords—Lloydminster)	
Guilbeault	Hajdu	Ferreri	
Hanley	Hardie	Gallant	
Hepfner	Holland	Genuis	
Housefather	Hughes	Godin	
Hussen	Hutchings	Gourde	
Iacono	Idlout	Hallan	
Ien	Jaczek	Kelly	
Johns	Joly	Kram	
Jowhari	Julian	Kurek	
Kayabaga	Kelloway	Lake	
Khalid	Khera	Lawrence	
Kusmierczyk	Kwan	Lewis (Essex)	
Lalonde	Lambropoulos	Liepert	
Lametti	Lamoureux	Maguire	
Lapointe	Larouche	Mazier	
Lattanzio	LeBlanc	McLean	
Lebouthillier	Lemire	Moore	
Lighthound	Long	Morrison	
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)	Muys	
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)	O'Toole	
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Paul-Hus	
Maloney	Martinez Ferrada	Poilievre	
Masse	Mathysen	Rempel Garner	
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)	Roberts	
McDonald (Avalon)	McGuinty	Ruff	
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Schmale	
McPherson	Mendès	Shiple	
Miao	Miller	Soroka	
Morrice	Morrissey	Stewart	
Murray	Naqvi	Stubbs	
Noormohamed	O'Connell	Tochor	
Oliphant	Pauzé	Uppal	
Perron	Petitpas Taylor	Vecchio	
Plamondon	Powlowski	Vien	
Qualtrough	Rayes	Vis	
Robillard	Rodriguez	Warkentin	
Rogers	Romanado	Webber	
Sahota	Saks	Williamson	
Samson	Sarai		
Scarpaleggia	Schiefke		
Serré	Sgro		
Shanahan	Sheehan		
Sidhu (Brampton East)	Simard		
Sinclair-Desgagné	Singh		
Sorbara	Ste-Marie		
St-Onge	Sudds		
Tassi	Taylor Roy		
Thériault	Therrien		
Thompson	Trudeau		
Trudel	Turnbull		
Valdez	Van Bynen	Aboultaif	
van Koeverden	Vandal	Hoback	
Vandenbeld	Vignola	Koutrakis	
Villemure	Virani	Ng	
Vuong	Weiler	Redekopp	
Wilkinson	Yip	Shields	
Zahid	Zarrillo		
Zuberi — 205			

CONTRE

Députés

Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett
Berthold
Block
Brassard
Calkins
Carrie
Chong
Dalton
Doherty
Dreeshen
Epp
Falk (Provencher)
Findlay
Généreux
Gladu
Goodridge
Gray
Jeneroux
Kmiec
Kramp-Neuman
Kusie
Lantsman
Lehoux
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Martel
McCauley (Edmonton West)
Melillo
Morantz
Motz
Nater
Patzer
Perkins
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seeback
Small
Steinley
Strahl
Thomas
Tolmie
Van Popta
Vidal
Viersen
Wagantall
Waugh
Williams
Zimmer — 106

PAIRÉS

Députés

Deltell
Kitchen
McKay
O'Regan
Sajjan
Sidhu (Brampton South) — 12

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

Travaux des subsides

[Français]

L'hon. Mona Fortier propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

[Traduction]

Le vice-président: Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal, suivi de bonnes nouvelles, je n'en doute pas.

[Français]

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, avec un enthousiasme débordant, je vous incite à consulter la Chambre pour voir s'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les libéraux votant « oui ».

[Traduction]

M. Chris Warkentin: Monsieur le Président, nous sommes d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique, les conservateurs votant non.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, c'est avec un enthousiasme débordant que nous acceptons d'appliquer le résultat du vote précédent, et les députés du Bloc québécois votent en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, les néo-démocrates sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique, et nous voterons en faveur de la motion.

• (1835)

M. Mike Morrice: Monsieur le Président, les députés du Parti vert sont aussi d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique, et nous voterons en faveur de la motion.

M. Kevin Vuong: Monsieur le Président, avec beaucoup d'enthousiasme de Toronto, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai en faveur de la motion.

[Français]

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je vote en faveur de la motion.

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 242)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste

Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Dong	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garneau
Garon	Garrison
Gaudreau	Gazan
Gerretsen	Gill
Gould	Green
Guilbeault	Hajdu
Hanley	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Johns	Joly
Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Khera
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche
Lattanzio	LeBlanc
Lebouthillier	Lemire
Lightbound	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Martinez Ferrada
Masse	Mathysen
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)
McDonald (Avalon)	McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Miao	Miller
Morrice	Morrissey
Murray	Naqvi
Noormohamed	O'Connell
Oliphant	Pauzé
Perron	Petitpas Taylor
Plamondon	Powlowski
Qualtrough	Rayes
Robillard	Rodriguez
Rogers	Romanado

Sahota
 Samson
 Scarpaleggia
 Serré
 Shanahan
 Sidhu (Brampton East)
 Sinclair-Desgagné
 Sorbara
 St-Onge
 Tassi
 Thériault
 Thompson
 Trudel
 Valdez
 van Koeverden
 Vandenberg
 Villemure
 Vuong
 Wilkinson
 Zahid
 Zuberi — 205

Saks
 Sarai
 Schiefke
 Sgro
 Sheehan
 Simard
 Singh
 Ste-Marie
 Sudds
 Taylor Roy
 Therrien
 Trudeau
 Turnbull
 Van Bynen
 Vandal
 Vignola
 Virani
 Weiler
 Yip
 Zarrillo

CONTRE

Députés

Aboultaif
 Albas
 Arnold
 Barlow
 Benzen
 Bezan
 Bragdon
 Brock
 Caputo
 Chambers
 Cooper
 Davidson
 Dowdall
 Ellis
 Falk (Battlefords—Lloydminster)
 Ferreri
 Gallant
 Genuis
 Godin
 Gourde
 Hallan
 Kelly
 Kram
 Kurek
 Lake
 Lawrence
 Lewis (Essex)
 Liepert
 Maguire
 Mazier
 McLean
 Moore
 Morrison
 Muys
 O'Toole
 Paul-Hus
 Poilievre
 Rempel Garner
 Roberts
 Ruff
 Schmale
 Shipley
 Soroka
 Stewart
 Stubbs
 Tochor
 Uppal
 Vecchio
 Vien
 Vis
 Warkentin
 Webber
 Williamson

Aitchison
 Allison
 Baldinelli
 Barrett
 Berthold
 Block
 Brassard
 Calkins
 Carrie
 Chong
 Dalton
 Doherty
 Dreeshen
 Epp
 Falk (Provencher)
 Findlay
 Généreux
 Gladu
 Goodridge
 Gray
 Jeneroux
 Kmiec
 Kramp-Neuman
 Kusie
 Lantsman
 Lehoux
 Lewis (Haldimand—Norfolk)
 Lloyd
 Martel
 McCauley (Edmonton West)
 Melillo
 Morantz
 Motz
 Nater
 Patzer
 Perkins
 Reid
 Richards
 Rood
 Scheer
 Seeback
 Small
 Steinley
 Strahl
 Thomas
 Tormie
 Van Popta
 Vidal
 Viersen
 Wagantall
 Waugh
 Williams
 Zimmer — 106

Affaires émanant des députés

PAIRÉS

Députés

Aboultaif	Deltell
Hoback	Kitchen
Koutrakis	McKay
Ng	O'Regan
Redekopp	Sajjan
Shields	Sidhu (Brampton South) — 12

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LE RACISME ENVERS LES ASIATIQUES

M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.) propose:

Que, de l'avis de la Chambre:

a) le gouvernement devrait

(i) condamner la haine anti-asiatique et toutes les formes de racisme et de discrimination raciale,

(ii) veiller à ce que l'ensemble des politiques et des programmes de lutte contre le racisme soient conçus pour remédier au racisme, à la discrimination, aux stéréotypes et aux injustices historiques et contemporains subis par les personnes d'ascendance asiatique,

(iii) mettre en évidence le racisme vécu par les personnes d'ascendance asiatique et les obstacles à l'inclusion qu'elles rencontrent, dans le cadre de consultations nationales sur le problème du racisme anti-asiatique;

b) le Comité permanent de la sécurité publique et nationale devrait mener une étude sur les crimes haineux et les actes motivés par la haine contre les Asiatiques dans tout le pays. (Affaires émanant des députés M-63)

— Monsieur le Président, aujourd'hui, j'ai le privilège de prendre la parole à la Chambre pour présenter la motion n° 63 sur le racisme anti-asiatique, qui découle de la montée alarmante de la haine et de la discrimination envers les personnes d'origine asiatique.

Le 8 mai 2020, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a déclaré que « la pandémie continue de générer une avalanche de haine et de xénophobie; on désigne des boucs émissaires; on entretient la peur » et que « nous devons agir maintenant pour renforcer l'immunité de nos sociétés face au virus de la haine ».

Au cours des deux dernières années et demie, on a constaté une augmentation de la violence contre les Asiatiques dans le monde entier. Ciblés, raillés et menacés, des Asiatiques ont été frappés au visage, sont tombés dans le coma après avoir été roués de coups ou, dans le pire des cas, assassinés.

Les fusillades dans des salons de massage à Atlanta, en Géorgie, le 16 mars 2021, ont coûté la vie à huit innocents, dont six femmes américaines d'origine asiatique. Deux semaines plus tard, le 29 mars 2021, une agression anti-asiatique a eu lieu dans un café de Richmond, en Colombie-Britannique, où des insultes raciales ont été proférées à l'encontre du gérant que l'on a aspergé de café. Ces manifestations de haine sont renforcées par des conditions de vie difficiles pour les Asiatiques, notamment en raison de situations d'exploitation vécues au travail et de leur surreprésentation dans les emplois précaires et mal rémunérés.

Affaires émanant des députés

Le Canada n'est pas à l'abri du virus mondial qu'est le racisme anti-asiatique. Un an après le début de la pandémie de COVID-19, un rapport réalisé aux frais du gouvernement fédéral et publié par la section torontoise du Conseil national des Canadiens chinois a fait état d'une augmentation inquiétante de la haine envers les Asiatiques dans l'ensemble du pays.

Parmi les 643 attaques racistes documentées entre le 10 mars et le 31 décembre 2020, il y a eu des cas où des gens ont toussé ou craché sur des aînés et des cas d'agressions physiques contre des enfants, qui étaient les plus susceptibles de subir un traumatisme mental et émotionnel important. Selon le rapport, les personnes perçues comme les plus vulnérables, notamment les adolescents et les aînés, étaient plus fréquemment victimes de violence physique et, dans l'ensemble, la majorité des incidents ont été signalés par des femmes. En ce qui concerne les endroits où ces attaques racistes ont eu lieu, 49 % se sont déroulées dans des espaces publics tels que des parcs et des trottoirs, tandis que 17 % se sont produites dans des entreprises, surtout dans celles du secteur de l'alimentation comme les restaurants et les épiceries.

En 2021, la situation n'a fait qu'empirer. Selon un rapport de suivi, 943 cas de racisme anti-asiatique ont été enregistrés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, ce qui représente une hausse de 47 % par rapport à l'année précédente. Bien que les femmes continuent de signaler la majorité des cas, les attaques contre les enfants ont connu une augmentation stupéfiante de 286 % et les cas signalés par la communauté sud-asiatique ont grimpé de 318 %.

Ensemble, ces deux rapports nationaux brossent un tableau de plus en plus sombre des dures réalités du racisme auxquelles sont confrontés les Canadiens d'origine asiatique aujourd'hui.

Je profite de cette occasion pour saluer les organismes qui ont soutenu cette recherche: Anakbayan Canada, le Chinese Canadian National Council for Social Justice, la section torontoise du Conseil national des Canadiens chinois, la Chinese and Southeast Asian Legal Clinic, le Council of Agencies Serving South Asians, Eliminate Hate, Project 1907 et le Viet Collective for Community Justice.

Cela dit, il n'est pas nouveau pour les Canadiens d'origine asiatique d'être traités différemment. Les histoires qui se déroulent aujourd'hui ont comme toile de fond une histoire encore plus longue de racisme structurel et institutionnel au Canada. Qu'il s'agisse de l'Acte du cens électoral de 1885, qui interdisait aux Canadiens d'origine chinoise de voter aux élections fédérales, ou de l'internement de 21 000 Canadiens d'origine japonaise lors de la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens d'origine asiatique ont été la cible de stéréotypes nuisibles et de lois discriminatoires pendant des siècles.

Les anciens combattants sino-canadiens qui se sont battus lors de la Seconde Guerre mondiale sont retournés chez eux seulement pour devoir ensuite se battre pour leur droit de vote. Leurs efforts ont porté fruit en 1948, quand les Canadiens d'origine chinoise et sud-asiatique ont enfin obtenu le droit de vote aux élections fédérales canadiennes, suivis par les Canadiens d'origine japonaise en 1949.

Même s'ils sont ici depuis des générations et qu'ils ont grandement contribué à l'édification du pays, les Canadiens d'origine asiatique sont traités comme des étrangers perpétuels, de façon flagrante ou non, et de façon délibérée ou inconsciente.

• (1840)

À compter de 1881, plus de 17 000 hommes chinois ont été amenés au Canada pour participer à la construction du chemin de fer transcontinental. Immédiatement après l'achèvement du chemin de fer du Canadien Pacifique, la Loi de l'immigration chinoise de 1885 a été adoptée, imposant une taxe d'entrée de 50 \$ à tous les immigrants chinois arrivant au Canada. Cette nouvelle loi était la première à exclure l'immigration sur la base de la race et de l'ethnicité afin de préserver l'État colonial blanc dominant. La taxe d'entrée imposée aux Chinois allait augmenter, atteignant un maximum de 500 \$ en 1903, soit l'équivalent de deux années de revenu pour un travailleur immigrant à l'époque. Au cours des 38 années où cette taxe a été imposée, 82 000 immigrants chinois ont au total payé près de 23 millions de dollars, l'équivalent estimé de 354 millions de dollars en 2021.

Il semble que du point de vue du gouvernement, la taxe d'entrée discriminatoire n'ait pas suffi à mettre un frein à l'immigration chinoise. Par conséquent, une mise à jour de la loi, la Loi de l'immigration chinoise de 1923, est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1923. Aujourd'hui désigné le jour de la fête du Canada, le 1^{er} juillet a été qualifié par la communauté chinoise de « jour de l'humiliation » au cours des décennies qui ont suivi. La Loi d'exclusion des Chinois, comme on l'appelle communément aujourd'hui, interdisait à pratiquement tous les immigrants chinois d'entrer au pays. Jusqu'à ce qu'on l'abroge 24 ans plus tard, en 1947, les personnes d'origine chinoise constituaient le seul groupe démographique visé par une exclusion totale.

Ce n'est là qu'une parmi plus de 100 différentes politiques par lesquelles on refusait systématiquement l'égalité des droits aux Chinois, les considérant comme inférieurs et les traitant comme des citoyens de seconde zone. Ils n'avaient pas le droit de voter, d'être titulaires de charges publiques ou de posséder des biens. D'autres lois ont été adoptées dans les provinces où vivaient les immigrants chinois afin de limiter leurs possibilités d'emploi et de logement, et imposaient de nombreuses autres restrictions, notamment la soumission à des contrôles aléatoires des documents d'immigration par la police.

Le plus difficile est sans doute qu'une génération de Chinois, majoritairement des hommes, n'aient pas pu retrouver leur famille, ce qui a entraîné un déséquilibre entre les sexes: 28 hommes chinois pour chaque femme chinoise au Canada. Alors que l'on incitait les Européens à immigrer au Canada en leur promettant des terres gratuites, la taxe d'entrée imposée aux Chinois et la Loi d'exclusion des Chinois ont empêché la réunification des familles chinoises.

Collectivement, ces politiques ont gravement affecté le développement social et économique de la communauté chinoise au Canada pour les décennies subséquentes, laissant un impact durable et un traumatisme générationnel permanent. L'abrogation de ces lois xénophobes, l'obtention du droit de vote et l'adoption de la Loi sur la citoyenneté canadienne de 1947 ont été les premières étapes de la réparation des torts historiques subis par les Canadiens d'origine asiatique. Les restrictions fondées sur la race et l'origine nationale n'ont pas été complètement éliminées du système d'immigration canadien avant 1967. La libéralisation des politiques d'immigration a marqué un tournant pour les tenants d'une vision plus équitable pour notre pays.

Affaires émanant des députés

L'an prochain marquera le 100^e anniversaire de la Loi d'exclusion des Chinois, une tache dans l'histoire de notre pays qui nous rappelle que nous devons réfléchir à la réalité de la haine envers les Asiatiques, qui est encore bien vivante aujourd'hui. La motion que je présente est un appel à l'action concerté visant à condamner la prévalence accrue du racisme envers les Asiatiques, qui est devenu monnaie courante pendant la pandémie de COVID-19.

Depuis le début de la crise sanitaire mondiale, les Canadiens d'origine asiatique sont plus que jamais la cible de harcèlement xénophobe, de stéréotypes racistes et de slogans haineux qui ont même été repris par des personnalités. En réponse à cette situation, des manifestations ont eu lieu un peu partout au pays, notamment l'an dernier au square Nathan Philips, devant l'hôtel de ville de Toronto, en guise de soutien au mouvement visant à contrer ces odieuses formes de haine.

La diversité des participants était la preuve que les Canadiens d'origine asiatique ne sont pas seuls à lutter contre cette vague croissante de racisme envers les Asiatiques et qu'il existe une solidarité permettant d'instaurer des changements durables grâce à des programmes d'équité, à des initiatives et à la prévention des crimes haineux. Les Canadiens sont conscients qu'il est de notre responsabilité d'intervenir et de prendre des mesures contre le racisme envers les Asiatiques qui s'installe au Canada et ailleurs dans le monde. Voilà pourquoi il est important de faire front commun avec tous les Canadiens contre toutes les formes de discrimination, de haine et de xénophobie.

● (1845)

Les gestes racistes et les propos qui alimentent la méfiance et la division n'ont pas leur place dans une société inclusive. Pour bien des membres de la communauté asiatique, les manifestations de solidarité, comme les rassemblements qui ont eu lieu récemment, ont un effet libérateur qui leur permettent d'exprimer les craintes qu'ils ressentent ces temps-ci. Il y a quelque chose de rassurant dans le fait de voir des alliés répondre à l'appel à la lutte contre le racisme.

Avec la motion M-63, je demande au Parlement de convenir que:

- a) le gouvernement devrait
 - (i) condamner la haine anti-asiatique et toutes les formes de racisme et de discrimination raciale,
 - (ii) veiller à ce que l'ensemble des politiques et des programmes de lutte contre le racisme soient conçus pour remédier au racisme, à la discrimination, aux stéréotypes et aux injustices historiques et contemporains subis par les personnes d'ascendance asiatique,
 - (iii) mettre en évidence le racisme vécu par les personnes d'ascendance asiatique et les obstacles à l'inclusion qu'elles rencontrent, dans le cadre de consultations nationales sur le problème du racisme anti-asiatique;
- b) le Comité permanent de la sécurité publique et nationale devrait mener une étude sur les crimes haineux et les actes motivés par la haine contre les Asiatiques dans tout le pays.

Il ne fait aucun doute que toutes les formes abjectes de racisme envers les Asiatiques font partie de l'histoire du Canada, mais les Canadiens ont maintenant le choix de décider si la haine jouera un rôle dans notre avenir collectif. Je demande au Parlement de se joindre à moi pour appuyer cette motion audacieuse, mais nécessaire, en cette période cruciale pour les Canadiens d'ascendance asiatique de partout au pays.

● (1850)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie sincèrement mon collègue d'avoir présenté

cette motion à la Chambre des communes. Au bout du compte, il est nécessaire de parler de l'histoire du Canada. Voilà qui illustre pourquoi il est si important de tenir compte de la diversité du Canada et de la façon dont elle a enrichi notre pays tout en reconnaissant que nous avons fait d'horribles erreurs. Pour ma part, c'est avant tout une question d'éducation et de tolérance.

Mon collègue peut-il nous dire ce qu'il pense de l'importance et de la signification de ce qu'il propose, à savoir sensibiliser davantage la population grâce à l'éducation? Comme je le dis, il est important de ne jamais oublier l'histoire de notre pays, même les éléments négatifs.

M. Shaun Chen: Monsieur le Président, mon collègue a souligné l'importance de l'éducation pour démanteler les systèmes d'oppression, lutter contre la haine anti-asiatique et bâtir une société multiculturelle, diversifiée et inclusive.

Il est très important que nous reconnaissons le contexte historique du Canada, non seulement pour les décisions positives qui ont été prises au fil des décennies, mais aussi pour se rendre compte du racisme contre lequel nous luttons aujourd'hui. C'est en informant les gens et en les encourageant à participer à ce projet visant à favoriser l'inclusion que nous pourrions bâtir un meilleur pays pour les décennies à venir.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, le député a tout à fait raison de dire que le racisme anti-asiatique est à la hausse. Cette tendance s'est installée avec l'arrivée de la COVID, mais elle demeure aussi forte.

D'un point de vue personnel, quatre générations de ma famille ont été victimes de racisme flagrant et déguisé. La situation s'est vraiment dégradée et le racisme cause énormément de tort.

Au sujet de la motion, voici ma question: pourquoi le député n'a-t-il pas inclus un mécanisme de production de rapports afin que la Chambre soit au courant du travail qui est fait et sache si le gouvernement prend des mesures concrètes pour contrer le racisme anti-asiatique?

M. Shaun Chen: Monsieur le Président, je remercie la députée d'avoir parlé du racisme qu'elle a subi. Comme elle, en tant que fier Canadien d'origine asiatique, j'ai été victime d'actes de haine et de racisme au cours de ma vie.

Comme la députée l'a indiqué à juste titre, il est important que les incidents soient rapportés à la Chambre. C'est pourquoi, dans la motion, je demande que le comité de la sécurité publique et nationale mène une étude sur les crimes haineux et les actes motivés par la haine contre les Asiatiques dans tout le pays.

J'espère que, dans le cadre de ces discussions et de cette étude, nous pourrions faire ressortir les histoires cachées de racisme, réclamer une reddition de comptes et, au bout du compte, obtenir justice pour les personnes qui ont été attaquées, harcelées et qui ont fait l'objet de cette forme inconcevable et inacceptable de racisme que nous observons aujourd'hui.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue d'en face d'avoir préparé cette motion d'initiative parlementaire.

Elle met en lumière l'importance de la sensibilisation ainsi que de l'analyse et de la consultation sur la façon d'aller de l'avant, car nous sommes une société très multiculturelle. Notre pays compte de nombreuses ethnies et langues.

Affaires émanant des députés

Quelle est, selon le député, la recette secrète qui nous permettrait à tous de surmonter certaines situations éventuelles?

• (1855)

M. Shaun Chen: Monsieur le Président, il est important pour nous tous, en tant que Canadiens, non seulement de prendre la parole pour reconnaître l'histoire du racisme dans ce pays, mais aussi d'examiner comment le racisme affecte la vie des Canadiens aujourd'hui.

Je dirais que nous devons commencer par reconnaître la vérité, par reconnaître les réalités auxquelles sont confrontés les Canadiens d'origine asiatique à notre époque. C'est pourquoi, en reconnaissant cette vérité, nous devons prendre ensemble, en tant que société, des mesures qui permettent d'aller de l'avant afin de lutter contre la haine et toutes les formes de racisme et d'ouvrir la voie à un avenir où nous pouvons favoriser l'inclusion dans ce beau pays que nous appelons notre patrie.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député d'en face pour son excellent discours. Ce soir, je prends la parole pour appuyer cette motion. Ces mesures législatives sont devenues nécessaires au cours des trois dernières années. La pandémie de COVID-19 a divisé les Canadiens de multiples façons. Cependant, l'une des plus ignobles sources de division dont nous avons été témoins est la montée du racisme envers les Asiatiques. Presque tous les gens que je connais en ont été stupéfaits, mais il n'y a aucun doute que ce problème s'est aggravé. Le fait de blâmer l'une des communautés qui a le plus contribué à bâtir notre merveilleux pays fut une réaction viscérale devant l'émergence de la pandémie. Cette réaction témoigne d'une étroitesse d'esprit.

On définit le racisme comme les préjugés, la discrimination ou l'hostilité manifestés par une personne, une communauté ou une institution à l'endroit d'une personne ou d'un peuple sous prétexte de leur appartenance à un groupe racial ou ethnique, habituellement en situation de minorité ou de marginalité. À notre grande stupeur, nous avons été témoins de l'incarnation de la stupidité. Si certains ont encore des doutes, il y a des vidéos pour le prouver.

En mars 2020, il y a eu cette vidéo où un nonagénaire asiatique, atteint de démence, se fait pousser à l'extérieur d'un magasin et tombe sur le sol. Devant cette agression, tout le monde que je connais a pensé à son propre grand-père.

En mai 2020, il y a eu cette vidéo où une femme asiatique de 84 ans se fait intentionnellement accrocher la jambe alors qu'elle se déplace à l'aide d'une marchette. Quelqu'un fait exprès pour se placer sournoisement derrière elle afin de la faire trébucher. C'était épouvantable à regarder.

J'ai dénoncé cette situation. Des gens de ma collectivité sont venus me voir pour me dire ce qui s'était produit et me demander de dénoncer cette situation en leur nom. Je me suis joint à l'un des leaders de la communauté asiatique locale. Nous avons parlé des Calgariens, car des incidents se sont également produits à Calgary. Nous devons veiller à éviter les amalgames entre ce qui se produit sur la scène mondiale et ce qui se passe au sein des communautés ethniques du Canada. Ces réactions étaient abjectes, mais la situation s'est dégradée.

Le problème a pris de l'ampleur en juillet 2020. En la croisant sur une piste cyclable de Calgary, un homme a craché sur une femme qui faisait de la planche à roulettes et il a lancé une insulte raciste à son endroit. L'incident a été capté sur vidéo. C'est l'une des choses

les plus abjectes que nous avons vues sur vidéo à Calgary. On peut reconnaître l'endroit où cela s'est produit, alors on ne peut pas dire que c'est arrivé à quelqu'un d'ailleurs. Ce genre de choses se produisent dans nos collectivités, et ce problème se manifeste de très mauvaise façon.

Selon la police, de 2019 à 2020, le nombre de crimes haineux envers les Asiatiques a augmenté de 11 % dans l'ensemble du pays. Cependant, dans la vallée du bas Fraser et à Vancouver, le nombre de crimes haineux envers les Asiatiques a grimpé de 878 %. C'est alarmant. Au cas où nous aurions un sérieux examen de conscience à faire, je précise que le taux de criminalité par habitant en ce qui concerne les crimes haineux envers les Asiatiques est le double de celui observé aux États-Unis. Nous devons faire face à cette réalité.

Il n'y a pas de communauté plus solidement ancrée dans la mosaïque canadienne que la communauté est-asiatique. Ma génération a grandi avec la communauté est-asiatique. Nous nous sommes côtoyés dans des équipes de hockey, des équipes de baseball et des cours de musique. Nous mangions les uns chez les autres. Nous célébrions nos fêtes respectives.

Les vagues d'immigrants qui sont arrivées au Canada depuis la venue de la première communauté de l'Asie de l'Est font également partie de notre mosaïque, et c'est donc avec consternation que nous avons vu l'antagonisme racial émerger.

Je me permets de dire que le Canada est toujours un pays accueillant pour les immigrants, en particulier ceux qui fuient certaines régions de l'Asie de l'Est, où ils estiment avoir moins de liberté et de possibilités que ce que le Canada peut offrir. Nous sommes un grand pays et nous avons la chance d'avoir ces merveilleux nouveaux Canadiens.

Pensons aux 17 000 ouvriers chinois qui sont venus au Canada pour construire la section ouest du chemin de fer transcontinental. En raison de conditions de travail dangereuses, plus de 4 000 de ces hommes ont tragiquement trouvé la mort. C'est presque le quart d'entre eux.

Non seulement les cheminots chinois ont été contraints d'accomplir les tâches les plus dangereuses, mais, souvent, leur famille n'a pas été informée de leur décès et n'a pas reçu d'indemnisation pour la mort de leur proche.

Ces cheminots exemplaires gagnaient moins de la moitié de ce que gagnaient les autres cheminots. Les travailleurs chinois gagnaient 1 \$ par jour et devaient payer eux-mêmes leur nourriture et leur équipement. Comme si cela ne suffisait pas, on faisait des commentaires dégradants à l'endroit des membres de la communauté chinoise dans les journaux parce qu'on leur reprochait de voler des emplois aux Canadiens d'origine européenne. Quelle injustice. Il est paradoxal que la première grande entreprise publique visant à unir les Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique, ait été source de tant de discorde à cause du traitement préférentiel accordé aux personnes venant des côtes de l'Atlantique par rapport à celui accordé à celles venant des côtes du Pacifique.

• (1900)

Lorsque le premier ministre Stephen Harper a présenté des excuses nationales pour cette injustice en 2006, il a déclaré:

Pendant plus de six décennies, ces mesures fondées sur la race visant exclusivement les Chinoises et les Chinois ont délibérément été appliquées par l'État canadien. Ce fut une grave injustice, injustice que nous avons l'obligation morale de reconnaître.

Des excuses ne pourront jamais soulager la douleur et la peine éprouvées par les cheminots et leur famille. Toutefois, j'ai espoir que ces excuses seront porteuses et jetteront un baume sur certaines pages de notre histoire.

En juin, l'été dernier, j'ai prononcé une allocution au sujet du monument des cheminots à Calgary, le « mur du souvenir », honoré par la Calgary Kaiping Association, au parc Sien Lok. Le monument avait été vandalisé, ce qui signifie que le problème est toujours d'actualité. Il n'a pas pris fin avec la pandémie de COVID-19. C'est extrêmement décevant et cela nous rappelle à tous qu'il faut persévérer. Ce monument est celui où l'on a effacé le nom de tous les immigrants d'origine chinoise venus au Canada à cette époque. Nous reconnaissons que cela s'est produit avant 1923, car la loi excluait plus ou moins les immigrants en provenance de l'Asie orientale après cette période.

C'est honteux. Il faut rectifier cela. Le monument demeure visible dans les rues de ma ville, qui est très ouverte, dynamique et multiculturelle, et pourtant, pour des raisons que j'ignore, certains disent encore: « Ces gens sont différents. » Eh bien, ils ne le sont pas. Ces gens font partie de notre mosaïque. Ils ont leur place parmi nous. Ces gens sont des Canadiens.

Nous appuyons entièrement la motion, et je suis honoré d'avoir pu m'exprimer à son sujet à la Chambre des communes.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je tiens à dire que je suis tout à fait honoré de prendre la parole au sujet de la motion M-63, qui vise à dénoncer la réalité du racisme anti-asiatique et à s'y attaquer. Je sais que cette motion tient particulièrement à cœur à de nombreux députés à la Chambre, à juste titre.

Je félicite le député de Scarborough-Nord d'avoir présenté cette motion. Je sais que c'est une motion qui a aussi été déposée dans une version semblable au Comité permanent du patrimoine canadien l'an dernier par notre collègue de Don Valley-Nord. C'est aussi un sujet qui tient très à cœur à notre collègue de Vancouver-Est, qui souhaitait aussi présenter cette motion, je pense.

D'entrée de jeu, je pense qu'il est évident qu'on ne peut pas être contre la tarte aux pommes. Je le dis souvent. Il est assez naturel pour nous d'appuyer une motion qui vise non seulement à dénoncer le racisme, mais aussi à le prévenir et à sensibiliser les gens. Je confirme que le Bloc québécois est favorable à la motion M-63. D'ailleurs, à chaque occasion et autant de fois qu'il sera nécessaire de le faire, nous allons dénoncer le plus vigoureusement possible toutes les formes de discours haineux et les crimes à caractère haineux.

Je rappelle aussi que les populations asiatiques au Canada ont subi la ségrégation raciale depuis le XIX^e siècle jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Nous avons mis beaucoup de temps à nous réveiller. Il y avait toutes sortes de lois et de politiques discriminatoires. Il y a eu des politiques visant l'exclusion. Aujourd'hui, les personnes asiatiques sont encore la cible de crimes motivés par la haine. Dans les années récentes, on a perçu une hausse de la fréquence des situations de harcèlement et des attaques fondées sur la race. C'est entre autres le cas depuis le début de la pandémie de la COVID-19.

Quand on met en place des politiques antiracisme, tout le monde applaudit et tout le monde est d'accord. Je pense que c'est assez na-

Affaires émanant des députés

turel, mais il faut quand même se méfier d'un piège. Il faut faire attention de n'exclure aucune forme de racisme. Les politiques doivent être mises en œuvre d'une manière qui n'exclut aucun groupe susceptible de faire l'objet de discrimination. Je pose la question bien candidement. Nous allons adopter avec enthousiasme cette motion. Cependant, le Canada ne devrait-il pas se doter d'une politique générale vigoureuse qui condamne toutes les formes de racisme et qui sensibilise à toutes les formes de racisme, quel que soit le groupe visé?

Je suis bien prêt à faire le travail à la pièce. On condamne aujourd'hui le racisme anti-asiatique. Si un autre député arrive avec une autre motion pour dénoncer une autre forme de racisme ou un racisme qui vise un autre groupe, nous serons là sans aucun problème. Toutefois, à un moment donné, nous devons prendre acte de notre histoire et nous devons apprendre de notre histoire. Il faudra mettre en place quelque chose de global qui encadre toutes les formes de discrimination.

Je vais lire la motion:

Que, de l'avis de la Chambre: a) le gouvernement devrait (i) condamner la haine anti-asiatique et toutes les formes de racisme et de discrimination raciale, (ii) veiller à ce que l'ensemble des politiques et des programmes de lutte contre le racisme soient conçus pour remédier au racisme, à la discrimination, aux stéréotypes et aux injustices historiques et contemporains subis par les personnes d'ascendance asiatique, (iii) mettre en évidence le racisme vécu par les personnes d'ascendance asiatique et les obstacles à l'inclusion qu'elles rencontrent, dans le cadre de consultations nationales sur le problème du racisme anti-asiatique; b) le Comité permanent de la sécurité publique et nationale devrait mener une étude sur les crimes haineux et les actes motivés par la haine contre les Asiatiques dans tout le pays.

Tout à l'heure, je parlais du passé de ce pays en matière de politiques volontairement discriminatoires et racistes à l'endroit des personnes d'origine asiatique, y inclus celles et ceux qui avaient la citoyenneté canadienne. Au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, notamment en Colombie-Britannique, mais aussi sur le territoire canadien, il y avait une opposition à l'immigration japonaise et asiatique en général.

• (1905)

Des milliers de gens sont venus d'Asie au Canada pour aider à la construction du chemin de fer. C'est un événement historique. Nous leur en sommes extrêmement reconnaissants.

Comment les a-t-on remerciés de leur contribution à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique? On a mis en place des lois contre l'immigration chinoise. On leur a retiré leur droit de vote et certains privilèges. On leur empêchait l'accès à certains droits fondamentaux, comme le droit au logement. Il était permis à certains propriétaires de refuser de louer un logement à des personnes d'origine asiatique.

En 1872, une loi électorale en Colombie-Britannique interdit aux citoyens canadiens japonais et aux personnes autochtones de voter aux élections de la province. On pourrait croire que le reste du pays s'est soulevé contre cela, mais non, ce n'est pas le cas. En 1920, la Loi sur les élections fédérales stipule que les groupes raciaux privés du droit de vote au niveau provincial le sont également désormais au niveau fédéral.

Affaires émanant des députés

Quand on met en place des politiques, il faudrait aussi qu'on s'assure que les politiques perdurent. Il faudrait qu'elles soient mises en place en fonction de l'avenir et qu'elles soient solides et vigoureuses. Il faut éviter de se retrouver dans des situations ou dans un climat à une époque future où l'envie de revenir à ces politiques discriminatoires horribles revienne dans l'équation ou soit envisagée.

Je passerai les épisodes sombres de la Seconde Guerre mondiale où on a décidé d'interner des citoyens canadiens d'origine japonaise. Je passerai aussi l'épisode où on les a expropriés et renvoyés au Japon alors que, bien souvent, ces gens étaient nés ici. L'histoire est remplie d'exemples de ce genre.

Comme je l'ai déjà dit, il est important de se rappeler l'histoire et d'apprendre de celle-ci. Nous venons de vivre un épisode avec la COVID-19. Or, déjà en 2003, il y avait le SRAS qui frappait et les personnes d'origine asiatique ont fait l'objet d'une augmentation phénoménale de commentaires racistes, et même de crimes haineux.

En fait, au cours de la première année de la pandémie de COVID-19, soit en 2019-2020, la police de Vancouver a annoncé une augmentation de 700 % des crimes haineux envers la communauté asiatique. Ma collègue de Vancouver-Est est certainement au courant de ces données. Tout cela, c'est à cause des fausses informations et des impressions qui étaient véhiculées sur l'origine de ce virus.

En conclusion, je dirais que, au Québec nous luttons contre la haine et le racisme. Nous travaillons à nous défaire de ces stéréotypes qui tirent leurs origines d'anciennes lois canadiennes racistes restrictives et ségrégationnistes. Nous le faisons en insistant sur l'égalité des citoyennes et des citoyens de toutes origines et en misant sur l'identité commune et le sentiment d'appartenance à la nation du Québec des Québécoises et des Québécois de toutes origines.

Nous allons chaleureusement et avec enthousiasme appuyer la motion M-63. C'est un pas important. C'est aussi une reconnaissance importante d'un phénomène que nous devons combattre et dénoncer. Je souhaite que cela fasse boule de neige. Je souhaite que cela fasse des petits.

Je félicite encore une fois mon collègue de Scarborough-Nord pour son initiative et pour cette motion.

● (1910)

[Traduction]

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, nous débattons aujourd'hui de la motion n° 63, qui porte sur le racisme et la discrimination à l'égard des Asiatiques.

Je voudrais tout d'abord saluer et remercier certaines des organisations qui font un travail incroyable pour aider les communautés asiatiques à lutter contre le racisme à l'égard des Asiatiques. Il s'agit de groupes comme la Yarrow Intergenerational Society for Justice, la fondation Hua, la Metro Toronto Chinese & Southeast Asian Legal Clinic, l'organisme Stand with Asians, le Chinese Canadian National Council for Social Justice, #Elimin8Hate, le projet 1907 et bien d'autres. Leur travail est très important, et ils ouvrent la voie.

Dans le cadre de ma préparation à ce débat, le personnel de mon bureau a contacté un certain nombre d'organisations pour obtenir leur avis sur cette motion. Or, elles ont clairement indiqué qu'au

lieu de gestes symboliques, elles souhaitent que le gouvernement prenne des mesures concrètes pour lutter contre la montée du racisme à l'égard des Asiatiques. La lutte contre le racisme et la discrimination resurgit comme l'une des luttes déterminantes de notre génération. Nous assistons à une recrudescence du racisme, du suprémacisme blanc et du fascisme.

Il ne fait aucun doute que la COVID-19 suscite le racisme à l'égard des Asiatiques et la xénophobie dans le monde entier. En mai 2020, le secrétaire général des Nations unies a déclaré: « Et pourtant, la pandémie continue de générer une avalanche de haine et de xénophobie; on désigne des boucs émissaires; on entretient la peur. » Il a appelé les gouvernements à « agir maintenant pour renforcer l'immunité de nos sociétés face au virus de la haine ».

À Vancouver, le nombre de crimes haineux à l'endroit des Asiatiques a augmenté de 717 %. La ville a été surnommée « capitale du crime haineux à l'endroit des Asiatiques en Amérique du Nord ». En fait, les données de Statistique Canada confirment que l'augmentation du nombre de crimes haineux et racistes est une tendance nationale. Entre 2018 et 2021, le nombre de crimes motivés par la haine à l'égard d'une race ou d'une origine ethnique déclarés par la police a plus que doublé pour atteindre plus de 1 700 victimes. Selon un sondage Angus Reid effectué en juin de l'an dernier, plus de la moitié des Canadiens d'origine asiatique ont vécu une situation liée à la discrimination envers les Asiatiques au cours de la dernière année, et plus d'un sur quatre ont rapporté que cela se produit tout le temps ou très souvent. Ces chiffres sont effrayants, même si nous savons que le nombre véritable de tous les incidents est beaucoup plus élevé que ce qui est signalé.

Des groupes de défense soutiennent que beaucoup de victimes de crimes haineux ne signalent jamais ceux-ci à la police. Nombre de celles qui ont essayé de recourir aux services policiers ont été déçues, se sont senties méprisées ou étaient d'avis que le soutien offert était inadéquat. Le gouvernement doit travailler en partenariat avec des organismes non gouvernementaux pour aider à combler cette lacune. Les organismes non gouvernementaux qui font le gros du travail dans la communauté ont besoin d'un financement de base stable. De plus, on doit pouvoir compter sur des mesures de soutien qui sont adaptées à la culture et accessibles dans la langue des victimes.

Trop de victimes souffrent en silence et dans la solitude. Elles devraient savoir qu'elles ne sont pas seules, qu'on les aiderait à se remettre de cette expérience traumatisante et que, si elles portent plainte, tous les efforts seront déployés pour que le coupable subisse les conséquences de ses actes. Pour encourager les victimes à se manifester, le gouvernement doit également mettre la main à la pâte en s'assurant que les délinquants subissent des conséquences. Même parmi le petit pourcentage de crimes signalés à la police, peu de cas donnent lieu à des accusations. En effet, entre 2013 et 2018, 82 % des crimes haineux n'ont pas donné lieu à des accusations après avoir été signalés à la police. Les choses doivent changer.

Affaires émanant des députés

Pour faire comprendre clairement que le Canada ne tolérera pas les crimes motivés par la haine, nous devons soumettre les délinquants à toute la rigueur de la loi. Cela exigerait la création d'une unité spéciale de poursuite des crimes haineux, dotée de ressources adéquates et ayant suffisamment de mordant. Afin de faire avancer le travail, le gouvernement devrait faciliter un processus national de mobilisation communautaire afin que les personnes d'ascendance asiatique ayant vécu du racisme et ayant rencontré des obstacles systémiques à l'inclusion puissent se réunir pour raconter leurs expériences et discuter de mesures devant être prises pour rectifier la situation.

Si le Comité permanent de la sécurité publique et nationale doit procéder à un examen des crimes haineux et des incidents motivés par la haine contre les Asiatiques dans tout le pays — comme le suggère la motion —, il devrait être chargé de formuler des recommandations et des conseils pratiques à l'intention des organismes gouvernementaux et des organismes d'application de la loi concernant le signalement, le traitement et la prévention des crimes haineux et des incidents motivés par la haine.

• (1915)

Il est temps que nous allions au-delà des gestes symboliques. La Chambre a adopté à l'unanimité deux motions du NPD visant à lutter contre le racisme anti-asiatique en mars 2021. Ces motions ont été adoptées, mais il n'y a jamais eu de suivi de la part du gouvernement. Par exemple, il n'a pas organisé de réunion fédérale-provinciale-territoriale pour discuter de la hausse des crimes haineux au Canada et pour coordonner nos efforts collectifs et définir les pratiques exemplaires pour contrer cette tendance. Aucune mesure n'a été prise pour créer des unités spécialisées dans la lutte contre les crimes haineux, dotées d'un financement adéquat, dans chaque collectivité du Canada.

Il n'existe pas non plus de normes nationales pour recenser et enregistrer tous les cas de comportement haineux et la façon dont ils sont traités par le système judiciaire. Le gouvernement n'a pas travaillé en collaboration avec des organismes sans but lucratif pour faciliter le signalement des crimes haineux dans la stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019-2022, et les politiques et programmes de lutte contre le racisme du gouvernement ne ciblent pas particulièrement le racisme anti-asiatique. Quel est l'intérêt d'adopter ces motions si on ne fait pas de suivi? Cela signifie tout bonnement qu'on ne veut pas rendre des comptes.

J'ai tendu la main au député de Scarborough-Nord en lui proposant des modifications à ses motions qui garantiraient des mesures significatives et une véritable obligation de rendre des comptes. Malheureusement, il a rejeté toutes mes propositions.

Sans action, les paroles sont inutiles. Le gouvernement doit faire mieux, car chaque attaque vise à nous priver de notre sentiment de sécurité et de dignité. C'est un message clair pour nous faire savoir que nous ne sommes pas les bienvenus, que nous n'avons pas notre place ici. Pour moi, il ne s'agit pas seulement d'une question théorique. C'est une question personnelle.

Quatre générations de ma famille ont souffert des attaques racistes. Mon grand-père a souffert seul, en silence, pendant de nombreuses années. Il se faisait dire qu'il devait s'asseoir à l'arrière dans l'autobus, voire descendre de l'autobus. On lui disait constamment qu'il n'avait pas sa place ici. Mes parents et moi avons été la cible d'injures racistes. On nous a affublés de toutes sortes de noms. On

s'est moqué de nous. Nous n'étions tout simplement pas les bienvenus.

Voilà ce que j'ai vécu en grandissant dans ce pays. À mon grand désarroi, je dois dire que ma fille, pas plus tard que cette année, s'est fait cracher dessus en se rendant à l'école, et que quelqu'un lui a crié des insultes racistes. Lorsqu'elle m'a raconté cela, j'étais désespérée. L'histoire se répète sans cesse. Il faut y mettre fin.

Par conséquent, je propose que la motion soit modifiée: a) à l'alinéa a)(i), par substitution, aux mots « la haine », des mots « le racisme », et par adjonction, après les mots « discrimination raciale », de ce qui suit: « et prendre des mesures concrètes pour lutter contre la hausse des crimes haineux et des actes motivés par la haine contre les Asiatiques, y compris la création et le financement d'une unité spécialisée chargée des poursuites liées aux crimes haineux, »; b) à l'alinéa a)(ii), par adjonction de ce qui suit: « au moyen de mesures concrètes et de l'affectation des ressources nécessaires, y compris des mesures de soutien aux victimes de crimes haineux qui sont adaptées à la culture et offertes dans une langue accessible, »; c) à l'alinéa a)(iii), par adjonction, après les mots « le racisme », des mots « anti-asiatique unique », après le mot « obstacles », du mot « systémiques », et après les mots « qu'elles rencontrent », des mots « par l'entremise d'un processus de mobilisation communautaire nationale »; d) au paragraphe b), par adjonction, après les mots « dans tout le pays », de ce qui suit: « , et fournir des orientations et des recommandations concrètes aux organismes gouvernementaux et aux forces de l'ordre à propos du signalement, du traitement et de la prévention des crimes haineux et des actes motivés par la haine; »; e) par adjonction du paragraphe c): « présenter un rapport d'étape à la Chambre sur les mesures prises par le gouvernement en lien avec les appels à l'action décrits dans les deux motions de consentement unanime pour contrer la haine anti-asiatique, qui ont été adoptées à la Chambre les 22 et 24 mars 2021: (i) organiser une réunion fédérale-provinciale-territoriale pour discuter de la hausse des crimes haineux au Canada et pour coordonner nos efforts collectifs et identifier les meilleures pratiques pour contrer cette tendance, (ii) créer et financer adéquatement des unités spécialisées dans les crimes haineux dans chaque communauté au Canada, (iii) établir des normes nationales pour identifier et enregistrer tous les incidents haineux et leur traitement dans le système judiciaire, (iv) travailler en collaboration avec des organismes sans but lucratif pour faciliter le signalement des crimes haineux, (v) inclure le « racisme anti-asiatique » dans la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019-2022, ainsi que dans toutes les politiques et tous les programmes de lutte contre le racisme; »; f) par adjonction du paragraphe d): « renouveler la stratégie de lutte contre le racisme du Canada en consultant les intervenants et des personnes qui ont vécu des expériences pertinentes, et déposer le plan d'action qui vise précisément le racisme anti-asiatique dans les 12 mois. ».

• (1920)

Il est essentiel que tout le monde s'oppose résolument au racisme, à la suprématie blanche et au fascisme, que ces idéologies soient véhiculées par des individus ou des organisations. Ces idées n'ont leur place ni dans le dialogue public ni dans nos rues.

Affaires émanant des députés

Le vice-président: Je dois informer les députés que, conformément à l'article 93(3) du Règlement, un amendement à une motion d'initiative parlementaire ou à une motion portant deuxième lecture d'un projet de loi d'initiative parlementaire ne peut être proposé qu'avec l'autorisation du parrain de la mesure. Puisque le parrain n'est pas présent à la Chambre, l'amendement ne peut pas être proposé maintenant.

La députée de Vancouver-Est invoque le Règlement.

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, je sais que nous ne sommes pas censés faire allusion à la présence ou à l'absence d'un député à la Chambre. Or, j'ai remarqué que vous avez mentionné que le député venait de quitter la Chambre. Est-ce correct?

Le vice-président: Je peux y faire allusion lorsqu'il est question d'obtenir le consentement d'un député.

La députée de Vancouver-Est a la parole.

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, il est donc permis de mentionner que le député de Scarborough-Nord vient de quitter la Chambre.

Le vice-président: La présidence peut le mentionner en ce qui concerne la possibilité de proposer un amendement, mais un député ne peut pas le faire. La présidence se réserve le droit de le faire lorsqu'il est question d'obtenir le consentement relatif à une motion.

Le secrétaire parlementaire du leader à la Chambre souhaite intervenir au sujet de ce recours au Règlement.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, la députée est bien consciente que ce qu'elle vient de faire était inapproprié. Un député n'a rien à dire au sujet de la présence ou non à la Chambre d'un autre député.

La députée d'en face n'a aucune idée des raisons qui expliquent pourquoi le député est ou n'est pas présent à la Chambre, et je trouve qu'il s'agissait d'un manque de respect de sa part de présenter une telle motion alors que nous en sommes à l'heure réservée aux initiatives parlementaires et que le député a présenté une excellente motion.

Le vice-président: Toujours au sujet de ce recours au Règlement, la députée de Vancouver-Est a la parole.

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, je suis désolée que le député ministériel s'offusque j'aie invoqué le Règlement pour obtenir des précisions au sujet du Règlement de la Chambre. J'ai le droit de le faire. Il a affirmé que je n'ai pas le droit, et je voudrais par conséquent qu'il rétracte ses propos et qu'il s'excuse.

Le vice-président: Je pense avoir été suffisamment clair lorsque j'ai dit que la présidence peut faire référence à la présence ou à l'absence de quelqu'un, mais que les députés ne le peuvent pas. Je m'excuse si je n'ai pas été clair sur ce point.

Nous devrions continuer. Je ne vois pas de mouvement de la part du secrétaire parlementaire et je ne m'attends pas à ce qu'il y en ait, étant donné la clarification que j'ai essayé de donner en tant que Président.

La députée de Vancouver-Est a la parole.

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, le député ministériel me crie des choses et il continue de me dire que je devrais avoir honte, comme si je n'avais aucun droit à la Chambre. J'ai été dûment élue à la Chambre et, comme tout le monde, je peux prendre la parole et demander des éclaircissements au Président, comme je l'ai fait. Il y a...

• (1925)

Le vice-président: Nous allons beaucoup trop loin dans le débat sur ce que nous devrions ou ne devrions pas faire relativement à une motion d'initiative parlementaire.

Je vais laisser au secrétaire parlementaire le dernier très court rappel au Règlement.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je ne veux pas qu'il soit consigné au compte rendu que j'étais la seule personne à lever le ton dans cette enceinte. La députée fait la même chose.

Le vice-président: D'accord. La journée a peut-être juste été longue.

Passons au prochain intervenant, à savoir le secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion.

M. Paul Chiang (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion (Diversité et Inclusion), Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la motion M-63, qui demande au gouvernement de condamner la haine anti-asiatique et toutes les formes de racisme et de discrimination raciale. La motion vise à lutter contre la montée préoccupante, depuis quelques années, du racisme et de la haine envers les Asiatiques dans notre pays.

Je remercie mon collègue, M. Shaun Chen, le député de Scarborough-Nord, d'avoir présenté cette motion et soulevé ce problème...

Mme Jenny Kwan: J'invoque le Règlement.

Le vice-président: Le député ne doit pas nommer le député présentant la motion. Je pense que c'est probablement pour cette raison que la députée de Vancouver-Est invoque le Règlement.

Mme Jenny Kwan: C'est exact, monsieur le Président. Je souhaitais obtenir une clarification sur le Règlement de la Chambre pour savoir si nous avons le droit de désigner les députés par leur nom.

Le vice-président: J'inviterai le secrétaire parlementaire à reprendre du début, sans nommer le député.

M. Paul Chiang: Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la motion M-63, qui demande au gouvernement de condamner la haine à l'égard des Asiatiques ainsi que toutes les formes de racisme et de discrimination raciale. La motion vise à lutter contre la montée préoccupante, depuis quelques années, du racisme et de la haine envers les Asiatiques dans ce pays. Je remercie mon collègue le député de Scarborough-Nord d'avoir présenté cette motion et soulevé ces problèmes.

Le gouvernement condamne toutes les formes de racisme et est déterminé à appuyer toutes les communautés du Canada qui sont victimes des effets nuisibles de la haine et du racisme, y compris les Canadiens d'origine asiatique. Les communautés asiatiques du Canada sont composées de divers groupes dont l'histoire, l'origine ethnique, la culture et la religion varient. Selon le recensement de 2021, les Canadiens d'origine asiatique représentent 17 % de la population du pays.

Affaires émanant des députés

Au Canada, on célèbre le Mois du patrimoine asiatique depuis les années 1990. En décembre 2001, le Sénat du Canada a adopté une motion proposée par la sénatrice Vivienne Poy visant à faire du mois de mai le Mois du patrimoine asiatique. En mai 2002, le gouvernement du Canada a signé une déclaration officielle pour faire du mois de mai le Mois du patrimoine asiatique. Au printemps dernier, nous avons souligné le 20^e anniversaire du Mois du patrimoine asiatique, dont le thème, cette année, était « Poursuivre un legs d'excellence ». Ce thème mettait l'accent sur les cheminements historiques riches et diversifiés qui ont permis aux communautés asiatiques du Canada de prospérer.

Durant le Mois du patrimoine asiatique, et tout au long de l'année, nous célébrons la diversité, l'histoire, la culture et l'apport du peuple d'origine asiatique au Canada. Alors que, dans notre pays, la Charte canadienne des droits et libertés, la Loi sur le multiculturalisme canadien et la Loi canadienne sur les droits de la personne sont en vigueur, la haine et le racisme anti-asiatique n'ont absolument aucune place dans notre société. La haine et le racisme constituent une menace directe pour la fondation de nos institutions démocratiques, la sécurité de nos collectivités et les efforts que nous déployons à l'échelle nationale pour combattre la pandémie et surmonter les innombrables autres défis qui nous touchent tous à l'heure actuelle.

Bien que la majorité des Canadiens prônent l'égalité et la justice, notre société reste aux prises avec le grave problème du racisme et de la discrimination, deux feux qui ont été vivement alimentés dès l'émergence de la pandémie de COVID-19 et tout au long de celle-ci. La pandémie a fait ressurgir un profond sentiment de mépris et de haine envers les personnes d'origine asiatique. Par racisme anti-asiatique, on entend la discrimination, les stéréotypes et les injustices historiques et contemporains subis par les personnes d'ascendance asiatique fondés sur les suppositions d'autrui à propos de leur origine ethnique et de leur nationalité.

Avec l'entrée en vigueur de la Loi de l'immigration chinoise de 1885, une taxe individuelle était imposée pour chaque personne d'origine chinoise qui demandait à entrer au Canada. S'en est suivie une période de racisme par voie législative envers les Chinois. Le 22 juin 2006, le gouvernement du Canada a présenté des excuses à la Chambre des communes aux Canadiens d'origine chinoise, à leur famille et à la communauté sino-canadienne pour cette taxe individuelle qui leur avait été infligée.

Peu de temps après l'entrée en guerre du Japon pendant la Deuxième Guerre mondiale, le 7 décembre 1941, les Canadiens d'origine japonaise ont été expulsés de force de la côte Ouest du Canada. En septembre 1988, le gouvernement du Canada a présenté des excuses formelles à la Chambre des communes et a offert une indemnisation pour l'incarcération injustifiée, la saisie de biens et la privation des droits des Canadiens d'origine japonaise pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Le 4 avril 1914, le *Komagata Maru* a vogué de Hong Kong à Shanghai, et a accosté aux ports japonais de Moji et de Yokohama avant d'arriver enfin à Vancouver, en Colombie-Britannique, en mai 1914. Ses passagers, surtout des sikhs du Punjab, en Inde, qui étaient tous des sujets britanniques, ont contesté la réglementation continue de la Loi canadienne sur l'immigration, qui avait été adoptée en partie pour limiter l'immigration venant de pays non européens. En mai 2016, le gouvernement a présenté des excuses formelles à la Chambre des communes aux victimes et aux parents de l'incident du *Komagata Maru*. Le gouvernement reconnaît ce tort

historique, ainsi que le besoin de continuer à lutter contre le racisme et la discrimination dans notre pays.

• (1930)

Malheureusement, les problèmes liés aux préjugés, aux stéréotypes, au racisme et à la discrimination n'ont fait qu'empirer, et il y a eu une montée de la haine anti-asiatique pendant la pandémie. Pour de nombreux Canadiens, il s'agit d'une réalité quotidienne. Par exemple, selon l'Enquête canadienne sur les problèmes juridiques de 2021, la population chinoise est dix fois plus susceptible de déclarer avoir été victime de discrimination ethnique ou raciale que les personnes non racialisées. Les données provenant des services de police corroborent cette affirmation. Au cours de la première année de la pandémie, on a constaté une augmentation de 37 % des crimes haineux déclarés par la police, dont une augmentation de 80 % des crimes motivés par la haine envers la race ou l'origine ethnique. On a également constaté une augmentation inquiétante de 301 % des crimes haineux contre les personnes d'origine est-asiatique.

Nous savons que le racisme est un problème au Canada et nous passons à l'action. En 2019, le Canada a lancé sa stratégie triennale de lutte contre le racisme. Dans le cadre de cette stratégie, nous avons investi près de 100 millions de dollars dans une approche pangouvernementale pour lutter contre le racisme et la discrimination.

Au début de la pandémie, lorsqu'il est devenu évident que certains groupes sociaux étaient touchés de façon inéquitable, le Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme de Patrimoine canadien et Femmes et Égalité des genres Canada ont cofondé le Groupe de travail sur les collectivités en quête d'équité et la COVID-19. Ce groupe de travail a réuni 25 ministères et organismes fédéraux pour guider le gouvernement afin qu'il corrige les iniquités découlant de la pandémie. En mai 2021, le Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme a collaboré avec des dirigeants de la communauté asiatique de tout le pays pour formuler conjointement une définition officielle du racisme anti-asiatique, qui a été intégrée à la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme.

Le gouvernement travaille en collaboration avec tous ses partenaires, avec de nombreux ministères fédéraux, avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, avec les municipalités, ainsi qu'avec les communautés de tout le pays, pour lutter contre le racisme et la haine envers les Asiatiques. Cela comprend le financement de l'Initiative de citoyenneté numérique conçue pour contrer la désinformation en ligne, analyser l'origine et la propagation de la désinformation en ligne, et renforcer la capacité des communautés à réagir. Dans le passé, le financement était destiné à des projets visant à comprendre l'origine et la propagation d'idées racistes ou de désinformation en ligne ciblant des communautés spécifiques.

Le budget de 2021 prévoit également 11 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, pour augmenter l'incidence de la Fondation canadienne des relations raciales. Cela comprend l'intensification des efforts pour outiller les Canadiens racialisés et aider les communautés à combattre le racisme sous toutes ses formes. Cet investissement, en partie, permet à la Fondation de faciliter des initiatives comme la mise en place d'une coalition nationale pour soutenir les communautés canadiennes asiatiques et de créer un fonds pour soutenir toutes les communautés racialisées directement touchées par l'augmentation des actes de racisme pendant la pandémie.

Motion d'ajournement

Ce travail est loin d'être terminé. Dans le budget de 2022, le gouvernement a annoncé un investissement de 85 millions de dollars sur quatre ans dans le cadre de la nouvelle stratégie canadienne de lutte contre le racisme. De plus, comme nous l'avons annoncé dans le cadre du budget de 2022, le gouvernement va également concevoir le tout premier plan d'action canadien de lutte contre la haine. Par ailleurs, le printemps dernier, nous avons tenu 21 séances de consultation auprès de communautés et d'organismes partenaires.

• (1935)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet de la motion que mon collègue a présentée à la Chambre.

Plus tôt, j'ai posé au député une question sur quelque chose que nous devrions voir davantage, à mon avis. Lorsque nous parlons de problèmes comme le racisme et que nous débattons d'une motion comme celle qu'a présentée le député, deux choses me viennent à l'esprit.

Tout d'abord, nous devons nous rappeler que nous avons fait des choses qui ont causé de graves préjudices et que cela fait partie de l'histoire et du patrimoine du Canada. Cela fait partie de notre histoire. Nous ne devons pas l'oublier, et cela doit nous amener à réfléchir.

Le deuxième élément concerne l'éducation. Il y a longtemps, dans les années 1990, pendant une partie de mon mandat de député provincial, j'étais responsable du tourisme. Un rapport sur la sensibilisation interculturelle a été présenté par le Conseil interculturel du Manitoba. Ce rapport indiquait que l'éducation constituait l'une des façons de lutter contre le racisme.

Lorsque je pense à l'éducation, je ne parle pas seulement du système scolaire, quoiqu'il soit important. Je parle de notre milieu de travail et des autres types d'installations communautaires qui existent. J'en parle, parce que le racisme y existe. Il est bien réel et il a des conséquences sur certaines communautés plus que sur d'autres. Le Conseil interculturel du Manitoba avait raison dans sa recommandation qui soulignait l'importance de l'éducation.

Nous voyons des motions de cette nature et des journées de reconnaissance et nous parlons de ces merveilleux attributs de la diversité du Canada et de ce que les nombreuses cultures ont à apporter. Je pense que nous aurions tous besoin d'une certaine forme d'éducation interculturelle.

Monsieur le Président, je vais en rester là jusqu'au prochain débat sur la motion.

Le vice-président: Lorsque nous reprendrons ce débat, il restera environ huit minutes au député.

La période réservée à l'étude des affaires émanant des députés est maintenant écoulée, et l'article retombe au bas de la liste de priorité du Feuilleton.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Monsieur le Président, nous subissons les effets des changements climatiques. Les effets sont réels sur la population et sur notre économie.

L'année dernière, en Colombie-Britannique, nous avons connu une série d'incendies de forêt catastrophiques, dont l'un a rasé la municipalité de Lytton. Simultanément, un dôme de chaleur a amené des températures de plus de 40 degrés dans le sud de la Colombie-Britannique, tuant plus de 600 personnes dans la région métropolitaine de Vancouver.

À l'automne, une rivière atmosphérique a détruit toutes les routes reliant la côte sud de la Colombie-Britannique au reste du Canada, et certaines de ces routes viennent tout juste d'être rouvertes. Les inondations ont dévasté les villes de Princeton et de Merritt, de nombreuses communautés des Premières Nations et quelques-unes des meilleures terres agricoles de la province.

Le véritable coût de ces catastrophes n'a pas encore été calculé, mais le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 5 milliards de dollars à la Colombie-Britannique pour aider les collectivités à se reconstruire. Cette année, la Colombie-Britannique a été largement épargnée, mais au printemps, elle a essuyé une série de tempêtes, qu'on appelle maintenant un « derecho ». Nous avons dû apprendre une toute nouvelle taxinomie des catastrophes climatiques. Ce phénomène a causé près d'un milliard de dollars de dommages à des propriétés assurées dans certaines parties de l'Ontario et du Québec.

Puis, à l'automne, l'ouragan Fiona est devenu l'ouragan le plus puissant à avoir jamais touché terre dans le Canada atlantique. Des maisons ont été emportées par la mer et des vies ont été perdues. Encore là, le gouvernement a promis une aide de l'ordre de plus de 300 millions de dollars.

En septembre, un rapport de l'Institut climatique du Canada a révélé que les effets des changements climatiques ralentiront la croissance économique du Canada à raison de 25 milliards de dollars par année d'ici 2025. C'est la moitié de la croissance prévue du PIB en 2025 et 12 fois l'ensemble des pertes liées aux intempéries réclamées aux assurances au Canada en 2021. Ces répercussions atteindront près de 100 milliards de dollars par année d'ici 2050.

Ma question au ministre de l'Environnement et du Changement climatique, dont je fais le suivi dans ce débat d'ajournement, était fondée sur ce rapport. Le rapport de l'Institut climatique du Canada conclut également que les mesures proactives qui aident les collectivités et les Canadiens à s'adapter aux changements climatiques pourraient réduire l'impact des catastrophes climatiques. En fait, le rapport souligne qu'une combinaison de l'atteinte des cibles mondiales de réduction des émissions et de la prise de mesures d'adaptation par le Canada pourrait réduire de 75 % les effets négatifs.

Peu de temps après que j'eus posé cette question, le gouvernement a déposé sa Stratégie nationale d'adaptation. Cette stratégie prévoit 1,6 milliard de dollars en nouveau financement pour des mesures générales d'adaptation aux changements climatiques. Environ le tiers de ce montant sert à compléter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, qui souffre d'un sous-financement chronique et ne suffit pas à la demande. De nombreuses collectivités qui tentent de rebâtir après un incendie ou une inondation n'obtiennent pas l'aide dont elles ont besoin.

Le gouvernement va-t-il arrêter de subventionner l'industrie des carburants fossiles et rediriger ces milliards de dollars vers l'aide aux collectivités pour la résilience face aux changements climatiques?

Nous récupérerions bien plus que cet investissement grâce à la réduction des impacts directs des événements météorologiques extrêmes sur les collectivités canadiennes et, plus important encore, nous atténuerions les conséquences tragiques des catastrophes climatiques sur la vie et le gagne-pain des familles canadiennes.

• (1940)

M. Francis Drouin (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le Canada s'est engagé auprès du G20 à réduire ou éliminer les subventions inefficaces à l'industrie des combustibles fossiles. Cet engagement a été réaffirmé en juin 2021 lorsque les leaders du G7 se sont engagés à éliminer les subventions inefficaces à l'industrie des combustibles fossiles d'ici 2025. Le Canada a depuis devancé l'atteinte de cet objectif à 2023.

Environnement et Changement climatique Canada et le ministère des Finances travaillent de concert à cerner et à évaluer des mesures pertinentes pour l'atteinte de cet engagement. Jusqu'à maintenant, d'importants progrès ont été atteints. Neuf avantages fiscaux qui soutenaient l'exploration ou la production dans le secteur des combustibles fossiles ont été réduits ou éliminés ou sont en voie de l'être.

Outre l'élimination et la réduction des subventions inefficaces à l'industrie des combustibles fossiles, lors de la COP26, le Canada a signé la déclaration sur le soutien public à l'échelle internationale pour la transition vers l'énergie propre. Conséquemment, le Canada s'est engagé à donner la priorité au soutien public aux énergies propres, à cesser tout nouveau soutien public direct au secteur international de la production non atténuée d'énergie à partir de combustibles fossiles d'ici la fin de 2022, sauf dans un nombre limité de cas clairement définis qui correspondent à la limite de réchauffement de 1,5 degré Celsius et aux objectifs de l'Accord de Paris.

De plus, dans les lettres de mandat de décembre 2021, le gouvernement s'est engagé à élaborer un plan pour dissocier progressivement les finances publiques du secteur des combustibles fossiles, y compris par l'entremise des sociétés d'État fédérales. Alors que la fréquence et l'intensité des effets des changements climatiques continuent d'augmenter, le gouvernement reconnaît qu'une approche stratégique et collaborative plus ambitieuse est nécessaire pour nous adapter aux changements climatiques et accroître notre résilience à leur égard. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada élabore la première stratégie nationale d'adaptation du Canada en collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités, les peuples autochtones et d'autres partenaires clés. Cette stratégie permettra d'établir une vision commune de la résilience climatique au pays en fixant des priorités clés pour une collaboration accrue, et d'établir un cadre pour mesurer les progrès à l'échelle nationale.

Une stratégie nationale d'adaptation offre l'occasion d'unir les acteurs de partout au Canada grâce à des priorités communes, à des mesures cohérentes et à une approche pancanadienne pour réduire les risques liés aux changements climatiques. Cette stratégie s'appuiera sur quatre initiatives d'adaptation existantes dans le cadre desquelles environ 4,8 milliards de dollars ont été investis dans des programmes d'adaptation et des programmes spéciaux depuis 2011. L'ensemble des programmes soutient les efforts visant à intégrer

Motion d'ajournement

l'adaptation, à renforcer la résilience climatique dans toutes les collectivités du Canada, et à renforcer et à soutenir la capacité d'action.

• (1945)

M. Richard Cannings: Monsieur le Président, dans sa réponse à ma question lors de la période des questions, le ministre a admis que le Canada verse encore des subventions totalisant 4 milliards de dollars au secteur pétrolier et gazier à l'heure actuelle. Le gouvernement n'a pas le courage ni l'ambition de mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques quand c'est ce dont nous avons cruellement besoin. C'est comme sa réponse plutôt timide pour atténuer les changements climatiques et son incapacité à réduire nos émissions de carbone.

Le financement complémentaire de près de 500 millions de dollars consacrés au Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes n'est pas suffisant. Nous devons faire des investissements audacieux pour réduire les effets dévastateurs de la crise climatique. Le NPD croit que le gouvernement doit consacrer, chaque année, au moins 2 milliards de dollars additionnels au Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes. C'est encore très en deçà des 5 milliards de dollars que le pays consacre chaque année pour réparer les dégâts assurables.

Nous devons investir dans les mesures d'adaptation, et non seulement agir après coup pour aider les collectivités à se remettre des effets dévastateurs d'une catastrophe qui laisse les Canadiens sans logis et sans gagne-pain. Nous devons faire ces investissements immédiatement. Nous devons veiller à aider les Canadiens et les collectivités de notre pays à se préparer pour un avenir incertain.

M. Francis Drouin: Monsieur le Président, depuis 2018, le gouvernement fédéral a investi plus de 2 milliards de dollars, et 1,3 milliard de dollars supplémentaires en 2021, pour soutenir davantage de mesures, comme des solutions axées sur la nature dans des collectivités autochtones. De plus, il y a des arguments de poids pour justifier des investissements proactifs. Selon l'Institut climatique du Canada, un dollar investi dans des mesures d'adaptation proactives peut rapporter de 13 \$ à 15 \$ en retombées directes et indirectes.

Les changements climatiques ont des répercussions importantes sur la santé des Canadiens et sur l'économie. Plus vite le Canada prendra des mesures pour lutter contre les changements climatiques, plus il sera efficace pour diminuer les risques et protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Je souscris aux solutions proposées par le député, et je souscris également à celles du gouvernement.

LE TRANSPORT MARITIME

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole par vidéoconférence à la Chambre ce soir. Je suis dans la merveilleuse ville de Montréal pour la 15^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

Cependant, je me penche ce soir sur une question que j'ai posée lors de la période des questions du 24 novembre. Le ministre des Transports m'a donné une réponse. Il s'agit d'une question complexe qui n'est pas souvent soulevée à la Chambre; je demande donc à mes collègues de me pardonner de revenir en arrière et de préciser un peu le contexte avant de plonger dans les détails.

Motion d'ajournement

Il s'agit de l'utilisation des eaux de la mer des Salish depuis la pointe de l'île de Vancouver jusqu'aux zones situées à proximité de Parksville, de Nanaimo et de Ladysmith en passant par les cinq îles Gulf de la circonscription de Saanich—Gulf Islands. Les vraquiers et les cargos qui ne peuvent être déchargés efficacement au port de Vancouver mouillent gratuitement dans nos eaux.

Cela représente un coût pour tout le monde: les producteurs de grains qui veulent que leurs produits soient expédiés rapidement, les vendeurs de grains qui veulent que le produit soit livré, et les acheteurs qui font la queue au port de Vancouver où les cales des cargos ne peuvent être remplies. On les renvoie en leur demandant d'aller patienter dans les eaux de la mer des Salish, dans des zones que Transports Canada qualifie de mouillages. La common law veut que les navires en mer bénéficient de lieux de refuge et de mouillage en cas de tempête. Or, il s'agit d'une situation que l'on observe en permanence, et non uniquement en cas de tempête. C'est une situation que l'on observe quotidiennement et qui prend de l'ampleur.

Qu'est-ce que cela signifie? Comme je l'ai souligné dans ma question du 24 novembre, il y a une perte de la qualité de vie. Les habitants de Saanich—Gulf Islands et de l'ensemble de la région n'ont pas l'impression d'être consultés. En ce moment, les autorités du port de Vancouver tiennent une consultation publique ou plutôt elles viennent de révéler l'existence d'une telle consultation. Les gens n'ont pas l'impression d'être consultés; ils ont plutôt le sentiment qu'on ne les prend pas en considération encore une fois et qu'on rejette leurs préoccupations du revers de la main.

Les autorités du port de Vancouver ont informé la population que la mer des Salish continuerait de servir de stationnement gratuit et que cette pratique était essentielle pour les activités portuaires. Bien sûr, personne ne paie la note, à l'exception, encore une fois, des producteurs de grains, des gens qui en achètent ou qui en vendent et des habitants de Saanich—Gulf Islands, de Cowichan—Malahat—Langford et d'autres régions le long des zones marines côtières.

Les nations autochtones de cette région n'ont jamais été consultées, elles non plus. Elles sont furieuses qu'on accorde si peu d'importance à leurs droits issus des traités Douglas que le Port de Vancouver et le gouvernement fédéral ne se sont jamais donnés la peine de les consulter à propos de l'utilisation de ces eaux.

Quelles autres conséquences cette situation a-t-elle? Le bruit que font ces énormes bateaux en se déplaçant et en s'immobilisant dans les eaux nuit aux épaulards résidents du Sud. Cette pratique nuit aussi aux organismes benthiques dans les fonds marins; bien évidemment, parce que ces zones sont utilisées comme des aires de mouillage et non comme des ports, les ancres sont jetées et traînent dans le fond.

C'est le point que je voulais vraiment soulever durant le débat d'ajournement de ce soir. Quelques jours après avoir posé ma question, à la fin du mois de novembre, il y a eu encore un autre accident dans le détroit de Plumper, où un grand vraquier a chassé sur l'ancre et a dérivé vers un endroit où, s'il y avait eu un autre navire de charge ancré, il y aurait eu une collision. À 102 occasions, ces grands navires ont dérivé après avoir chassé sur l'ancre, ce qui a parfois provoqué des collisions ou des quasi-collisions. Autrement dit, ce n'est qu'une question de temps avant qu'une catastrophe ne survienne.

Les habitants de Saanich—Gulf Islands et les autres gens de la région en ont plus qu'assez qu'on ignore leurs droits et qu'on abuse de l'écosystème de la région.

• (1950)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la cheffe du Parti vert d'avoir ainsi attiré l'attention de la Chambre des communes sur un sujet très important pour les gens de sa circonscription, d'abord en posant une question, et maintenant, en faisant un suivi de la question pendant le débat d'ajournement. Je pense que la plupart des gens verraient l'importance de ce dossier, et nous sommes évidemment tous très préoccupés par ce qui touche notre littoral.

Au gouvernement, nous nous engageons à travailler avec d'autres intervenants. La députée a dit qu'il n'y a eu aucune consultation. Je serais quelque peu surpris d'apprendre qu'au fil des années, il n'y a eu aucune concertation avec les autorités du port de Vancouver, avec des députés comme ma collègue, ou directement avec le ministère des Pêches et des Océans ou le ministère des Transports afin que le gouvernement et d'autres autorités soient tenus au courant de la situation.

La députée a fait état de plus de 100 incidents. Je pense qu'elle a parlé de 102 incidents. Évidemment, cela soulève des questions sur le plan de la sécurité. Nous devons veiller à ce que l'Administration portuaire Vancouver Fraser surveille la situation de près.

Je voudrais demander — et la députée aura une minute pour répondre — ce que la députée suggère. Y a-t-il d'autres endroits? Elle pourrait peut-être nous en dire plus sur ce sujet, sur ce qu'elle sait ou sur les solutions possibles autres qu'une interdiction pure et simple. A-t-elle travaillé avec l'Administration portuaire Vancouver Fraser? Ce sont des questions sur lesquelles je souhaiterais personnellement obtenir son avis. C'est une discussion que je poursuivrai au mieux de mes capacités.

La députée parle des épaulards, ce qui me préoccupe beaucoup aussi. Je sais que la ministre des Pêches et des Océans partage cette préoccupation, tout comme les Canadiens. Il n'est pas nécessaire de vivre sur la côte pour apprécier sa beauté majestueuse et reconnaître la nécessité de protéger notre milieu marin.

Le gouvernement a investi à la fois financièrement et par le truchement de règlements et de lois pour protéger les voies océaniques. Il a investi beaucoup d'argent. Je pense que l'intérêt est là, et je suis certain que la députée peut comprendre, comme moi.

Je me souviens d'avoir fait partie du troisième parti lorsque le blé des Prairies était en train d'être inondé et que les producteurs de blé des Prairies voulaient l'expédier. Je me souviens d'avoir soulevé la question des gros navires ancrés tout près de Vancouver. J'ai demandé pourquoi nous ne pouvions pas acheminer le grain aux ports.

À mon avis, nous avons besoin de collaborer davantage avec l'administration portuaire pour voir quelles solutions viables pourraient s'offrir à nous à l'avenir.

Je dirai simplement que je ne suis pas surpris que la députée soit à Montréal pour y faire le travail qu'elle accomplit. Je suis heureux qu'elle ait soulevé cette question lors du débat d'ajournement afin d'y sensibiliser les gens. Je vais m'assurer de transmettre ses préoccupations au ministre compétent.

• (1955)

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire. Je n'aurais pas pu demander une meilleure occasion de dialoguer, car, croyez-le ou non, d'une certaine façon, c'est l'enfer de la chaîne logistique qui relie nos circonscriptions. Il y a très peu de questions qui nous relient directement, et voici les voies ferrées qui nous relient de Winnipeg à Saanich—Gulf Islands lorsqu'il s'agit principalement de l'inefficacité de la livraison du grain. Je propose deux solutions.

Premièrement, les libéraux ont promis d'interdire l'exportation de charbon vers d'autres pays. Nous recevons du charbon des États-Unis, parce que les ports charbonniers américains ne l'expédient plus en raison des préoccupations climatiques. Interdisons les exportations de charbon. Cela nous aidera, et les libéraux ont déjà promis de le faire.

Nous voulons également faciliter l'exportation du grain. Le député se souviendra de l'époque où nous avions la Commission canadienne du blé et où l'exportation du grain et son expédition étaient mieux coordonnées. Cela énerve les syndicats. Les débardeurs n'aiment pas cela. Le CN et le CP sont à l'origine des inefficacités,

Motion d'ajournement

tout comme le Port de Vancouver. Nous devons réparer le système d'expédition du grain pour éliminer les zones de mouillage.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'ai toujours pris plaisir à mes entretiens personnels avec la cheffe du Parti vert et je l'invite, la prochaine fois que nous pourrons nous rencontrer, à dialoguer avec moi. C'est un sujet qui m'intéresse et qui me préoccupe et m'intéresse. Je serais heureux d'avoir ce dialogue, car j'ai trouvé la députée très renseignée sur un large éventail de questions et surtout parce que, comme elle l'a si éloquemment souligné, il y a un lien à faire avec la ville de Winnipeg et nos trains. Winnipeg est une plaque tournante des activités ferroviaires, et je suis reconnaissant à la députée de la manière dont elle a soulevé ce point.

J'ai hâte de pouvoir poursuivre le dialogue avec elle à ce sujet dans les prochains jours.

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 58.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 8 décembre 2022

AFFAIRES COURANTES			
Réponse du gouvernement à des pétitions			
M. Lamoureux	10621	M. Barlow	10626
Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada		M. Turnbull	10627
Mme Gould	10621	M. Brunelle-Duceppe	10627
Projet de loi C-35. Présentation et première lecture	10621	M. Masse	10627
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	10621	M. Duguid	10628
Les délégations interparlementaires		M. Epp	10629
Mme Shanahan	10621	M. Brunelle-Duceppe	10629
La Loi de l'impôt sur le revenu		M. Johns	10630
M. Johns	10621	M. Morrice	10630
Projet de loi C-310. Présentation et première lecture	10621	M. Fergus	10630
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	10622	M. Dowdall	10631
Pétitions		M. Garon	10631
Les Hazaras		M. Bachrach	10632
M. Genuis	10622	M. Garon	10632
M. Brunelle-Duceppe	10622	M. Gourde	10633
Mme McPherson	10622	M. McDonald	10634
La santé		M. Lehoux	10634
M. Arya	10622	Mme Vignola	10634
Le trafic d'organes humains		M. McDonald	10636
M. Lamoureux	10622	M. Gourde	10636
Postes Canada		M. Masse	10636
M. Mazier	10622	M. Bachrach	10636
La mousse de polystyrène		M. Lamoureux	10637
Mme Blaney	10622	M. Barlow	10638
L'Iran		M. Brunelle-Duceppe	10638
M. Kmiec	10622	Mme Idlout	10638
Le coût de la vie		M. Lamoureux	10639
M. Kmiec	10623	Mme Vignola	10639
Le crédit d'impôt pour les premiers intervenants		M. Morrice	10639
M. Johns	10623	M. Epp	10640
L'Ukraine		M. McDonald	10641
M. Jeneroux	10623	Mme Vignola	10641
Questions au Feuilleton		M. Johns	10642
M. Lamoureux	10623	Mme Lantsman	10642
ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT		M. Lamoureux	10644
Travaux des subsides		Mme Chabot	10644
Motion de l'opposition — La taxe sur le carbone		M. Johns	10644
M. Berthold	10623	M. Lamoureux	10644
Motion	10623	Mme Vignola	10647
M. Fergus	10625	M. Perkins	10647
M. Brunelle-Duceppe	10625	Mme McPherson	10647
M. Bachrach	10625	M. Morrice	10647
		M. McDonald	10648
		M. Nater	10648
		M. Gerretsen	10649
		Mme Vignola	10650
		Mme McPherson	10650
		M. Perkins	10650
		M. Blois	10652
		M. McDonald	10652
		Mme Vignola	10652
		M. Masse	10653
		Mme Dzerowicz	10653
		M. Steinley	10654
		M. Brunelle-Duceppe	10655
		M. Johns	10655

M. Sorbara 10655

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Liz Byrd

M. Weiler 10656

L'aide médicale à mourir

M. Fast 10656

Le bénévolat

M. Kelloway 10656

La loi antibriseurs de grève

Mme Chabot 10656

La chasse

M. Drouin 10657

La langue sindhi

M. Patzer 10657

Le Temple de la renommée du hockey

Mme Lattanzio 10657

Le centre communautaire JWest

M. Noormohamed 10657

Les activités organisées à Regina

M. Steinley 10657

La victoire des Volontaires du Cégep de Sherbrooke

Mme Brière 10658

Le coût de la vie

M. Maguire 10658

Le commerce international

M. Lloyd 10658

Jan Rok Achard

Mme Martinez Ferrada 10658

Les collectivités frontalières

M. Masse 10658

La Journée mondiale du climat

Mme Pauzé 10659

L'économie

M. Schmale 10659

Des félicitations à l'occasion d'un départ à la retraite

M. Turnbull 10659

QUESTIONS ORALES

Les finances

M. Hallan 10659

M. Trudeau 10660

M. Hallan 10660

M. Trudeau 10660

La tarification du carbone

Mme Gray 10660

M. Trudeau 10660

M. Martel 10660

M. Trudeau 10660

M. Martel 10660

M. Trudeau 10661

Les services publics et l'approvisionnement

M. Therrien 10661

M. Trudeau 10661

M. Therrien 10661

M. Trudeau 10661

La santé

M. Boulерice 10661

M. Trudeau 10661

M. Davies 10661

M. Trudeau 10661

Les finances

M. Barrett 10662

Mme Qualtrough 10662

M. Barrett 10662

Mme Gould 10662

Mme Ferreri 10662

M. Fraser 10662

Mme Ferreri 10662

Mme Leboutillier 10662

Les finances

M. Strahl 10663

Mme Bendayan 10663

M. Strahl 10663

Mme Gould 10663

Les institutions financières

M. Garon 10663

Mme Dabrusin 10663

M. Garon 10663

M. Duguid 10663

L'environnement

Mme Pauzé 10664

Mme Dabrusin 10664

Les armes à feu

M. Lloyd 10664

M. Badawey 10664

Désignation d'un député

Le Président 10664

Les armes à feu

M. Lloyd 10664

Mme Damoff 10664

M. Davidson 10665

Mme St-Onge 10665

M. MacGregor 10665

Mme Damoff 10665

M. Bachrach 10665

M. Holland 10665

Les services de garde

Mme Atwin 10665

Mme Gould 10666

Les services publics et l'approvisionnement

M. Cooper 10666

Mme Jaczek 10666

M. Cooper 10666

Mme Damoff 10666

M. Berthold	10666
Mme Jaczek	10666
M. Berthold	10666
M. Champagne	10666
L'éducation postsecondaire	
M. Blanchette-Joncas	10667
M. Champagne	10667
M. Blanchette-Joncas	10667
M. Champagne	10667
Les finances	
M. McCauley	10667
Mme Qualtrough	10667
Les institutions financières	
M. Scheer	10667
Mme Bhandari	10667
M. Scheer	10668
Mme Bhandari	10668
Les affaires étrangères	
M. Dubourg	10668
Mme Joly	10668
La fiscalité	
M. Godin	10668
Mme Bhandari	10668
La tarification du carbone	
M. McLean	10668
M. Fraser	10668
M. McLean	10669
M. Duguid	10669
Les affaires étrangères	
M. Baker	10669
Mme Anand	10669
Le logement	
Mme Kwan	10669
M. Hussen	10669
La sécurité publique	
M. Vuong	10669
Mme Damoff	10669
Jean Paul Riopelle	
M. Champoux	10670
Motion	10670
Adoption de la motion	10670
Recours au Règlement	
Les questions orales	
Mme Gould	10670
Mme Lewis (Haldimand—Norfolk)	10670

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022	
Projet de loi C-32. Troisième lecture	10670
Adoption de la motion	10671
Troisième lecture et adoption du projet de loi	10671

Les travaux de la Chambre	
M. Berthold	10672
M. Holland	10672

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — La taxe sur le carbone	
Motion	10672
M. Sorbara	10672
M. Trudel	10673
M. Angus	10674
M. Epp	10674
Mme Thomas	10674
M. McDonald	10675
M. Trudel	10676
M. MacGregor	10676
M. Lehoux	10676
M. Gerretsen	10677
Mme Bérubé	10678
M. Barlow	10678
M. Gerretsen	10678
M. Steinley	10680
M. Angus	10680
M. Trudel	10681
M. Blois	10681
M. Steinley	10682
M. Ste-Marie	10683
Mme Collins (Victoria)	10683
M. Steinley	10683
M. McDonald	10685
Mme Bérubé	10685
Mme Zarrillo	10685
M. Maguire	10685
Rejet de la motion	10688

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2022-2023

Mme Fortier	10688
Motion d'adoption	10688
Adoption de la motion	10690
Projet de loi C-36. Première lecture	10690
Adoption de la motion; première lecture du projet de loi	10690
Deuxième lecture	10690
Deuxième lecture du projet de loi, formation de la Chambre en comité plénier, sous la présidence de Mme Carol Hughes	10691
Article 2	10691
Mme Kusie	10691
Mme Fortier	10691
Adoption de l'article 2	10691
Adoption de l'article 3	10691
Adoption de l'article 4	10691
Adoption de l'article 5	10692
Adoption de l'article 6	10692
Adoption de l'annexe 1	10692
Adoption de l'annexe 2	10692
Adoption de l'article 1	10692
Adoption du préambule	10692
Adoption du titre	10692
Adoption du projet de loi	10692
Rapport	10692
Motion d'adoption	10692
Adoption de la motion	10693
Troisième lecture	10694

Adoption de la motion.....	10695
Troisième lecture et adoption du projet de loi.....	10695

Mme Kwan.....	10700
M. Chiang.....	10702
M. Lamoureux.....	10704

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Le racisme envers les Asiatiques

M. Chen.....	10695
Motion n° 63.....	10695
M. Lamoureux.....	10697
Mme Kwan.....	10697
M. Aboultaif.....	10697
M. McLean.....	10698
M. Champoux.....	10699

MOTION D'AJOURNEMENT

Le changement climatique

M. Cannings.....	10704
M. Drouin.....	10705

Le transport maritime

Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	10705
M. Lamoureux.....	10706

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>